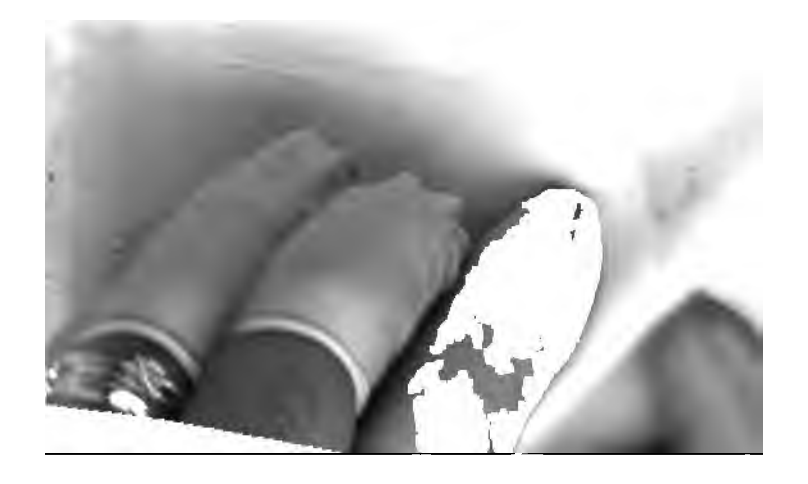




# VOYAGE

DANS LES

# CINQ PARTIES DU MONDE.

## AFRIQUE.

TOME IV.

Imprimerie de SELLIGUE,
Rue des Jeûneurs, n. 14.

# VOYAGE

DANS LES

# CINQ PARTIES DU MONDE,

OU L'ON DÉCRIT

LES PRINCIPALES CONTRÉES DE LA TERRE, LES CURIOSITÉS NATURELLES, INDUSTRIELLES, SCIENTIFIQUES OU LITTÉRAIRES, LES MOEURS ET COUTUMES DES NATIONS, LES RICHESSES, LES FORCES, LES CULTES, LES GOUVERNEMENS, AVEC LES NOTABILITÉS, LES VILLES ET LES POPULATIONS DES DIFFÉRENS ÉTATS;

Étienne de

PAR M. ALBERT-MONTÉMONT. 1778-1861

TOME QUATRIÈME.

AFRIQUE.

Paris,

SELLIGUE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ET ÉDITEUR,
Rue des Jeûneurs, n° 14.

CHARLES-BÉCHET, LIBRAIRE
Quai des Augustins, n° 57.

1828.

A MONSIEUR

# Monsieur Jomard,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE, ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Témoignage d'estime, de gratitude et de respect

DE L'AUTEUR.

Imprimerie de SELLIGUE,
Rue des Jeûneurs, n. 14.

# VOYAGE

DANS LES

# CINQ PARTIES DU MONDE,

OU L'ON DÉCRIT

LES PRINCIPALES CONTRÉES DE LA TERRE, LES CURIOSITÉS NATURELLES, INDUSTRIELLES, SCIENTIFIQUES OU LITTÉRAIRES, LES MOEURS ET COUTUMES DES NATIONS, LES RICHESSES, LES FORCES, LES CULTES, LES GOUVERNEMENS, AVEC LES NOTABILITÉS, LES VILLES ET LES POPULATIONS DES DIFFÉRENS ÉTATS;

Étienne de

PAR M. ALBERT-MONTÉMONT. 1778-1861

TOME QUATRIÈME.

## AFRIQUE.

Paris,

SELLIGUE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ET ÉDITEUR,
Rue des Jeûneurs, n° 14.

CHARLES-BÉCHET, LIBRAIRE
Quai des Augustins, n° 57.

1828.

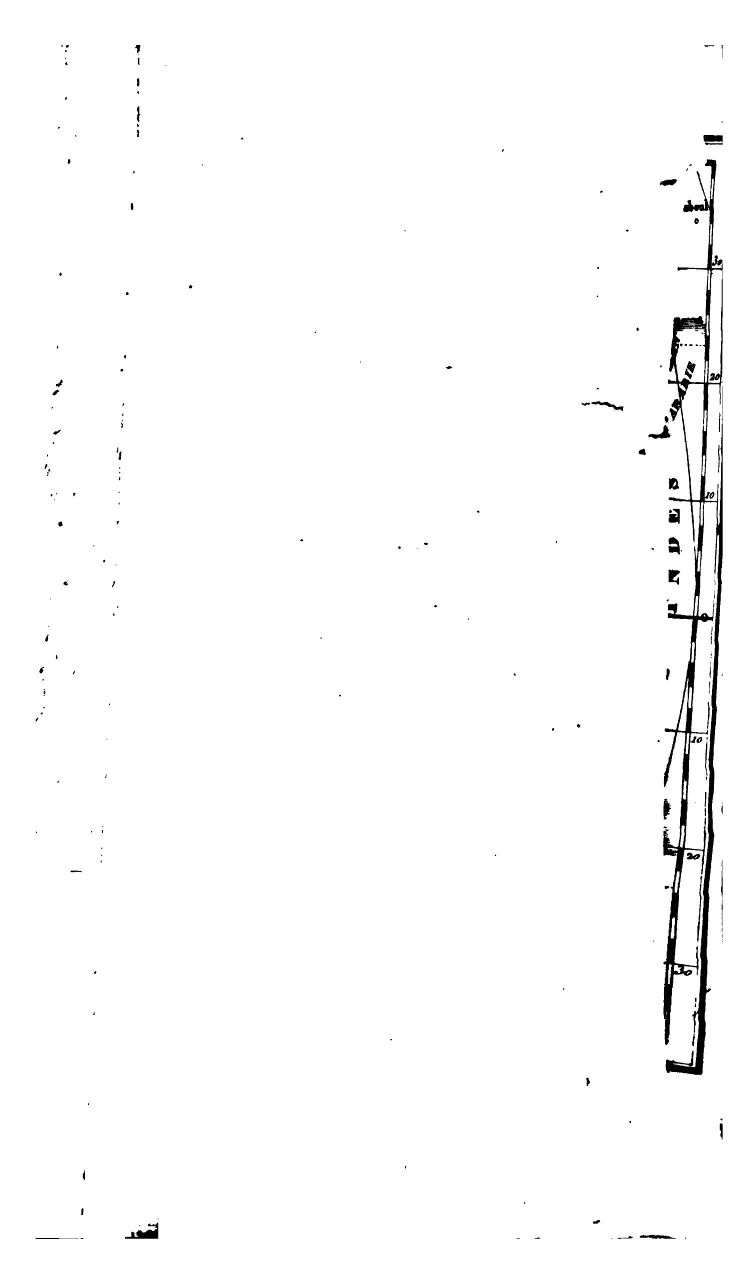
A MONSIEUR

# Monsieur Jomard,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE, ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Témoignage d'estime, de gratitude et de respect

DE L'AUTEUR.



# VOYAGE

DANS LES

# CINQ PARTIES DU MONDE.

## Afrique.

### LETTRE XXVII.

*Coup d'œil géographique et statistiquè sur l'ensemble de l'Afrique* : Situation, dimensions, aspect, montagnes, fleuves, lacs, déserts, climats, productions, animaux, habitans, religions, langues, populations, gouvernemens et principaux états; îles.

---

En des climats brûlans vit le noir Africain.

L'Afrique, cette *Libye* des anciens, où Sésostris, Cambyse, Jugurtha et le héros

de Carthage ont tour à tour fait peser leur domination ; où dans les siècles reculés brillait le flambeau de la civilisation, du moins à sa partie septentrionale (1), et où maintenant presque partout règnent les ténèbres de la barbarie; l'Afrique, cette aride nourricière des lions, des crocodiles, des girafes, des autruches, des rhinocéros et des hippopotames, toujours altérée, parce que verticalement le soleil brûle les trois quarts de son territoire, situés sous la zone torride; cette terre, enfin, remarquable par ses grands déserts et où domine la race des nègres, va devenir la matière de ce quatrième volume.

*Située* entre les 35° lat. S. et 37° lat. N., et entre les 20° long. O. et 50° long. E., l'Afrique est *bornée* au nord par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, qui la séparent de l'Europe; à l'est, par l'isthme de Suez, la mer Rouge, le détroit de Bab-el-Mandeb et la mer des Indes, qui

(1) Égypte et Cyrénaïque.

la séparent de l'Asie; au sud, par le Grand-Océan austral, qui la sépare de l'Asie et de l'Océanie; à l'ouest par l'océan Atlantique, placé entre elle et l'Amérique.

Ses *points extrêmes* sont, au nord, le cap Serrat en Barbarie, sous les 37° lat. N., et 7° long. E.; à l'ouest, la cap Vert, dans la Sénégambie, par les 20° long. O. et 15° lat. N.; au sud, le cap des Aiguilles, un peu plus méridional que le cap de Bonne-Espérance, et sous les 17° long. E. et 35° lat. S.; à l'est le cap Guardafui, sur la côte d'Ajan, par les 49° long. E. et 13° lat. N.

Dans les limites que nous ne venons de tracer, l'Afrique, séparée de l'Europe par un détroit de 3 lieues, baignée de tous côtés par l'océan, à l'exception d'une petite langue de terre de 18 lieues qui l'unit à l'Asie, vers le nord-est, forme un immense triangle coupé par la ligne équinoxiale, à peu près vers la moitié de sa hauteur. Son étendue est de 1,820 lieues dans sa plus grande *longueur* nord et sud, et de 1,650 lieues dans sa plus grande *largeur* de l'ouest

à l'est; elle a un circuit de côtes de 7,000 lieues, et une *surface* totale de 1,750,000 lieues carrées, occupées par une *population* de 120 millions d'habitans.

Sous le rapport géographique, un des traits qui caractérisent cette partie du monde se trouve dans ses *déserts*, qui ensemble couvrent près de la moitié de sa superficie; le plus célèbre est le *Sahara* (1), presque aussi étendu que la moitié de l'Europe, car cette vaste mer de sables brûlans, parsemée de quelques îles ou petits terrains habitables et fertiles, qu'on appelle *oasis* (2), renferme environ 200,000 lieues carrées.

Une ceinture de *montagnes* dessine irrégulièrement le contour de l'Afrique, à une certaine distance des côtes. La principale chaîne est celle du *mont Altas* (3) qui,

---

(1) Mot arabe qui signifie *désert*.

(2) Mot qui, dans la langue copte, signifie *lieu habité*.

(3) Mot qu'on fait dériver de l'arabe *attlis*, qui

partant du nord-ouest du grand désert de Sahara, sous les 12° long. O., et 28° lat. N., au sud-ouest de l'empire de Maroc, vers l'*océan*, auquel elle a donné le surnom d'*Atlantique*, s'étend le long du littoral nord de l'Afrique, et va se terminer au nord-est sous les 15° long. E. et 25° lat. N., vers la grande syrte, dans le royaume de Tripoli. Cette chaîne, qui tout entière dépend des états barbaresques, est assez froide, bien que voisine du tropique, et chacun de ses versans donne naissance à un grand nombre de rivières ou torrens qui s'écoulent, ceux du versant septentrional dans l'Atlantique ou dans la Méditerranée, et ceux du versant méridional dans les sables du grand désert où ils vont s'absorber.

A l'orient de l'Atlas, une chaîne de collines se prolonge vers l'est, où, entre les 8° et 15° lat. N., 35° et 41 de long. E., se dé-

---

veut dire *neige*, parce qu'en effet les cimes de l'Atlas sont toujours chargées de neige.

veloppent trois masses de montagnes, formant les *Alpes abyssiniennes;* la première chaîne portant le nom de *Dankali*, parallèle à la côte du golfe Arabique; la seconde appelée *Samen*, puis *Beyeda* et *Amba-haï*, servant à l'ouest de limite au bassin des sources du Tacazzé, affluent du Nil; et la troisième, appelée *Geeşh*, *Davra-Damot*, *Haramat* et *Senafé*, donnant naissance au Mareb, un peu au nord d'Axum.

Au sud-ouest de l'Atlas, ou plutôt de la Sénégambie, commencent les *monts de Kong*, qui d'abord sous le nom de *Sierra-Léone* pénètrent dans le cœur de l'Afrique, pour former limite entre le Soudan et la Guinée supérieure. Une chaîne méridionale paraît courir vers les sources des fleuves de la basse Guinée, et, après avoir jeté vers le cap de Bonne-Espérance un rameau qui finit à la *montagne de la Table*, s'allier à l'est vers les *monts de la Lune* ou *monts Al-Qamar*, situés par 5° lat. N., et 30° long. E., à l'extrémité sud de l'Abyssinie; tandis qu'une autre chaîne, vers la Cafrerie ou le cap de Bonne-Espérance,

paraît se rattacher aux *monts de Lupata* ou de l'*Epine du monde*, qui, en suivant la côte orientale, vont aboutir au cap Guardafui, près du détroit de Bab-el-Mandeb.

Les chaînes intérieures, notamment celles du Soudan et celles qui doivent établir une ligne de faîte et de partage des eaux de l'océan atlantique et de l'océan indien, sont encore un objet de doute et de mystère, n'ayant été visitées par aucun voyageur dont les travaux nous soient connus; bornons-nous à citer les évaluations de hauteur pour les montagnes que l'on a pu atteindre.

| Montagnes. | Hauteur. |
|---|---|
| Le Geesh . . . . . . . . . . . . . | 2,353 $\frac{1}{2}$. toises, |
| Bonnet pointu (île Bourbon) . . . | 1,950 |
| Pic de Ténériffe. . . . . . . . . . . | 1,903 |
| Montagne d'Ambotismène (Madagascar) . . . . . . . . . . . . . . | 1,800 |
| Le Gros-Morne (île Bourbon). . . | 1,700 |
| Mont Neuweled (Afrique mérid.) . | 1,600 |
| Pic des Açores. . . . . . . . . . . . | 1,237 |
| Mont Atlas (au sud d'Alger). . . | 1,231 |
| Pico de *los* Muchachos (île de Palma). . . . . . . . . . . . . . | 1,193. |

| Montagnes. | Hauteur. |
|---|---|
| Pic San-Antonio (île du cap Vert). | 1,157 toises. |
| Mont Karec (Afrique méridionale). | 1,050 |
| Schwecberge (Afrique mérid.). . | 917 |
| Mont Saluze (île Bourbon) . . . . | 872 |
| Pico Ruivo (Madère). . . . . . . . | 965 |
| Passages moyens de l'Atlas . . . . | 513 |
| Kamberg (Afrique méridionale). . | 462 |
| Pic de Diane (île Sainte-Hélène). | 420 |
| Pain-de-Sucre (mont de Sierra-Leone) : . . . . . . . . . . . . | 394 |
| Tête du Lion (Afrique mérid.). . | 370 |
| Montagne Saint-Pierre (île de l'Ascension). . . . . . . . . . . . . | 347 |
| Montagne de la Table (cap de Bonne-Espérance) . . . . . . . | 611 |

Toutes ces montagnes sont peu éloignées des côtes où elles déchargent les eaux qui découlent de leurs flancs. Jusqu'à présent nous ne connaissons que ces *bassins extérieurs*, à l'exception d'un seul qu'on peut nommer *bassin central* ou *intérieur*, et qui, sous le nom de *lac Tchad* ou *Tzad*, sorte de mer Caspienne, aussi sans écoulement constaté, et de 200 milles de long sur 120 milles de large, dans le centre de

la Nigritie, au Bornou, reçoit les eaux de plusieurs fleuves considérables, comme le *Schary* et le *Yéou*, dont il sera question à l'article du Soudan, ainsi que de ce grand lac (1) situé entre les 13 et 14° lat. N.

Parmi les *fleuves* qui débouchent dans les bassins extérieurs de l'Afrique, nous devons placer en première ligne le Sénégal, la Gambie, le Rio-Grande, la rivière de Benin, le Zaïre, le Coanza, le Cuama et le Manica.

Le *Nil*, ce fleuve souverain, dont les anciens, du moins les Grecs et les Romains, ont ignoré les sources mystérieuses, vient des monts de la Lune, situés au midi de l'Éthiopie; c'est là du moins que naît ou paraît naître le *Bahr-el-Abiad* ou le *fleuve Blanc*, que l'on regarde aujourd'hui comme la principale branche du fleuve commun,

---

(1) Ce qu'on avait improprement appelé jusqu'ici lac *Wangara*, n'est qu'une étendue de pays africain composée de montagnes et de rivières, par opposition au terme *sahara* ou désert.

puisqu'elle a le plus long cours, et que son lit est le plus considérable. Cette branche, qui roule probablement ses eaux dans un lit argileux, d'où lui est venu le nom de fleuve Blanc, coule d'abord quelque temps vers l'est, en longeant le pied des monts précités, puis tourne vers le nord, et, sous le 15° 37' 10" lat. N., reçoit les eaux de la *rivière Bleue* ou du fleuve d'Abyssinie, lequel, plus étroit d'un tiers et beaucoup moins rapide, roule sur un fond pierreux ses eaux limpides, qui lui ont mérité le surnom de *fleuve Bleu*. Un peu plus bas, à droite, le Nil, ainsi formé de ces deux affluens, se grossit encore des flots du *Tacazzé*, autre rivière d'Abyssinie, née au mont de Samen; et, dès ce moment, il coule solitaire jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, sans avoir pris un seul ruisseau durant ce trajet de 350 lieues, qui joint à celui du Bahr-el-Abiad, pour le moins aussi long, fait un cours total de plus de 700 lieues.

On sait que le Nil, avant d'entrer en Égypte, forme plusieurs cataractes, dont celle

de Syène est la plus renommée; après avoir été ainsi resserré, il roule encaissé par deux chaînes de montagnes qui descendent jusqu'à ses rives; ensuite la vallée s'élargit, et il peut bientôt se déborder dans la plaine du Delta, lors de ses crues, qui sont périodiques et qui déposent sur le sol un limon bienfaiteur dont la présence répare les sécheresses occasionnées par les brûlantes chaleurs d'un soleil vertical. Ces crues, qui proviennent de grandes pluies annuelles tombées entre les tropiques, commencent vers la mi-juin, et continuent jusqu'au mois d'août, époque des hautes inondations, que l'Égyptien favorise en outre par des canaux, dont le plus remarquable est celui du Caire, où l'eau est introduite lorsque le Nil est monté jusqu'à 32 pieds. En approchant de la mer, ce fleuve majestueux se divise en plusieurs bras, dont les deux principaux sont celui de Damiette et celui de Rosette. Les anciens comptaient au Nil sept embouchures.

Quittant ce fleuve et nous portant à l'ouest, en suivant le littoral nord de l'A-

frique, le premier cours d'eau un peu marquant que nous trouvions est le *Sénégal*, découvert en 1447, par le Portugais Denis Fernandez, qui le nomma *Sanaga*, du nom d'un Maure qui l'accompagnait, et dont on a fait *Sénégal*. Ce fleuve naît dans le pays de Fouta-Diallon, sous le 10e parallèle, vers le 14° long. O., et peu loin, suppose-t-on, des sources du Joliba ou Niger, dont il sera parlé tout à l'heure. Après avoir fait de longs circuits au nord et au nord-ouest, il se reploie à l'est-sud-est, puis au sud-sud-est, pour se jeter par plusieurs bras dans l'Atlantique, par 16° lat. N., et 18° 40' long. O.; ses sinuosités portent son cours à près de 500 lieues, autant qu'il est permis d'en juger d'après les renseignemens des nègres et ceux du voyageur français Mollien. Il est infesté de crocodiles, et a comme le Nil des crues périodiques.

A 80 lieues plus au sud, nous rencontrons l'embouchure de la *Gambie*, que le même voyageur a remontée en 1818 jusqu'à sa source, voisine de celles du Sénégal,

par 10° 37' lat. N., et 13° 38' long. O. Ce fleuve, que les indigènes appellent *Gambra*, et qui se nomme *Ba-Dima* dans sa partie supérieure, à 165 lieues de la mer, distance où il est traversé par un récif qui arrête toute navigation, se jette dans l'océan Atlantique par 16° 30' lat. N., et 15° 50' long. O.

A 90 lieues sud-est de la Gambie, débouche aussi dans l'Atlantique le *Rio-Grande*, qui sort des mêmes montagnes que la Gambie et le Sénégal, mais d'un versant opposé; à 10 lieues S.-E. du Rio-Grande est l'embouchure du *Rio-Nunez;* à 50 lieues S.-E. du Rio-Nunez, celle de la *Rokelle* ou *Sierra-Léone;* puis sous 6° 30' lat. N., et 12° 50' long. O., le *Rio-Mesurado*, rivière qui marque l'extrémité occidentale de la haute Guinée; puis le *Rio-Formoso* ou la *rivière de Benin*, avec le *Rio-dos-Forcados* ou *Ouâry*, la *rivière de la Croix* ou *Cross-River*, limite entre la haute et la basse Guinée, le *Vieux Calabar* et le *Rio del Rey*, rivières qui toutes apportant au fond du golfe de Guinée, dans les baies de Benin

et de Biafra, un immense volume d'eau, paraissent être autant de bras du Niger, dont l'issue est encore ignorée.

Suivant Mungo-Park, le *Niger* prendrait sa source dans le Manding; mais elle paraît se trouver sur le versant oriental des montagnes qui forment au sud la limite du Fouta-Diallon; il en descend sous le nom de *Joliba* ou *Dialiba*, pour, après un cours de 350 lieues, déboucher dans le lac Dibbie, en ressortir, afin de se diriger vers Tombouctou, et couler delà peut-être vers le lac Tchad, ou peut-être vers l'océan Atlantique. La possibilité semble toutefois pencher en faveur de la première direction, si nous devons en croire Denham et Clapperton, les derniers voyageurs qui aient visité le Soudan. Il paraît, en effet, que le Schary et le Yéou, qui se jettent dans le Tzad, ne sont que deux branches du Dialiba (1), venant de Tombouctou; et

---

(1) *Dialiba* veut dire en langue du pays *grande rivière*.

que le fleuve sort du grand lac sous le nom de Bahr-el-Abiad (1), pour aller joindre à l'est le Nil d'Égypte. Il faudrait pour cela que la pente du terrain le permît. Or, en supposant que la distance du lac Tzad au confluent réel ou connu de l'Abiad fût de 1,100 milles, et qu'il y eût égale distance de là aux bouches du Nil dans la Méditerranée, le fleuve aurait encore une inclinaison de 7 pouces par mille; l'Amazone en a moins, et par la pente de son chenal prise le long de ses sinuosités, le Gange n'a que 4 pouces de chute par mille. Dans son second voyage, le capitaine Clapperton, en partant de Benin pour remonter la rivière, a traversé de hautes montagnes qui sembleraient s'opposer à l'écoulement du Niger de Tombouctou vers l'Atlantique; la mort, qui l'a frappé à Sakatou, capitale de l'empire du Soudan, où il était retourné, nous plonge à cet égard dans de nouvelles incertitudes.

---

(1) Qui alors ne viendrait plus des montagnes de la Lune.

En avançant toujours vers le sud, le long des côtes, nous atteignons le *Zaïre* ou le *Congo*, dont l'embouchure, qui offre 3 lieues de largeur, est située par 10° long. E. et 50° lat. S. Il arrive à la mer avec une telle impétuosité, qu'on ne peut y jeter la sonde, et on éprouve l'effet de cette vitesse à 12 lieues au large, où les eaux du fleuve se distinguent encore par une teinte noirâtre et par les masses de bambous que le milieu du courant entraîne avec lui. Je dis milieu, car il paraît qu'à l'embouchure deux courans s'établissent de chaque côté par l'effet de la marée, et remontent pendant que ce milieu continue à couler vers la mer. Le lit se resserre à mesure qu'on le remonte, et à 120 lieues de l'océan, où se trouvent ses cataractes dans un espace de 12 lieues, il cesse d'être navigable, pour reprendre 30 lieues plus loin un aspect imposant. L'incertitude complète où l'on est sur les lieux où naît le Zaïre fait qu'il est impossible de noter la longueur de son cours.

On en sait davantage sur le *Coanza*, qui

prend sa source à l'extrémité E. de la basse Guinée qu'il sépare de la Cafrerie, traverse le lac de Saxia, puis court de l'est à l'ouest, et se jette dans l'océan Atlantique équatorial sous 11° long. E. et 9° lat. S., par une embouchure large d'une lieue, en charriant avec tant de force ses eaux bourbeuses, qu'elles en colorent la mer jusqu'à 5 lieues de la côte. Il a des cataractes à 60 lieues dans l'intérieur, et les vaisseaux le remontent à 40 lieues.

Parmi les autres fleuves de l'Atlantique, je nommerai seulement 1° le *Bambarough*, qui paraît descendre des mêmes lieux que le précédent, et débouche dans l'océan Atlantique par les 9° long. E. et 16° lat. S.; 2° le *Gariep* ou l'*Orange*, formé de deux rivières, la *Burchelle* et la *Geel-River*, qui naissent dans la partie nord-ouest des montagnes du cap, fleuve qui, après un cours de 200 lieues, rejoint la mer par 14° long. E. et 26° lat. S. Au nombre de ses affluens figure la *rivière des Rhinocéros*, ainsi nommée parce que ces animaux se rencontrent par troupes sur ses bords.

Si des côtes occidentales de l'Afrique nous passons par le cap de Bonne-Espérance et celui des Aiguilles aux côtes orientales jusqu'au dangereux détroit de Bab-el-Mandeb, nous remarquons aussi des fleuves considérables, mais encore moins connus : les principaux sont 1° le *Manica* ou *Marquez*, né au versant sud-est des monts de la Lune, et coulant entre la Cafrerie et la Mozambique, pour déboucher dans l'océan Indien au fond de la baie de Lagoa, par les 31° long. E. et 25° lat. S.; 2° le *Quillimane*, qui d'une source inconnue vient se jeter dans le canal de Mozambique par quatre embouchures, dont la plus méridionale porte le nom de Luabo; 3° la *Sofala*, qui se jette dans la baie de Sofala; 4° le *Cuama* ou *Zambezé* ou la *Zambezè*, qui descend du Monomotapa et se jette aussi dans le canal de Mozambique.

Tels sont les divers fleuves importans de l'Afrique sur ses trois grands bassins de la Méditerranée, de l'Atlantique et de la mer des Indes. Il n'en existe pas sur le bassin de la mer Rouge. Pour plus de clarté, nous

allons présenter une récapitulation par bassins, en ajoutant les fleuves omis.

### BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

#### I. *Pente septentrionale des monts de la Lune.*

Nil : cours. . . . . . . . . . . . . . . . . . 700 l.

#### II. *Pente septentrionale du mont Atlas.*

Ouad-el-Serrat. . . . . . . . . . . . . . . . 100 l. ?
Scibus. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 40 ?
Shellif (à l'ouest d'Alger). . . . . . . . . 60 ?
Moutouiah. . . . . . . . . . . . . . . . . . 60 ?

### BASSIN DE L'ATLANTIQUE.

#### I. *Pente occidentale du mont Atlas.*

Subu (qui passe près de Fez). . . . . . . 100 ?
Merbeze. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 50 ?
Tensiff ou rivière de Maroc . . . . . . . . 150 ?

#### II. *Pente occidentale des monts de Kong.*

Sénégal : cours . . . . . . . . . . . . . . . 500
Gambie . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 400
Mesurado . . . . . . . . . . . . . . . . . . 150 ?
Geba. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ?

| | |
|---|---|
| Rio-Grande . . . . . . . . . . . . . . . . . | 200? |
| Rio-Nunez. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 200? |

III. *Pente méridionale des monts de Kong.*

| | |
|---|---|
| Rio-Formoso, ou rivière de Benin . . . . | ? |
| Ouary, ou rio dos Forcados. . . . . . . . | ? |
| Cross-River . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Vieux Calabar. . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Rio del Rey . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Rio-Camarones, ou Jamour. . . . . . . . | ? |

IV. *Pente sud-ouest des monts de la Lune ou de la chaîne supposée former le bassin des deux océans Atlantique et Indien.*

| | |
|---|---|
| Angra . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Gaboum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Setté. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Combi. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Louiza-Loango. . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Zaïre ou Congo . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Lelunda, ou San-Salvador . . . . . . . . | ? |
| Coanza. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Ambriz . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Danda . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Lucala. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Cuba . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Cuvo. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Guboloro. . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Bambarongh. . . . . . . . . . . . . . . . | ? |

V. *Pente occidentale des monts de la Cafrerie.*

| | |
|---|---|
| Gariep ou Orange. . . . . . . . . . . . . . | 350 ? |
| Rivière de l'Éléphant. . . . . . . . . . . | 50 ? |

BASSIN DE L'OCÉAN INDIEN.

I. *Pente orientale des monts de la Cafrerie.*

| | |
|---|---|
| Rivière du Grand-Poisson. . . . . . . . . . | 50 l. ? |
| Mafumo (embouchure dans la baie de Lagoa). . . . . . . . . . . . . . . . . . | 70 ? |
| Manica. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 80 ? |

II. *Pente orientale du Monomotapa.*

| | |
|---|---|
| Inhambane . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Sabia. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Sofala . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |
| Zambézé ou Cuama. . . . . . . . . . . . . | 450 ? |
| Quillimane. . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |

III. *Pente orientale des monts Lupata.*

| | |
|---|---|
| Tendanculo . . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |

IV. *Pente orientale des monts de la Lune ou autres monts dominans sur les côtes de Zanguebar et d'Ajan.*

| | |
|---|---|
| Quilimaney . . . . . . . . . . . . . . . . | ? |

Juba ou Foumbo . . . . . . . . . . . . . . ?
Magadoxo. . . . . . . . . . . . . . . . . . ?

BASSIN CENTRAL HYPOTHÉTIQUE OU DU SOUDAN (1).

*Dialiba* ou *Niger*, qu'on suppose se jeter par deux bras (le Quolla ou Yéou et le Goulbi ou Schary) dans le grand lac Tchad (2). . . . . . . . . . . . . . . ?

Les montagnes et les fleuves de l'Afrique indiqués autant que le permettent les connaissances acquises, parlons maintenant du climat, puis des productions, des animaux et des habitans de cette partie de l'ancien monde.

---

(1) Nous pourrions ajouter ici le bassin réel du désert de Sahara, qui absorbe dans son océan de sables plusieurs rivières du versant méridional de l'Atlas, notamment la Fillely, le Sedjelmissah et le Ghir.

(2) Le major Denham, qui a relevé aux 3/4 les bords de cette espèce de mer intérieure, en a trouvé l'eau douce, mais il ignore si elle a un écoulement vers l'est. M. Jomard, dans un mémoire lu à l'Institut le 28 avril 1827, n'hésite point à donner au Tzad la désignation de *bassin du Soudan*.

L'Afrique, ainsi que nous l'avons dit, ayant les 3/4 de son territoire entre les deux tropiques, doit éprouver toujours les ardeurs dévorantes du soleil, ardeurs que rien ne tempère, si ce n'est les pluies périodiques, les vents de mer et l'élévation du sol. Il est vrai que ces trois circonstances quelquefois se réunissent pour rendre le *climat* plus supportable. On ressent l'effet de cette réunion dans quelques parties de l'Afrique centrale, où la température est moins brûlante et moins sèche que dans les déserts sablonneux au sud du mont Atlas, quoique ceux-ci soient éloignés de 30° de l'équateur. Les voyageurs Clapperton et Denham ont eu l'eau de leurs outres gelée au sein de la Nigritie. Mais en général le chaud domine le froid, les brises de mer n'exercent d'empire que sur les côtes, et même quand le vent funeste du désert souffle, amenant avec lui des tourbillons ou vapeurs de poussière fine et invisible qui pénètre partout dans les pores, la chaleur redevient accablante : le ciel se trouble, l'air est gris et poudreux,

le poumon se contracte, la respiration s'embarrasse, la peau se sèche, la transpiration s'arrête, le marbre, le fer, l'eau, tout brûle, tout se flétrit. Malheur alors aux voyageurs qu'un vent pareil surprend dans le désert! Ils en subiront tout l'effet, porté souvent jusqu'à la mort. Le danger sera bien plus imminent s'il y a des rafales, et si encore il s'y joint les sauterelles, le plus terrible des fléaux qui désolent l'Afrique. Écoutons le récit que M. le baron Roger, ancien gouverneur du Sénégal, nous fait de la rencontre de ces insectes ravageurs dans le désert qui sépare le Fouta de Cayor :

« A peine étions-nous en marche, que nous aperçûmes comme un petit nuage roux, qui changeait à chaque instant de forme, et qui faisait les oscillations les plus singulières et les plus subites. En approchant, il grossissait au point de nous intercepter le soleil et même la lumière. Bientôt nous fûmes assaillis de la plus effroyable quantité de grosses sauterelles qu'on ait jamais vue. Les arbres, les buissons, en un

instant dépouillés de leur jeune écorce, furent surchargés de ces insectes; le sol en était jonché de plusieurs couches; l'air, pour ainsi dire, en était épaissi. Nous-mêmes en fûmes couverts; et dans leur odieux bourdonnement, ces animaux maudits, froissant continuellement notre figure, nous forçaient à nous boucher les narines, à fermer les lèvres et les yeux. Nous nous ouvrions péniblement un passage au milieu de cet immense tourbillon, foulant aux pieds à chaque pas, écrasant à chaque mouvement des quantités de ces dégoûtans insectes. Isolés ainsi, ne distinguant plus notre chemin, ne nous guidant que par la voix, plusieurs de nous tombèrent suffoqués. Heureusement encore, dans cette calamité, les malencontreuses cohues s'avançaient en sens contraire. Au bout de deux heures d'inquiétude, de fatigues inouïes, nous commençâmes à retrouver le grand jour.

» Qui pourrait compter le nombre prodigieux d'oiseaux de toute espèce qui sui-

vaient ce monde aérien, ce météore animé? Combien d'aigles, de faucons, de milans! combien de grues et de cigognes! combien de marabous aux vastes ailes, à la queue ornée d'un duvet riche et léger! Tous semblaient mus par l'esprit de la destruction; ils dévoraient, massacraient et couvraient la terre de morts et de débris! Nous traversions un pays que ces insectes innombrables venaient de dépouiller entièrement de verdure; plus un fragment de feuille, plus un brin d'herbe. Un vent sec et brûlant heurtait avec bruit la poussière contre les rameaux des arbres et contre les buissons, semblables maintenant à des balais usés et blanchis. »

Outre les sauterelles et ce vent si chaud et si sec pendant le jour, si froid dans sa constante sécheresse pendant la nuit, le voyageur a encore à redouter les moustiques, autres insectes non moins insupportables, et qui exercent leurs ravages surtout dans le centre et le midi de l'Afrique.

Au reste, nulle part ailleurs que dans cette vaste portion de l'ancien continent

n'éclate d'une manière plus frappante l'image de la fécondité et de la stérilité. Au milieu des plus arides déserts, vous découvrez de rians bouquets d'arbres et des terrains fertiles, qui s'y élèvent tels que des îles dans l'océan; c'est, comme nous l'avons dit, ce qu'on appelle des *oasis*. Partout où il y a de l'eau il y a végétation; c'est ce qu'on remarque sur les bords de tous les fleuves africains et dans les lieux où, malgré le desséchement du sol par un soleil tropical, un peu d'humidité a pu, soit naturellement, soit par le secours de l'industrie, rester à la terre pour étaler ses *productions*. Les céréales, les melons, le doura ou millet, l'holcus sont ici les plantes les plus communes; le dattier réussit même auprès des déserts dont il semble braver le souffle dévorant. Les forêts du mont Atlas égalent les plus belles de l'Europe; au cap, on voit de la bruyère en arbre; le Soudan montre avec la Guinée et la Sénégambie des bois plus hauts que ceux d'Amérique. Il en est même d'énormes, comme le *baobab*, dont le tronc vous étale jusqu'à 80 pieds de cir-

conférence, avec une tête arrondie et des branches qui descendent fort près de terre. Il donne un fruit d'un pied de long, appelé pain des singes. C'est au haut de cet arbre, auquel Adanson assigne une durée de 6,000 ans (1), que le roi des perroquets établit son palais. Petit souverain, il ne sort du nid que la moitié de son corps; la moitié de ses plumes est grise et semi-rose, et tous les autres perroquets lui rendent hommage. Pendant qu'il règne ainsi au dehors de l'arbre, une famille noire en habite le dedans, après avoir ôté la moelle extrêmement molle qui remplissait l'intérieur du tronc. Cette famille se nourrit des amandes de l'arbre, fume le calice de ses fleurs, boit le suc de son écorce gommeuse ou de la pulpe de ses fruits.

Le *règne minéral* d'Afrique ne paraît pas moins riche que le règne végétal. La grande

---

(1) Le vieux arbre *atheli*, qui fut planté sur les jardins suspendus de Babylone, a déjà 3,750 ans d'existence.

quantité d'or recueillie dans le lit des fleuves témoigne de l'abondance de ce métal dans l'intérieur; les montagnes du nord recèlent du plomb, du fer, de l'argent et du cuivre; sur divers points l'on trouve des sardoines, des onyx, des améthystes, des émeraudes; il y a des mines de charbon de terre dans les montagnes du cap de Bonne-Espérance, où j'oubliais de dire que les vignobles sont très-prospères.

Quant au *règne animal*, il offre aussi une grande variété. Le cheval de Barbarie, le buffle du Cap, le mulet du Sénégal, le zèbre, le lion, l'éléphant, le chameau, surnommé le navire du désert, l'hippopotame et le rhinocéros des fleuves, la haute girafe, que la mythologie arabe attelait au char du maître du tonnerre, et qui voyage des rives du Niger à ceux de l'Orange; l'autruche du grand désert, dont elle affronte le séjour meurtrier; l'ibis et la gazelle : voilà quelques-uns des animaux particuliers à l'Afrique, où malheureusement se trouvent aussi le dangereux crocodile et l'énorme serpent de la Sénégambie, au-

quel Adanson attribue 40 à 50 pieds de longueur, et la grosseur d'un mât de vaisseau à trois ponts.

Le règne animal conduit naturellement au chapitre des *habitans* de l'Afrique.

Les *Africains* se distinguent des autres peuples de la terre, d'abord par la couleur, ensuite par le caractère et les usages. Leur couleur est brune, rouge, noire, cuivrée ou olivâtre, suivant qu'ils se rapprochent de l'équateur. Ils sont généralement méfians, superstitieux, ignorans et cruels; si la nature les a tous créés bons et humains, l'exemple de leurs gouvernans change leurs vertus en vices quelquefois monstrueux.

Nous reviendrons sur ce sujet, en démontrant que les Africains ne sont pas moins susceptibles de s'instruire que nous-mêmes.

Ils forment trois *races* distinctes, celles des Maures, des Nègres et des Cafres.

Les *Maures* ressemblent, par la taille, les cheveux et la physionomie, aux Européens; ils n'en diffèrent que par le teint bruni aux feux du soleil. A cette race ap-

partiennent les Berbers, les Kabyles, les Coptes, les Nubiens et quelques autres peuplades.

Les *Nègres* (1), par leur teint noir, leur chevelure laineuse, leur peau dure et huileuse, leurs grosses lèvres, leurs petits

(1) Le terme de race *noire* serait ici trop général, parce qu'il convient à presque toute l'espèce africaine, sauf quelques grandes exceptions. Sous le nom d'*Ethiopiens*, les Grecs comprenaient tous les *hommes noirs*. On distinguait les Éthiopiens orientaux ou indiens ou d'Asie, des Éthiopiens occidentaux ou d'Afrique. A Rome, les noirs furent appelés *Africains*; mais en orient on continua de les nommer Éthiopiens, parce qu'ils y arrivaient de l'Éthiopie. Hérodote nomme les noirs d'Asie Éthiopiens à cheveux longs, et les noirs d'Afrique Éthiopiens à cheveux crépus. Mais dans ces deux parties du monde, il y a de l'un et de l'autre; la couleur noire est le seul caractère tranché. En général, la couleur noire se trouve entre les tropiques, soit sur l'ancien continent, soit sur le nouveau; mais le mot *nègre* semble avoir prévalu pour désigner les races indigènes de l'occident, de l'est et du centre de l'Afrique.

yeux, composent évidemment une race indigène, spéciale au sol africain, où elle s'étend du Sénégal et de la Nigritie aux limites de la Cafrerie.

Les *Cafres*, qui occupent toute la côte est et sud d'Afrique, se distinguent des Nègres par un angle facial moins obtus, un front bien voûté, un nez élevé; mais s'en rapprochent par les lèvres épaisses, les cheveux crépus et un teint qui, variant du brun jaunâtre au noir clair, semble dépendre du climat. A cette race cafre se rattache une variété appelée hottentote, fameuse par le tablier qui protége la pudeur des femmes, variété que nous examinerons en son lieu.

La race nègre formant l'immense majorité des peuplades africaines, c'est le cas d'aborder, en passant, le problème de sa civilisation.

Il y a peu d'années encore, on regardait l'intérieur de l'Afrique comme habité par des hordes sauvages, sans autre abri que des cabanes ou les antres des bois. L'audacieux voyage de Clapperton et Denham a détruit ce préjugé, en nous révélant au-

delà du grand désert de Sahara des peuples régulièrement constitués, des villes nombreuses et fortifiées, des marchés fréquentés par les caravanes, des échanges commerciaux opérés au moyen de monnaies conventionnelles, des partages territoriaux, des arts industriels, des armées bien disciplinées, et des formes judiciaires, politiques ou administratives plus ou moins équitables. Dès-lors s'est opéré dans les esprits une complète révolution. Le peuple nègre, que nos intrépides voyageurs venaient de signaler au monde civilisé comme bon, affectueux, hospitalier, aimant passionnément les arts, la musique, la danse, l'éloquence et la poésie, a dû cesser d'être à nos yeux une brute incapable de tout perfectionnement moral ou intellectuel; nous avons commencé à ne plus voir la couleur de la peau comme un obstacle au développement de l'intelligence; nous savions déjà que le nègre est fin, a l'imagination très-vive et le coup d'œil rapide; la république d'Haïti était venue attester la légitimité des éloquens plai-

doyers d'un prélat vénérable (1), et défenseur persévérant des noirs dont il a su retrouver les droits; enfin, il n'y a plus maintenant qu'un petit nombre d'incrédules en Europe sur l'incapacité des tribus africaines.

Mais, dira ce petit nombre, d'où vient le danger, ou plutôt l'impossibilité de communiquer avec elles? Je trouve, dans un mémoire d'un de nos savans les plus célèbres (2), une réponse péremptoire à cette question : « La barrière la plus puissante » qui existe, dit-il, entre ces peuples et » l'Europe, ce n'est pas la distance ni le » climat, ni même cette solitude brûlante » qu'on ne franchit guère en moins de cent » jours : un obstacle bien plus insurmon- » montable, la soif de l'or, arrête, depuis

---

(1) M. Grégoire, ancien évêque de Blois.

(2) *Remarques sur les découvertes géographiques faites dans l'Afrique centrale*, etc., par M. Jomard, membre de l'Institut de France. Brochure in-4° ; Paris, 1827.

» deux siècles, les pas des Européens. Per- » suadés qu'on n'en veut qu'à l'or de l'Afri- » que, les Maures, ces féroces gardiens du » Soudan, égarent les voyageurs, ou leur » tendent des piéges, et mettent tout en » œuvre pour les faire tomber dans leurs » embuscades. Depuis long-temps on aurait » pénétré à Tombouctou par la voie de » Maroc, sans les efforts des Maures et des » juifs, qui sont les maîtres du commerce » de ce côté de l'Afrique. »

La soif de l'or ou du gain est donc le premier obstacle à nos rapports sociaux avec l'Afrique, et à la prompte civilisation de l'intérieur. Ajoutez-y l'odieuse traite des noirs, qui a dû rendre encore plus barbares les nations indigènes; joignez-y en outre la polygamie, pour ainsi dire universelle en Afrique, usage qui éteint toute affection, brise tout nœud de famille, et ne fait plus regarder une portion de nous-mêmes, un sexe fait pour notre bonheur, que comme un vil troupeau d'esclaves réservées aux plaisirs de leurs maîtres farouches.

Si, au lieu de porter aux Africains des armes pour s'entre-détruire, des liqueurs spiritueuses pour les abrutir, nous leur offrions nos outils, nos instrumens d'agriculture; si nous tâchions d'introduire parmi eux nos arts paisibles, notre industrie et nos moyens d'échange commerciaux; nous verrions certainement s'opérer peu à peu des modifications heureuses dans leur caractère et leurs institutions. D'un autre côté, puisque par la pluralité des femmes, l'islamisme est aussi un obstacle à la civilisation, pourquoi les missionnaires européens, au lieu de tourmenter leurs co-religionnaires régnicoles, ne vont-ils pas faire l'essai de leur zèle prosélytique et naturaliser la douce morale de l'Évangile sur les bords du Niger, de la Gambie ou du Zaïre? Enfin l'Europe ne pourrait-elle, comme vient de le proposer le consul Drovetti, appeler sur notre continent les nègres susceptibles de s'instruire, et les renvoyer ensuite reporter dans leurs foyers quelques-unes de nos méthodes industrielles, comme la France, depuis quelques années, le prati-

que envers les Égyptiens? Mais en même temps, les princes chrétiens auraient à extirper la piraterie des états barbaresques.

Ces réflexions générales et sommaires sur la civilisation de l'Afrique ont déjà révélé en partie la nature des *gouvernemens* qui y règnent. Partout c'est le despotisme le plus absolu, et dans quelques endroits le plus féroce; en Barbarie comme en Égypte, dans la Guinée comme dans la Nigritie, aux côtes d'Ajan, d'Adel et d'Habesch, comme vers la Mozambique, tout est soumis à une sorte de tyrannie militaire. Aussi, ce que l'Africain admire le plus dans nos arts, c'est le génie de la guerre, et ces armes terribles, à l'aide desquelles nous exterminons nos ennemis avec la rapidité de l'éclair; partout en Afrique ce qui est le mieux organisé, c'est l'art de l'oppression ou de la destruction; c'est le seul qui y soit avancé; il y fait voir des corps de cavalerie, des armées de ligne, l'usage d'un mot d'ordre, des casques, des cuirasses, des cottes de mailles, à 700 lieues dans

l'intérieur (1). Il est vrai qu'avec un tel système ou déploiement de forces il n'y a rien de stable; un empire succède à un autre, les villes aux villes, les princes étrangers aux monarques indigènes (2); les populations sont déplacées violemment et en masse; tout change et périt, excepté la nature, qui, à la vue des bouleversemens politiques, reste immuable et ne cesse point de pourvoir aux besoins des hommes qui la renient.

Sous le rapport des *religions*, il faut regarder la musulmane comme la plus répandue en Afrique. Elle est universellement pratiquée dans le nord et dans le centre; car le Soudan, comme l'Égypte et la Barbarie, professe le culte de Mahomet. On ne trouve généralement le *fétichisme* (3) que parmi les tribus entièrement

---

(1) Au Soudan, où, par parenthèse, le sultan donne audience enfermé dans une cage de fer.

(2) Il en est qui se placent sur un trône d'or entouré de crânes humains, comme le roi d'Achanti.

(3) Culte grossier de toutes sortes d'objets animés

sauvages de la Sénégambie, de la Guinée et de la Cafrerie. Le christianisme n'existe guère que dans l'Abyssinie, dans quelques parties de la Barbarie et de l'Égypte, habitées par les Coptes, et dans les établissemens européens au Sénégal, en Guinée, au Cap de Bonne-Espérance et à Madagascar.

Je n'ai rien dit encore des *langues*, ces instrumens rapides d'extension des connaissances humaines : en Afrique, l'arabe est à peu près le seul idiome dominant dans le nord et le centre, au milieu d'une quantité prodigieuse de dialectes. Le seul pays de Bornou en a dix en usage. Trois langues nègres, le mandingo sur le haut Sénégal, l'amina sur la Côte-d'Or, le congo dans la basse Guinée, paraissent très-étendues. Seetzen compte en Afrique au moins 150 langues; mais il y en a qui

---

ou inanimés. Tout ce qui frappe l'imagination du nègre devient son fétiche, son idole; il adore, il consulte un arbre, un œuf, une pierre ou un poisson, etc. Tout cela est dieu pour lui.

ressemblent à des gloussemens, surtout dans le sud.

A ce coup d'œil rapide sur la physionomie géographique et morale de l'Afrique, je rattacherai, par conclusion, le classement des pays, en suivant l'ordre dans lequel, sauf modification, je me propose de les décrire.

Au nord, sur le bassin de la Méditerranée, figurent l'Égypte et les états barbaresques, comme Tripoli, Tunis, Alger et l'empire de Maroc, lequel a, comme le grand désert ou Sahara, son territoire occidental sur l'Atlantique;

Vers l'est apparaît la Nubie avec l'Abyssinie et la côte d'Habesh sur la mer Rouge;

Au centre, on voit le Darfour, le Kordofan, et le Soudan ou la Nigritie, avec le Bornou, le Mandara et des pays inconnus vers les monts de la Lune ou Al-Qâmar;

A l'ouest, sur le bassin de l'Atlantique, se montrent la Sénégambie avec le Sénégal, la haute Guinée, avec les pays des Achantis, le royaume de Benin, le Dahomey, le Calabar, etc., la basse Guinée, depuis Biafra, avec le Congo, le Loango, l'Angola,

le Benguela et autres pays, jusqu'au voisinage du Cap;

Au sud se développe le gouvernement du cap de Bonne-Espérance, avec la Cafrerie et le pays des Hottentots;

A l'est viennent les côtes de Mozambique, de Zanguebar, d'Ajan et d'Adel;

Enfin se présentent les îles africaines, soit dans l'océan Indien, telles que Madagascar, les Mascareignes, les Seychelles, Socotora, Mahé, Comores; soit dans l'océan Atlantique, comme Sainte-Hélène, l'Ascension, Fernando-Po, Gorée, Anoban, celles du cap Vert, les Canaries, les Açores, Saint-Thomas et quelques autres.

Qu'il me soit permis, en terminant ces généralités, de déplorer la tragique destinée des derniers voyageurs auxquels nous devons tant de précieuses découvertes dans l'occident et le centre de l'Afrique.

Après s'être enfoncé par la Guinée au sein du Timanni, du Mandingue, du Kouranko et du Solimana, le major Laing en était revenu pour s'élancer, par Tripoli, le Gadamès et le Sahara, vers Tombouctou.

Épuisé de fatigues et échappé miraculeusement au fer des assassins qui désolent la route des caravanes au-delà du désert, il était enfin parvenu, dans cette grande ville des nègres sur les rivages du Dialiba, au commencement de 1827, lorsqu'une bande de Fellans ou Fellatahs vient demander sa tête, qui est livrée à leur haine acharnée contre les blancs. Voilà ses découvertes et tous ses manuscrits probablement perdus sans retour, comme ceux de Mungo-Park; et, comme ce dernier, il est aussi tombé victime de son courage et martyr de la science.

Son digne émule, l'intrépide Clapperton, qui en 1823, avec le major Dixon Denham, nous avait révélé les riches populations du Soudan (1), voulut y retourner en 1825 par la Guinée et la rivière de

(1) Par eux, plus de 21° en latitude et 11° en longitude ont été reconnus : dans le premier sens, de Tripoli à Mosfeia; dans le second, de Tangalia (vers l'est du Tzad) à Sakatou.

Benin. A travers mille périls, après avoir franchi de hautes montagnes et de grands états encore inconnus, enfin, après une marche de plus de 1,500 milles dans l'intérieur, il était, en effet, revenu à Sakatou, capitale du sultan Bello, qui de rechef l'avait bien accueilli. Mais la cupide jalousie des Maures, ou si l'on veut la crainte des princes souverains de ces contrées lointaines, qui s'imaginent que les Européens envoient des espions afin de pouvoir les asservir un jour, abandonnait sa vie au glaive des assassins, presque en même temps que l'infortuné Laing était frappé d'un coup pareil à trente ou quarante journées de son compagnon, qu'il espérait bientôt revoir.

Ils se reverront sans doute, mais dans un monde meilleur, qui les récompensera de leur beau dévouement à la sainte cause de la civilisation. Gloire éternelle à ces dignes successeurs des Hornemann, des Brown, des Mungo-Park, des Burckhardt, des Ritchie, des Rouzee, des Bowdich, des Belzoni et des Beaufort! Tandis que

leurs ombres, sans mausolée, errent sur ces plages inhospitalières et plaignent leurs habitans garrottés dans les langes de l'esclavage, de l'ignorance et de la superstition, il importe que de nouveaux concurrens se présentent pour y verser le bienfait des lumières et conquérir la palme offerte par les académies à ceux qui auront pu résoudre quelques-uns des problèmes posés sur leurs programmes; que les sociétés savantes ajoutent aux prix déjà promis d'autres marques encore plus éclatantes; que les gouvernemens amis des arts protégent et récompensent dignement ces courageux explorateurs! Les dangers sont plus grands, l'honneur le sera davantage; mais il doit être aussi entouré de plus de magnificence. C'est par les Clapperton, les Laing et les Denham, généreux Argonautes de la géographie, que les ténèbres appesanties sur le centre de l'Afrique ont été en partie dissipées : combien de reconnaissance ne leur devons-nous pas! Leurs étonnantes explorations ne vont-elles pas de pair avec celles de Colomb? et l'année 1823 n'a-

t-elle pas droit de figurer à côté de l'an 1492? Si cette dernière époque a changé la face de l'univers, l'autre vient de changer la face de la géographie et même la position des Africains pour le reste du monde. D'autres héros du vrai savoir iront encore plus loin; à force de tentatives ils désabuseront les peuplades noires, en leur faisant comprendre les motifs innocens d'une telle persévérance à visiter leurs plages, à s'enquérir de leur état social, et par eux le triomphe de la science positive, de la philanthropie et de l'Évangile sera peut-être enfin complétement assuré.

---

*P. S.* Au moment de tirer cette feuille, il nous parvient d'autres détails sur le sort du capitaine Clapperton. Sa mort est malheureusement certaine, mais elle a été naturelle et non l'effet d'un meurtre; la dyssenterie l'a enlevé le 13 avril 1827, dans la capitale du sultan Bello, où il se trouvait depuis quelque temps de retour, et où le

souverain l'avait de nouveau parfaitement accueilli. Cette nouvelle rassurante pour les voyageurs qui voudront achever l'œuvre commencée avec tant de succès pour la science par l'intrépide capitaine, nous arrive de la bouche même de son domestique, Richard Sander, qui, accompagné de quatre noirs, est revenu de Sakatou à Benin avec tous les papiers de son maître. Ce Sander avait appris dans le Soudan que le major Laing était à Tombouctou au mois de mars 1827, mais il n'avait point ouï dire qu'il y eût été assassiné. La lettre qui renferme ces détails est écrite d'Acra, baie de Benin, sous la date du 16 janvier 1827, par le capitaine Laing, homonyme du major, qui a remboursé une somme dont le roi de Bagrady avait fait l'avance au domestique de l'infortuné Clapperton, mort à l'âge de 38 ans. Ainsi, par la publication des manuscrits de ce dernier, nous en saurons bientôt davantage encore sur le centre de l'Afrique.

# LETTRE XXVIII.

## ÉGYPTE.

Position; aspect physique; Nil, lacs et canaux; climat, vents, et productions des trois règnes; divisions territoriales et villes principales; pyramides; oasis; habitans de l'Égypte; mœurs et gouvernement.

Soldats, songez que du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent.
(Bonaparte à l'armée d'Égypte.)

Vous entretenir des lieux où vous avez reçu le jour, c'est reporter votre pensée vers les objets de vos plus chères affections; c'est vous ramener d'une patrie adoptive à celle que vous avez si dignement célébrée en rappelant sa gloire antique. On pense naturellement à vous, Monsieur, toutes les fois qu'on prononce le nom de cette Égypte

qui a été tour à tour l'objet de vos utiles trauvaux, ou le sujet de vos brillantes inspirations (1).

L'*Égypte*, que les Arabes ont coutume d'appeler *Mesr*, fameuse par le souvenir de ses fréquentes révolutions, de ses despotes et de ses prêtres, par les merveilles de ses arts et les débris de ses monumens, par le cours bienfaiteur de son fleuve et l'imposante fierté de ses pyramides; cette terre d'Isis et d'Osiris, empire des Pharaons, de Sésostris, de Cléopâtre et de Saladin; cette contrée enfin où sommeillent les débris de Memphis et de Thèbes aux cent portes, occupe l'extrémité nord-est de l'Afrique, et se rattache à l'Asie par l'isthme de Suez. Elle est située entre les 23° 20'—31° 37' lat. N., et 26° 40'—33° 24' long. E. La Méditerranée la baigne au nord; une ligne arbitraire au nord-est la

(1) On se rappelle que M. Agoub, professeur de langue arabe au collége royal de Louis-le-Grand, et l'un de nos orientalistes les plus habiles, a débuté dans la carrière des lettres par son beau *Dithyrambe sur l'Egypte*.

sépare de la Syrie et de l'Arabie, sur l'isthme même de Suez, où les terres, resserrées entre la mer précitée et le golfe de Suez, n'offrent plus qu'un espace de 18 à 20 lieues; le golfe de Suez et la mer Rouge baignent la côte orientale jusqu'à la hauteur du golfe immonde au sud-est, où par 23° 20' lat. N. commence le territoire nubien, que, sur toute la ligne méridionale qui traverse le Nil au-delà de Syène, aucune frontière marquée ne sépare de l'Égypte, dont toute la Nubie est presque tributaire. Enfin, au sud-ouest et à l'ouest, s'étend le désert de Libye, fraction orientale du Sahara.

Ainsi bornée, l'Égypte a 220 lieues de *longueur* du nord au sud, et environ 120 lieues dans sa plus grande *largeur*, à cause des oasis dans le désert libyen où nulle frontière n'est établie; sa moyenne largeur, entre Alexandrie au nord-ouest et Tyneh au nord-est sur la Méditerranée, est de 62 lieues, espace occupé par le terrain appelé le Delta, vu sa ressemblance avec cette lettre de l'alphabet grec. La *superficie* entière de l'É-

gypte peut être évaluée à 24,000 lieues carrées, sur lesquelles on présume qu'est dispersée une *population* d'à peu près 4 millions d'habitans.

L'*aspect* de l'Égypte est monotone : en partant de la mer pour remonter le *Nil*, seul fleuve d'Égypte, et dont j'ai décrit le cours dans ma lettre précédente, ce sont toujours, dit Volney, des palmiers isolés ou réunis, des villages bâtis en terre et qui semblent ruinés; « une plaine sans bornes, » qui, selon les saisons, est une mer d'eau » douce, un marais fangeux, un tapis de » verdure ou un champ de poussière; de » toutes parts un horizon lointain et vapo» reux, où les yeux se fatiguent et s'en» nuient; enfin, vers la jonction des deux » bras du fleuve, l'on commence à décou» vrir dans l'est les montagnes du Caire, » et dans le sud tirant vers l'ouest, trois » masses isolées que l'on reconnaît pour » être les Pyramides (1). Dès ce moment

(1) On les aperçoit à 18 lieues de distance.

» l'on entre dans une vallée qui remonte
» au midi entre deux chaînes de hauteurs
» parallèles. Celle d'orient, qui s'étend jus-
» qu'à la mer Rouge, mérite le nom de
» *montagne* par son élévation brusque, et
» celui de *désert* par son aspect nu et sau-
» vage; mais celle du couchant n'est qu'une
» crête de rochers couverts de sable, que
» l'on a bien définie en l'appelant digue
» ou chaussée naturelle. Pour se peindre
» en deux mots l'Égypte, ajoute le même
» voyageur, que l'on se représente d'un
» côté une mer étroite et des rochers, de
» l'autre d'immenses plaines de sable, et
» au milieu un fleuve coulant dans une
» vallée longue de 150 lieues, large de 3
» à 7, lequel, parvenu à 30 lieues de la
» mer, se divise en deux branches, dont les
» rameaux s'égarent sur un terrain libre
» d'obstacles et presque sans pente. »

Ce pays plat, coupé de canaux, inondé pendant trois mois, fangeux et verdoyant pendant trois autres, poudreux et gercé le reste de l'année, sans clairs ruisseaux ni frais vallons, ni antres solitaires, ni forêts,

ni orages, ni grêle, ne connaît pas les pluies, du moins elles sont extrêmement rares, le sol de ses collines ne semblant point assez élevé pour arrêter les nuages, qui n'y troublent pas la pureté du ciel. Le *climat* est très-chaud, surtout depuis le mois de février jusqu'à celui de novembre. Cette chaleur vient, 1° du voisinage du tropique, 2° du peu d'élévation du terrain au-dessus du niveau de la mer. Il en résulte seulement deux saisons, le printemps ou la fraîcheur, qui dure de décembre à février, et l'été ou la chaleur, qui dure tout le reste de l'année. Dans cette dernière saison, où déjà, vers la fin de février (1), le soleil est à peine supportable pour un Européen, le ciel est embrasé; on fond en sueur sous l'habit le plus léger (2); la sic-

---

(1) Le thermomètre durant ce mois marque au plus bas 9 à 8° Réaumur au-dessus de zéro.

(2) Volney remarque avec raison qu'au lieu du salut ordinaire, *comment vous portez-vous*? on devrait dire : *comment suez-vous*?

cité de l'air, établie par les vents d'Arabie et de Nubie, est telle, que les viandes exposées dehors ne se gâtent point, et au contraire se durcissent comme du bois; pendant les nuits de cette saison, les rosées sont beaucoup plus abondantes que dans l'autre, notamment près de la mer, où le vent du nord a pu se charger davantage de vapeurs (1). Le vent du sud est meurtrier, parce qu'il est excessivement chaud, sec, et plein d'une poussière fine et brûlante qui pénètre partout, en étouffant le malheureux qu'elle atteint. Dès qu'il s'annonce, les habitans des villes et des villages s'enferment dans leurs maisons, ceux du désert dans leurs tentes ou dans des trous; mais souvent le voyageur surpris par la rafale succombe enseveli par elle, comme il arriva au corps d'armée de Cambyse lorsqu'il était en marche vers l'oasis d'Ammon.

---

(1) A Alexandrie, en avril, dit Volney, dès le coucher du soleil, les vêtemens et les terrasses sont trempés comme s'il avait plu.

Ce vent du sud ou vent chaud du désert, qui souffle périodiquement comme ceux du nord, de l'ouest et de l'est, en Égypte, a reçu le nom de *Samiel;* j'en ai déjà parlé en traitant de l'Arabie (1), et dans ma lettre précédente. On paraît toutefois donner de préférence ce nom de Samiel au vent de Syrie, et celui de *Samone* (2) au vent de Sahara.

L'extrême chaleur, l'influence des vents et le manque presque absolu de pluie occasionnent en Égypte beaucoup de *maladies*, dont la plus redoutable est l'ophthalmie. La perte de la vue tient en partie à des suppressions de transpiration qui ont lieu chez les Égyptiens lorsqu'ils découvrent leur tête rasée, qui passe d'une grande chaleur à une fraîcheur subite. La petite vérole, souvent mortelle, amène aussi bon nombre de cécités, parce qu'on ne lave jamais les yeux dans leur dépura-

(1) T. III, p. 75.

(2) Ou plutôt *semoum*, qui en arabe veut dire *poison*. Au Caire, ce vent est nommé *Khamsin*, ou vent de *cinquante* jours.

tion. Enfin la peste, qui arrive en Égypte de Smyrne ou de Constantinople, exerce aussi parfois de grands ravages. Je passe sous silence les éruptions annuelles de la peau, les fièvres et la syphilis, également très-communes dans ce pays, dont il vaut mieux que j'examine les productions naturelles et utiles, après avoir achevé toutefois l'article de son hydrographie.

Je ne reviendrai pas sur ce *Nil* dont j'ai décrit le cours dans ma lettre précédente; je ne dirai rien de ses cataractes où trois fois une barrière de rochers semble vouloir arrêter ses flots en Nubie, pour tomber de 5 à 6 pieds dans la troisième (1), près

---

(1) C'est à cette dernière que Lebrun fait allusion dans ce passage de son ode sur *l'Enthousiasme* :

Tel on voit dans l'empire aride
Des fils basanés de Memnon,
Le Nil de son berceau liquide
S'échapper sans gloire et sans nom.
Du haut des rocs ses flots jaillissent,
Et quelque temps s'ensevelissent

de Syène, et rouler vers le Caire dans une vallée large de 3 lieues, pour le devenir toujours davantage à mesure qu'on approche de la mer, laissant à droite une chaîne de *montagnes* entrecoupées par des gorges, et qui le séparent de la mer Rouge, où elles se dirigent sous le nom de *monts de Cosséir*, après qu'elles ont jeté vers la capitale de l'Égypte une ramification dont un des faîtes porte le nom de *Mokattam*; pendant qu'à gauche une autre chaîne sépare du désert la vallée de ce fleuve, qui jadis arrivait à la mer par sept embouchures (1), et qui n'a plus que deux grands

Parmi des gouffres ignorés;
Mais tout à coup à la lumière
Il renaît pour Memphis entière,
Et ses flots en sont adorés.

(1) J'ai rappelé ces sept embouchures dans la strophe suivante de mon ode sur le *Travail*:

Tel ce fleuve fameux dont les sources timides
Se cachèrent long-temps aux fils des Pyramides,
En sept fleuves rivaux distribuant son cours,
Majestueux s'avance, et déroulant son onde
Sur le sol qu'elle inonde,
Répand d'un noir limon les opulens secours.

bras visibles, celui de Damiette et celui de Rosette, lesquels bras disparaissent lors des inondations, qui commencent en juin et finissent au mois d'août de chaque année : tous ces phénomènes sont connus, et comme je les ai d'ailleurs signalés, je passe aux lacs d'Égypte.

Ces *lacs* doivent leur existence, les uns à la nature, les autres à la main des hommes. Les premiers sont situés, pour la plupart, dans le voisinage de la mer; tels sont le lac Menzaleh, celui de Bourlos, celui d'Edkou, celui d'Aboukir et le Maréotis.

Le lac *Menzaleh* s'étend de Tyneh à Damiette, dans une longueur de 15 lieues de long sur 6 de large; il communique à la mer par 3 bouches, dont deux représentent les anciennes bouches Tanitique et Mendésienne, que l'on comptait au nombre des bras du Nil. Le lac *Bourlos*, entre Damiette et Rosette, a 14 lieues de long et 5 de large; deux presqu'îles sablonneuses le séparent de la mer, avec laquelle il a cependant une communication, qui est l'ancienne bouche Sebennitique du Nil. Le lac

d'*Edkou*, à l'ouest et près de la bouche de Rosette, a 6 lieues de long et 3 de large, et il communique à la mer par un canal représentant l'ancienne bouche Canopique. Le lac d'*Aboukir*, formé par une inondation en 1780, a 3 lieues de long sur autant de large. Enfin le lac *Maréotis*, que sépare de la mer la presqu'île sur laquelle repose Alexandrie, a 9 lieues de long sur 3 de large.

Parmi les lacs que l'histoire signale en Égypte comme dus au travail de l'homme, figure le grand lac *Mœris*, qui, long de 11 lieues et large de 2, occupe le fond de la vallée du Fayoum, et communique avec le Nil par plusieurs canaux. On suppose que ce lac fut creusé par ordre du roi Mœris, pour recevoir le trop plein des crues du Nil, et pour servir de réservoir où l'on puiserait lorsque les crues périodiques du fleuve ne seraient point assez fortes.

A l'ouest de Suez, on voit aussi une suite de lacs marécageux qui s'étendent sur une longueur d'environ 10 lieues : ce sont les *lacs amers*; on les regarde comme

des vestiges d'un canal qui aurait uni la mer Rouge à la Méditerranée par le Nil et le lac Menzaleh. Il y a aussi, à 20 lieues N.-N.-O. du Caire, six lacs, appelés lacs de *Natron* ou de Sel, dans une vallée parallèle à celle du *fleuve sans eau*, où l'on croit que jadis passait un bras du Nil pour se décharger dans la mer, à l'ouest d'Alexandrie; du moins on peut conjecturer que c'était un canal, l'Égypte en étant couverte.

Le plus célèbre de ces nombreux *canaux* est le *canal de Joseph*, qui lie le Nil au lac Mœris, et a quarante lieues de long sur une largeur de 50 à 300 toises. Je viens de citer le *canal de Suez* à l'occasion des lacs amers. Un autre canal, du Caire à Alexandrie, appelé *Mahmoudyeh*, vient d'être ouvert par le vice-roi d'Égypte, sur les traces de celui qui unissait le Nil au lac Maréotis.

Tant de moyens d'irrigation ne peuvent manquer de favoriser les *productions* d'un sol fertilisé par les dépôts limoneux et périodiques du Nil. Aussi l'Égypte réunit-elle presque tous les végétaux cultivés de

l'ancien continent. Dans les terres arrosées par les crues naturelles, on voit naître le froment, l'orge et toutes les céréales de l'Europe; les melons y sont gros, mais fades; le tabac a peu de force. Dans les terres arrosées artificiellement, au moyen de digues, de rigoles et de machines, croissent la canne à sucre, le coton, l'indigo, le sésame, et principalement le doura ou maïs, nourriture ordinaire des cultivateurs, qui en mâchent la canne verte, mangent le grain en lait, ou le convertissent en farine pour en faire des galettes, font servir la moelle pour de l'amadou, donnent la feuille au bétail, et se chauffent avec la canne sèche, qu'ils brûlent comme du bois, car en Égypte le bois est extrêmement rare.

Une autre production de l'Égypte est le *lotus*, espèce de nymphæa ou lis d'eau, qui, après les inondations, couvre les canaux et les étangs de ses larges feuilles rondes. Le fruit de cette plante nourrissait les Éthiopiens lotophages; mais le lotus chanté par Homère était une sorte de jujubier

En Égypte, la succession des cultures annuelles est un tableau qui intéresse l'observateur : en janvier, lorsqu'on sème les lupins et le cumin, déjà la haute Égypte voit jaunir les épis de ses blés ; dans le Delta fleurissent les fèves et le lin, pendant qu'on taille la vigne, l'abricotier et le palmier, et que l'oranger commence à montrer quelques fleurs. En février, les campagnes verdissent, on sème le riz, on fait une première récolte d'orge, les choux et les melons mûrissent. Le mois de mars est l'époque de la floraison des plantes et des arbustes ; on récolte le froment semé en octobre et novembre. En avril, on récolte les roses, on sème et moissonne en même temps la plupart des blés ; on coupe une seconde fois le trèfle. En mai, on cueille des fruits précoces, des raisins, des figues, des caroubes et des dattes. En juin, la haute Égypte récolte les cannes à sucre. En juillet, on plante le riz, le maïs, on récolte le lin et le coton ; au Caire, les raisins mûrs abondent ; la troisième coupe de trèfle a lieu. En août, fleurissent le nénuphar et le

jasmin, tandis que le palmier est chargé de fruits mûrs. A la fin de septembre, on cueille les oranges, les citrons, les tamarins, les olives, et c'est l'époque de la grande récolte du riz. En octobre, on sème les blés et les légumes, les acacias sont parés de fleurs, l'herbe est très-haute. Les semailles continuent en novembre; les narcisses, les violettes ornent les champs desséchés, tandis que le nénuphar disparaît de la surface des eaux, et qu'on récolte les dattes. Enfin, au mois de décembre, les arbres perdent leur feuillage, mais les blés renaissent, et de nouvelles fleurs s'épanouissent. Ainsi, pas un seul mois de l'année qui n'ait ses fleurs et ses fruits.

Parmi les *animaux* de l'Égypte, nous n'en voyons qu'en petite quantité qui soient domestiques, à cause du manque de prairies. Les chevaux de race arabe, les ânes, les mulets, les chameaux et les buffles sont nombreux. Il y a aussi beaucoup d'abeilles. Le chacal, l'hyène, le lion et la gazelle vivent au désert de la Thébaïde, entre le Nil et la mer Rouge. L'hippopo-

tame, le crocodile (1) et l'ichneumon ou rat d'Égypte vivent dans le Nil, pendant que l'autruche et l'ibis parcourent le désert.

Voilà les principales cultures et les principaux animaux de l'Égypte, dont le climat

---

(1) On a longuement disserté sur la férocité indomptable du crocodile; mais il paraît, d'après un fait récent, qu'on peut l'apprivoiser. Un voyageur anglais envoyé en mission à Sumatra, rapporte qu'il vit près de l'embouchure d'une rivière de cette île un crocodile que les pêcheurs avaient effectivement apprivoisé. Cet animal avait plus de 18 pieds de longueur; son dos, qui s'élevait un peu au-dessus de l'eau, ressemblait à un rocher; il était devenu sédentaire, et ne s'éloignait point des habitations des pêcheurs, qui pourvoyaient largement à sa nourriture en lui abandonnant des débris des gros poissons qu'ils prenaient et préparaient en les découpant. Le crocodile ne manquait jamais de venir à leur appel pour prendre ses repas, se laissait toucher partout, souffrait même que l'on jouât avec sa formidable tête. Il ne permettait point que d'autres crocodiles fréquentassent le lieu dont il avait pris possession, et soutenait par la force les droits qu'il s'était arrogés.

et les accidens naturels ont de même été indiqués : la distribution politique du territoire, les villes et les monumens qui s'y trouvent debout ou renversés, les habitans, leurs coutumes et leurs mœurs, ainsi que les formes de leur gouvernement, vont à présent nous occuper.

Les anciens avaient divisé l'Égypte en haute, moyenne et basse, d'après le cours du Nil. La *haute Égypte*, vers le sud, aussi nommée la *Thébaïde*, à cause de Thèbes, qui en était la capitale, s'appelle aujourd'hui le *Saïd*, mot arabe qui signifie *haut pays ;* la *moyenne Égypte* ou Égypte du *milieu*, qui fut appelée aussi l'*Heptanomie* ou les *sept gouvernemens*, se nomme *Ouestanieh*, mot arabe équivalent à celui de *moyenne ;* la *basse Égypte* ou le *Delta*, vers la Méditerranée, a reçu le nom de *Bahharieh* ou *pays maritime*. Visitons d'abord les villes et les lieux remarquables de cette dernière division.

Placée entre la Méditerranée au nord, le désert d'Arabie à l'est, l'Ouestanieh au sud, et la vallée de Natron à l'ouest, la *basse*

*Égypte*, bien plus féconde que les deux autres régions, ce qui paraît confirmer l'opinion qu'elle a été formée par les alluvions du fleuve, n'était auparavant, dit-on, qu'un golfe de 60 lieues de largeur sur 50 de profondeur, golfe dont le comblement aura dû exiger plus de 18,000 années (1), d'après son accroissement linéaire; elle comprend aujourd'hui les villes les plus populeuses de l'Égypte, savoir : Alexandrie, Rosette, Damiette et le Caire. En les décrivant nous en signalerons d'autres qui s'en éloignent plus ou moins, et qui ont droit également de figurer sur notre liste.

La première ville que l'on rencontre en

(1) Des traditions de la plus haute antiquité prouvent qu'en effet le Delta est le produit des attérissemens du Nil. En 1249, du temps de saint Louis, Damiette était un port de mer, et cette ville est maintenant à 2 lieues 1/2 du rivage. Lorsque la bouche canopique s'est encombrée, le fleuve s'est frayé un nouveau passage, et l'embouchure qu'il a transportée à Rosette, depuis des siècles y dépose un limon qui y forme un autre promontoire.

débarquant sur le sol égyptien est *Alexandrie*. Le nom de cette ville, qui rappelle le génie d'un fameux conquérant, la nouveauté du paysage, ces palmiers qui s'élèvent en parasols, ces maisons à terrasse, les flèches des minarets, le costume, le langage et le teint brûlé des habitans, leurs moustaches, leur longue barbe, leurs pipes de six pieds, tout avertit le voyageur qu'il entre dans un autre monde. Il aperçoit, dit Volney, de hideux chameaux qui portent de l'eau dans des sacs de cuir; des ânes sellés et bridés qui transportent légèrement leur cavalier en pantoufles; une foule immonde de chiens errans dans les rues; des femmes enveloppées d'une draperie d'une seule pièce, et qui ne montrent d'humain que les yeux; il suit des rues étroites et sans pavé, bordées de maisons basses dont les jours rares sont masqués de treillages; enfin il arrive en face de grandes ruines, que visite un peuple maigre et noirâtre qui marche pieds nus et n'a pour tout vêtement qu'une chemise bleue, ceinte d'un cuir ou d'un

mouchoir rouge, et partout se présente un tableau de misère et de taciturnité qui annonce l'empire du despotisme et afflige les regards de l'homme civilisé. Il se rappelle qu'ici a brillé long-temps le flambeau des sciences et de la philosophie; qu'ici, pendant près de 1,000 années, se maintint florissante une école où se formèrent les Aristille et les Timocharis, l'astronome Aristarque et son digne émule Érathostène qui fixa la portion de l'écliptique et mesura la terre, le célèbre Hipparque dont le génie infatigable dressa la première et véritable description du ciel, et l'immortel auteur de l'*Almageste* et du fameux système qui porte encore son nom.

> Ce brillant météore étonne Alexandrie :
> Ptolémée, âme fière et de savoir nourrie,
> Élève un monument victorieux du sort.
> Il refuse d'un roi la pompe magnifique;
> L'ardeur scientifique
> L'absorbe tout entier jusqu'au sein de la mort.

Le voyageur se rappelle encore ce vaste dépôt des connaissances humaines qui, au

milieu du VII[e] siècle, par l'ordre (1) du farouche Omar, fut réduit en cendres. Émerveillé d'abord par le souvenir de tant de gloire, mais navré ensuite par celui de tant de barbarie et par le spectacle de si nombreuses dévastations, l'ami des arts n'avance ici que d'un pas chancelant, et traîne péniblement ses réflexions sur l'instabilité des choses humaines. Lorsqu'il est revenu de sa mélancolie, il cherche toutefois à constater en calme observateur l'état où le vandalisme a réduit ces témoins d'une civilisation plus ou moins reculée.

En approchant d'Alexandrie, le premier monument qu'on aperçoit est la colonne de Pompée, élevée sur une éminence en avant de la ville. Sa base a 9 pied de haut, le fût en a 90. Elle est d'ordre corinthien et composée de 3 blocs de granit rouge. Non loin delà est l'aiguille de Cléopâtre, haute de 70

(1) Cet ordre fut ainsi motivé : Si ces livres sont conformes à l'Alcoran ils sont inutiles; s'ils lui sont contraires ils sont détestables, et il faut les brûler.

pieds; elle est d'une seule pièce de granit, couverte d'hiéroglyphes dont plusieurs sont presque effacés. Le phare actuel est mal entretenu. Il ne reste de l'ancienne Alexandrie qu'un monceau de ruines, et rien n'est plus triste que l'aspect de la nouvelle cité. Partout des sables coupés de loin à loin par quelques groupes de palmiers; du reste, nul objet intéressant, nulle promenade argréable dans ces plaines monotones, excepté le couvent de Mahmoudieh et les jardins du consul anglais. Les maisons d'Alexandrie qui appartiennent à des Francs sont très-hautes, blanchies à l'extérieur et bien meublées. Le climat de cette ville est le plus frais de l'Égypte, une brise de mer s'y fait régulièrement sentir tous les soirs. On y voit plusieurs cafés tenus par des Francs. Mohammed-Ali, vice-roi d'Égypte, a fait élever autour de la ville une ligne redoutable de fortifications. Le grand canal de Cléopâtre, rétabli depuis peu et qui joint le Nil à la Méditerranée, est un ouvrage admirable. La population est d'environ 16,000 âmes.

Près d'Alexandrie et à l'est on découvre, sur l'emplacement de l'ancienne *Canope*, le village d'*Aboukir*, où les désastres de l'escadre française en 1798 furent noblement vengés au bout d'un an par la déroute de l'armée turque forte de 18,000 hommes, dont 15,000 furent tués. Plusieurs années après, la plaine d'Aboukir était encore toute blanche des ossemens de ceux qui périrent sur ce champ de carnage.

D'Alexandrie on se rend à *Rosette*, où la scène change comme par magie. Située sur les bords du Nil, au milieu de vergers de dattiers, de bananiers, d'orangers et de limoniers, Rosette est peut-être le séjour le plus agréable de l'Égypte. Elle est à une lieue et demie de la mer et à 40 du Caire. On y compte environ 40,000 habitans. Les Arabes l'appellent *El-Raschid*. L'ancienne *Bolbitis* est dans le voisinage.

A l'est de Rosette, *Bourlos*, à l'extrémité d'une langue de terre qui couvre au nord-est le lac du même nom, étale ses fortifications et domine le détroit qui du lac communique à la mer.

En avançant toujours vers l'est nous trouvons *Damiette*, sur la rive droite de la branche du fleuve à laquelle elle a donné son nom, à 2 lieues et demie de la mer et à 36 lieues N.-N.-E. du Caire. Les environs présentent de vastes rizières. Damiette, qui est une des clefs de l'Égypte et qui fait un commerce assez considérable, renferme 30,000 habitans.

Plus à l'est encore est *Tyneh* ou *Tineh*, sur la bouche la plus orientale du fleuve, près de la mer, à 38 lieues N.-E. du Caire et peu loin des ruines de l'ancienne *Péluse*. Sur le même bras du Nil, nommé jadis la branche pélusiaque, on voit *Salahyeh*, à 24 lieues du Caire, avec 5,000 habitans, et *Belbeis* avec une moindre population.

En remontant la branche de Damiette, dont l'embouchure nommée *Boghaz* est encombrée de sable, comme celle de Rosette, et par conséquent dangereuse, *Mansourah* est la première place qui attire nos regards; elle est assise sur la rive droite du fleuve, à 13 lieues de Damiette, et nous rappelle la grande bataille livrée par les

Croisés aux Sarrazins en l'an 1250, et dans laquelle saint Louis fut fait prisonnier. Plus haut se trouvent *Samannoud* ou *Sebennytus*, sur la rive opposée; et *Abousir* ou *Busiris*, à 20 lieues N. du Caire, qui va nous arrêter un moment.

Le *Caire* ou *Kaire*, capitale du Delta et de toute l'Égypte, et que les Arabes appellent *Mesr-el-Kahïrah*, c'est-à-dire *la Victorieuse*, est situé sur la rive orientale du Nil, à un quart de lieue de ce fleuve, 3 lieues au-dessus de sa première dérivation, à 5 lieues et demie du point de séparation des branches de Damiette et de Rosette, ou de la tête du Delta proprement dit, par 30° 2' 21" lat. N. et 28° 58' 30" long. E. Cette ville se divise en nouveau et vieux Caire. Le *vieux Caire* est à quelque distance au midi sur le fleuve; au *nouveau Caire* ou *grand Caire* se joint la petite ville de *Boulâq*, qui lui sert de port sur le fleuve.

Les rues du Caire, au nombre de 300, sont étroites, tortueuses et non pavées; les maisons, au nombre de 25,000, bâties en argile, offrent 2 et 3 étages terminés par une

terrasse où l'on se promène la nuit; elles n'ont pas de jour sur la rue; les fenêtres sur les cours n'ont pas de verres, mais seulement un treillage. Quelques maisons pourtant ont des croisées garnies de persiennes qui forment une saillie de 2 pieds et permettent de regarder, sans être vu, tout ce qui passe au dehors. Il y a 400 mosquées, 300 citernes publiques, 1,160 cafés, 65 bains publics, quelques belles places, un seul hôpital et des bazars ou marchés, dont la plupart ne sont que des rues couvertes pour être à l'abri de la chaleur. On évalue la population du Caire à 250,000 âmes, renfermées dans un circuit de 3 lieues, comprenant quantité de jardins, de cours, de terrains vides et de ruines.

Au mois d'août, il est d'usage de couper les digues du Nil. Une foule immense se réunit sur le lieu de la cérémonie. Le premier ministre du vice-roi jette de l'argent dans le lit du canal et la populace s'y précipite; les plus forts luttent contre la violence du torrent, et les plus faibles se noient. La grande place du Caire, appelée

le Birket, se couvre d'une vaste nappe d'eau couronnée de beaux sycomores. Elle est bornée d'un côté par le palais du pacha et de l'autre par le couvent des Coptes. Le Mokattam, dont les flancs jaunâtres sont tout-à-fait stériles, domine la cité et les plaines d'alentour. Au-dessous, sur une hauteur, la citadelle étend au loin ses remparts à demi ruinés.

Pendant les trois années de séjour de l'armée française au Caire, on vit s'y établir des limonadiers et des restaurateurs à la mode parisienne; on y fabriqua de la bière sans houblon; il y eut des bals publics et de société, des concerts, un théâtre où l'on joua des comédies et des opéras que vinrent entendre les principaux habitans du pays, les épouses des officiers français ou les négocians européens, un grand nombre de Géorgiennes et de Circassiennes que plusieurs généraux s'étaient attachées, enfin une multitude de nègres et de négresses. C'est dans le temps de ces réjouissances que le général Kléber, en se promenant sur une terrasse couverte d'un ber-

ceau de vigne, reçut d'un fanatique plusieurs coups de poignard sous lesquels il succomba en peu d'instans. Le meurtrier fut arrêté, jugé et fusillé. Le général Menou succéda dans le commandement en chef à ce brave et infortuné guerrier pleuré par toute l'armée, qui se montra inconsolable de sa perte.

Outre les divers genres de récréations et de plaisirs dont je viens de parler, Bonaparte, accompagné d'une élite de savans, avait créé, dans le Caire même, un *Institut d'Égypte*, création qui a valu à la France un monument (1) impérissable comme la gloire de nos armes, et où les Monge, les Bertholet, les Girard, les Peyre, les Andréossy, les Fourier, les Jomard, les Desgenettes, les Dolomieu et autres hommes célèbres ont déposé le docte fruit de leurs explorations.

Traversons le Nil en face du Caire pour visiter sur l'autre rive du fleuve la petite

(1) *Description de l'Egypte.*

ville de *Gizeh*. Des bouquets de sycomores, d'oliviers et de dattiers l'embellissent, mais ce qui lui donne de la célébrité, ce sont les trois *pyramides* qui s'élèvent à l'ouest, et qui par leur grandeur ont effacé toutes celles que l'on voit disséminées sur le sol de l'Égypte.

Ces monumens, que la solidité de leur construction et l'énormité de leur masse ont préservés de toute atteinte, et à qui une éternelle durée paraît assurée, s'élèvent majestueux à environ 3 lieues du Caire. Ils semblent s'éloigner à mesure qu'on en approche, on en est encore à une lieue, et déjà, dit Volney, « ils dominent tellement sur la tête, qu'on croit être à leur pied; enfin l'on y touche, et rien ne peut exprimer la sensation qu'on y éprouve; la hauteur de leur sommet, la rapidité de leur pente, l'ampleur de leur surface, le poids de leur assiette, la mémoire des temps qu'ils rappellent, le calcul du travail qu'ils ont coûté, l'idée que ces immenses rochers sont l'ouvrage de l'homme, si petit et si faible, qui rampe à leur

pied; tout saisit à la fois le cœur et l'esprit d'étonnement, de terreur, d'humiliation, d'admiration et de respect. »

O colosses du Nil ! séjour pompeux du deuil,
Oh ! que l'œil des humains vous voit avec orgueil !
Devant vos fronts altiers s'abaissent les montagnes;
Votre ombre immense au loin descend dans les campagnes;
Mais l'homme vous fit naître, et sa fragilité
Vous a donné la vie et l'immortalité.
Que de fois à vos pieds m'asseyant en silence,
J'évoque autour de vous tout cet amas immense
De générations, de peuples, de héros,
Que le torrent de l'âge emporta dans ses flots :
Rois, califes, sultans, villes, tribus, royaumes,
Noms autrefois fameux, aujourd'hui vains fantômes,
Seuls vous leur survivez : vous êtes à la fois
Les archives du temps et le tombeau des rois,
Le dépôt du savoir, du culte, du langage,
La merveille, l'énigme et la leçon du sage.

(Delille.)

A l'admiration succède toutefois dans l'âme du philosophe un pénible regret, lorsqu'il pense à tant de générations qu'il a fallu tourmenter, pressurer, dévorer, pour élever ces monumens de l'orgueil des potentats et simulacres du néant. La seule utilité des pyramides existait dans l'usage

que les pharaons avaient consacré d'interroger les rois qui venaient de mourir, avant de les descendre dans leur commune sépulture. Les peuples accouraient pour pleurer la mémoire des bons princes expirés.

Mais vous n'y dormiez point, rois cruels, vils tyrans!
Vainement vous rêviez la paix des Pyramides,
Fléaux des nations, rapides conquérans,
Qui, gonflés en torrens,
Promeniez la terreur chez cent peuples timides,
Au bruit de votre mort, tout à coup dans les airs
Des peuples réjouis s'élevaient les concerts.
A ce bruit se fermait le pompeux mausolée,
Et votre ombre exilée
Errait sans fin dans les déserts.

(M. Pellet d'Épinal.)

A deux ou trois cents toises de la grande pyramide est le fameux *sphinx*. Entre les deux pattes de devant s'élevait jadis un autel. Le visage du sphinx est mutilé, mais on voit que sa tête est d'un caractère nubien. Cette tête colossale a été ciselée dans le roc; elle a 30 pieds de haut, et 16 de l'oreille au menton. Le corps est presque entièrement enfoui dans le sable.

Les faces extérieures de la grande pyramide se composent d'assises disposées en saillies, de la base au sommet; ces pierres, d'un jaune clair, ont de 2 à 4 pieds d'épaisseur, ce qui rend la montée pénible, mais sans danger. Du haut de ce monument le coup d'œil est superbe : on voit d'un côté un affreux désert, dont le niveau monotone n'est coupé que par des rochers inhabités et des montagnes de sable; de l'autre, le cours du Nil, marqué par la fertilité de ses rives et par la beauté du paysage; plus près, un archipel de hameaux et de bois, formé par le débordement du Nil, et à l'horizon, au pied du Mokattam, les minarets du Caire et la fumée de ses toits.

Le magnifique ouvrage de l'Institut d'Égypte nous dispense de décrire en détail les pyramides. Nous dirons seulement que la plus grande, qui fut élevée sous le règne de Chéops, dont elle porte le nom, 850 ans avant J.-C., a 543 pieds anglais de hauteur; à sa base, les quatre faces ont chacune 700 p. de long, et forment un contour d'environ 3,000 pieds. Elle est couronnée d'un plateau

de 28 pieds carrés (1). Les trois pyramides sont construites sur un lit de rochers qui s'élèvent à 150 pieds au-dessus de la plaine, ce qui contribue à les faire apercevoir de très-loin.

Ce fut au pied de ces pyramides que, le 11 juillet 1798, Bonaparte remporta sur

(1) Une note de Napoléon, écrite à Sainte-Hélène, est ainsi conçue : « La roche sur laquelle est assise cette pyramide (la grande) est à 130 pieds au-dessus du Nil, 134 au-dessus du chapiteau de la colonne de Mekias (*), 143 au-dessus de la mer Rouge vives eaux, 173 au-dessus de la Méditerranée. Sur le plateau ou base supérieure de la pyramide tronquée on est élevé de 551 pieds 9 pouces 7/10 au-dessus de la vallée du Nil, 594 pieds 9 pouces 7/10 au-dessus de la mer Méditerranée, 564 pieds 9 pouces 7/10 au-dessus de la mer Rouge. Cette pyramide a 1,124,864 toises cubes ou $104^3$ toises, ou les pierres pour faire une muraille de 4 toises de haut et 1 de large pendant 563 lieues, ou de quoi ceindre l'Égypte d'el Barathron à Syène, à la mer Rouge, et de Suez à Raphia en Syrie. »

(*) Nilomètre, obélisque du Caire sur lequel on note les crues du Nil.

les 23 beys mamloucks une grande victoire qui fut suivie de la prise du Caire, où nous rappelle le *marché des femmes*, digne des regards de l'observateur, quelque repoussant qu'il soit pour l'étranger.

Ces femmes sont mises en vente par leurs parens, presque tous paysans, et elles sont achetées par des Arméniens et autres marchands qui voyagent en Géorgie et en Circassie. Souvent leurs nouveaux maîtres leur font apprendre la musique et le chant, et leur donnent de riches vêtemens, après quoi ils les vendent à des Turcs opulens, ou bien les conduisent au marché du Caire. Quand le chaland se présente, on ôte le voile, et on étale devant lui les trésors de la beauté, dans une pièce séparée. On voit par là qu'il vaut mieux acheter une esclave circassienne que de se marier à une femme turque, puisqu'on ne montre celle-ci qu'après la conclusion du mariage. Il est des Circassiennes et des Géorgiennes instruites et belles que l'on vend jusqu'à 30,000 f. Mais toujours les marchands prennent avec leurs esclaves femelles toute liberté possible; ils

emmènent le soir les plus jolies à leurs parties de bouza, où un de leurs plus grands amusemens est de les enivrer. Rarement une fille âgée de plus de dix ans arrive en Égypte dans un état de virginité.

Après le marché des femmes vient la *manufacture des eunuques*, laquelle est située dans un village voisin du Caire, d'autres disent de Siout, qui n'en est pas loin. Le noble art de mutiler y est exercé par deux moines coptes, dont l'adresse est telle, que sur 100 jeunes garçons soumis à l'opération il n'en périt pas trois. Un esclave qui a coûté 300 piastres en vaut 1,000 après ce procédé infâme, qu'on paie 60 à 70 piastres aux moines, et qui ne peut réussir que sur les enfans, parce qu'il y a abscission entière des parties génitales.

La dernière ville de la basse Égypte dont nous ayons à faire mention est *Suez*, l'ancienne *Arsinoé*, et que les Arabes nomment *Soueys*. Située à l'extrémité du golfe auquel elle a donné son nom, sur la mer Rouge, elle est à 28 lieues E. du Caire et à 20 ou 25 de la Méditerranée. Le vice-

roi entretient au port de Suez une petite flotte pour son commerce avec les Indes.

Entre le Caire et Suez on place habituellement la *terre de Gessen*, où s'établirent les Hébreux lors de leur entrée en Égypte, sous la conduite de Jacob. A l'est de Suez, on découvre la fontaine de Moïse, et plus loin la montagne où ce législateur reçut la loi de Dieu :

O mont du Sinaï! conserve la mémoire
De ce jour à jamais auguste et renommé,
Quand sur ton sommet enflammé,
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.
Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs,
Ces torrens de fumée et ce bruit dans les airs,
Ces trompettes et ce tonnerre.
Venait-il renverser l'ordre des élémens?
Sur ses antiques fondemens
Venait-il ébranler la terre?

(RACINE.)

Revenant vers le Caire et entrant de la basse Égypte dans la *moyenne*, qui à 70 lieues de longueur, entre le Delta au nord, le Saïd au sud, le golfe de Suez à l'est et le désert lybique à l'ouest, nous

trouvons parmi les lieux remarquables de cette région, d'abord la ville de *Saqqarâh* ou *Sakara*, près de laquelle sont quelques pyramides, nommées *pyramides d'Abousir*, et les restes de *Memphis*, dont les immenses édifices paraissent s'étendre jusque vers Mohannan. En suivant le Nil, on trouve d'abord *Atfieh;* puis *Benisouef*, avec une manufacture de gros tapis; le bassin de *Fayoum*, qui s'offre comme une île au milieu des déserts; *Minieh*, l'ancienne *Hermopolis*, chef-lieu de l'Égypte moyenne, et *Manfalout* avec ses belles manufactures.

Dans le *Saïd* ou la *haute Égypte*, longue de 120 lieues, en suivant le Nil, entre l'Ouestanieh au nord, la Nubie au sud, la mer Rouge à l'est, et la Lybie à l'ouest, nous rencontrons d'abord, à 7 lieues de Manfalout, la ville de *Siout*, l'ancienne *Lycopolis*, près de laquelle on voit beaucoup de grottes, connues sous le nom de *grottes de la Thébaïde*, où se réfugièrent les anachorètes aux premiers siècles du christianisme. Siout, agréablement située à quelques

milles dans les terres, au pied de la chaîne lybique, est le rendez-vous des caravanes de la Nubie. C'est dans cette ville principalement que se réunissent les bayadères ou courtisanes égyptiennes, connues sous le nom d'*almés*, et qui sont très-nombreuses dans la haute Égypte. Leurs parens les vouent dès l'enfance à la prostitution; elles se distinguent par deux rangs de pièces d'or suspendues aux tresses de leurs cheveux; toute leur habileté consiste à varier dans leurs danses la lubricité de leurs mouvemens et de leurs attitudes; elles sont généralement très-jolies, mais sans physionomie et vieilles à 40 ans.

En quittant Siout et cheminant toujours le long du Nil vers le sud, on trouve d'abord *Menchieh*, l'ancienne *Ptolémaïs*, sur la gauche du fleuve; puis *Girgeh* ou *Girgé*, ville considérable, mais triste, formée d'un amas de huttes et de grands bâtimens en guise de forteresses, chef-lieu et magasin de la haute Égypte; *Qéneh* ou *Kéneh*, l'ancienne *Cenœ* ou *Cenopolis*, à droite du fleuve, ville très-commerçante où arrivent

les caravanes de Cosséïr; *Denderah*, l'ancienne *Tentyra*, célèbre par son planisphère ou zodiaque circulaire, enlevé par la brillante audace d'un Français, M. Saulnier fils, et maintenant déposé au Louvre; *Keft*, l'ancienne *Coptos*, qui a donné son nom aux anciens habitans de l'Égypte, ou qui l'a reçu d'eux; *Luxor* ou *Lucksor* et *Carnac* ou *Karnac*, à 10 lieues de Keft, villages bâtis sur quelques restes de *Thèbes* aux cent portes, laquelle, à cause de cela, est nommée par Homère *Hécatompyle*. Luxor s'élève près du Nil, sur les ruines du grand temple, dont on voit encore des piliers de pierre jaune, qui ont 30 pieds de circonférence. Le temple de Carnac a environ 1,200 pieds de long sur 400 de large. On y comptait 150 colonnes, dont un grand nombre ont 10 pieds de diamètre. A gauche s'étend le sombre désert de la Thébaïde et en face une chaîne de montagnes stériles. Les ruines se prolongent sur les deux bords du fleuve, et s'appuient sur les deux chaînes qui bordent l'Égypte, comme si les limites de cette contrée n'eussent pas

suffi à la superbe capitale de Sésostris.

A 12 lieues S. des ruines de Thèbes, *Esneh* ou *Esné*, qui a remplacé l'ancienne *Latopolis*, montre son temple, dont le portique est le plus beau et le mieux conservé qu'il y ait en Égypte. A 10 ou 12 lieues plus haut, en approchant des cataractes, *Edfou* rappelle l'*Apollinopolis magna*. Son vaste temple, situé sur une hauteur, comme une citadelle, domine le fleuve et la plaine; les piliers de la porte ont 85 pieds de haut, et les murs extérieurs de l'édifice 420 pieds de long.

Enfin, à 25 lieues d'Edfou s'offre la dernière place d'Égypte, le bourg d'*Assouan*, bâti sur les ruines de *Syène*, près des cataractes du Nil, qui forment la limite du pays, et où se trouvent les îles d'*Elephantine* et de *Philæ*, celle-ci moitié moins large que la première, toutes deux ombragées de palmiers clair-semés, couvertes de ruines curieuses et entourées d'une vaste solitude.

Si des bords du Nil, et sans quitter la Thébaïde, nous portons nos regards à l'est

vers la mer Rouge, nous passons d'un tableau pittoresque et riant à celui de la plus affreuse aridité, et noüs devons franchir tout le désert pour rencontrer une ombre de cité appelée *Cosséïr*, espèce de port à 35 lieues de Keft, et près du *vieux Cosséïr*, qui représente le *myos hormos* ou le *port aux rats* des Grecs.

A 80 lieues sud de Cosséïr, dont le commerce exercé par les Égyptiens qui vont à la Mecque n'est plus qu'une bien faible image de ce qu'il était jadis, on aperçoit quelques débris de la ville de *Bérénice*, sur la côte ouest de la mer Rouge, près du cap Rose, devant l'île des Émeraudes, et à quelque distance nord du golfe immonde.

A cette revue des cités de l'Égypte nous ferons succéder celle de ses *Oasis*, puis nous passerons aux habitans.

Ces lieux fertiles qu'environnent des déserts et qui ressemblent à des îles au milieu de l'océan, sont en Égypte assez nombreux, mais on n'en cite que deux principaux, situés à l'occident du Nil.

Le plus septentrional, appelé *petite oasis* ou simplement *el-ouah*, est par 27° 20' long. E., et s'étend du 28ᵉ au 29ᵉ parallèle, à la hauteur du centre de l'Ouestanieh. Sa longueur est de 25 lieues, sa largeur de 4 à 5. Le plus méridional, appelé *grande oasis*, en arabe *ouah-el-kebyr*, est entre les 25° et 27° lat. N., ou à la hauteur de Girgeh, de Denderah, de Thèbes et d'Esneh, par 28° 20' long. E. Elle a 40 lieues de long et 10 de large. *El-Khargeh* est le lieu principal de cette oasis, qui offre de nombreux intervalles stériles.

Entre ces deux oasis on en rencontre trois autres qui portent les noms de *Farafreh* ou *Farafré*, *El-Dakel* et *Syouah*.

Dans l'oasis de *Syouah* sont les deux villages de *Gharmy* et *Menchyeh*, entourés d'arbres fruitiers et de bois touffus de dattiers. Les environs sont remplis de sel, et le pays contient plusieurs sources d'eau minérale sulfureuse. Les habitans du pays sont méfians, superstitieux, farouches, mais hospitaliers. Ils ont sur une grande place leurs magasins de dattes, où les pauvres et

les étrangers peuvent se régaler gratuitement jusqu'à satiété. Le petit bourg de Syouah, qui contient environ 2,000 habitans, a des rues si étroites et si obscures, qu'en plein jour on est obligé d'y marcher à tâtons ou avec une lanterne.

Le *Qasr* est le principal village de l'oasis d'*El-Dakel* et contient 800 âmes. Il est entouré de murailles de 6 pieds de hauteur. Au nord sont beaucoup d'arbres et de végétaux. Au milieu du village jaillit une source d'eau thermale sulfureuse. Il y a des maisons à 2 étages et de grandes portes qui se ferment la nuit. *El-Bâoueyt*, autre village, à un quart de lieue du précédent, est borné au sud par le désert, au nord par des dattiers, et contient 600 habitans. Le sol de cette oasis est une argile sablonneuse; le sel marin y est répandu avec profusion; l'ocre rouge y abonde également. Quelquefois, mais rarement, des nuées de sauterelles arrivant du sud se précipitent sur les arbres et détruisent tout, comme sur les bords du Nil. En janvier un peu de pluie tombe sur l'oasis. On compte dans

cette oasis environ 5,000 habitans. Les principaux produits consistent en dattes, olives, riz et abricots secs. Les dattes sont très-belles, notamment celles qu'on nomme sultanes, et dont ailleurs on interdit l'usage aux femmes, de peur qu'elles ne soient trop voluptueuses.

Le principal village de l'oasis de *Farafreh* contient 180 habitans; il occupe une partie du désert peu élevée au-dessus du niveau de la vaste plaine qui est à l'E. Le château a de l'apparence. Les terres en culture sont dispersées dans le désert; les meilleures sont couvertes d'oliviers et touchent au village. Cette oasis présente plusieurs petites dépendances; ce sont des pièces de terre cultivées et des sources à différentes distances vers le sud-ouest, depuis un quart de lieue jusqu'à 10 lieues, avec des dattiers et des oliviers. A l'est se trouve une longue chaîne de montagnes. Les végétaux de cette oasis ne sont que de petits points de verdure perdus dans l'immensité du désert que la vue embrasse. Les principales productions du Farafreh consistent en

huile d'olives, dattes, coton, froment, dourah et dokn ou millet. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers, et les habitans, qui sont tous laborieux, font aussi croître quelques légumes. Ils échangent leurs produits contre du blé, des lentilles, du riz et des toiles; ils commercent avec la petite oasis, à laquelle ils paient tribut; ils communiquent avec le village de Qasr. On parle arabe au Farafreh, mais il est plus corrompu qu'en Égypte.

La population de l'Égypte se composé d'élémens si hétérogènes, ses *habitans* appartiennent à un si grand nombre de nations différentes, qu'il serait difficile de les caractériser en masse par des traits communs. On peut dire seulement, au milieu d'une pareille confusion, qu'en général ils portent le turban, sont de couleur olivâtre, professent le culte de Mahomet, sont braves, nonchalans, orgueilleux et hospitaliers. Volney distingue parmi eux quatre races principales : les Arabes, les Coptes, les Turcs et les Mamlouks.

La race des *Arabes* se divise en trois

classes : celle qui en l'an 640 est venue de l'Arabie avec Amrou et qui s'est perpétuée dans la classe actuelle des laboureurs ou *fellahs ;* celle des Africains ou occidentaux qui descendent des conquérans musulmans ; et celle des *bédouins* ou hommes des déserts. Les *cheiks,* ministres de la religion des Arabes, ont un caractère dominant et passent leur vie dans l'oisiveté et les intrigues. La race des *Coptes,* appelée en arabe *El-Qoubt*, est proprement celle des Égyptiens indigènes. Ils diffèrent des Arabes par leur religion qui est le christianisme, et par le langage qui passe pour l'ancien idiome de l'Égypte. La race des *Turcs,* qui sont les maîtres du pays, et qui descendent des Tartares voisins de la mer Caspienne, n'est pas nombreuse et elle ne s'augmente point. Enfin la race des *Mamlouks,* arrivés jadis des montagnes du Caucase, et qui, d'esclaves devenus soldats des sultans arabes, ont régné long-temps sur l'Égypte, y semble presque éteinte depuis la sanglante catastrophe où leur élite a péri dans le Caire au commencement du siècle actuel.

A ces quatre races on peut ajouter celle des *Francs*, qui habitent la basse Égypte, mais y sont regardés comme étrangers. Cette dénomination dans le pays comprend les Grecs, les Juifs et les Européens.

Les *Coptes* ou *Cophtes* étant les indigènes ou habitans primitifs de l'Égypte, réclament ici une mention spéciale. Répandus dans l'Ouestanieh et le Saïd, ils forment une classe nombreuse et exercent diverses professions industrielles. Sous les Mamlouks ils levaient les impôts, maintenant ils ne sont plus que de simples écrivains. Ils sont fort attachés à leurs usages; ils ont conservé celui de l'excision des filles, comme nous le verrons au Sennar; leurs femmes ne se montrent jamais que voilées; ils ont un extérieur en général austère, mélancolique et taciturne; ils observent rigoureusement les pratiques et les préceptes de leur culte. Leurs prêtres sont tous mariés; en cas de mort, ni le veuf ni la veuve ne peuvent se remarier. Chez les Coptes une femme stérile est peu considérée. On marie les filles très-jeunes, souvent même avant l'âge de puberté. L'épo-

que du mariage est de 10 à 12 ans. Le voile blanc que porte une fille prouve qu'elle dépend encore de ses parens, elle prend le voile noir en se mariant. Le respect filial est une des vertus pratiques des Coptes. Ils dorment habillés. Des pleureuses soudoyées escortent les funérailles.

Dans un pays où le *gouvernement* est absolu, il ne faut point chercher de principes fixes d'administration. Un *pacha* tient ici les rênes du pouvoir au nom du grand seigneur, avec le titre de vice-roi. Son premier ministre, appelé le *kiaya-bey*, juge les réclamations et les plaintes des particulier. Un *aga* surveille la conduite des soldats; un *cadi*, ou grand juge, envoyé de Constantinople, administre la justice. La maison ou cour du vice-roi est très-fastueuse; il a 10,000 hommes d'infanterie, 90,000 de cavalerie, 30 bouches à feu et 1200 canonniers. Il n'existe maintenant d'autre impôt que le miri sur les maisons et les terres; mais il varie suivant les besoins du trésor, qui font aussi créer des taxes indirectes. Le vice-roi exerce le monopole

de l'industrie dans ses états; il a fait établir beaucoup de manufactures et de fabriques à l'instar de celles d'Europe, et il a mis plusieurs Francs à leur tête. Son désir de rappeler les arts sur les rivages du Nil a permis à des Européens d'y fonder plusieurs établissemens. Il a décrété un lycée à Boulaq où de jeunes Égyptiens apprennent les mathématiques, le dessin, l'arpentage, l'italien et le français; et il en a envoyé d'autres à Paris pour y puiser le complément d'une bonne éducation. Espérons qu'ils reporteront chez eux les idées de justice et de philanthropie de notre civilisation, et qu'un jour cette Égypte, dont le sol pourrait nourrir plus de 500,000 chameaux, 200,000 chevaux, 400,000 ânes, 4,000,000 de bœufs ou buffles, et 10,000,000 de moutons ou chèvres, avec 8 à 10,000,000 d'habitans, remontera au rang des états les plus éclairés du globe.

Avant de quitter l'Égypte, n'oublions pas de consacrer quelques lignes aux instrumens qui servent à mesurer les crues périodiques du Nil, à déterminer à l'avance quelles seront les récoltes, et s'il faudra se prémunir contre la disette.

Nous avons déjà cité le nilomètre du Caire, connu sous le nom de *mekias;* on compte près de 20 instrumens pareils, depuis Syène ou Assouan jusqu'aux deux grandes embouchures du Nil. Toutefois le mekias, paraissant servir de règle générale, mérite seul une mention spéciale. Il est placé dans l'île de Roudah, entre Gizeh et le Caire. C'est un pavillon octogone, dans le milieu duquel se trouve un réservoir large et profond, avec une ouverture dans la partie inférieure, pour laisser à l'eau une libre communication. Au-dessus du puisard est un premier étage composé de plusieurs chambres ou cellules. Un escalier conduit dans cette enceinte. Au niveau de la porte est une élégante colonnade, et une vaste coupole couronne l'édifice. Une colonne qui s'élève au centre, et dont la base est au niveau du fleuve, marque sur ses huit faces en marbre blanc l'exhaussement progressif des eaux; sa hauteur totale dépasse 34 pieds de France. Lorsque les crues, ainsi que nous l'avons dit, arrivent à 32 pieds, c'est le signe d'une bonne récolte.

Ajoutons aussi un mot sur le *mirage*, ce phénomène qui étonna l'armée française d'Égypte, en offrant à une lieue ou plus devant elle des villages, des lacs et des rivages verdoyans, bien que l'on fût encore à une très-grande distance du Nil et des lieux habités. Les villages, placés au-delà de cet éloignement d'une lieue, paraissent comme des îles situées au milieu d'une vaste nappe d'eau, et dont on serait séparé par une autre masse d'eau plus ou moins

étendue. Sous chacun des villages on voit son image renversée, telle qu'on la verrait en réalité s'il y avait en avant une surface réfléchissante. Les traités de physique expliquent ce phénomène commun dans les grandes plaines du désert et sur l'océan, et qui est causé par la réflexion des rayons lumineux sur la surface invisible d'une couche d'air située près de la terre. Plus on approche du village placé dans l'inondation, plus il recule avec le bord de l'eau apparente; et au moment où l'on espère pouvoir enfin étancher la soif dont on est dévoré, l'objet fuit de nouveau, pour prouver qu'on poursuit un fantôme. Voilà la position du Tantale de la fable, et chaque jour la science démontre par ses nouvelles découvertes que les anciens, dans leurs fictions, étaient bien plus sensés qu'on ne pense.

# LETTRE XXIX.

## NUBIE ET ABYSSINIE.

Généralités et détails : *Nubie*, comprenant la Nubie turque, le royaume de Dongolah, le royaume de Sennar, le Bedjah et le Habab; *Abyssinie*, comprenant le Tigré, l'Amhara, la région des Gallas, l'Efat et le Choa.

Nous réunissons dans la même lettre deux grandes contrées, célèbres chez les anciens sous le nom collectif d'*Éthiopie*, et qui ont de l'analogie entre elles par le climat, les productions, comme aussi elles se lient par les rivières et les côtes qui leur sont communes, et par leurs gouvernemens qui se ressemblent. Nous commence-

rons par la Nubie, nous dirons ce qui lui est propre, et nous verrons ensuite l'Abyssinie.

## NUBIE.

La *Nubie*, dont le nom vient de *nubœ*, nation indigène qui habitait au nord-ouest de l'*Æthiopia super Ægyptum*, nous intéresse sous le triple rapport de l'histoire, de la géographie et de l'antiquité. Elle fut jadis, sous le titre *d'empire de Méroé*, le foyer d'une civilisation peut-être antérieure à l'époque des rois de la Thébaïde; c'est de là que les Éthiopiens vinrent envahir le royaume des pharaons; la dynastie des Ptolémées, des empereurs romains et ottomans a plus d'une fois tenté de réunir à l'Égypte cette contrée, qui liait l'empire des Axumites et celui d'Abyssinie au reste du monde policé; enfin c'est aujourd'hui la retraite des Mamlouks; et c'est là aussi que se joignent les diverses branches du Nil, dont le lit, resserré par de nombreuses chaînes de montagnes, bon-

dit de chute en chute en formant ce qu'on appelle ses cataractes.

Située par 12° — 24° lat. N. et 26° — 37° 40' long. E., la Nubie a pour *limites* au nord l'Égypte, au sud l'Abyssinie, à l'est la mer Rouge, et à l'ouest le Kordofan et des états de la Nigritie encore inconnus. Sa longueur est de 300 lieues et sa largeur d'environ 200 lieues, avec une *superficie* d'à peu près 60,000 lieues carrées, sur laquelle on peut compter une *population* de 2 millions d'habitans, rassemblés en majeure partie sur les rives du Nil, car il n'y a guère ici que les bords des rivières cultivés, et encore n'évalue-t-on qu'à 5,000 lieues carrées les terrains en culture et conséquemment habités.

La Nubie offre un *climat* préférable à celui d'Égypte; la chaleur est extrême, surtout depuis janvier jusqu'en avril, dans les vallons renfermés entre des rochers; mais la sécheresse de l'air détruit tous les germes des maladies; la Nubie ne redoute que la petite vérole. La saison pluvieuse dure depuis juin jusqu'en septembre, mais

avec de fréquentes irrégularités. Les nuits sont froides, mais belles, et consolent des journées où l'atmosphère a été obscurcie par des nuages épais et des tourbillons de sable; les étoiles scintillent avec une vivacité qui les ferait croire en feu; le ciel est d'une clarté majestueuse. Les hautes terres sont arides et ne forment que des *déserts*. Celui de Nubie, qui s'étend à l'est du Nil, depuis Syène jusqu'à Gooz, n'est qu'un vaste champ de sables profonds ou de pierres brûlées par le soleil. Un autre désert nubien est à l'ouest et porte le nom de Bahiouda.

C'est entre ces affreuses solitudes que le Nil s'avance en fécondant ses bords, mais sans inondations régulières, comme cela arrive en Égypte. Les parties de la Nubie arrosées par le Tacazzé, l'Atbara et le Bahr-el-Abiad, présentent quelque variété, des forêts, des prairies, des végétaux et des animaux de tous genres. Dans toute l'étendue de la vallée du Nil on récolte des grains, des cannes à sucre, du tamarin, du tabac et de la poudre d'or. Le fro-

ment et l'orge mûrissent vers la mi-mars, on les moissonne à la fin d'avril, et on sème les terres une troisième fois, pour faire une nouvelle récolte en juillet. Le dattier, l'ébène et le bois de sandal abondent. On trouve en Nubie des chevaux, des civettes, des éléphans, des rhinocéros, des girafes, des gazelles et des autruches. Le bétail de la Nubie consiste en vaches, chèvres et moutons. Il n'y a que les gens riches qui aient des ânes. On rencontre des lièvres, des perdrix, des oies, des cigognes, une multitude de corbeaux, et surtout des moineaux qui ravagent les moissons. Les bords sablonneux de l'ouest du Nil contiennent grand nombre d'escargots, qui sont regardés comme venimeux dans le pays. En faisant la revue des principales contrées de la Nubie, nous indiquerons les *productions* plus spéciales; voyons auparavant ses *habitans* en général, avec leur caractère et leurs usages.

Les *Nubiens* ont le teint très-basané, sont moins noirs que les nègres et plus petits que les Égyptiens, mais bien faits, ro-

bustes et musculeux; ils sont mahométans, curieux, hospitaliers et questionneurs; ils ont peu l'esprit du commerce, et pourtant quelques-uns vont ramasser de la fortune en Égypte, à la manière des Savoyards en France. Comme ces derniers, ils sont très-attachés à leur pays. Leur langage est doux et mélodieux. Ils paraissent moins adonnés au vol que les habitans de la haute Égypte; le plus petit larcin amène l'expulsion de celui qui s'en rend coupable. Les femmes sont jolies et parfaitement constituées. Le voyageur Burckhardt les représente comme les plus vertueuses de l'Afrique, malgré le voisinage de la haute Égypte, où la licence des mœurs est sans bornes. Les Nubiens achètent leurs femmes des parens de celles-ci; une fille vaut environ six chameaux que reçoit le père, mais dont trois deviennent la propriété commune de sa famille et de son gendre; s'il y a divorce, ce dernier en garde la moitié. Les Nubiens sont très-jaloux de leurs épouses, même de leurs concubines; au moindre soupçon d'infidélité, ils les portent

la nuit près de la rivière, les poignardent et les jettent à l'eau. On tue à la noce une vache ou un veau; il y aurait du scandale à manger du mouton. Les femmes publiques ne sont tolérées en Nubie qu'au pays de Berber et dans les lieux où l'on vend du bouza, espèce de bière enivrante, faite de pain de doura très-levé, émietté et trempé dans de l'eau sur de la braise, pour fermenter pendant deux jours.

En Nubie, les jeunes gens et les hommes faits n'ont pour tout vêtement qu'un tablier de toile blanche noué sur le dos par un cordon; ce tablier et le châle contrastent singulièrement avec leur peau basanée. Un peuple entièrement nu se forme de nouvelles idées de la beauté du corps humain; aussi, dans ses mouvemens, le Nubien déploie une fierté et une noblesse dont il est loin de se douter. Les deux sexes portent des talismans. Les femmes ornent leurs bras et quelquefois leurs jambes de cordons de verroterie bleue. Elles ont au nez un anneau de cuivre où sont passés de petits morceaux de verre; elles ont au cou égale-

ment des colliers de verroterie. Celles qui peuvent ajouter à cette parure deux anneaux de plus aux narines sont au comble du bonheur. Une Nubienne parée de la sorte, en allant avec sa cruche sur la tête puiser de l'eau dans le Nil, peut causer un désespoir d'envie à toutes ses compagnes. Toutes aiment le chant, la musique et la danse.

En Nubie, les *revenus* sont évalués d'après le nombre de sakies ou roues d'eau qu'on possède sur le Nil pour l'irrigation des terres. Dans les villages pauvres, il n'y a souvent qu'une roue, qui est la propriété de tous les habitans. Au reste, les *meleks* (1) ou rois nubiens font lever les taxes d'une façon presque toujours arbitraire, par les *kachefs* (2) ou gouverneurs, qui sont en même temps juges.

---

(1) Le titre de *mek*, employé dans les provinces tributaires du Sennar et du Dongolah, n'est qu'un diminutif de *melek*.

(2) Ou *kachiefs*, titre des chefs de tribus de la Nubie turque.

Si un Nubien en tue un autre, il paie le prix du sang à la famille du mort, et au gouverneur une amende de six chameaux, une vache et sept moutons. Chaque blessure a son amende fixée. Si un condamné s'enfuit pour se soustraire au paiement de l'amende, on met en prison sa femme et ses enfans jusqu'à son retour. La bastonnade est en usage envers ceux qui ne peuvent payer leurs taxes au gouverneur. Un voyageur raconte à ce sujet une anecdote bien touchante, que le lecteur aimera sans doute à retrouver ici.

« Attirés, dit-il, par le charme d'une nuit superbe, nous errions à l'aventure dans la plaine sablonneuse entre le Nil et la chaîne lybique; soudain nous aperçûmes dans le lointain la lueur d'une lampe; nous allâmes de ce côté, et, en arrivant dans une cabane, nous nous étendîmes sur les nattes pour nous reposer. Deux jeunes gens d'une figure intéressante y entrèrent; bientôt une plus jeune se prosterna à terre et se mit à prier à la manière des Orientaux. Au milieu de ses larmes et de ses soupirs, je dis-

tinguai les mots suivans : « Mon père.....
» ma mère.... pitié.... haïm-mékam » (1).
Le plus âgé, assis à l'écart, paraissait plongé dans des réflexions profondes, et jetait de temps en temps un coup d'œil sur son frère; puis il commença aussi à pleurer.

» Notre curiosité était excitée au plus haut degré, et d'autant plus que ces jeunes gens ne nous voyaient pas; nous étions dans le coin opposé du hangar, où les pâles rayons de la lampe n'atteignaient pas. Désirant savoir le sujet de leur douleur, j'appelai l'aîné, dont le chagrin semblait plus modéré. Ma voix lui causa d'abord une sorte de frayeur; mais, dès qu'il nous eut aperçus, il s'approcha de nous, toutefois en hésitant lorsqu'il reconnut notre habit turc. Je lui demandai qui il était, et la cause de son affliction. J'appris qu'ils étaient les fils du cheik enterré dans ce lieu; ils venaient de la rive orientale du

---

(1) Gouverneur de village. On emploie aussi le mot *mck*.

Nil pour arroser le petit jardin situé près de la maison paternelle. Leur père l'avait cultivé de ses mains pendant plus de 20 ans, et le leur avait laissé en héritage; ils y avaient semé de l'orge et des haricots, et les palmiers qui s'élevaient sur les bords du Nil leur appartenaient aussi. Cette petite propriété leur suffisait à peine pour soutenir leur mère; cependant le pacha (1) exigeait un impôt de 15 piastres. L'impitoyable Albanais, kaïm-mékam du village, employait tous les moyens pour contraindre la mère à payer cette somme; il avait fini par mettre les fils en prison, ils y avaient langui 15 jours; leur mère s'était efforcée, pendant ce temps, de rassembler l'argent demandé. L'Albanais lui accorda encore un délai de 2 jours, et la menaça, si elle ne le satisfaisait pas, de faire appliquer à son fils aîné 100 coups de bâton sous la plante des pieds. La mère, n'ayant pu

(1) On sait que la Nubie paie tribut au pacha d'Égypte.

ramasser l'argent qu'il fallait, le farouche kaïm-mékam déclara que, s'il ne l'avait pas le lendemain, chacun de ses enfans recevrait 80 coups de bâton. Cette mère sensible ne put supporter l'idée des souffrances de ses fils; ses larmes, ses supplications, l'intervention du cheik du village, déterminèrent le Turc inexorable à la mettre en prison au lieu de ses enfans; elle était préparée à endurer tous les tourmens pour sauver les infortunés qui lui devaient l'existence. Le kaïm-mékam accorda encore un mois de répit, en promettant à la mère de lui infliger le châtiment le plus rude si on ne le payait pas. « Que comptez-vous » faire? demandai-je à ces jeunes gens. — « Notre projet, reprit l'aîné, est de vendre » la récolte de dattes de ces palmiers et » celle de l'orge de ce jardin. — Mais, que » deviendrez-vous? — Nous irons à Assouan, continua le jeune homme; chemin faisant, nous vivrons d'aumônes; » nous y chercherons du service sur les bateaux du Nil. »

» Ce récit nous émut. Le plus jeune de

ces Nubiens, âgé seulement de 12 ans, écoutait en silence; ses larmes ne tarissaient pas. Nous nous estimâmes très-heureux de pouvoir alléger le sort de cette famille désespérée. Ayant réuni entre nous la petite somme dont elle avait besoin, je la donnai à l'aîné, en lui disant : « Porte demain cet argent au kaïm-mékam, » et délivre ta mère. » Il est impossible de peindre le sentiment de reconnaissance que ce faible don fit naître dans le cœur de ces jeunes gens; ils ne savaient comment l'exprimer, ils se jetèrent à nos pieds; le moins âgé s'étant relevé, se précipita vers le drapeau blanc du tombeau de son père, le couvrit de baisers, et s'écria avec une naïveté charmante : « Père saint, qui » contemples la face du maître de l'uni- » vers, prie pour eux, afin qu'il les récom- » pense au centuple et augmente leur » puissance dans leur vallée. » Ce mélange d'idées superstitieuses et de piété filiale avait quelque chose de singulièrement touchant. Cet enfant croyait, comme tous ses compatriotes, que les autres pays de la

terre sont, de même que la Nubie, partagés en vallées. De retour à notre tente, nous vîmes ces deux jeunes gens s'approcher du Nil; ils se saisirent d'une solive, et, à son aide, traversèrent le fleuve à la nage. »

Il est en Nubie un usage non moins barbare que les tortures infligées par les gouverneurs dans la levée des impôts : c'est celui de l'excision chez les filles et les veuves; il a surtout lieu dans le Sennar et chez les Ababdès, dont nous parlerons bientôt. La plaie qui résulte de cette opération se cicatrise de manière à ne laisser qu'une petite ouverture pour uriner. Lors du mariage, une matrone exécute avec un rasoir une opération en sens inverse, et prouve au futur époux, qui est présent, la chasteté de la nouvelle mariée. Burckhardt a vérifié de ses propres yeux que des filles nègres avaient subi une autre opération qui était simplement exécutée avec du fil, et qui cependant nécessite quelquefois le secours d'un rasoir : ce sont alors des *filles cousues*, comme celles qu'a mentionnées Buffon. Des veuves consentent quelquefois

à se laisser mutiler une seconde fois pour pouvoir se remarier.

Un autre usage en Nubie est de placer dans chaque village sur la route publique un grand vase rempli de bonne eau, couvert d'une feuille de palmier pour la tenir fraîche, et où le voyageur peut se désaltérer, véritable bienfait sous un climat aussi brûlant.

Les géographes partagent la Nubie en trois grandes *divisions politiques* : la Nubie turque, voisine de l'Égypte; le Sennar, limitrophe de l'Abyssinie; et le Dongolah, au centre.

La *Nubie turque*, sur laquelle le pacha d'Égypte exerce une véritable autorité, s'étend sur un espace de 80 lieues, depuis Syène jusqu'à la cataracte de Ouaddi Halfa, ou au fort d'Ibrim. Ce n'est qu'une vallée dont le Nil occupe le centre, et dont la largeur est peu considérable. On n'y compte qu'un seul endroit un peu important, c'est *Deyr* ou *Dehr* ou *Derr*, gros village sur la droite du fleuve, à 47 lieues S.-S.-O. d'Assouan ou Syène, 115 lieues

N.-N.-E. de Dongolah, avec un beau temple et environ 3,000 habitans tout-à-fait noirs, sans cependant tenir en rien du nègre. Après Deyr vient *Ibrim*, dont l'aga est indépendant des gouverneurs de la Nubie turque. Les habitans de cette ville, s'il faut lui donner ce nom, sont moins noirs que les Nubiens de Deyr. Ils ont un grand respect pour la propriété.

Les peuples indigènes de la Nubie turque sont les *Barabras* ou *Berbers*, dont le chef prend le titre de mek, mais n'a qu'une faible autorité sur les gens puissans de sa tribu. Dans chaque maison un peu opulente habitent des filles publiques, esclaves jadis, concubines de leurs maîtres qui les ont congédiées; elles n'ont d'autres moyens d'existence que la prostitution et la vente du bouza; elles se tiennent dans des cours ou des appartemens contigus, et comme celui qui boit chez lui est accablé de visiteurs, on va ordinairement chez ses femmes pour être débarrassé de tout genre d'obsession. Les femmes berbères ne portent pas de voile. Il en est qui se noircissent les

paupières avec de l'antimoine. Les deux sexes se frottent la peau de beurre frais, pour empêcher, disent-ils, les éruptions cutanées. L'avidité et la fourberie dominent chez les Berbers, et pour eux la débauche est une grande source de profit; Burckhardt assure que l'on trouve en eux tout ce que l'humanité a de plus dégradant; il en est peu qui voulussent sauver la vie d'un homme au prix d'une piastre, ou qui ne consentissent à la lui ôter pour en gagner une; chez eux rien n'est en sûreté hors de vos mains, et si vous n'êtes le plus fort, vous perdrez tout ce que vous avez. Un des moyens que les Berbers emploient pour dépouiller les étrangers est de les conduire chez les prostituées, et de se donner ensuite pour des parens dont on outrage l'honneur. Personne n'ose fumer hors de chez soi, de peur qu'un homme plus fort ne lui enlève sa pipe et son tabac.

Le principal village des Berbers est *Ankheyre* ou *Berber*, entrepôt de commerce, rendez-vous des caravanes, grande auberge où viennent se reposer les marchands d'es-

claves, qui sont la lie du genre humain. C'est là que les *Meyrefabs* s'approvisionnent de concubines.

Au midi du territoire berber se trouvent les pays de Batn-el-adjar, Sukkot et Dar-Mahass, tributaires des kachiefs ou princes de la Nubie turque. Le *Batn-el-adjar* s'étend du Ouaddi-halfa à l'île Kolbe, dans une longueur de 25 lieues; le *Sukkot*, de l'île de Kolbe à celle de Say, dans une longueur de 15 lieues; le *Dar-Mahass*, de l'île de Say à la cataracte de Sardak. Dans le Sukkot, on voit les restes de *Stadysis;* dans le Dar-Mahass sont les villages de *Soleb*, *Tinareh*, *Delligo* et *Koke*. Ces trois pays, le long du Nil, comptent environ 100,000 habitans, avec la province de Berber même, qui a les deux tiers de son sol couverts de champs de doura; on cultive aussi du coton, un peu de froment, de l'orge, du dokon, des pois. L'huile est remplacée par le beurre. Le bois manque, on ne voit que des acacias, quelques palmiers et un petit nombre de dattiers. Les pluies durent trois mois, mais ne sont pas

continues. Les années de sécheresse sont funestes au Berber. Après les pluies on est sujet aux fièvres. L'air en général est pur. Les chevaux du pays sont plus beaux que ceux de Dongolah; ils sont généralement noirs avec les quatre pieds blancs. Les animaux qui habitent les déserts environnans sont l'onagre, le bœuf, le mouton sauvage, l'autruche, la gazelle, de gros serpens et des hérissons; comme l'autruche, les onagres et les bœufs ou veaux sauvages, lorsqu'ils sont poursuivis, lancent des pierres avec leurs pieds de derrière; le mouton se bat, dit-on, contre l'homme dans les montagnes.

Au sud du Dar-Mahass est le *royaume de Dongolah*, qui se déploie sur une longueur de 120 lieues, où le Nil décrit de nombreuses sinuosités. Dans cet espace, on compte une vingtaine de petits meks ou rois, qui reconnaissent plus ou moins l'autorité du roi de Dongolah, lequel d'ailleurs en 1812 a été détrôné par les mamlouks sauvés de l'Égypte et maintenant les maîtres du pays, plaine immense qui n'a

ni hauteurs ni rochers, et qui, lors de la crue des eaux du Nil, n'est plus guère qu'une surface liquide. Le Dongolah est renommé pour la race de ses chevaux, qui réunit à la légèreté des coursiers arabes des formes plus arrondies et plus d'embonpoint; c'est le type de la perfection. Dès que l'on est entré sur le territoire de Dongolah, on trouve les *fourmis blanches* moins grosses qu'une mouche ordinaire, très-répandues et faisant de grands ravages. La nuit, ces insectes sortent par milliers, mais ils se montrent peu le jour.

La *ville de Dongolah* est bâtie sur un rocher près du Nil. On y monte par un chemin sablonneux de quelques degrés de pente. Les maisons se lient toutes l'une à l'autre, et ne sont séparées que par de petites cours. Elles sont fortifiées et très-élevées, de même que les portes, pour faciliter l'entrée des chameaux, que l'on renferme tous les soirs. Un ancien couvent des coptes est encore debout près de Dongolah, ville dont les habitans sont exposés à tous les vents et aux incommodités des sables

qui viennent obstruer les rues. De faibles arbustes languissent dans le voisinage, et à l'est se déploie un désert aride et nu.

A 30 lieues sud de Dongolah est le pays des *Cheygiah ou Chaykiés* qui a 30 lieues de long sur une de large. Souvent les terres cultivées ne s'étendent de chaque côté du Nil qu'à un quart de lieue. Les Chaykiés peuvent mettre sur pied 6,000 hommes. Le doura est la principale nourriture du pays; on en fait deux récoltes : il y croît aussi de l'orge, du coton, du palma-christi dont ils retirent de l'huile pour se graisser le corps et les cheveux. On dit les Chaykiés très-accueillans : leurs femmes sont jolies, et bien constituées. Lorsqu'une femme devient veuve, elle ne doit point sortir de la maison pendant quatre mois; il n'en est pas de même des maris veufs, ils sont libres. L'arabe est la langue du pays. Toutes les productions s'y consomment; il y a seulement un peu de commerce avec Chendy, où l'on se rend en 6 jours par une vallée du désert. Les Chaykiés forment l'état le plus puissant qui soit au nord du Sennar; ils

sont divisés en plusieurs tribus toujours en guerre entre elles; ils combattent à cheval et ne placent, comme le cavalier abyssin, que le gros orteil sur l'étrier; ils apprennent à leurs coursiers à faire des sauts violens au galop. Ils sont hospitaliers, et si un voyageur dépouillé trouve un ami parmi eux, ce qu'il possédait lui est rendu, le chef lui-même s'en fût-il emparé. Ils parlent tous arabe et la plupart le lisent et l'écrivent. Leurs femmes sont très-dissolues et trafiquent de leurs charmes.

Peu loin du pays des Chaykiés est le joli bourg nubien de *Damer*, formant sur la rive orientale du Nil un petit état indépendant, respecté des peuplades voisines. Il doit cet avantage à la haute idée que l'on a de la puissance nécromancienne des *Fakirs* ou *Fakihs* dont il est peuplé. Les maisons construites sur un plan uniforme rendent les rues régulières et sont entourées de rians ombrages. La ville possède plusieurs écoles où les jeunes gens du Darfour, du Sennar, du Kordofan et autres parties du Soudan viennent étudier. Les

Fakihs vivent avec une grande ostentation de sainteté, ce qui ne les empêche nullement de tolérer les lieux de débauche pour la vente du bouza.

En quittant le Dongolah nous trouvons le *royaume de Sennar*, l'état le plus puissant de ceux de la Nubie, dont il occupe la partie méridionale. Il a au sud l'Abyssinie, s'étend à l'est jusqu'aux montagnes qui longent la mer Rouge, et ne dépasse point à l'ouest la chaîne qui de ce côté longe la rive gauche du Nil. Il s'était élevé sur les ruines du fameux empire de Méroé, dont la capitale, que nous verrons tout à l'heure, offre encore des ruines; envahi par des nègres *Chillouks*, au commencement du seizième siècle, ses nouveaux maîtres prirent le nom de *fundji* ou *fungi*, c'est-à-dire vainqueurs. Considérablement réduit par la guerre, le Sennar ne compte plus qu'environ 600,000 habitans. La région, à partir de la capitale jusqu'au confluent du fleuve Blanc et du fleuve Bleu, forme une presqu'île appelée *Gezyret-el-Hoye*.

Suivant M. Cailliaud, dont nous mettons

le voyage à contribution, le sol du Sennar est une argile sablonneuse généralement moins grasse que celle de l'Égypte. L'hiver commence en janvier et finit en mars : pendant ces trois mois les vents du nord soufflent constamment, les nuits sont froides et le ciel est souvent couvert. Le Samone, vent brûlant du nord-ouest, se fait sentir en avril et mai, les deux mois les plus chauds dans le Sennar. Le Khamsin, qui vient d'Égypte, souffle en sens inverse du Samone et porte son haleine brûlante jusqu'à la haute Nubie. En juin commencent les pluies qui tombent par torrens jusqu'en septembre, où la campagne aux environs de Sennar se montre sous la plus riante parure. Mais alors l'évaporation des eaux stagnantes amène les fièvres. Aussi les habitans fuient-ils, avec le bétail, les bords du fleuve pour chercher un asile passager sur des rives rocailleuses. Bientôt l'image de la stérilité attriste de nouveau les regards; les plaines redeviennent un désert où se reproduisent les illusions du mirage, comme nous l'avons vu en Égypte.

Tout le territoire du Sennar abonde en doura, principale nourriture des indigènes, qui en font un pain grossier sans sel, dont le pétrissage et la cuisson ne prennent pas dix minutes. On récolte un peu d'orge, de froment, de coton, de tabac, des haricots et du sésame ou sempsem dont on retire de l'huile. Les Arabes nomades vont à la recherche de l'ivoire; les autres objets de leur trafic sont la gomme, le tamarin, le séné, les plumes d'autruche et des peaux d'hippopotames. Les arbres les plus communs sont les acacias. Les naturels nomment el-kelyt, el-kafel les arbres dont le tronc fournit la gomme d'Arabie. On voit des palmiers doums, des sycomores, et quelques baobabs dont on recueille les fruits. Le chameau est l'animal le plus précieux du pays; il est noir et résiste peu aux fatigues. Les chevaux, les ânes sont en petit nombre. Il y a des bœufs, beaucoup de bisons, des chèvres, des moutons et des porcs. Parmi les animaux sauvages, on remarque l'éléphant, la girafe, la gazelle, le lion, la hyène, le bagare ou bœuf sauvage.

le loup, le chat musqué, l'onagre et le rhinocéros. Les serpens sont nombreux, il y en a qui ont 10 à 12 pieds de long. L'hippopotame et le crocodile règnent dans le fleuve. On voit souvent ce dernier animal la gueule ouverte pour respirer sur le rivage, et le pluvier s'y introduire, y manger des insectes et en sortir librement, ce qui a fait penser que le monstre reconnaissant affectionnait ce petit oiseau, lequel ne se doute guère qu'il coure un danger si réel.

Dans le teint et la couleur des *habitans* du Sennar on remarque de grandes nuances, par suite du mélange du sang des nègres, des étrangers venus du Soudan, des Arabes nomades et des Éthiopiens avec celui des indigènes, qui ont en général le teint cuivré, les cheveux crépus, le nez, les lèvres et les joues peu saillantes, et l'ensemble de la physionomie régulier. Ce mélange a produit six races d'hommes; une moins colorée qui a les cheveux plats; une rouge qui a les cheveux rougeâtres et crépus, et les yeux rougeâtres aussi; une bleue, dont

la couleur est cuivrée; une verte dont les traits se rapprochent de ceux des nègres; une mi-jaune et mi-verte, qui a les cheveux plats et quelquefois crépus; et une nègre, aux cheveux cotonneux, généralement noirs, un peu roux, mais avec le nez moins plat, les lèvres moins épaisses et les joues moins proéminentes que les nègres de l'Afrique méridionale.

Les *Sennariens* sont vêtus d'une pièce de toile blanche de coton; ils sont grands et robustes; les femmes paraissent assez jolies, mais sont couvertes de cicatrices qu'elles se font volontairement dans la persuasion de s'embellir. La vie des deux sexes est de peu de durée, à cause de l'intempérie du climat et des excès auxquels ils se livrent; mais les pertes de la population se compensent largement par l'affluence des nègres et la fécondité des femmes. Elles se frottent de la tête aux pieds avec du beurre ou de la graisse de chameau; celles qui sont dans l'aisance ont des esclaves pour leur rendre cet office. La circoncision a lieu pour les hommes et l'excision pour les femmes, par

une sorte d'infibulation qui se détruit lors du mariage, comme il a été dit. Les deux sexes fument. Les Sennariens sont fourbes, plus intéressés que jaloux, très-superstitieux quoique peu zélés à observer les pratiques de l'islamisme qui est leur religion. Ils vendent avec indifférence les esclaves dont ils ont eu des enfans. Ils croient à la prédestination et se rient de la mort. Il y a des ouvriers en fer qui font des clous, des couteaux et des lances. Les hommes en général sont cultivateurs ou commerçans. Leur principal commerce a lieu avec l'Égypte. Le Chendy, qui dépend du Sennar, leur envoie du froment et des dattes.

Le roi de Sennar est obligé par la loi ou l'usage, comme l'empereur de la Chine, de cultiver et ensemencer durant son règne un champ entier de sa main : ce qui ne l'empêche pas d'exiger de ses sujets les marques de soumission les plus avilissantes; les personnes revêtues de charges publiques n'ont pas moins d'exigence envers le peuple, car si une femme passe devant eux, elle doit quitter ses sandales et marcher pieds

nus. Les soldats portent la lance, le sabre à deux tranchans et le bouclier long. Le cadi est choisi par le monarque entre les cheiks les plus instruits. Ce magistrat juge sans appel toutes les contestations; il peut faire emprisonner, infliger la bastonnade et même condamner à mort. Pour la peine capitale on a la tête tranchée. Cependant si c'est un meurtrier on laisse à la famille de la victime le choix du supplice à lui faire subir. Si un homme du peuple a tué un esclave, il en est quitte pour en payer la valeur à son maître. Toutes les terres appartiennent au roi, qui les laisse administrer et distribuer à ses sujets par les cheiks des villages. Ce monarque peut mettre sur pied 20,000 hommes dont 5,000 cavaliers.

*Sennar*, capitale du royaume, située par 13° 36' 51" lat. N. et 31° 24' 34" long. E., près de la rive occidentale du fleuve Blanc, a une lieue de tour, et seulement 9,000 âmes. Sa position sur un emplacement élevé la garantit des inondations. Presque toutes les maisons reposent sur des ruines anciennes, et de vastes terrains les séparent;

quelquefois. Les unes sont des cabanes rondes couvertes en chaume; les autres sont en argile, avec un étage et une mauvaise terrasse à laquelle l'intempérie du climat donne encore moins de prix. Aucun alignement n'est observé entre elles. Au total c'est l'aspect de la misère. Il n'y a qu'une mosquée qui soit bien entretenue, avec la demeure du prince. Cette ville, fondée par les Chillouks, envoie des caravanes en Égypte, en Nigritie et à la Mecque.

A un quart de lieue du fleuve Blanc, à 30 lieues au-dessus de l'embouchure de la Magren, 85 lieues nord de Sennar, et 100 lieues sud-est de Dongolah, repose la ville de *Chendi* ou *Chendy*, autrefois capitale d'un royaume à présent réuni à celui de Sennar. Elle compte près de 9,000 âmes. Toutes les habitations sont carrées; elles n'ont pas de fenêtres; la plupart n'ont qu'un rez-de-chaussée très-élevé, et leur toiture est une terrasse d'où les eaux de pluie s'écoulent par des gouttières saillantes. Les résidences du mélek ou prince ont un étage et sont blanchies à l'extérieur.

Les indigènes du Chendy sont méchans, faux, rancuneux et perfides. Nulle part en Nubie les mœurs ne sont aussi corrompues qu'à Chendy. L'ivrognerie et la débauche remplissent toutes les soirées. Les femmes sont un objet de trafic journalier dont on stipule les conditions publiquement dans les rues et sur les marchés. Les absences fréquentes des maris pour leur commerce, la chaleur du climat, la nudité des deux sexes, tout contribue à ce déréglement. On vend annuellement dans cette ville plus de 5,000 esclaves.

L'air est salubre à Chendy. Les maladies y sont moins fréquentes et moins nombreuses qu'à Sennar; mais les maux vénériens y sont très-communs. Les chameaux, le doura et les bœufs à bosses sont la richesse du pays. Le crocodile et l'hippopotame se voient moins à Chendy que dans le haut Nil ou fleuve Bleu. A l'est on aperçoit le tigre, mais il est rare.

Au nord de Chendy, vers le confluent du Nil Bleu ou Bahr-el-Azreh, se trouvent les ruines de la célèbre *Méroé*, qui fut la capi-

tale de l'Éthiopie, et qu'en 1820 a retrouvée M. Cailliaud. En effet, Strabon dit que l'Astapus ou fleuve Bleu et l'Astaboras ou l'Atbarah baignent des deux côtés la grande île de Méroé, 873 milles romains au-delà de Syène. Diodore de Sicile évalue à 3,000 stades, qui reviennent à 300 milles romains, l'étendue en longueur de l'île de Méroé : cette mesure correspond parfaitement à la distance qui existe à partir du confluent de l'Atbarah jusqu'au point où ses sources et celles du Rahad se rapprochent dans le sud, pour former comme une île. D'après Ératosthènes, la ville de Méroé était située à 700 stades ou 70 milles romains au-dessus du confluent de l'Astaboras avec le Nil : ce qui répond bien à l'emplacement des ruines d'*Assour* ou de Dangeyleh et de celles d'El-Marouk, situées à 70 milles en ligne droite au-dessus de l'Atbarah. Strabon dit que le soleil est vertical à Méroé, 45 jours avant le solstice d'été, ce qui place cette ville par la lat. de 16° 44' : la lat. d'Assour est de 16° 56'; différence 12' ou 5 lieues, très-peu impor-

tante, lorsqu'on sait que les ruines s'étendent dans le sud de cette latitude. Le même auteur indique 15 jours de marche d'Assour à la mer, ce qui à 8 lieues par jour revient à 120 lieues, distance en effet très-exacte. L'étendue et la nature des ruines ne permettent pas non plus de douter qu'elles ne soient celles de Méroé, dont l'empire, selon Hérodote, reposait dans les mains des prêtres. La ville même renfermait un temple d'Ammon. Aux jours de sa splendeur, ce royaume avait envahi l'Égypte et pouvait mettre sur pied 250,000 hommes. On y comptait 40,000 ouvriers ou artisans; 45 rois y régnèrent; la souveraineté était surtout dévolue aux femmes. Sous Auguste, l'Éthiopie était gouvernée effectivement par une reine, et sous Néron c'était une princesse Candace, nom commun à toutes les reines éthiopiennes. Aujourd'hui, observe M. Cailliaud, cette île fameuse, ou plutôt presqu'île, n'est plus habitée que par quelques tribus d'Arabes, et la majeure partie de sa surface est devenue le repaire des bêtes fauves.

Parmi les autres lieux remarquables du Sennar ou cite encore *Gerri*, sur la droite du Nil, à 12 lieues S.-S.-E. de Chendy; *Halfaïa*, résidence d'un mek tributaire, à 12 lieues de Gerri, vis-à-vis le confluent du Bahr-el-Azrek ou Nil Bleu et du Bahr-el-Abiad ou Nil Blanc; *Halifoun*, à 6 lieues de Halifaïa, 2 lieues de la rive droite du Nil Bleu; *Harbagi*, sur la gauche de la même branche du fleuve, vis-à-vis l'embouchure du Rahab, à 24 lieues sud de Halifoun et 32 lieues nord de Sennar; *Bakras*, entre le Nil Bleu et la Dender, à 8 l. S.-E. de Sennar; *Giesim*, sur la limite de l'Abyssinie, sur la droite du Rahab et à 34 l. E.-S.-E. de Bakras; *Beyla*, à 15 l. N.-O. de Giesim, 30 l. E. de Sennar; *Teaouá*, chef-lieu de l'Atbarah, à 10 l. N.-N.-E. de Beyla; et *Mendera*, au N.-O. de Teaouá, entre le Nil et le Tacazzé, à 60 l. de Sennar.

Dans le Sennar et au désert de Nubie qui s'étend entre le Nil et une chaîne de montagnes dominant les côtes occidentales de la mer Rouge, errent des tribus arabes dont les principales sont celles des Abab-

dèh et des Bycharein. Les *Ababdèh* ou *Ababdès* ou *Ababdes* occupent le pays au sud du *Kossem*, et les *Bycharein* ou *Bisharyes* les montagnes jusqu'à *Souakim*, sur la mer Rouge, lieu d'embarquement des marchands et des pélerins de Sennar, de Dongolah et du Soudan pour la Mecque, à 190 lieues de Sennar et 210 de Dongolah, avec 5,000 habitans, mélange de Turcs et d'Arabes, ayant un cadi, un mufti, des écoles, une mosquée, et un grand respect pour les dauphins.

Les Ababdès sont perfides et sans foi; aucun serment ne les lie, à moins qu'ils n'ajoutent ces mots : « Par l'espérance que j'ai de conserver la santé. » Ils aiment à boire le sang chaud d'un mouton qui vient d'être égorgé, et ont une prédilection particulière pour la moelle du chameau. Les Bisharyes sont si voleurs qu'ils dépouillent même ceux qui leur accordent l'hospitalité. Ils craignent les Ababdès, qui souvent les surprennent dans leurs tentes au milieu de leurs montagnes; ils n'ont pas d'armes à feu, ils se servent d'arcs et de flèches; leurs

femmes sont jolies et très-libres avec les étrangers; enfin, comme trait saillant de leurs usages, c'est à leurs yeux une infamie de manger des oiseaux.

Les Bisharyes sont une tribu de la nation indigène des *Bedjah*, pays où les lions atteignent la grosseur d'une vache, où abondent les panthères et surtout les sauterelles, et dont une autre tribu, celle des *Haddendouèh*, a une coutume singulière, qui rappelle presque les combats singuliers des anciens Norwégiens. Un jeune homme veut-il mettre à l'épreuve le courage d'un autre, il prend son couteau et en présence de témoins se fait des blessures aux bras, aux épaules et dans les côtés : l'autre doit se donner des coups encore plus profonds ou céder le prix de la bravoure. En Norwège, les paysans s'attachaient l'un à l'autre avec leurs ceintures; puis le provocateur demandait à son antagoniste : « Combien de pouces de fer peux-tu supporter? » Dans mon troisième volume (1), j'ai rappelé

(1) Lettre XIII, p. 190.

qu'au Japon la manière habituelle de terminer une violente querelle est de s'ouvrir le ventre : c'est un degré de plus ou raffinement de barbarie et de férocité.

Le manque de notions suffisantes nous oblige à passer sous silence les peuplades nubiennes qui errent à l'occident du Nil dans le désert de Bahiouda, et dont les plus puissantes sont les *Kibbabièh* et les *Beni-Paisara*; nous décrirons maintenant l'Abyssinie.

## ABYSSINIE.

Au sud de la Nubie s'étendent de vastes contrées qui ont jadis appartenu à l'empire éthiopien; on les désigne sous le nom commun d'*Abyssinie*, mot qui vient de l'arabe *Habesch*, *Habeschy*, et qui signifie *amas de peuples* ou *d'étrangers*, mais que les indigènes remplacent par celui d'*Agazi* ou *Ghez*, et quelquefois par celui d'*Itiopia*, reste de celui d'*Éthiopie*, dénomination grecque du pays de l'Afrique intérieure.

L'Abyssinie a pour *limites* au nord le royaume de Sennar; à l'ouest le Soudan,

au sud des montagnes fort élevées, prolongation orientale du Djebel-al-Qâmar où l'on croit que le Nil prend sa source; à l'est le golfe de Bab-el-Mandel, le détroit du même nom et la mer Rouge. Entre les 8°-16° lat. N. et 31°-43° long. E., elle forme une sorte de trapèze irrégulier dont la longueur moyenne en tous sens est de 200 lieues, et la *superficie* d'environ 50,000 lieues carrées sur laquelle vit une *population* de 4,000,000 d'habitans.

Considérée dans son ensemble, l'Abyssinie forme un plateau doucement incliné au nord-ouest, avec deux grands escarpemens à l'est et au sud, le premier vers le golfe arabique, le second vers l'intérieur de l'Afrique. Sous le nom de *Taranta* une chaîne montagneuse très-élevée, d'Arkiko à Dixan, établit entre la côte et le pays intérieur une ligne de faîte et une différence de saisons pareilles aux Ghates dans l'Indostan. Cette ligne continue vers le sud-est et sépare le Dankali du Tigré, puis tourne au sud-ouest, et, sous le nom de *Douan*, sépare le Tigré du pays des Gallas et de

l'Amhara. Elle laisse à gauche les sources de l'Anazo qui se dirige vers la baie de Zeïla, et à droite celle du Tacazzé; elle pénètre dans le pays des Gallas sous le nom de *Chakka*, et donne naissance à plusieurs affluens de l'Azrek; enfin vers l'ouest elle va se lier aux *montagnes de la Lune*, appelées en arabe *Djebel-al-Qâmar*.

Il résulte de cette disposition de montagnes deux bassins, celui de la mer Rouge et celui de la Méditerranée. Les *rivières* qui descendent vers la mer Rouge n'y apportent pas leurs eaux, car elles sont absorbées par les sables avant d'avoir atteint la côte : on cite parmi elles l'*Anazo* ou *Yasso*, l'*Haoùâch* ou *Matchi* et le *Ouâcho*, qui arrivent du pays des Gallas. Les rivières du bassin de la Méditerranée sont toutes des affluens du *Nil* ou *Bahr-el-Abiad*, dont la source appartient à la Nigritie, soit qu'il arrive des monts de la Lune, soit qu'il ne soit qu'un écoulement du Tchad. La *Toumat* qui se réunit au Nil, vers le Sennar, et le *Maleg* qui joint la Toumat, naissent à l'extrémité S.-O. de l'Abyssinie. Le *Bahr-*

*el-Azrek*, mot qui signifie *rivière Bleue*, appelée aussi dans le pays *Abaouy*, et qui est l'*Astapus* de Ptolémée, descend des monts *Gojam* qui dominent sur le territoire d'Amhara, coule au nord, traverse le lac Dembéa, fait de nombreux circuits, entre de l'Abyssinie dans le Sennar, où il reçoit les eaux de la *Rahab*, grossies de celles de la *Dender* (1), et se joint au Bahr-el-Abiad ou Nil Blanc, vis-à-vis de Harbagi, après un cours de 300 lieues. A une distance de 60 lieues plus bas le Nil reçoit encore le *Tacazzé* ou *Sitteit*, autrement appelé *Atbarah* dans le Sennar, où Ptolémée le désignait sous le nom d'*Astaboras*, lequel naît à l'extrémité méridionale du Tigré, se grossit dans le Sennar de la *Mareb*, descendue du Tigré, et de la *Mogren*, venue du Denyab, à la hauteur du Souakim. C'est à la presqu'île bornée à l'est par le Tacazzé et à l'ouest par le Nil que se trouve le pays

(1) La Rahab ou Chimfa et la Dender viennent des montagnes de Dembéa.

improprement nommé *île de Méroé* par les anciens, et dont je viens de parler en citant la ville même de ce nom.

En général, les rivières, les pluies et l'élévation du sol rendent le *climat* de l'Abyssinie beaucoup moins chaud que celui d'Égypte et de Nubie. Les chaînes de montagnes qui coupent la contrée en différens sens entretiennent la fraîcheur de l'atmosphère; les coteaux sur lesquels s'élèvent les villes et les villages offrent un aspect agréable, et cette position rend encore la température infiniment plus saine. L'hiver commence ici en juin et finit en septembre; mais sur les côtes de la mer Rouge les pluies ne commencent que lorsqu'elles ont cessé dans l'intérieur des montagnes abyssines.

Un pays montagneux, humide et échauffé d'un soleil vertical, doit être naturellement d'une grande *fertilité*. On y cultive beaucoup de froment, excepté dans les terrains bas où la chaleur est trop forte pour lui permettre de mûrir; le teff, plante herbacée et chargée de grains, est la nourriture générale des habitans. Le baume, la myrrhe,

le sassa et l'opocalpasum croissent le long des côtès de la mer Rouge, surtout depuis Zeïla sur la mer Rouge jusqu'au cap Guardafui. Parmi les autres *productions* de l'Abyssinie il faut placer beaucoup d'arbres, de plantes et de fleurs rares; il faut citer le figuier, le tamarin, le dattier, le cafier, des mimosa gommifères.

On trouve en Abyssinie une grande variété d'*animaux* féroces, notamment la hyène, qui est très-farouche et qui inquiète souvent le voyageur, lequel en rencontre souvent par troupes. On voit beaucoup d'éléphans, de rhinocéros et d'antilopes. Le buffle est ici plus sauvage qu'en Nubie et en Égypte. Les rivières sont remplies d'hippopotames et de crocodiles. Il y a peu de lions, mais de nombreux léopards. On voit des bœufs dont les cornes sont d'une longueur prodigieuse (1). Les chevaux abyssins sont robustes et superbes. L'aigle doré et l'aigle

(1) Le voyageur Salt en a vu qui avaient 4 pieds de long et 21 pouces de circonférence.

noir planent sur les monts ; une grande variété de cigognes, de bécassines, de pigeons et d'hirondelles parcourt les vallées. Nulle part autant d'abeilles et de miel; mais la plus importante des productions naturelles de l'Abyssinie est le sel, dont il existe une plaine immense vers la mer Rouge.

Les *Abyssins* ou *Agazians* ont une belle taille, les cheveux longs et le teint bronzé. Ils sont vifs, ignorans et superstitieux; ils croient que leurs maladies viennent de l'esprit malin; ils supposent à tous les ouvriers en fer la faculté de se transformer en hyènes pendant la nuit et de se repaître alors de chair humaine, et sont persuadés que si ces hommes sont blessés durant leur métamorphose, la plaie se retrouve à la partie correspondante de leur corps après qu'ils ont repris leur forme naturelle. Les Abyssins sont braves, mais féroces : dans un combat les vainqueurs portent en trophée les parties sexuelles de leurs ennemis restés sur le champ de bataille; dans leurs festins ils découpent et mangent immédiatement des

tranches d'un bœuf vivant dont le sang ruisselle dans le vestibule, et dont les rugissemens se mêlent aux cris de joie des convives, enivrés d'hydromel renforcé d'opium. Les grands seigneurs, trop indolens pour manger de leurs mains, se font mettre par leurs esclaves les alimens dans la bouche.

Les Abyssins professent la *religion* chrétienne, entremêlée de judaïsme et de pratiques superstitieuses. On trouve aussi beaucoup de mahométans; néanmoins la grande majorité se compose de chrétiens. Ils fêtent le dimanche et le sabbat; ils célèbrent tous les ans la fête d'Abraham et de Sara, et observent un grand nombre de jeûnes. Chaque Abyssin a son confesseur en titre; et celui qui n'en aurait pas serait regardé comme n'ayant pas droit au nom de chrétien. Cela n'empêche nullement que les Abyssins ne soient d'insignes menteurs, et ne se fassent aucun scrupule de violer les sermens les plus solennels. Il ne serait pas prudent de se brouiller avec leurs prêtres, qui tiennent tout dans leurs mains; l'Abyssinie en est couverte, et la plus pe-

tite église est desservie par plus de vingt de ces imposteurs qui dévorent la subsistance des malheureux; les plus grandes en ont de 50 à 100; il y en a des milliers à Axum, et partout on les regarde comme des saints, auxquels il faut baiser les mains et les pieds quand on les rencontre. Les femmes qui jurent d'observer le célibat peuvent devenir prêtresses, et sont alors les concubines des prêtres.

Quoique l'Abyssinie soit un pays chrétien, la *polygamie* y est adoptée. Aussi voit-on beaucoup de familles qui ont jusqu'à 50 enfans auxquels pareil nombre de mères ont quelquefois donné le jour. Ils savent à peine quel est l'aîné d'entre eux. Les mariages se contractent sans l'intervention préalable des prêtres, et souvent un homme de 70 ans épouse encore une fille de 15. Les parens marient souvent leurs filles à 9 et 12 ans, elles ont des enfans à 13 ou 14. Rien de plus commun que les divorces, car on prend et on renvoie une femme, comme on achète et revend une bagatelle. Lorsque le futur a fait ses

arrangemens avec les parens de celle qu'il recherche, il l'emporte chez lui sur ses épaules, puis il donne un repas de chair crue et de bouza, et se rend avec sa compagne à l'église pour y recevoir les sacremens. Bruce à Gondar vit une dame qui avait été l'épouse de six hommes et tous présens.

Les *langues* du pays sont le *gheez*, parlé dans le Tigré, et l'*amharique*, parlé à la cour; l'une et l'autre dérivent de l'arabe.

En Abyssinie l'année commence le 29 août, jour de la décapitation de saint Jean. Elle est divisée en quatre parties : celle de Mathieu, celle de Marc, celle de Luc et celle de Jean. Les quatre saisons s'appellent Zerry, Currempt, Corrie, Aggie; chaque mois est de 30 jours, et à la fin de l'année on ajoute 3 jours complémentaires, intercalés entre août et septembre, et nommés Pogémy.

Les *églises* sont les monumens d'architecture à examiner en Abyssinie. Elles sont bâties sur des hauteurs et construites circulairement, avec un toit en chaume et en



forme de cône. Elles sont environnées de colonnes de cèdre formant une arcade qui procure un ombrage agréable. Les palais du souverain et des grands sont spacieux et commodes, mais toutes les autres maisons ne sont que de vraies cabanes avec des toits coniques.

A l'égard du *gouvernement*, c'est un despotisme sans frein, que les tribus sauvages établies au cœur de l'empire osent quelquefois braver ouvertement, ce qui occasionne des troubles fréquens et des guerres civiles. Les plus redoutables ennemis de l'empereur abyssin, qui porte le titre de *grand Négus* et demeure à Chélicut, sont les Gallas, aujourd'hui maîtres souverains du vaste territoire de Gondar et dont nous parlerons. Tout le pays est entre les mains de quelques *ras* ou chefs puissans qui eux-mêmes résistent parfois au grand Négus, dont l'armée est de 40 à 50,00 hommes.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les *divisions politiques* de l'Abyssinie : ce sont le royaume de Tigré à l'est, celui d'Amhara à l'ouest, les Gallas au sud, et

les provinces confédérées d'Éfat et Choa au nord de l'Amhara.

Le *royaume de Tigré*, borné à l'est par la mer Rouge, au sud par le pays des Gallas, au nord par le royaume de Sennar, et à l'ouest par celui d'Amhara, voit de ce dernier côté les montagnes de Samen et une portion du cours du Tacazzé former sa limite naturelle. Sa plus grande longueur du nord au sud est de 110 lieues, sa largeur moyenne de 80. Le ghiz ou gheez est la langue de ce pays, dont les villes principales sont *Adouèh* ou *Adowa*, capitale, à 40 l. O. de la mer Rouge, 130 l. E. de Sennar, avec 8,000 habitans; *Dixan*, à 25 l. N.-E. d'Adouèh; *Antalo*, à 30 l. S.-S.-E; *Chélicut*, résidence royale, à 3 l. d'Antalo, avec une très-belle église; *Axum* ou *Axoum*, ville ruinée, à 4 l. N.-N.-O. d'Adouèh, et que l'on regarde comme l'ancienne capitale de l'empire éthiopien; *Arkiko*, chef-lieu de la province de Dankali, au fond de la baie de Massuah ou Massouah.

Le *royaume d'Amhara*, entre le précédent à l'est, le Sennar au nord, le Soudan

à l'ouest, les Gallas au sud, les provinces confédérées de Choa et Efat au sud-est, a un peu plus de 100 lieues de long et presque autant de large. Maîtres de ce royaume, les Gallas y ont laissé une ombre de souverain qui demeure à *Gondar*, capitale, à 9 l. N.-N.-E. du lac de Dembéa, voisin du mont Lamalmoun, à 60 l. S.-O. d'Adouèh, et 110 l. E.-S.-E. de Sennar, et peuplée de 40 à 50,000 âmes,

Le *pays des Gallas*, dans le midi de l'Abyssinie, s'étend depuis le golfe et le détroit de Bab-el-Mandeb à l'est, jusqu'à la Maleg à l'ouest, dans une longueur de plus de 250 lieues, et depuis les limites méridionales du Tigré, des provinces d'Efat et de Choa et de l'Amhara, jusqu'aux montagnes qui bordent l'Abyssinie au midi, dans une largeur qui varie de 40 à 150 lieues. Le royaume d'Adel touche à leur territoire au sud-est. Les Gallas sont des peuples belliqueux, indépendans et féroces, sur lesquels nous manquons de renseignemens positifs.

Enfin les *provinces confédérées d'Éfat*

*et de Choa*, enclavées dans le territoire des Gallas au joug desquels elles ont su échapper, voient au midi les monts Chakka en former la limite naturelle; elles offrent 75 lieues de longueur et 25 à 40 de largeur. *Ankober* est la capitale de l'Éfat, et *Tégulet* celle de Choa.

A cette revue rapide ajoutons un mot sur ce qu'on appelle la *côte d'Habesch*. Elle s'étend des frontières de l'Égypte au détroit de Bab-el-Mandeb, entre la mer Rouge et une chaîne de montagnes qui ne s'éloigne pas de la côte de plus de 25 lieues. Une partie, sous les noms de Bedjah et de Habab, dépend de la Nubie, depuis l'Ottaby jusqu'à l'île Hararat, voisine du golfe d'Annesley; le reste, qui se prolonge vers le sud-est jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb et au cap Guardafui, appartient à l'Abyssinie, où la portion attenante au royaume de Tigré s'appelle province de Dankali. La côte d'Habesch est la *Troglodytique* des anciens, qui lui avaient donné ce nom, dérivé du grec *trogla*, caverne, à cause de l'usage où étaient les habitans de se tenir

dans les creux des rochers, usage qui paraît subsister encore. *Massouah*, dans la baie du même nom, est sur cette côte le principal port abyssin, dans une île séparée du continent par un chenal étroit. C'est le seul marché des productions de l'Abyssinie, et un des entrepôts du commerce de la mer Rouge avec l'Inde.

Les habitans du Dankali et ceux qui avoisinent la baie de Massouah professent la religion mahométane, quoiqu'ils n'aient ni prêtres ni mosquées. Chaque tribu est indépendante, mais toutes se réunissent au premier appel dans un danger commun. Leur pauvreté est très-grande, et il n'est pas un homme sur dix qui possède une lance, un couteau, ou aucune arme offensive. Les femmes de la côte ont une physionomie agréable; celles de l'intérieur sont fort laides. L'habillement des hommes consiste en une pièce de toile dont ils s'enveloppent entièrement le corps; les femmes portent des espèces de pantalons, se tressent les cheveux, et s'ornent les bras et les jambes de bracelets d'ivoire et d'argent.

Elles sont spécialement chargées du ménage; les hommes ne s'occupent que du soin des troupeaux, et le plus souvent ne font rien que fumer, en s'abandonnant aux douceurs d'une indolente mollesse. Le tabac est pour eux une sorte de nourriture, ou du moins il paraît amortir chez eux le sentiment de la faim, car ils en mâchent sans cesse. Un peu de pain de millet, quelques poissons, du lait de chèvre ou de chamelle, voilà leurs alimens journaliers sur la côte; mais dans l'intérieur il y a un peu plus d'aisance.

Nous redescendrons de l'Abyssinie et de la Nubie vers l'Égypte par le Nil, pour aller de là explorer au couchant les états barbaresques.

# LETTRE XXX.

## ÉTATS BARBARESQUES,

OU

TRIPOLI, TUNIS, ALGER ET MAROC.
GRAND DÉSERT OU SAHARA.

Coup d'œil général sur la *Barbarie*: situation, étendue, climat, montagnes, rivières, productions, habitans, gouvernemens. Divisions politiques : *Tripoli*, avec la Cyrénaïque et le Fezzan ; *Tunis* et Carthage ; *Alger* et Numidie ; empire de *Maroc*, divisé en royaumes de Maroc, de Fez, de Sous, Sedjelmissah, Tafilet et Darah. Grand désert ou *Sahara* ; ses habitans et ses particularités.

A la barbaresque alliance
C'est peu qu'on paie à l'échéance :
Il faut des rameurs sur les bancs,
Et des muets aux rois forbans.

C'EST à vous, noble défenseur de nos libertés, qui tant de fois à la tribune avez

fait retentir d'éloquentes philippiques touchant le commerce des esclaves noirs et blancs (1), c'est à vous dont souvent mes faibles opuscules ont obtenu l'honorable suffrage, que je vais présenter la description des états barbaresques.

Une ligne qui partirait en serpentant du voisinage occidental des cataractes niliennes vers le cap Blanc sur l'Atlantique, séparerait du reste du continent africain la région septentrionale que nous allons examiner : les deux grands caractères de cette région sont une des chaînes de montagnes les plus renommées de l'antiquité et le désert le plus vaste du globe, désert qui se rattache doublement à la région de l'Atlas par une immense contiguïté avec elle et par la conformité d'origine, de mœurs et de langage de leurs habitans. Occupons-nous d'abord de la région fertile.

(1) On se rappelle avec quelle éloquence chaleureuse M. Benjamin Constant a tonné du haut de la tribune législative contre la traite des noirs, et contre la piraterie des états barbaresques.

La grande contrée, appelée *Atlantique* parce que le *mont Atlas* s'y développe dans toute son étendue de l'est à l'ouest, ou *Barbarie*, à cause des *Berbers* (1) qui en furent les aborigènes et que les irruptions des peuples de l'est et de l'ouest ont relégués dans les montagnes les plus inaccessibles, s'étend depuis la frontière occidentale de l'Égypte, qui la borne à l'est, jusqu'auprès du cap Noun et des îles Canaries. Elle longe la Méditerranée, qui en est la limite nord, depuis l'extrémité orientale du désert de Barca, vers Alexandrie, jusqu'au détroit de Gibraltar; ensuite l'océan Atlantique, sa frontière ouest, depuis ce détroit jusqu'au cap Noun, vers lequel eommence le grand désert ou Sahara, limite méridionale et arbitraire de cette vaste contrée qui s'y enfonce plus ou moins.

Ainsi bornée, la Barbarie est comprise entre les 26° 3' long. E.-14° long. O., et 24°-37° 30' lat. N. Elle a de l'ouest à l'est

(1) On devrait dire *Berbérie*.

plus de 900 lieues de *longueur*, et du nord au midi une *largeur* variable de 60 à 200 lieues. On évalue sa *superficie* à 125,000 l. carrées, et sa *population* à 25,000,000 d'âmes seulement.

Les grands accidens que la nature a marqués sur le territoire barbaresque sont d'abord la disposition de la chaîne atlantique et de ses rameaux, ensuite les golfes, les caps, les lacs et les rivières ou torrens.

Le *mont Atlas*, dont nous avons déjà parlé dans ce volume, p. 4 et 5, prend un nombre infini de désignations, parmi lesquelles on distingue les monts *Maraï* ou *Sarvaï* au nord-est du Fezzan; le *Haroudje-el-Açouâd*, *mons ater* de Pline, qui sépare en partie le Fezzan de Tripoli; le *Mezdah* et l'*Ouâden*, limite méridionale de Tripoli, au nord de l'oasis de Gadamès; les *Ghavians* ou *Gorianos*, sur la limite de Tripoli et de Tunis, et qui, vers le golfe de Cabès, le sépare du lac Loudéâh, le *Tritonis Palus* des anciens; l'*Auras* (*Aurasius* et *Audos*) entre le royaume d'Alger et l'empire de Maroc, au nord-est du grand lac el-Chot;

le *Zekkar* (*Garaphi montes*), à la source de la Chellif; le *Djebel-Zayan*, qui sépare le bassin de la Moulouïah de ceux d'un grand nombre de cours d'eau vers l'Atlantique; le *Djebel-el-rif* ou *montagnes maritimes*, l'*Abyla* des anciens, se terminant sur le détroit de Gibraltar. Les naturels donnent à la chaîne générale de l'Atlas le nom de *Daran*, et ne connaissent pas celui d'Atlas, qui cependant a prévalu dans les géographies, probablement à cause des souvenirs que ce vieux nom rappelle. On distingue le grand et le petit Atlas. Le *grand Atlas* est la ligne formée par les cimes les plus hautes, depuis le cap Noun jusqu'au golfe de Cabès; le *petit Atlas* commence aux caps Spartel et Ceuta, pour aller aboutir au golfe de Sidra, et par le mont Ouâden rejoindre le Haroudje-el-Açouâd.

Les *rivières* ou *torrens* de l'Atlas s'écoulent dans trois bassins que notre lettre XXVII, p. 19 et 22, a indiqués; nous n'avons plus qu'à faire connaître, autant du moins que la chose est possible, leur naissance et leur cours.

Sur le *bassin de la Méditerranée* nous voyons descendre du grand Atlas par le rameau de l'Uselet, la *Majerdah* ou *Bagradas*, commune aux deux états de Tunis et d'Alger, pour se jeter par deux embouchures dans le golfe de Tunis, près des ruines d'Utique; le *Scibus* ou *Seïbus* ou l'*Ubus*, déboucher sous les murs de Bone, en arrivant du mont Iskell ou Cirna, rameau détaché du mont Auras; la *Chellif* ou *Shellif*, tributaire du mont Zekkar, traverser le lac Tittery et joindre la mer près d'Alger; et la *Moulouïah*, appelée par les anciens *Molochath* et *Malva*, coulant du mont Zekkar sur le territoire de l'empire maroquin.

Sur le *bassin de l'Atlantique*, dont toutes les rivières appartiennent au même empire de Maroc, nous remarquons la *Subu* ou *Sebou* (*Subur*), qui passe à Fez où elle arrive du grand Atlas; la *Morbéiah* ou *Merbèze* ou *Ommirabih* qui coule sur les confins des royaumes de Fez et de Maroc, en descendant du flanc occidental de l'Atlas; le *Tensift* ou *Tensiff* (*Phluth* et *Cosenum*),

qui descend du *Theôn-Ochéma* ou *Char des dieux* des anciens, situé sur le même flanc occidental, et passe à Maroc; la *Mogador* ou *Masatat*, qui contribue à séparer le royaume de Sous de celui de Maroc; enfin l'*Oued-el-Noun* qui coule à l'extrémité sud-ouest du royaume de Sous et par conséquent de l'empire de Maroc.

Nous n'ajouterons que pour mémoire les rivières au sud de l'Atlas qui vont se perdre dans le Sahara, comme le *Ghir*, le *Sedjelmissah*, la *Fillelly* ou le *Tafilet*, et le *Draha* ou *Darah*, qui appartiennent aux trois pays de l'empire de Maroc que l'Atlas couvre au nord; nous ne ferons que citer de même l'*Adgedei* ou la *Djedid*, qui sort des monts Louât, dans le centre du royaume d'Alger, pour aller à l'est se perdre dans le lac Melgig, après un cours de 120 lieues.

Ce *lac Melgig*, situé dans la partie sud-est du royaume d'Alger, paraît assez considérable; le *lac Loudeâh*, dans la partie méridionale du royaume de Tunis, a 30 lieues de long sur 5 de large, peu de profondeur, et est sans communication avec la

mer; le *lac Tittery* (*Labdeus*), dans l'état d'Alger, a 4 ou 5 lieues de long.

Quant aux *golfes* il importe de noter celui de *Sidra*, qui représente la *grande Syrte* des anciens, celui de *Cabès*, qui représente la *petite Syrte*, l'un et l'autre dans l'état de Tripoli, et comprenant ensemble une ouverture d'au moins 200 lieues, depuis le cap Razat ou Ras-Hat, près de Barca, jusqu'au cap Bone au nord de Tunis. A ces deux derniers *caps* nous ajouterons, comme dignes également d'être cités, le cap Blanc, dans l'état de Tunis; ceux de Tenez et de Ferraz, dans l'état d'Alger; de Spartel et de Ceuta, près le détroit de Gibraltar; un autre cap Blanc sur l'Atlantique, avec le cap Cantin et le cap Noun, dans l'empire de Maroc.

A trois degrés seulement du tropique du Cancer, le *climat* de la Barbarie, surtout dans sa partie méridionale, doit être nécessairement très-chaud. Néanmoins la grande chaîne de l'Atlas met les contrées septentrionales quelque peu à l'abri des vents brûlans du désert. A l'est, où cette

chaîne est moins haute, la chaleur est plus forte et la sécheresse plus grande qu'à l'occident sur le versant septentrional, où des cimes neigeuses, des vallées profondes et de nombreuses anfractuosités de chaînes font naître et entretiennent des multitudes de sources et de ruisseaux qui abaissent la température, en même temps que la végétation acquiert plus de vigueur et rend les *productions* naturelles plus abondantes.

Celles de la Barbarie sont très-variées. On y récolte une grande quantité de blé, d'orge et de maïs; le riz vient dans certaines parties basses; le dattier, l'olivier, l'oranger, le figuier, l'amandier, le pistachier, le jujubier y prospèrent; on cultive sept variétés de vignes; la lavande et d'autres plantes aromatiques s'élèvent à une très-grande hauteur; le genêt, la bruyère, l'aloès et l'agave ornent les anfractuosités des rochers; de belles forêts de chênes et de cyprès couvrent le flanc septentrional des montagnes; dès le mois de janvier, le myrte, le narcisse, le lupin et le limonier se couvrent de fleurs et de feuilles nouvel-

les : il est vrai que de juin à septembre cette riche verdure a disparu, excepté le laurier rose qui embellit encore le sommet des montagnes et le fond des vallées. Le blé est semé en automne et récolté en avril et mai; le sorgho et le maïs se sèment au printemps et sont récoltés en été ; l'avoine croît spontanément, et le gland des chênes a le goût de nos marrons. Le tabac, le safran, la canne à sucre et nos légumes d'Europe réussissent très-bien en Barbarie, où le fer, le plomb et le cuivre sont très-communs.

Les *animaux* offrent la plupart des espèces propres à l'Afrique. La panthère, le lion, l'once, le léopard, le sanglier, l'hyène, le chacal, le singe, le hérisson, la gazelle et quelques espèces d'antilopes errent dans les forêts. On ne voit pas cependant le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe ni le zèbre. Le chameau n'est pas commun, quoique si utile pour franchir le désert où il est moins rare. L'âne sert pour le transport. Le bétail n'est pas gros, excepté le mouton. L'autruche se voit fré

quemment ; on lui fait la chasse, sur des chevaux du désert, en allant contre le vent, seul moyen de la fatiguer après six ou sept jours de course, pendant lesquels en courant elle rejette derrière elle les pierres qui se trouvent sur son chemin, lesquelles blessent ou tuent même quelquefois les chiens qui la poursuivent. Ne pouvant pas voler, ses ailes lui servent de voiles pour glisser sur le sable. Quand elle est épuisée, elle se retourne sur les chasseurs comme pour les défier encore, et c'est alors qu'ils lui tirent leurs fusils. Un œuf d'autruche contient jusqu'à 3 pintes de liquide, et les plumes de l'animal sont très-recherchées pour la parure des femmes. Le vent du sud apporte en Barbarie comme en Nubie, en Égypte et autres pays africains, des nuées de sauterelles qui flétrissent tout sur leur passage, tandis que l'abeille sauvage, au contraire, remplit le tronc des arbres d'un miel aromatique et d'une cire abondante, où les Maures vont puiser dans les jours de famine.

Les *Maures*, nom par lequel on désigne

en général les habitans de la Barbarie et du grand désert ou Sahara, d'un mot hébreu, *Mahur*, qui signifie l'*occident*, sont nés d'un mélange d'anciens *Mauritaniens* et *Numides* avec les Phéniciens, les Romains et les Arabes, qui s'établirent en Afrique à différentes époques. Leur caractère physique et moral prédominant est celui de l'Arabe, dont ils parlent la langue avec de nombreuses altérations, professent la religion, et ont les habitudes avec de plus grands vices (1). Les Maures habitent plus particulièrement les villes et les villages; mais les Arabes Bédouins, issus des derniers conquérans de la Barbarie, y ayant naturalisé leurs usages, vivent sous des tentes, dont un certain nombre forme un *douar* ou hameau, et sont cultivateurs ou pasteurs. Il existe une troisième race, celle des *Berbers* ou *Brèbes*, qui paraissent être les plus anciens habitans du pays, et dont l'idiome n'a presque rien de

(1) Entre eux ils ne s'appellent pas *Maures*, mais *Mooslim* ou croyans.

commun avec l'arabe; ils vivent retirés dans les gorges de l'Atlas, ennemis jurés des Maures et des Arabes, et se distinguent en Berbers de l'est ou *Kabiles* ou *Kabails*, et en Berbers de l'ouest et du sud ou *Chillouks*. C'est cette dernière variété que nous avons trouvée dans la Nubie. Outre ces trois races principales, il y a en Barbarie un assez grand nombre de *Turks*, mais sans influence, excepté à Alger où ils dominent encore; il y a aussi beaucoup de *Juifs*, qui sont partout fort maltraités, et qui sont presque seuls au courant des relations commerciales.

Les Maures sont orgueilleux, apathiques, ignorans, crédules, jaloux, superstitieux et cruels à l'excès. Ils ne rient jamais, sourient rarement, ont l'extérieur grave, n'ont ni cœur, ni esprit, ni curiosité, ni désir de s'instruire; savoir lire le Coran est pour eux le comble de la science. Ils ne mangent que deux fois par jour et sobrement; ils aiment passionnément le café et le tabac. Les gens du peuple n'ont d'autre boisson que l'eau, mais les riches,

malgré le Coran, boivent du vin lorsqu'ils peuvent en avoir. Tous prennent beaucoup de bains. Les grands seigneurs en ont de particuliers dans leurs maisons auprès de leur harem. La nourriture ordinaire est le couscous, espèce de hachis de viande, ou bouillie de mil détrempé avec du bouillon ou du lait; les pauvres se contentent de pain et de fruits. Dans les mariages il y a une cérémonie pour montrer au public les traces de la virginité. Aux funérailles on loue des pleureuses qui remplissent l'air de cris lamentables. Dès qu'un malade a rendu le dernier soupir, on le revêt de ses plus beaux habits et on l'enterre à l'instant même, afin qu'il soit plus vite heureux. Aucune couleur n'est affectée au deuil; on se borne à enlever le lustre des vêtemens; plus l'affliction est profonde, plus il faut les salir. Pour détruire les charmes de l'esprit malin, les Maures dans leurs idées superstitieuses et leur croyance aveugle, portent des amulettes autour du cou. Ils évitent soigneusement de prononcer le mot de mort; ils n'osent articuler non plus le nombre

cinq, ils le remplacent par quatre et un; enfin ils ont la couleur noire en horreur.

En Barbarie l'embonpoint est le type de la beauté. On renferme les filles et on leur met des anneaux d'or ou d'argent aux pieds et aux poignets pour qu'elles se remuent moins et qu'elles engraissent plus vite. A cet effet on les bourre d'alimens, qui souvent les étouffent dans leur réplétion. La contrainte dans laquelle vivent les femmes de la Barbarie n'empêche point que souvent elles ne trompent leurs argus et n'aillent, à la faveur du déguisement, près d'un captif oublier les brutalités de leurs féroces époux. Les juives alors servent d'intermédiaires, et en sont quittes pour être brûlées vives ainsi que les amans, s'ils viennent à être surpris. Les belles Mauresques ou Moresques ont encore la ressource des mosquées, où elles ont la liberté de se rendre seules, enveloppées de manière qu'on ne leur voit que la taille et à peine les yeux; elles profitent de cette liberté et se rendent secrètement chez les juives pour nouer leurs intrigues amoureuses. Elles

ne craignent pas d'y être suprises, parce que jamais un Maure n'oserait entrer dans l'appartement des femmes, malgré toutes les licences qu'il se donne envers un juif, insulté de toutes façons, obliger d'ôter ses sandales et de marcher pieds nus devant une mosquée, forcé d'enterrer les criminels exécutés, de nourrir et de panser les bêtes féroces des ménageries, de demeurer dans le même quartier, d'être toujours vêtu en noir, et ne pouvant monter à cheval ni porter aucune arme.

Les juifs sont les seuls habitans de la Barbarie qui ne suivent point la *religion de Mahomet*, car les Maures, les Bédouins et les Berbers sont tous musulmans; les Maures surtout observent rigoureusement les pratiques de leur culte; ils prient plusieurs fois par jour, jeûnent lors du rhamadan (1) pour ensuite se livrer aux fêtes

(1) Nom de la lune pendant laquelle les Turcs font leur carême de trente jours, sans prendre aucune nourriture depuis le lever jusqu'au coucher

du Beiram (1), et font leurs ablutions, remplacées dans le désert par des frictions de sable. Leurs prêtres, qui s'appellent *marabouts*, sont vénérés comme de saints personnages et exercent une grande influence sur le peuple, notamment parmi les Kabiles, qui croient à leurs miracles. Les amulettes qu'ils vendent ont plus ou moins de vertu, selon ce qu'elles coûtent; il y en a qui rendent invulnérable celui qui les porte, émoussent la pointe d'un poignard, ou arrêtent dans sa course un boulet de canon; d'autres guérissent le malade, et si la maladie s'aggrave, il doit avaler le précieux talisman.

Semblables aux Turcs, les Maures sont à

---

du soleil. Les juifs ont un jeûne de 7 jours et 7 nuits, mais qui n'est pas strictement observé.

(1) Elles durent 3 jours en ville et 7 dans les campagnes. Les Maures désirent avec une telle impatience dans leur jeûne l'apparition de la nouvelle lune qui doit le finir, qu'il est passé en proverbe quand on souhaite vivement une chose, de dire qu'on l'attend comme la nouvelle lune du Rhamadan.

peu près étrangers à toute espèce d'*industrie* manufacturière. Les *gouvernemens* qui pèsent sur eux sont modelés sur ceux de la Turquie; c'est toujours le despotisme et l'arbitraire le plus illimité; nous le caractériserons davantage en décrivant, comme nous allons le faire, les quatre états barbaresques, savoir : celui de Tripoli, celui de Tunis, celui d'Alger, et l'empire de Maroc.

## ÉTAT DE TRIPOLI.

Des limites de l'Égypte au détroit de Gibraltar, en suivant la côte de la Méditerranée, nos pas fouleront partout les ruines de quelque grande cité, de quelque monument fameux. Déjà nous découvrons les restes de Cyrène dans l'état de Tripoli; nous verrons ceux de Carthage aux environs de Tunis, et Alger rappellera l'ancienne illustration de la Numidie, pendant que Maroc révélera quelques débris du vieux pouvoir mauritain.

L'*état de Tripoli*, baigné au nord par la

Méditerranée, borné à l'est par l'Égypte, au sud par le désert de Lybie et le Sahara, et à l'ouest par l'état de Tunis, offre l'aspect d'une zone maritime dont la longueur de l'est à l'ouest est de 400 lieues, et la largeur moyenne de 60 lieues, non compris le Fezzan. Cet état se trouve entre les 26° 35'-6° 30' long. E. et 24°-34° lat. N. On évalue sa surface à 208,000 milles carrés géographiques avec ses dépendances, et sa population a 2,500,000 habitans.

En général le *climat* de ce royaume, composé de la *Barbarie orientale*, est salubre, quoique le siroco, vent du sud, y souffle fréquemment. La saison pluvieuse commence en octobre, après la récolte des dattes, époque à laquelle on ensemence les champs; en décembre le temps devient sec et agréable; en avril se renouvellent les provisions alimentaires sur les marchés. Parmi ces *productions* figurent notamment les dattes, dont les chameaux mangent les noyaux; le lotus, arbre très-grand dont le fruit renfermé dans une cosse est doux et nourrissant; la graine de cassob, convertie

en farine; le bishuah ou bozine, dont la tige haute de deux pieds porte plusieurs épis; le lakby, liqueur extraite du dattier (1) avant la maturité de son fruit; l'orge et le blé, qui rendent ici deux fois plus qu'en Europe; les grenades, fruit de luxe dont le jus procure au Maure une boisson délicieuse; les olives, et une quantité d'autres fruits.

La rivière de Tineh partage l'état de Tripoli en deux parties distinctes : le pays de Barca à l'est avec les oasis de Siouah et

(1) Cette espèce de palmier croît à la hauteur de 100 pieds. Chaque grappe de dattes pèse 20 à 30 liv. Pour extraire le lakaby ou lakby, on fait des incisions au sommet du dattier, en plaçant au pied de l'arbre une jarre qui se remplit pendant six semaines ou deux mois, à raison de 10 pintes par jour, d'une liqueur très-spiritueuse que les Maures rendent encore plus forte en y mêlant du levain. L'arbre ne produit plus de fruit qu'au bout de trois ans; quelques-uns sont ainsi taillés 5 ou 6 fois avant de mourir, et à chaque opération les fruits de l'arbre deviennent meilleurs.

d'Audjelah; l'état de Tripoli, proprement dit à l'ouest, avec ses annexes; le Fezzan et le Gadamès ou Ghadamès au sud-ouest.

Le *pays de Barca* ou *Barcâh* ou *Barqâh*, improprement nommé *désert de Barca*, est l'ancienne *Pentapole*, qui comprenait la *Marmarique* et la *Cyrénaïque*. La côte, jadis fameuse par ses triples récoltes, est aujourd'hui mal cultivée et habitée par des Bédouins qui plantent leurs tentes sur les débris des villes écroulées; le haut pays par sa désignation de *Djebel-Akhdar*, ou *pays verdoyant*, rappelle que la nature n'a point changé dans ces noires solitudes autrefois si vivantes. La première ville qu'on rencontre sur la côte en venant de l'Égypte est *Al-Baretoun*, l'ancien *Parætonium*, à 66 lieues ouest d'Alexandrie, 350 l. est de Tripoli. Viennent ensuite *Derne*, port de mer, à 120 l. N.-O. de Baretoun et résidence d'un gouverneur, avec 5,000 habitans; *Curin* ou *Grennah*, village bâti sur les ruines de *Cyrène*, à 13 l. S.-S.-O. de Derne; *Barca* ou *Barqâh*, à 20 l. S.-S.-O. de Curin, près de la mer;

*Tholmiatah* ou *Tolometa*, port de Barca, sur les débris de *Ptolémaïs; Bernick* ou *Bengazi* sur les restes de *Bérénice* ou *Hesperis*.

Aux lieux où fut *Cyrène* on trouve, dit M. Pacho, les déserts changés tout à coup en montagnes boisées, en riantes prairies; des sources qui jaillissent en nappe du sein des rochers mousseux, serpentent en ruisseaux dans la plaine et tombent en cascades dans les ravins; et pour achever ces contrastes, on voit les brises marines se jouant dans le feuillage des forêts, ou bien en se glissant sur les pelouses fleuries, venir protéger ces collines toujours vertes contre le souffle dévastateur des vents du désert. Cyrène, colonie grecque, qui fut nommée la *racine des villes*, qui fut visitée par Alexandre-le-Grand lorsqu'il allait dans le désert au temple de Jupiter Ammon, qui soutint de graves querelles avec Carthage au sujet de leurs frontières, qui, subjuguée par les Ptolémées, continua son vaste commerce avec l'Égypte et l'Italie; qui, livrée aux plai-

sirs sensuels et mettant les femmes en communauté, comme chez les Nabathéens, finit par être abandonnée des Romains, pour devenir successivement la facile conquête des Arabes au VIIe siècle, des Mamlouks au XIIe, et des Ottomans au XVIe; Cyrène enfin, qui en 1550 fut réunie au territoire de Tripoli, gît maintenant ignorée. « Le temps, observe M. Pacho, le temps qui rassembla tour à tour plusieurs peuples dans son enceinte, en a confondu les traces et dispersé les ruines. Les monumens des arts ont disparu; témoins et asiles souillés des races passées, quelques tombeaux épars dans la plaine indiquent seuls au voyageur le lieu où s'élevait jadis la *ville au trône d'or*. Mais, ajoute-t-il, comme pour consoler de tant de ravages, si les travaux des hommes sont anéantis, la nature est toujours la même. Le soleil n'éclaire plus que le deuil de l'antique cité, les pluies bienfaisantes ne tombent plus que sur des déserts; mais ce soleil émaille encore des prairies toujours vertes, ces pluies fécondent des champs tou-

jours fertiles, les forêts sont toujours ombreuses, les bocages toujours rians, les myrtes et les lauriers croissent dans les vallons solitaires, sans amours pour les cueillir, sans héros pour les recevoir; cette fontaine qui vit s'élever autour d'elle les murs de Cyrène, jaillit encore dans toute sa force, elle coule dans toute sa fraîcheur, et son onde seule interromprait le calme de ces solitudes, si la voix rauque des pâtres ou le bêlement des troupeaux errans parmi les ruines ne se confondaient parfois avec son murmure. » Ce fut jadis au bruit de ses eaux que Callimaque chanta les exploits d'Apollon et le bain de Pallas.

La première vue de Cyrène, observe Della Cella, peut bien avoir donné l'idée d'une *ville pétrifiée*, parce que les Cyrénéens taillaient leurs maisons dans le roc vif. De nombreuses rues, taillées de cette manière, offrent encore à l'œil l'image d'une ville pétrifiée, et c'est peut-être Cyrène qui a donné lieu à la tradition populaire sur une ville dont les habitans furent changés en pierres. Des routes tracées dans

le roc vif et bordées des deux côtés de longues rangées de tombeaux d'environ 10 pieds de hauteur, et pratiquées également dans le roc , conservent encore l'empreinte des roues des chars, dans la conduite desquels les Cyrénéens passaient pour très-habiles. Les grottes creusées par eux pour les tombeaux sont devenues l'asile de ceux qui veulent échapper aux agressions des Bédouins et aux abus de pouvoir des agens du pacha ou bey de Tripoli.

C'est près de Cyrène que les anciens avaient placé le *jardin des Hespérides*. Près de là encore étaient les *Lotophages*, qui tiraient toute leur nourriture du lotus, dont le fruit savoureux fit oublier Ithaque aux compagnons d'Ulysse. Les Lotophages modernes joignent à ce fruit un miel délicieux qu'ils recueillent dans les fentes des rochers, où des essaims d'abeilles attirées par le parfum des fleurs et la fraîcheur des eaux de source, viennent placer leurs rayons.

La *Marmarique*, qui comprend tout le pays entre Alexandrie et le golfe de Bom-

ba, et qui embrasse une étendue de 156 lieues de l'est à l'ouest, est loin de présenter un aspect aussi séduisant que la Cyrénaïque. A peine une lisière de terres cultivables le long de la mer s'avance-t-elle dans l'intérieur au-delà de 15 et de 10 lieues; passé ce terme, ce ne sont plus que des déserts où l'on rencontre de loin à loin quelques îlots de terre salée. Mais cette partie de la Pentapole, nue et aride, dépourvue de villes et presque d'habitans, est en revanche parcourue par les Arabes les plus doux et les plus bienveillans du désert, les *Aoulad aly*; tandis que ceux de la Cyrénaïque ou de l'ouest, les *Harabi*, sont méchans et impies.

Franchissons la rivière de Tineh et explorons l'*état de Tripoli proprement dit*, lequel à l'ouest de Barca, à l'est du Sahara, du désert Lybique et de Tunis, et au nord du Fezzan, s'étend sur une longueur de 240 lieues.

La première ville que l'on rencontre est *Sort*, au fond du golfe de Sidra, et qui ruinée elle-même occupe l'emplacement de

*Macomades*. Viennent ensuite *Mestarch* ou *Mezurata* ou *Messurata* près le cap du même nom; *Lebda*, sur les ruines de *Leptis Magna*, qui couvrent le long de la mer un espace d'environ une lieue, et au milieu desquelles une rivière descendant des montagnes s'est frayé un passage; enfin la capitale du royaume, qui mérite un moment d'attention.

*Tripoli* ou *Tarabolous*, résidence du bey, sur la côte, avec un port, à 420 lieues O. d'Alexandrie, est l'*Æa* des anciens. Bâtie sur une langue de terre qui s'avance à une petite distance dans la mer, elle est environnée d'une haute muraille flanquée de 6 bastions. Au nord, au sud et à l'ouest, elle a des fortifications assez considérables. Le château du pacha, grand bâtiment carré qui s'élève au sud-est, frappe d'étonnement en le regardant du port, qui peut contenir beaucoup de navires marchands, mais ne tire pas plus de 18 pieds d'eau. Les caravanserais, les mosquées, les hôtels des consuls sont en pierre et régulièrement blanchis à la chaux deux fois par an,

comme les maisons des autres villes barbaresques. Les habitations du peuple sont bâties en terre, en petites pierres et en mortier. Aucune maison, excepté celles des consuls, n'a de fenêtres sur la rue. On admire les bazars et les mosquées, dont la plus grande est magnifique; on distingue aussi les bains publics, les auberges ou caravanserais, et un arc de triomphe érigé sous le règne d'Antonin-le-Pieux. Rien de plus beau que les environs de Tripoli : maisons de campagne, jardins d'agrément, bosquets d'orangers, fontaines, verdure, tout séduit, tout enchante jusqu'à 2 lieues dans les terres où commence une vaste plaine de sable. Tripoli compte 25,000 âmes, et a une police tellement bonne que l'on n'y entend parler ni de voies de fait ni de vols.

Près de Tripoli se voient encore des *Psylles*, descendans de ceux de la grande Syrte, à qui l'on attribue le pouvoir de guérir la morsure des serpens. Quand ces individus se produisent en public c'est toujours avec de violens accès de frénésie

pour se donner des airs d'inspirés; souvent ils dévorent des chiens, des chats et des poules vivantes. Il existe à Mequinez, dans l'empire de Maroc, une congrégation très-nombreuse, connue sous le nom d'*Yssaouis* (1), dont les membres ne sont que des Psylles. Ils enchantent les serpens, prennent les scorpions à la main, et sucent le venin de ces animaux, après quoi ils se livrent à des mouvemens convulsifs ou extatiques.

Pour en revenir à Tripoli, dont la mer baigne de trois côtés les murs, les toits des maisons étant plats, on sèche sur ces terrasses les figues, les raisins et les dattes; on y va aussi respirer la fraîcheur de la brise de mer, si précieuse après une journée brûlante; on y voit les Tripolitains, au coucher du soleil, se prosterner, dès que le Marabout annonce la prière du soir. A 3 lieues est de Tripoli est le joli village de

---

(1) Mot qui vient d'*Yssa*, nom d'un certain Africain, fondateur de cette secte méprisée.

*Tajoura*, qui possède une rade d'un abri sûr pendant l'été.

Pour aller de Tripoli chercher le *Fezzan, phasania regio* des Romains, il faut traverser des montagnes au sud, puis le désert de *Soudah* ou *Ghibel-Assoud*, c'est-à-dire *montagnes noires*. Le Fezzan est le vestibule septentrional de l'Afrique intérieure; il reçoit les caravanes de Tripoli, en fait partir pour Bornou, Kashna et même pour Tombouctou. Les dattiers peu nombreux de ce pays desséché suffisent pour lui ôter l'aspect d'un désert. Des montagnes l'enveloppent de presque tous les côtés; sa forme est celle d'un ovale dont la longueur du nord au sud est de 120 lieues, et la largeur de 80. Quand le vent souffle du midi, la chaleur y est extrême; on arrose les appartemens afin de pouvoir y respirer; et en hiver le vent du nord y glace les naturels. Les pluies sont rares, les ouragans du sud fréquens. Aucune rivière dans ce pays, mais des sources nombreuses. Les dattes sont l'unique richesse des Fezzanis, chez lesquels les mariages se font avec de gran-

des cérémonies, terminées par le don d'un morceau de sucre que le futur met dans la bouche de la fiancée qui lui en fait autant. Les femmes sont plutôt petites que grandes, mais bien prises, vives et agréables; le teint de celles qui ne sont pas exposées au soleil est d'un brun clair. Peau brune, nez petit, narines larges, lèvres grosses, bouche petite, cheveux noirs et barbe laineuse caractérisent un Fezzanis. Le salut ordinaire du pays est de presser légèrement quatre ou cinq fois la main de la personne qu'on aborde dans la sienne, en répétant quelques paroles arabes dont le major Denham, auquel nous empruntons ce détail, n'a pas donné la traduction. Il a remarqué dans le Fezzan des fourmis couleur brun pâle et brillant, parsemé de taches blanches, avec des pinces aussi fortes que celles d'un crabe.

La capitale du Fezzan est *Mourzouk*, résidence d'un sultan tributaire du bey de Tripoli, à peu près au centre, et à 150 lieues de cette dernière ville. Les murs de Mourzouk, dit le major Denham, sont bien bâ-

tis et ont 20 pieds d'élévation ; les portes sont assez larges pour permettre à un chameau chargé de passer sans peine. Le fsog ou marché aux esclaves est une rue bâtie des deux côtés et de 900 pieds de long; elle mène à une place au centre de laquelle s'élève le château, environné d'un second mur dans l'intérieur duquel on voit quelques maisons, dont l'une servit de logement à Ritchie, au capitaine Lyon et à Denham, Clapperton et Oudney.

Dans la partie septentrionale du Fezzan, et dans une plaine bornée au sud par les montagnes du Soudah, repose la ville de *Sockna*, entourée de murailles d'une circonférence d'environ un mille ; elle a huit portes, elle est très-propre, et renferme 3,000 âmes. Les femmes y sont très-jolies et aiment singulièrement les intrigues amoureuses ; leur habillement ressemble à celui des Tripolitaines. Les environs sont couverts de dattiers. Au nord-ouest est *Germa*, la *Garama* ou ville des Garamantes, fameux chez les anciens, dans une vallée, avec de vieux murs entourés d'un fossé et

de dattiers. On cite encore *Gatroun* et *Ghanat* au sud, et *Abo* au sud-est.

On peut regarder le Fezzan comme une vaste oasis : il en est de même du *Ghadamès*, qui touche à la frontière méridionale de l'état de Tripoli; elle est à peu près circulaire et a un diamètre de 30 à 40 lieues, vers le désert de Sahara, sur la route des caravanes qui se rendent de Tripoli ou du Fezzan à Tombouctou. *Ghadamès*, l'ancienne *Cydamus*, sa capitale, à 80 lieues S.-O. de Tripoli, 140 l. N.-O. de Mourzouk, renferme des antiquités romaines.

Après cette revue des principales villes de l'état de Tripoli, disons seulement qu'en général son *gouvernement* est le moins tyrannique de ceux de la Barbarie; qu'il protège les chrétiens, et qu'il a puisamment contribué au succès des dernières découvertes faites dans l'Asie centrale. Le bey n'entretient point de troupes réglées; mais comme tous ses sujets ont des armes, s'il a besoin de soldats, il prend indistinctement tous les hommes qui se rencontrent, et ils sont obligés de marcher à la première somma-

tion. Pendant l'hiver il a un camp de cavalerie et d'infanterie en dehors de la ville; l'armée permanente n'excède pas 3,000 hommes. Tous les ans il fait lever le tribut, ce qui donne lieu à des rapines et à des dévastations de la part des collecteurs. La marine consiste en quelques petits bâtimens qui vont à Malte et en Italie vendre leurs cargaisons.

Nous quitterons cet état pour entrer dans celui de Tunis.

## ÉTAT DE TUNIS.

C'est ici qu'était le siége principal de la puissance carthaginoise; partout on y retrouve des fragmens de colonnes, de temples, de villes et de tombeaux devenus le repaire des bêtes fauves et des reptiles immondes : tristes sujets de méditation sur la fragilité ou le néant des ouvrages des hommes. Je crois voir l'ombre d'Annibal planer sur ces débris où plus tard le farouche Marius vint cacher son exil; le souvenir du vieux Caton et son mot prophétu-

que *delenda Carthago ;* la gloire de Régulus expirant volontairement dans les fers devant la vive splendeur de la rivale de Rome, un siècle avant que Scipion eût promené la destruction sur ces rivages : tout revient en foule assiéger ma pensée et me remplir d'une grave mélancolie, en me faisant mieux sentir la force de l'impression des lieux et l'ascendant des ruines sur notre âme.

Baigné au nord et au nord-ouest par la Méditerranée, limité au sud-est par l'état de Tripoli, à l'ouest par celui d'Alger, et au sud par le grand désert, l'*état de Tunis*, comprenant la partie orientale de la *Barbarie moyenne*, s'étend du sud au nord dans un espace de 130 lieues sur une largeur de 50 à 60. On évalue sa *surface* à 40,000 carrés géographiques, et sa *population* à 4,000,000 d'habitans, que M. Balbi réduit même à moitié de ce nombre.

Les *Tunisiens* sont un mélange de Maures proprement dits et d'Arabes nomades; ils sont en général affables, de mœurs douces, obligeans, hospitaliers, et plus civili-

sés ou, si l'on veut, moins pirates que les Algériens, car ils traitent, comme les Tripolitains, beaucoup mieux les chrétiens. Dans leur bas âge les enfans mâles ont un beau teint, mais l'ardeur du soleil les brunit bientôt. Les filles vivent retirées, pour passer de leurs familles au harem d'un époux; il en est qui sont mères à onze ans. Elles aiment beaucoup les longues chevelures. Elles se teignent les sourcils et les paupières avec de la mine de plomb; elles consomment dans le bain une grande quantité de gomme et de parfums. Le *gouvernement* tunisien est analogue à celui de Tripoli : un *bey* indépendant de la Porte comme celui de Tripoli en tient les rênes; il a une garde assez nombreuse, une armée de 15,000 hommes qui n'est jamais tout entière sur pied, et quelques bâtimens armés pour la course.

Dans l'état tunisien la chaleur est insupportable en juillet et août; quelques vallées de l'Atlas offrent des lieux rians; une plaine fertide borde la Majerdah, rivière non navigable. Le bétail est petit; on

voit quelques lions et autres bêtes féroces; la partie sud est sablonneuse, surtout près des lieux où se trouve le lac Loudeah; la contrée voisine de la mer est riche en oliviers. En général le sol est imprégné de sel.

*Tunis*, capitale du royaume, sur le bord occidental d'un lac peu considérable qui communique à la mer, avec 120,000 habitans, à 120 lieues N.-O. de Tripoli par mer, et 180 lieues par la côte, se compose de maisons à toit plat qui n'ont en général qu'un étage. Le palais du bey est le plus bel édifice de la ville, on y entre par quatre portes superbes; les cours sont spacieuses et les appartemens magnifiques. Tunis renferme plusieurs colléges où sont élevés les docteurs de la loi musulmane. Le château, sur une éminence, est le principal ouvrage de fortification. Il y a dans Tunis des fabriques d'étoffes de laine, de maroquin et de calottes à l'usage des Mahométans.

En sortant de Tunis et se dirigeant le long du rivage dans une direction E.-N.-E., au bout d'une heure, on trouve les restes de

*Carthage*. On reconnaît le bassin qui fut le Cothon ou le port intérieur ; on distingue encore quelques piles de la digue construite par ordre de Scipion pour le bloquer. La majeure partie de Carthage s'élevait sur 3 collines ; on y découvre des débris de colonnes de porphyre et de marbre blanc. On voit près du rivage les égouts, qui ont été un peu endommagés par le temps, puis les citernes, qui ont moins souffert et qui forment une suite de caveaux communiquant l'un à l'autre, avec un corridor régnant sur toute leur longueur ; elles servent aujourd'hui aux habitans de Tunis. Entre les ruines de Carthage et la ville de Tunis, en ligne directe, un lac communique à la mer par un canal qui est navigable à la *Goulette*, où le flux de la Méditerranée est de 3 pieds. On voit encore près d'*Udena*, dans l'intérieur des terres, quelques beaux restes du grand canal ou aqueduc, cette admirable construction qui amenait les eaux de la montagne de Zuan à la ville de Carthage, dont le sol en était entièrement dépourvu. Ce canal, qui avait plus

de 20 lieues de longueur, passait à travers nombre de montagnes, de collines et de vallées.

Parmi les autres villes de l'état de Tunis nous signalerons *Cabès* ou *Tacape*, avec un port au fond du golfe du même nom, à 73 lieues sud de Tunis; *Susa* ou *Hadrumetum*, à 30 l. S.-S.-E.; *Bizerte* ou *Hippozaritus*, à 14 l. N.; *Porto-Farina*, à 10 l. N. de Tunis, et qui a remplacé *Utique* où Caton le jeune se donna la mort; *Tozer* ou *Tysirus*, près du lac Loudeah, à 90 l. S.-S.-O. de Tunis; *Kaïrouan*, à 30 l. S. de Tunis et qui fut long-temps le siége de la puissance des Arabes dans cette contrée; enfin *Keff* à 36 l. S.-O., chef-lieu du canton de *Frikiah* qui rappelle le nom d'*Africa*, par lequel on désignait jadis le pays de Tunis, et que l'on étendit ensuite à l'Afrique entière.

Passons maintenant la Majerdah dans sa partie supérieure qui fait limite, et visitons le territoire d'Alger.

## ÉTAT D'ALGER.

L'*état* ou *royaume d'Alger*, sur la partie occidentale de la *Barbarie moyenne*, borné à l'est par ceux de Tunis et de Tripoli, au nord par la Méditerranée, à l'ouest par l'empire de Maroc, et au sud par le Sahara, compte environ 200 lieues de long et presque autant de large, eu égard au désert. M. Shaler, consul général des États-Unis d'Amérique à Alger, évalue la *superficie* de ce royaume à 60 milles carrés (1), et la *population* à un peu plus d'un million d'habitans, nombre que d'autres voyageurs, peut-être moins bien informés, portent de 2 à 3,000,000, nombre nécessairement arbitraire, puisqu'on ignore en ce pays ce que c'est que de faire un recensement.

L'état d'Alger renferme l'ancienne *Numidie* et la partie de la *Mauritanie tingi-*

---

(1) M. Balbi la porte à 70 milles carrés. (*Balance politique du Globe* en 1828.)

*tane*, qui reçut le nom de *Césarienne* après la conquête d'Auguste. Salluste fut l'un de ses gouverneurs; saint Augustin y reçut la naissance et y demeura en qualité d'évêque d'Hippone. Le *climat* de ce pays est agréable et sain; le sol, extrêmement fertile, donne les *produits* les plus variés, et offre une succession continuelle de collines et de vallées délicieuses. L'orge et l'avoine y sont cultivées avec succès; les olives et les dattes s'y récoltent en abondance et sont de la meilleure qualité, ainsi que les noix, les châtaignes, les figues, les grenades, les raisins. Les seuls métaux qu'on y ait découverts jusqu'à présent sont le fer et le plomb. Les montagnes renferment des mines de sel fossile. Le *Seïbous* qui se jette à la mer sous Bone, le *Wed-el-Kibber* ou l'*Ampsagas* qui passe à Constantine, le *Wed-el-Ouse* ou l'*Ausus* dont l'embouchure est près de Bougia, et la *Chellif* dont nous avons parlé, sont les principales *rivières* de ce pays, d'ailleurs arrosé par de nombreux ruisseaux et couvert de bons pâturages qui nourrissent des chameaux et des

troupeaux de toute espèce, dont la laine offre un commerce important. Toutes les qualités de gibier abondent dans ce royaume, dont l'histoire ne présente aucun événement intéressant depuis les Romains, expulsés du pays par les Vandales, chassés à leur tour par Bélisaire à la tête des Grecs de Constantinople, qui eurent cent ans plus tard pour successeurs les Sarrasins, inquiétés ensuite par les Zenètes, les Marabouts, les Espagnols, et ces derniers battus par le fameux Barberousse qui fut élevé à la dignité de pacha d'Alger, pacha que les Européens ont nommé *dey* (1), et que le Grand-Seigneur devait confirmer à chaque élection nouvelle, confirmation qui n'est plus aujourd'hui qu'une vaine formalité, quoique chaque dey nouveau n'entre jamais en fonction qu'après avoir reçu le firman de sa hau-

---

(1) Le mot *dey* est un sobriquet turc dont le sens répond au mot *oncle*. On a vu que les deux pachas de Tripoli et de Tunis se nomment *beys*.

tesse, avec le cafetan et le sabre de commandement. Il envoie en retour quelques présens à Constantinople, les renouvelle de loin à loin, et obtient aussi de la Porte la permission de recruter dans son empire.

Le *gouvernement* d'Alger, dit M. Shaler, « n'est au fond qu'une république militaire avec un chef électif nommé à vie; ses formes se rapprochent en petit de celles de l'empire romain après la mort de Commode. Le gouvernement se compose ostensiblement d'un chef suprême et d'un divan ou grand conseil formé de militaires qui commandent ou ont commandé des corps, et dont le nombre est indéterminé. Le divan élit les deys, et délibère sur les objets que ceux-ci jugent à propos de lui soumettre. » L'importance et le pouvoir du divan varient selon les talens et le caractère du souverain régnant. Il a eu jadis, comme corps de l'état, des pouvoirs réels et très-étendus; mais ce n'est plus maintenant qu'un fantôme, et il n'existe plus que de nom depuis que le dey a fixé sa rési-

dence dans la citadelle d'Alger. Lui seul nomme ses ministres, l'*aga* ou commandant en chef, le *vakil-argé* ou chef de la marine et des affaires étrangères, le *codgia-de-cavallas* ou surintendant du domaine public, et le *bet-el-mel* ou juge des héritages. Ces fonctionnaires forment le conseil du souverain et constituent avec lui le gouvernement d'Alger, affranchi par le fait de tout contrôle de la part du divan.

L'élection du dey, qui d'après la constitution de la régence est censée faite par le divan, devient presque toujours, dit M. Shaler, par les intrigues des janissaires algériens (les seules troupes de ce nom qui existent maintenant), une tragédie sanglante. A peine élevé au pouvoir, il est souvent égorgé pour faire place à un aventurier plus heureux ou dont on attend davantage; tous ses parens, tous ses partisans sont mis à mort, et au milieu de ces révolutions la tranquillité publique est à peine troublée. Elles se succèdent avec une effrayante rapidité. Aussi un dey

d'Alger est-il, pendant l'exercice de son pouvoir, le despote le plus absolu de la terre. Les Turcs incorporés dans les troupes du dey sont aptes à le devenir, et souvent on a vu les hommes les plus abjects élevés au trône; on en a vu jusqu'à sept élus et égorgés dans le même jour. Aucun ne peut refuser cette dangereuse faveur; s'il l'obtient, il faut qu'il règne ou qu'il périsse.

L'existence d'un pareil gouvernement et la relation des puissances chrétiennes avec lui sont la honte de l'humanité, lorsque l'on songe qu'il fait payer au poids de l'or ses traités avec nous et les viole quand il lui plaît, en vomissant ses corsaires sur la Méditerranée pour piller les navires et emmener les malheureux prisonniers destinés à subir le plus dur esclavage. Honneur à l'amiral sir Sydney-Smith dont la voix énergique s'est élevée tout récemment encore (1) contre cet exécrable brigandage,

---

(1) *Note* sur la nécessité et les moyens de faire cesser la piraterie des états barbaresques. (*Revue encyclopédique*, février 1828, p. 338.

que la Porte Ottomane tolère, faute de pouvoir le réprimer, et que les puissances européennes pourraient facilement anéantir, si elles voulaient s'occuper un peu plus de leurs sujets et des grands intérêts de la civilisation que des misérables préséances de la diplomatie.

Le royaume d'Alger est divisé en trois *provinces* : Oran à l'ouest, Titterie ou Titery au centre, et Constantine à l'est. Chacune d'elles est gouvernée par un bey nommé par le dey; ces officiers sont aussi absolus dans leur gouvernement que leur souverain l'est dans tout le royaume. Il leur est prescrit de lever les impôts et de se présenter en personne une fois tous les trois ans au siége du gouvernement, où ils doivent faire des présens à tous les grands fonctionnaires s'ils veulent être conservés; ce qui explique les vexations qu'ils exercent sur leurs administrés.

La régence entretient à Constantinople et à Smyrne des agens pour ses *recrues*, qui en arrivant à Alger reçoivent le nom de janissaires, formant un corps de 4 à

5,000 hommes. Les autres *forces militaires*, composées d'indigènes et de Turcs, peuvent s'élever à 15,000 hommes. Les *forces navales* consistent en 3 frégates, 2 corvettes, 2 bricks, 5 goëlettes, 1 polacre et 1 chebeck : en tout 14 bâtimens, effroi du commerce sur les côtes de la Méditerranée.

Un passage de la *Bacryade*, de MM. Méry et Barthélemy, caractérise ainsi les vils maîtres d'Alger :

Les marchands levantins dont la nef pacifique
Parcourt vers le détroit la vieille mer d'Afrique,
Reconnaissent de loin, sur la colline assis,
Alger, vaste berceau des forbans circoncis :
La paix fait leur tourment, la guerre est leur négoce;
Despotes de la mer, au naturel féroce,
Ces insolens douaniers, comme des suzerains,
Imposent un péage aux timides marins;
Et riche de ses vols, ce peuple philanthrope
Rit du nom de forban que lui donne l'Europe.
C'est là que règne Hussein : père de ses sujets,
Son unanime voix lui vote des budgets;
Trois eunuques muets forment son ministère;
Dans son propre palais, esclave volontaire,
Au sein de doux loisirs il consume le jour:
Tantôt sur le sommet d'une mauresque tour,
Braquant sur un pivot son poudreux télescope,
Il applique son œil aux rivages d'Europe,

Sitôt qu'il voit blanchir à l'horizon lointain
L'aventureux chebeck qui promet un butin.
Souvent dans des caveaux, mystérieux asile
Où gît le superflu de la liste civile,
Il compte des sequins qu'il a cent fois comptés,
Dépouille des chrétiens au bagne rachetés.
Vers le milieu du jour, dans ses longs vestibules,
Il se plaît à monter ses quatre cents pendules (1),
Et de leur carillon le bon prince étourdi
Pendant une heure et plus entend sonner midi.
Doux plaisirs, d'un cœur pur favorables indices!
Le jour tombe, et la nuit promet d'autres délices.
De vieux eunuques noirs, blanchis dans le sérail,
Des vierges du Harem hideux épouvantail,
Portent en souriant à la nocturne orgie
De jeunes icoglans, ravis à la Géorgie,
Ou sur des lis soyeux choisissent au hasard
L'esclave sans défaut visitée au bazar.
A son petit lever, quelquefois par caprice
Ce monarque s'amuse à rendre la justice.
Le Salomon d'Alger, assis sur ses talons,
Fait chercher deux plaideurs aux larges pantalons;
On les trouve aussitôt, le cadi les amène.
Cependant à la barre un bourreau se promène;
Le dey lui fait un signe, et les deux assignés
Sous le bâton légal expirent résignés;
La séance est levée, et l'auditoire immense
Exalte jusqu'aux cieux le juge et sa clémence.

---

(1) Les deys d'Alger sont connus pour avoir la passion des pendules. Aussi toutes les puissances européennes ont soin d'en mettre dans les présens qu'elles leur envoient.

A ces traits de *mœurs* du forban couronné joignons-en quelques autres sur les *Algériens* indigènes. C'est une race mixte qui n'a point de type uniforme (1). Les tribus qui habitent l'intérieur du pays en ont un plus tranchant. Parmi elles sont les Arabes Bédouins, les Biscaris, les Mozabis et les Kabiles; ces derniers, comme nous l'avons dit plus haut, se rattachent aux Berbers. Les *Bédouins* ou nomades cherchent l'indépendance dans le désert, lorsqu'un gouverneur de province essaie de les opprimer; les *Biscaris*, plus paisibles, habitent les confins du Sahara et reconnaissent l'autorité de la régence; les *Mozabis*, plus reculés dans le sud, la bravent et n'entretiennent que des rapports commerciaux avec Alger où ils ont leur consul; les *Kabiles*, montagnards libres, seraient à redouter pour la régence, s'ils n'étaient

---

(1) Il y a une autre classe, celle des *Kuloglous* ou *Coloris*, provenant du mélange des Turcs avec les femmes maures ou les négresses.

pas subdivisés en une infinité de petites tribus sans cesse en guerre l'une contre l'autre. Leur idiome a de l'analogie avec le touarick, parlé dans les parties intérieures de la Lybie.

Peu d'Algériens profitent de la loi qui leur permet la pluralité des femmes; presque tous se bornent à une seule, à laquelle ils adjoignent un nombre de concubines proportionné à leur fortune. Les femmes sortent rarement, du moins celles des hautes classes, qui cependant ont plus de liberté qu'on ne pense d'ordinaire. Les mariages sont préparés par les mères des deux futurs, car les Algériennes ont occasion de se voir dans les bains publics ou chez elles. Dans les classes supérieures le mariage n'est célébré non plus que par des femmes, qui excluent de leurs réjouissances les hommes, forcés de se tenir à part sans voir ni être vus.

Mais il est temps d'arriver à la *topographie*. Les principales *cités* du royaume algérien sont Alger, Bone, Coba, Constantine, Titery et quelques autres.

*Alger*, capitale du royaume, résidence du dey, et que les Arabes nomment *Al-Djezaïr*, s'élève en amphithéâtre sur le bord de la mer, à 140 lieues O. de Tunis, et à 200 lieues E. du détroit de Gibraltar, avec un peu plus de 50,000 habitans. Ses maisons, uniformément peintes en blanc, et avec des terrasses selon l'usage de l'Orient, présentent lorsqu'on les voit de la mer une vue très-pittoresque. La ville est entourée d'une haute muraille, les rues sont étroites, le port est bien fortifié, et l'on a ajouté de nouveaux ouvrages pour sa défense, depuis la leçon donnée au dey par lord Exmouth en 1816. Une forte citadelle, la Casanba, domine sur la mer et sur les batteries. Les édifices publics consistent en 9 mosquées, 5 bagnes, 3 colléges, des casernes, des bazars, et le palais jadis occupé par les deys. L'autorité municipale est exercée par des hommes que les indigènes prennent dans leur sein, et il paraît que leur police, très-vigilante et très-équitable, n'a rien de commun avec la sombre et capricieuse tyrannie du dey. Les colléges sont

des espèces de séminaires consacrés à l'instruction des prêtres et des théologiens. Il y en a cependant un réservé aux Kabiles. La méthode d'enseignement est presque la même que notre enseignement mutuel. La ville d'Alger renferme 5,000 juifs, dont le sort est beaucoup plus triste encore que dans les autres états barbaresques; il leur est défendu de résister à une attaque d'un musulman, d'aller à cheval, de porter une arme ou même une canne, et de sortir des portes de la ville sans une permission expresse; les janissaires mutinés ne manquent jamais d'en massacrer quelques-uns. Ces Israélites ont un chef qu'ils se donnent, mais qui ne garde son poste qu'à force de basses manœuvres et de prodigalités envers ses patrons musulmans; il s'en dédommage en spoliant ses co-religionnaires. La langue d'Alger est la turque, mais dans les relations avec les étrangers on se sert de la langue franque, jargon formé de portugais, d'italien, d'espagnol et de français. Le code d'Alger porte entre autres dispositions que si le propriétaire d'un corsaire perd son bâ-

timent, il est obligé d'en construire un nouveau. Tous les prisonniers sont regardés comme morts jusqu'à ce qu'on offre de les racheter.

La ville de *Bone*, à 95 lieues E. d'Alger, à l'embouchure du Seibous, et dont le nom arabe est *Blaid-el-Aneb* ou *Anaba*, compte 10 à 12,000 individus, proche des ruines de l'ancienne *Hippone*, dont Pline le jeune (1) raconte que les dauphins jouaient avec les petits enfans et leur prêtaient leur dos pour voguer assez avant dans la mer. La *Calle*, où la France avait un comptoir pour la pêche du corail, est à l'est de Bone, avec 400 habitans. *Bujeia* ou *Bougie*, l'ancienne *Coba*, est à 40 lieues E. d'Alger. *Oran*, ville très-forte, à 80 lieues O.-S.-O. d'Alger, compte 20,000 âmes. *Constantine* est sur une montagne que baigne le Roumel, à 60 lieues E. d'Alger; *Trémécen* ou *Tlemsen* est à 9 lieues S.-S.-O. d'Oran : elle se rapproche de la

(1) Lettre XXIII, livre IX.

limite orientale de l'empire de Maroc où nous devons actuellement nous engager.

## EMPIRE DE MAROC.

Reste des grandes monarchies fondées par les Arabes, et situé entre les 2° — 14° long. O. et 27° 35' — 36° lat. N., *l'empire de Maroc*, comprenant la *Barbarie occidentale*, baigné au nord par la Méditerranée et au couchant par l'Atlantique, a pour frontières au sud le Sahara et à l'est le royaume d'Alger. Sa plus grande *longueur* est de 240 lieues, sa plus grande *largeur* de 200, et sa *superficie* de 40,000 lieues carrées, avec une *population* de 15,000,000 d'individus. La *Revue britannique* de janvier 1828 donne à peu près le même nombre d'habitans, qu'elle répartit de la manière suivante dans les *trois royaumes* dont se composent les états du *sultan*, ou empereur maroquin, en même temps qu'elle ajoute leur surface respective en milles carrés géographiques (1).

(1) Dans sa *balance politique du globe* en 1828,

| | Milles carrés géographiques. | Population. |
|---|---|---|
| Royaume de Maroc. . . . . | 5,434 | 5,979,700 h. |
| ——— Fez. . . . . . . . . | 1,990 | 3,000,000 |
| ——— Sous avec Tafilet. | 6,287 | 3,077,000 |
| Tribus berbères dans l'Atlas sept. et état de Bled-ci-di-Hassem (environ.) . . | | 2,743,300 |
| | | 14,800,000 |

La chaîne du mont Atlas partage en deux parties presque égales l'empire de Maroc; celle du nord et de l'ouest, qui comprend les trois royaumes de Fez, Maroc et Sous; et celle du sud, composée de trois divisions territoriales particulières, le Tafilet, le Sedjelmissah et le Drahah. Le royaume de Fez est situé, le côté de l'est sur le bassin de la Méditerranée, et le côté de l'ouest sur le bassin de l'Atlanti-

M. Balbi évalue cette superficie à 130,000 milles carrés, et la population seulement à 4,500,000 habitans.

que. Le *détroit de Gibraltar*, anciennement nommé les *Colonnes d'Hercule* ou *Gaditanum fretum*, forme limite entre ces deux mers. Les royaumes de Maroc et de Sous ont leur territoire entier sur le bassin de l'Atlantique. Nous reviendrons tout à l'heure sur chacun de ces états, après les généralités que réclame notre plan.

Tous les voyageurs vantent la fertilité des royaumes de Fez et de Maroc, dans les lieux où les eaux viennent au secours du sol et de la chaleur du climat. Le Maroc alimente en blé une partie de l'Espagne. L'orge croît abondamment, l'avoine spontanément; l'olivier, l'oranger et le citronnier couvrent les collines; dans les plaines sablonneuses les Maures font venir à force d'irrigations divers légumes, des concombres et des melons. La vigne réussit dans les contrées septentrionales de l'empire; les chênes, les cèdres, les arbousiers, les gommiers peuplent les forêts; le cuivre, l'étain et l'antimoine abondent. Pendant les trois mois d'été la température est assez douce; elle devient dévorante quand

règne le vent du désert, quinze jours avant les pluies. Les rivières de l'empire dont nous avons parlé, avec celles des autres états barbaresques, ont presque toutes à leurs embouchures, une barre qui en interdit la navigation aux vaisseaux.

Le *gouvernement* maroquin ne repose sur aucune loi positive; les peuples de l'empire courbent le front devant le pouvoir absolu de leur souverain, qui partout où il établit sa résidence rend la justice en personne. Voilà pourquoi il siége deux et même quatre fois par semaine dans une place d'audience, où il reçoit toutes les plaintes, donne accès à tout le monde, écoute chaque individu, homme ou femme, riche ou pauvre, et prononce sans appel une sentence presque toujours juste. Il n'est soumis en rien à la Porte Ottomane, il ne dépend que de lui-même, et quoique musulman il est le chef de la *religion* de ses états, sans interdire à ceux de ses sujets qui sont mahométans le pélerinage de la Mecque, et sans défendre non plus aux autres de professer leur culte, pourvu

qu'ils admettent l'unité de Dieu. Il y a des monastères catholiques dans plusieurs villes, comme à Maroc, à Mogador, à Mequinez et à Tanger; mais les moines sont surveillés de près. Quant aux juifs, qui cependant n'admettent non plus qu'un seul Dieu, ils sont traités partout de la manière la plus cruelle et la plus révoltante, malgré tous les services qu'ils rendent à un empire où ils dirigent le commerce, le peu d'industrie qui existe et la monnaie royale, lèvent les impôts et servent d'interprètes; il leur est défendu d'écrire en arabe, n'étant pas dignes de lire le Coran; leurs femmes ne peuvent porter des habits verts, et ne doivent se voiler qu'à demi le visage; ils ne peuvent passer devant une mosquée que pieds nus, comme à Tripoli, Tunis et Alger; ils n'osent s'asseoir les jambes croisées devant un Maure; on les couvre de boue, on leur crache au visage; ils doivent tout endurer sans se plaindre, et encore moins riposter, sous peine de mort. S'ils travaillent pour la cour, non seulement ils ne sont pas

payés, mais ils se regardent comme très-heureux s'ils ne sont point battus, et si même ils ne sont point jetés, comme Daniel, dans une fosse aux lions.

Les *Maures propres* ou *Maroquins*, ont la plus grande opinion de leur mérite, et ils traitent les chrétiens de barbares, ce que nous avons soin de leur rendre chez nous. Cependant ils n'admettent aucune distinction nobiliaire, et les fonctions publiques donnent seules un rang particulier. A la cour jamais le mot *mort* n'est prononcé devant le *sultan*; s'il faut lui annoncer celle de quelqu'un on se borne à lui dire qu'il a rempli sa destinée. Son revenu est évalué à un million de piastres; son armée est composée de 24,000 nègres et de 12,000 Maures; sa marine compte une centaine de corsaires. Son commerce d'exportation consiste en peaux de bœufs, maroquin, ivoire, plumes d'autruches, volaille, œufs, bestiaux, gomme, huile d'argane, fruits et froment. On importe des draps, de la quincaillerie, du fer, des épiceries, du thé, et du bois de construc-

tion, quoiqu'il y en ait au mont Atlas. Les relations commerciales les plus actives des Maroquins ont lieu avec le Tombouctou, par le Dahrah et le désert.

Les six grandes divisions territoriales de l'empire maroquin renferment plusieurs *villes* dont l'importance mérite qu'on les signale.

Dans le *royaume de Fez* vous trouvez *Fez*, capitale, au milieu d'un vallon qu'arrose la Racalema, à 80 l. N.-E. de Maroc, 50 lieues S. de Ceuta, et 36 lieues E. de l'Océan, avec 70,000 individus. Ses rues sont très-obscures et si étroites que deux cavaliers ne peuvent pas y passer de front. Presque toutes les maisons sont dépourvues de fenêtres, les toits sont couverts d'un pied de terre battue. Fez a 200 mosquées dont la principale, nommée El-Caroubin, contient plus de 300 colonnes, mais d'une structure lourde et commune. Les boutiques sont si nombreuses et le concours des habitans, soit de la ville soit du dehors, si considérable, que Fez a l'air d'une foire perpétuelle. Les autres grandes

villes du même royaume sont *Tétouan*, à 50 lieues N.-N.-O. de Fez, avec 14,000 âmes; *Ceuta*, qui appartient aux Espagnols, sur le détroit de Gibraltar (1), et qui renferme 8,000 âmes; *Tanger*, sur le même détroit, avec 15,000 individus; *el-Araisch* ou *Larache* ou *Luxos*, sur l'Atlantique, à 20 lieues S. de Tanger; *Salé* ou *Sala*, à 22 lieues S.-S.-O. de Larache, avec 16,000 âmes; *Azamore*, dernière place du royaume de Fez, sur la Morbeïa, près de son embouchure, avec 1,000 habitans. Dans l'intérieur on trouve *Teza*, sur le Seibous, à 24 lieues E. de Fez; *Aksabisurefa*, à 50 lieues S.-S.-E. de Fez, près de la source de la Moulouiah; et *Mequinez*, seconde capitale de l'empire, à 14 lieues O.-S.-O. de Fez, avec de belles mosquées, un magnifique palais, de superbes promenades et 110,000 habitans.

---

(1) Les villes de *Penon*, *Albucemas* et *Melilla* sur le même détroit sont aussi au pouvoir des Espagnols.

Dans le *royaume de Maroc* se présente d'abord la ville même de *Maroc*, autrement dite *Merakasch*, capitale de l'empire et résidence habituelle du sultan, sur la gauche de la Tensift, à 40 lieues de l'Atlantique, et 115 lieues S.-S.-E. du détroit de Gibraltar, avec 30,000 habitans seulement, après en avoir eu 300,000. Maroc est situé dans une plaine riante, fertile en grains et en pâturages qui nourrissent une belle race de chevaux. Des bois de palmiers couvrent les environs et vont s'unir aux montagnes de l'Atlas. La ville est entourée de murs très-épais; un grand nombre de maisons sont bâties avec élégance. Le palais impérial est en pierres de taille et orné de marbre; mais cet édifice est moins beau que celui de Mequinez. Trois jardins dépendent de ce palais, près duquel est la place d'audience, vaste carré entouré de murs, mais à découvert. La plus grande des mosquées est soutenue par des colonnes. Le quartier du commerce, ou la Bourse, est un bâtiment oblong environné de boutiques. Les rues sont sales et

remplies de décombres, les maisons de vermine, et dans la plus grande chaleur les habitans sont tourmentés par les serpens qui se glissent jusque dans leurs lits, mais que l'on accueille comme des objets de vénération. Les hauteurs de l'Atlas et la neige qui les couvre préservent la plaine du vent brûlant qui souffle du Tafilet et du Sahara.

Après Maroc viennent *Mazagan*, que les Maures nomment *Burréja*, située à 45 l. N.-O. de la capitale et à 7 l. S.-O. d'Azamore; *Saffi*, avec un port à 28 l. S.-S.-O. de Mazagan, et près du cap Cantin; et *Mogador* ou *Mogadore* ou *Soureiah* (*Tamusiga*), ville moderne, peuplée de 30,000 âmes, à 20 l. S.-S.-O. de Saffi, et où se trouvent plusieurs consuls européens. Cette dernière ville a un aspect avantageux lorsqu'on arrive du côté du petit désert qui la sépare des terres cultivées; les minarets qui s'élèvent à une assez grande hauteur au-dessus de l'enceinte des murs garnis de canons, produisent de loin un coup d'œil agréable. Les rues sont régulières, et quel-

ques maisons élégantes. Cette ville semble avoir disputé ses fondemens à l'Océan, ses premières batteries sont baignées par les flots, et ses murs du côté de la mer ont l'air de défier les vagues; du haut des terrasses on aperçoit vers l'ouest, dans le temps le moins orageux, des colonnes blanches et vaporeuses qu'élève continuellement au-dessus des murs le choc de la lame contre le roc, et aux jours de tempête Mogador est comme perdu dans les eaux et au milieu des tourbillons de sable; c'est comme demeure, dit M. Cochelet, la ville la plus triste qu'on puisse imaginer pour un Européen.

Quant aux villes du *royaume de Sous*, entre celui de Maroc au nord, le Tafilet à l'est, le Sahara au sud, et l'Océan à l'ouest, on distingue *Taroudant*, sa capitale, sur la rivière de Sous, à 42 l. S.-S.-E. de Maroc, 22 l. E. de la mer, et 15 l. O. de l'Atlas; *Santa-Cruz*, la seule place maritime de ce royaume, appelée *Agadir* par les Maures, à 20 l. O.-N.-O. de Taroudant et 30 l. S. de Mogador.

Il nous reste à dire un mot des trois dernières parties de l'empire de Maroc, le Sedjelmissah, le Tafilet et le Drahah. Le *Sedjelmissah*, borné au nord par l'Atlas qui le sépare du royaume de Fez, à l'est par le royaume d'Alger, à l'ouest par le Tafilet, au sud par le Drahah, tire son nom de celui de sa capitale située sur la Ziz, à 125 l. E. de Maroc et 95 l. S.-E. de Fez. Le *Tafilet*, dont la capitale est Tafilet avec 2,500 habitans, sur la rivière du même nom, à 35 l. S.-O. de Sedjelmissah, s'étend au nord du Sahara et du Drahah. Le *Drahah* ou *Darah*, qui a le Sahara à l'est et au sud, porte le nom de son chef-lieu situé sur la rivière de Drahah et à 40 l. S. de Tafilet.

Ces trois pays limitent la partie nord-ouest du grand désert ou Sahara, par lequel nous finirons cette lettre.

## GRAND DÉSERT OU SAHARA.

Cette immense étendue sablonneuse et aride que les Arabes nomment *Sahara* ou *désert*, s'étend au sud des états barbares-

ques, au nord du Soudan et de la Sénégambie, depuis l'océan Atlantique jusqu'aux confins de l'Égypte, où il porte le nom particulier de *désert de Lybie*. Compris entre les 12° long. E.-18° long. O. et 16°-30° lat. N., il a près de 800 lieues de l'est à l'ouest et près de 400 l. du nord au sud, avec une *superficie* de 200,000 lieues carrées. Le sable qui recouvre ce désert, son peu d'élévation au-dessus du niveau des eaux, les débris de corps marins et les coquillages qu'on y trouve à chaque pas, et la prodigieuse quantité de sel dont sa surface est imprégnée; tout permet de conjecturer que le Sahara est le lit desséché d'un antique océan. Par leur éternelle mobilité, les vents élèvent aujourd'hui des collines de sable où demain l'on n'aura plus qu'un horizon sans bornes. Du côté de l'Océan, la côte n'offre non plus qu'une suite de dunes immenses dont la base se prolonge fort loin dans la mer, où l'habitant farouche de ces rivages s'avance quelquefois jusqu'à une demi-lieue sans que l'eau lui dépasse le genou. C'est sur cette

plage funeste, du cap Bojador au cap Blanc, que, poussés par les courans de l'océan Atlantique et entraînés par les vagues, tant de navires font tous les ans naufrage.

La température de ce désert est brûlante, aucun abri n'y met l'homme à couvert des feux d'un soleil vertical, aucun ruisseau n'y coule pour le désaltérer. Quelques puits épars, à de très-grandes distances les uns des autres, contiennent une eau bourbeuse, fétide et qu'il faut y puiser à une étonnante profondeur; si le sable vient à les combler, ce n'est qu'après un travail prodigieux qu'on peut les retrouver. Dans les endroits où il y a un peu d'humidité végètent quelques plantes dures et sèches, et quelques arbrisseaux épineux. Un très-petit nombre d'espaces, arrosés par des sources d'eau vive, qui les revêtent d'une belle verdure ombragée de palmiers, sont épars au milieu de cette mer de sable, et connus sous le nom d'*oasis*. On y voit une population fixe; mais si l'autruche les traverse en tous sens, leurs bords sont fré-

quentés par les lions, les panthères et les serpens.

Des nuées de sable, tantôt courant avec rapidité, tantôt s'avançant avec une majestueuse lenteur, parcourent le Sahara, comme les trombes d'eau qui troublent l'Océan. Quelquefois leurs têtes semblent toucher les cieux, se brisent et dispersent leur volume sablonneux dans les airs; d'autres fois c'est leur milieu qui se rompt, avec un bruit semblable à l'explosion d'une mine; enfin ces nuées de sable, dépassant la terre ferme et débordant sur la surface des mers, se montrent aux marins comme de vastes brouillards qui vont couvrir de poussière les vaisseaux. Toujours le ciel dévoré par les feux du soleil a un aspect rougeâtre qui ressemble à un grand incendie. La pluie, qui tombe du mois d'août à celui de septembre, ne s'étend pas à toutes les parties du désert, et d'ailleurs elle est vite absorbée par les sables; et si parfois un vent léger se déclare, c'est un ennemi perfide qui se montre pour étouffer le malheureux dont l'imprudence

voudrait lui résister. On a vu, de la sorte, périr des caravanes entières sous des colonnes de sable. Aussi la traversée du Sahara est-elle une entreprise extrêmement grave; et cependant elle n'arrête pas les Maures, insatiables de gain; ils ne craignent pas de s'exposer à toutes les privations, à toutes les plus cruelles souffrances pendant cette traversée, qui exige trois ou quatre mois, pour aller recueillir de misérables bénéfices dans la Nigritie, au risque de les perdre et de périr eux-mêmes en repassant ces affreuses solitudes.

Ils y trouvent çà et là dans les oasis quelques points de repos, semblables à nos landes de France, mais que l'entière stérilité du désert change en délicieux parterres; on en voit peu au couchant, encore moins au centre, mais davantage à l'est.

On désigne généralement par le nom de *Maures* les tribus qui vivent éparses dans le Sahara, et qui paraissent avoir, comme je l'ai dit au commencement, une origine commune avec les habitans de la région atlantique. On présume que le désert en

fut peuplé à l'époque où les Maures, chassés par les Arabes conquérans, durent abandonner les rivages de la mer et les terrains fertiles. Ils sont distribués en tribus nombreuses, indépendantes les unes des autres et ayant chacune leurs chefs. Dans la *partie* du Sahara la plus rapprochée de l'Océan habitent les Ouadelins, les Monslemines, les Mongearts, les Lubdesebas; dans l'intérieur on trouve les Ludamar-Bir et les Ghedinyoum; vers le Sénégal les Bracknas, les Trarzas et les Darmancous; à l'est vivent les Tibbous et les Touariks. Ces différentes tribus ont pour abri des tentes couvertes d'une étoffe de poil de chameau; ils n'ont pour lits que des nattes de brins de jonc, avec des sacs de cuir pour meubles. Rien de plus arrogant qu'un Maure du désert avec sa femme. Elle lui présente l'étrier quand il monte à cheval, elle n'est point admise aux repas qu'elle lui prépare, et elle se retire jusqu'à ce qu'il l'appelle pour lui en donner les restes. Cette arrogance se fonde peut-être sur ce qu'il achète sa compagne, car ici les pères vendent leurs

filles, et celui qui en a le plus grand nombre est le plus riche. La pluralité des femmes est admise, et tout Maure du désert aime aussi à voir les siennes bien parées. Rien de comparable à l'allégresse d'une famille lorsqu'il naît un garçon; la mère se barbouille le visage de noir pendant 40 jours, afin de manifester sa joie. Les hommes en général vont la tête, les jambes et les pieds nus; les femmes n'ont qu'un pagne de toile pour vêtement; les filles vont entièrement nues jusqu'à l'époque de leur nubilité. Dès l'âge de 20 ans leurs attraits, leur fraîcheur et leurs grâces, tout est flétri. Le langage vulgaire est un arabe grossier; la religion est l'islamisme, dont les prières ont lieu en plein air, à défaut de mosquées. Les prêtres se nomment *talbés;* ces hommes vicieux, corrompus et féroces, ont soin d'entretenir la superstition dans leurs troupeaux, en leur distribuant force amulettes. Il n'existe au désert ni lois ni coutumes écrites, par conséquent nulle justice réglée, et chacun se venge comme il l'entend des offenses qu'il a reçues. Aussi la multitude est-elle

capable de tous les crimes, sans posséder aucune vertu; partout ce sont des hommes profondément dépravés, aussi lâches que cruels, étrangers à tout principe de sociabilité ou de droit naturel, et ne suivant d'autres guides que l'intérêt ou leurs passions : c'est en un mot le peuple le plus abject de la terre, surtout dans la partie occidentale du Sahara. Qu'on juge alors des maux qui attendent les infortunés dont l'Océan a jeté le vaisseau sur les côtes inhospitalières du désert, et que les naturels emmènent prisonniers dans l'intérieur, en ne leur laissant la vie que dans l'espoir d'une forte rançon! La relation de M. Cochelet retrace quelques-uns de ces tourmens horribles; il faut la lire pour s'en faire une idée. Mais cherchons vers le sud de moins tristes images.

# LETTRE XXXI.

## SÉNÉGAMBIE.

Généralités sur les accidens naturels, le climat, les végétaux, les animaux, les peuples et les gouvernemens de la Sénégambie. Nègres. Colonie française du Sénégal. Royaumes de Cayor, Walo, Fouta-Toro, Ghiolof, Galam, Bondou, Ludamar, Kaarta, Bambouk, Fouta-Djallon. Colonie anglaise de Sierra-Léone. Pays du Timanni, du Kouranko et du Soulimana.

Sous les feux dévorans du soleil africain,
Le despotisme, assis sur son trône d'airain,
Des bords du Sénégal aux rives du Zaïre,
Fonde sur l'esclavage un homicide empire,
Se souille impunément du sang de ses sujets,
Et, riche de leurs pleurs, sourit à ses forfaits.
Là, depuis trois cents ans, un trafic sacrilége,
Que la fraude établit, que la guerre protége,
Partout offre en spectacle à l'œil épouvanté,
L'homme vendu par l'homme, et par l'homme acheté.

C'est ainsi, mon cher Bignan, que votre voix généreuse tonnait encore, il y a peu

d'années, contre l'odieuse traite de ces peuplades infortunées que nous allons étudier. Il est consolant toutefois, nous devons le proclamer, que les progrès de la civilisation aient presque anéanti ce commerce infâme, et que les établissemens européens sur la plage africaine contribuent puissamment à une abolition si long-temps invoquée par la religion, l'humanité et la justice.

L'étendue de pays qui sera le sujet de cette lettre a reçu le nom de *Sénégambie*, formé par contraction de ceux du Sénégal et de la Gambie, ses deux principaux fleuves. Elle est bornée au nord par les sables du Sahara; à l'est par une chaîne de montagnes qui la séparent du Bambara, dépendance du Soudan; à l'ouest par l'Océan atlantique; au midi par une chaîne de montagnes où naît le Dialiba et qui la séparent de la Guinée, dont la limite septentrionale est marquée vers la côte par la rivière Mesurado.

Comprise entre les 6° — 18° lat. N., et 6° — 20° long. O., la Sénégambie compte

325 lieues dans sa plus grande longueur, et 275 lieues dans sa plus grande largeur, avec une *superficie* d'environ 55,000 lieues carrées, et une *population* approximative de 12,000,000 d'habitans.

L'intérieur de cette vaste contrée n'est point assez connu pour que nous puissions offrir des renseignemens précis sur ses montagnes, ses fleuves et ses autres accidens naturels. Il paraît cependant qu'au nord et à l'est les *monts de Kong* forment des lignes de faîte et de partage des eaux qui coulent, soit vers la Nigritie et Tombouctou, soit vers la Guinée dans l'Atlantique. C'est ainsi que trois grands *fleuves*, le Dialiba ou Niger sur le flanc septentrional, le Sénégal et la Gambie sur le flanc méridional, partent du même plateau. Nous avons décrit d'une manière générale ces deux derniers cours d'eau dans notre XXVII[e] lettre (1); nous n'aurons que peu de détails à y ajouter.

---

(1) *Vide suprà*, p. 12 et 13.

Né dans le pays de Fouta-Djallon, le *Sénégal* coule d'abord au nord-est, dans le Jallon-Kadou, puis au nord entre les états de Fouladou, Brouko et Kasson, et ceux de Woradou, Konkodou et Bambouk; tourne à l'ouest-nord-ouest, traverse le Kajaaga ou Galam et le pays des Foulahs, se reploie à l'est-sud-est, puis au sud-sud-est dans le royaume de Walo, pour déboucher dans l'Atlantique. Il a reçu dans son cours, d'abord à droite, le *Bâoulli*, commun au Mandingue, au Fouladou et au Brouko; ensuite à gauche la *Falémé*, à 40 lieues au-dessous du Bâoulli; la *Guiloum* et la *Saldi*, qui viennent du Fouta-Toro et du pays des Foulahs. Le Sénégal est en partie pour les plaines qu'il arrose ce qu'est le Nil pour l'Égypte; il a ses crues périodiques. Au mois d'octobre, ces plaines sont submergées par les débordemens du fleuve, et ne présentent qu'une vaste mer, du sein de laquelle s'élèvent comme des îles les villages placés sur des éminences, et qui ne communiquent alors entre eux que par des embarcations. A la retraite des eaux,

la campagne se couvre d'une riante verdure, que le soleil brûle quelques mois plus tard, pour ne plus laisser sur le sol qu'une désolante aridité, jusqu'au retour des pluies. Ces trois états superficiels du sol s'appliquent principalement au grand delta que forme le Sénégal dans les vingt dernières lieues de son cours, à partir de la branche qui prend le nom de rivière de *Gorom*.

Nous aurons occasion de noter quelques-unes des particularités qui se rattachent aux autres fleuves ou rivières de la Sénégambie, comme la *Gambie*, la *Geba*, la *Casamanza*, le *Rio San-Domingo* ou *Rio-Catheo*, le *Rio-Grande*, le *Rio Nunez*, le *Rio-Cabo del monte*, la *Rokelle* ou *Sierra-Léone*, et le *Rio Mesurado*, lorsque nous décrirons les contrées qu'ils arrosent.

C'est sur la côte de la Sénégambie que se trouvent le *cap Vert*, les *îles* d'Arguin, de Saint-Louis du Sénégal, de Gorée, et le petit archipel des Bissagos. C'est près du cap Mesurado que vient de se former la colonie américaine de *Libéria*, sur la côte.

Le *climat* de cette région africaine, surtout vers les côtes, est le plus chaud du globe, à cause du voisinage de l'équateur, et plus encore des vents qui arrivent du Sahara, où ils ont acquis pour l'humidité une attraction si forte, qu'ils brûlent tout ce qui se présente sur leur passage. Le thermomètre de Réaumur marque à Gorée jusqu'à 25 degrés; au Sénégal 36 et même 44 degrés. Le baromètre y monte presque toujours à l'approche des orages; ce qui est le contraire en France. Les vents alisés ou d'est ne se font sentir qu'à 30 ou 40 l. de la côte. Les ouragans, appelés *tornados*, sont très-fréquens et très-violens. On ignore presque le vent du sud. L'année peut se diviser ici en saison sèche et en saison humide. La première dure 8 mois, de septembre à juin; la seconde 4 mois, de juin à septembre inclusivement. Durant la saison sèche, les chaleurs sont excessives par la rareté des pluies et de la rosée. Du mois de juillet à celui d'août, les pluies font déborder les rivières jusqu'à 30 pieds au-dessus de leur hauteur naturelle. Les éclairs

alors sont fréquens et terribles, et le fracas du tonnerre épouvantable. A la fin des pluies, l'herbe dessèche, les rivières diminuent, les arbres perdent leurs feuilles, et pour l'ordinaire le harmatan, vent sec et chaud, souffle accompagné d'une vapeur épaisse à travers laquelle, dit Mungo Park, on voit le soleil rougeâtre. Durant toute l'année les nuits sont fraîches, mais à peine finies, le soleil se montre, et tout le jour, dont la durée est de 11 à 13 heures sans crépuscule, il fait éprouver une extrême chaleur, qu'un tornado mitige à de courts intervalles, où alors le froid passe jusqu'aux os, ce qui occasionne de graves maladies aux Européens non à l'épreuve de ces révolutions de l'atmosphère, comme les nègres, lesquels n'en ressentent rien. En général, l'air des côtes est malsain, depuis le Sénégal jusqu'à la Gambie et à la rivière de Mesurado, et souvent même la fièvre emporte en vingt-quatre heures ceux qu'elle atteint, pendant que les vers se mettent dans les chairs du malade et deviennent d'une effrayante lon-

gueur, sous le nom plus connu de vers de Guinée.

Entre le Sénégal et le Mesurado, les terres sont sablonneuses et stériles, à cause de la chaleur qui les dévore; et les inondations se bornant aux cantons qui avoisinent les rivières, la *fertilité* ne se communique pas beaucoup plus loin. Le pays est généralement couvert de bois. Les habitans ne plantent et ne sèment qu'à la fin de juin, peu de temps après la diminution des pluies, et la moisson se fait au milieu de septembre; ainsi trois mois suffisent pour labourer, semer et récolter du millet, du blé et du riz, principaux alimens des indigènes, qui font du couscous avec une composition de farine, et du sanglet avec la simple farine du maïs. Point de champs ni de bois qui ne soient ornés d'une multitude de fleurs sauvages inconnues en Europe.

La variété des *arbres* de la Sénégambie est extrême. Sur les bords du Rio-Grande et de plusieurs autres rivières, on voit d'excellens bois de construction. Le plus

utile de tous les arbres du pays, comme de toute l'Afrique, est le palmier, dont les principales espèces sont le dattier, le cocotier, l'areka, le ciprier, et celui dont le jus fermenté produit du vin aigre-doux, qui distille par une incision faite au sommet, a la couleur et la consistance du vin d'Espagne, pétille comme le vin de Champagne, porte à la tête comme le Lunel, et n'est bon que pendant 36 heures. Les autres espèces en procurent également, mais le dattier et le cocotier, par exemple, sont plus utiles par leurs fruits. Une autre variété est le latanier, très-commun au Sénégal: il est droit, beau, d'une grosseur égale jusqu'au sommet, et d'une hauteur de près de 100 pieds; ses branches se fendent comme de l'osier, en fils de toutes sortes de grosseurs, et leurs extrémités produisent une feuille plissée d'un pied de long, qui, venant à s'ouvrir, forme un éventail naturel de 2 pieds de largeur. Avec ses branches les nègres font des cribles, des paniers et des corbeilles. Une espèce de dattier donne du beurre aussi doux et

d'aussi bonne saveur que le meilleur beurre d'Europe; les nègres l'appellent huile de palmier, quoiqu'ils l'emploient aux mêmes usages que notre beurre et notre lard. Après le palmier vient le siboa, qui lui ressemble, mais devient plus haut, croît en nombre au pays de la Gambie, et prête ses larges feuilles aux nègres pour couvrir leurs maisons. Le cotonnier voit ses boutons éclore en 4 ou 5 mois. L'indigo vient naturellement, et les nègres s'en servent pour teindre leurs pagnes ou étoffes de coton. Dans les pays du Sénégal, il croît un arbre nommé le sanaré, où se réfugient les abeilles, et dont le bois, propre à la construction, acquiert une nouvelle dureté dans l'eau. On trouve encore le tamarin, dont les feuilles s'ouvrent pendant le jour, et se ferment pendant la nuit, et dont les graines réduites en pâte sont employées en Europe dans la médecine; le bischalo, bois de charpente, dont l'épais feuillage décore les rives de la Gambie, où croît aussi le gros et touffu courbaris, comme le polon ou fromager sur la rivière de Ca-

cheo, le ghelola ou espèce d'osier dans le Cayor, le soap ou savonnier au Sénégal, le mischéry sur le Rio-Grande, le citronnier sur la Casamanza, le figuier sauvage sur diverses rivières et à l'ombre duquel les nègres se plaisent à s'assembler pour tenir leurs kaldès ou conversations. Ils les tiennent également sous l'énorme baobab, nommé calebassier par les Français, et goui par les Espagnols; ils ne se lassent point d'admirer la faculté qu'ont ses fleurs de se replier pendant la nuit, et de ne s'ouvrir qu'aux premiers rayons du soleil levant; ils croient qu'elles dorment, ils guettent le moment où elles se réveillent et leur disent dans leur langue : « bonjour, » belles dames. » J'ai cité, p. 27, l'avantage qu'ils retirent de cet arbre célèbre par son volume, son ombrage et ses fruits.

On sait que la côte sénégambienne produit des orangers et des limoniers; on voit aux environs de Sierra-Léone le bissy et le katy, dont le bois sert à faire des canots; il y a, dans les endroits marécageux, beaucoup de mangliers, dont les branches se

recourbent vers la terre; les bananiers sont très-communs sur la Gambie, et portent des fruits chaque mois de l'année (1); les melons d'eau abondent sur le Sénégal, ainsi que l'igname, plante qui ressemble à la betterave, et la patate, légume sain, nourrissant et d'un goût délicieux.

La Sénégambie est également riche en *animaux*, soit quadrupèdes privés et sauvages, soit volatiles, soit reptiles, soit poissons et insectes. Les lions de la Sénégambie, gros comme un cheval barbe, et plus hardis que ceux de l'Atlas, ont la marche lente et majestueuse, excepté lorsqu'ils poursuivent leur proie, car ils courent alors très-vite. Si ce quadrupède n'est ni pressé de la faim ni provoqué, il continue dédaigneusement sa marche devant vous;

---

(1) Lorsque le fruit est cueilli, on coupe aussi l'arbre ou la plante, pour ne laisser que la racine, qui dans l'espace d'un mois pousse un nouvel arbre et de nouveaux fruits. (*Histoire générale des voyages*, par M. Walkenaer, tom. IV, p. 329.)

si on l'attaque il ne tourne jamais le dos; s'il est forcé de se retirer, il le fait à reculons et lentement. Il ne boit qu'une fois en trois ou quatre jours. La seule chose qu'il redoute, cè sont les serpens. Il est d'ordinaire accompagné par le chacal, espèce de chien sauvage, qui va pour lui à la chasse, et qui lui rapporte sa proie. Le chacal est, dit-on, plus féroce encore que le tigre, et le tigre d'Afrique l'est plus également que ceux d'Asie et de la Nouvelle-Espagne. Il y en a d'aussi gros que des buffles. Rien ne peut l'apprivoiser, il revient toujours à sa férocité naturelle. Le lion et le tigre ont leur langue recouverte de lames tournées vers le gosier; s'ils lèchent, ils écorchent, enlèvent la peau, et tous deux, pour peu qu'ils sentent le sang, ne songent qu'à dévorer.

Après ces deux redoutables ennemis de l'homme, viennent le léopard, agile et cruel, qui porte aux chiens une haine mortelle; la panthère, petite espèce vorace de léopard, ayant la taille d'un lévrier; l'once, espèce de tigre; le loup, semblable à ceux

de France; l'éléphant, le plus gros de tous les animaux (1), dont le nez ou trompe est le seul canal par lequel il entretienne sa vie, et dont la masse n'empêche pas qu'il ne coure légèrement, mais sans pouvoir se tourner de droite à gauche que très-difficilement; le buffle, un peu plus gros que le bœuf, avec un mugissement effroyable, mangeant peu, travaillant beaucoup, et d'un tempérament si chaud, que dans le cœur de l'hiver il cherche l'eau et s'y complaît; la gazelle ou l'antilope, dont on voit de nombreux troupeaux sur la *Gambie* et le Sénégal; les singes, dont les espèces sont innombrables le long de la Gambie, qui, avec la région du Sénégal, produit de même beaucoup d'ânes, de bœufs, de vaches et de moutons, beaucoup de chauve-souris de la grosseur des pigeons, tandis que ces deux fleuves nourrissent des crocodiles et des hippopotames ou chevaux

(1) La taille ordinaire de l'éléphant d'Afrique est de 9 ou 10 pieds de long sur 11 ou 12 de haut.

marins, en non moins grande quantité. Ce dernier animal, qui, dans sa pleine grosseur, est plus gros d'un tiers que le bœuf, duquel il tient en partie, comme du cheval, et qui vit dans l'eau comme sur la terre, où il est plus souvent, a la peau extrêmement dure; et étant sujet à l'apoplexie, à cause de l'abondance de son sang, il se saigne lui-même en se frottant contre un angle de rocher, puis se couche dans la fange pour fermer sa blessure.

Nulle part les *oiseaux* ne sont plus variés ni plus nombreux que dans la Sénégambie. Sans parler de l'autruche et de l'aigle, qui sont communs à toute l'Afrique, on trouve principalement ici le pélican ou grand-gosier, avec sa pochette, où il renferme ses alimens qu'il mange à loisir; l'oie sauvage, le perroquet; le cormoran, l'écouffe, espèce de milan; l'oiseau impérial, ou pain d'Afrique ou demoiselle de Numidie, qui aime la solitude et fait une guerre mortelle à la volaille; la trompette, ainsi nommée à cause de son chant; le cubalos ou pêcheur; la pintade; la cigogne africaine,

que son cou et ses jambes rendent plus haute qu'un homme, pendant que son corps a la grosseur d'un agneau.

Quant aux *reptiles*, on remarque de gros lézards, des scorpions, des caméléons et plusieurs espèces de serpens. Il y en a de petits dont la morsure est sans remède; les plus gros ont de 40 à 50 pieds de longueur sur un pied et demi de largeur, et peuvent avaler un bœuf entier. Les léopards et les tigres eux-mêmes ne lui échappent pas s'il les trouve sur son chemin; mais il mange plus volontiers d'autres serpens moins gros que lui, et des sauterelles, qui ne semblent naître ici par nuages que pour assouvir sa faim immense. Les aigles font aussi leur proie des serpens ordinaires. Le crocodile du Sénégal et de la Gambie est énorme et encore plus vorace. L'alligator est une variété du crocodile, très-commune sur la rivière de Sierra-Léone. Pour les *poissons*, le marsouin est aussi gros que le requin, qui lui-même est commun sur la côte, et d'une voracité inexprimable. On en a vu de 25 pieds de long sur 4 pieds de diamè-

tre; sa terrible gueule étant éloignée d'un pied de l'extrémité du museau, il est obligé de se renverser sur le côté pour dévorer, autrement il dépeuplerait l'Océan. On aperçoit aussi le lamentin, vache de mer fort timide, et la torpille ou poisson électrique. Enfin, à l'égard des *insectes*, ce sont des nuées de sauterelles qui infestent souvent l'intérieur des terres, des espèces de punaises qui font de grands ravages, des fourmis blanches, des chenilles aussi larges que la main, et des tourlouroux ou petits crabes que l'on croit d'une nature venimeuse.

Pour achever de parcourir l'échelle des animaux, nous avons à atteindre le dernier échelon du sommet, et à parler des *habitans*.

Les peuples de la Sénégambie se divisent en plusieurs nations, mais sont presque tous *nègres* et généralement d'un beau noir. Ils vont la plupart nus; les femmes n'ont que la partie inférieure du corps enveloppée d'un pagne ou pièce de coton; elles sont nues de la ceinture à la tête.

Tous les nègres ont un couteau attaché au côté. Le peuple marche pieds nus; les riches ont des sandales de cuir. Jusqu'à l'âge de 12 ans, riches ou pauvres, les garçons et les filles restent sans vêtemens. Les alimens ordinaires sont du riz ou quelque autre grain et des racines. Le couscous ou mélange de farine est un mets recherché. La vaisselle est une gourde. Les mariages ont lieu par le rapt de la future, après le consentement de ses parens, qui s'amusent de ses cris et de sa résistance. En quelques endroits, le mari reçoit sa femme *nue* des mains du père. Partout les marques de la virginité doivent s'offrir sur une peau de bouc blanc; si elles ne paraissent point, le mari peut répudier sur-le-champ sa compagne. Vers la Gambie on est moins rigoureux sur cet article qu'au Sénégal. Un nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir; il est des rois nègres qui ont jusqu'à 3 et 400 concubines; la première mariée passe néanmoins pour la maîtresse. En cas d'adultère, les deux coupables sont vendus pour l'esclavage, à

moins que le séducteur ne soit un blanc, car alors la plupart des nègres regardent comme honorable le commerce de leurs femmes ou filles avec lui. Les femmes ne mangent pas avec leurs maris, mais après; elles veillent à les garantir des mouches et leur servent la pipe et le tabac. Aux funérailles, chaque canton a ses usages, mais le plus général est de revêtir le mort de ses plus beaux habits, de lui demander pourquoi il quitte la vie, si on lui a fait tort, s'il n'était pas assez riche, et s'il n'avait pas assez de belles femmes. Si c'est un garçon qui meurt, l'éloge funèbre est chanté par les femmes et les filles.

Tous les nègres de la Sénégambie sont passionnés pour la musique et la danse. Ils ont des trompettes, des tambours, des épinettes, des luths, des flûtes, des flageolets et même des orgues. Leur principal instrument est le balafo, qui tient un peu de l'épinette et de l'orgue.

Les nègres étant superstitieux, vains et crédules, ont des *guiriots* ou bouffons pour les amuser ou leur prodiguer des louanges,

et des *grisgris*, amulettes ou talismans d'écriture, pour se mettre à l'abri des sortiléges. La *religion* la plus répandue parmi eux est l'islamisme, quelquefois mêlé au fétichisme. Ils n'ont ni mosquées, ni sabbats, ni jours marqués de dévotion. Les mahométans nègres se contentent de prier trois fois le jour; chaque village a son marabout qui les rassemble pour ce devoir. Ils pratiquent la circoncision (1) vers l'âge de 14 ans, et pendant le mois qui suit l'opération, les circoncis peuvent prendre toutes libertés avec les filles, à la seule exception du viol. On circoncit de même celles-ci, mais l'usage n'en est point universel.

Tous leurs *gouvernemens* sont absolus. Chez quelques peuples, le roi se nomme *Damel*, et *Brack* chez d'autres. Dans quelques pays la couronne est héréditaire, et dans d'autres élective. Partout l'autorité royale ne se soutient que par la rigueur; le moin-

---

(1) Le Maire dit que le circoncis est obligé de manger son prépuce.

dre manque de respect est puni de mort ou d'esclavage (1); et comme la volonté du prince est une loi souveraine, les taxes arbitraires qu'il impose réduisent souvent le peuple à la misère. Un voleur convaincu est puni de l'esclavage; mais il y a aussi des épreuves au fer chaud, à l'eau bouillante, où la justice est souvent corrompue si le coupable est riche. Les expéditions militaires sont toujours sanglantes et sans discipline. Il n'y a point de *langue* commune, si ce n'est l'arabe, qui est assez répandu; viennent ensuite celles des Galofs et des Mandingues. Les nègres ont des *palavers* ou assemblées judiciaires dans lesquelles se vident les querelles et les procès.

Ces idées générales sur les Sénégambiens

---

(1) On n'approche point d'un roi nègre sans beaucoup de formalités. Un courtisan met d'abord un genou à terre, s'avance respectueusement vers sa majesté assise sur une natte, baisse la main jusqu'à terre, la porte sur la tête, touche la jambe du roi, et recule quelques pas. A la cour de quelques princes on se met de la poussière sur le front.

vont trouver leur application dans l'examen des trois principales nations qui les composent, savoir : les Ghiolofs, les Foulahs et les Mandingues.

Les *Ghiolofs* ou *Iolofs* ou *Jalofs* ou même *Ouolofs*, habitent, suivant Moore (1), au nord de la rivière de Gambie, d'où ils s'étendent fort loin dans les terres et jusqu'au Sénégal, puisque M. le baron Roger (2) en place près du Fouta-Toro et du Cayor. Ces nègres sont grands, bien faits, souples, intelligens, et ont des mœurs très-douces. On voit chez eux peu de difformités. Leur visage n'a guère d'africain que la couleur, qui est du plus beau noir; car leurs traits sont réguliers, le nez de même et non large, les cheveux alongés, bien que crépus, et les dents très-blanches. Leur inclination les porte aux armes, et cependant ils sont débauchés et paresseux, menteurs et gourmands, perfides et voleurs.

---

(1) Pag. 30 et suiv.

(2) *Keledor*, histoire africaine, I V.

Leur avidité les porte jusqu'à vendre leurs enfans. Leurs *damels* sont d'orgueilleux mendians insatiables de cadeaux. Ils ont une sorte de noblesse pour décorer leurs cours. Le *kondi*, grand connétable du damel, commande en chef les armées; le grand *jerafo* ou *jagaras* est chef de la justice; l'*alkaire* est trésorier, avec des *alkades* pour chaque village. Le damel de Cayor, près du Sénégal, le brack du Walo, près l'embouchure, et les damels ou rois de Barsalli et du Bas-Yani, vers la Gambie, ont un goût effréné pour l'eau-de-vie.

Les *foulahs* ou *foulis* ou *foulhs*, qui occupent le centre et l'est de la Sénégambie, sont plutôt basanés ou cuivrés que noirs; ils ont de petits traits et des cheveux soyeux, beaucoup moins frisés que ceux des nègres. Leurs femmes, dit Jobson, ont la taille d'une beauté extraordinaire et les traits du visage très-réguliers. Leur richesse est dans leurs troupeaux. Ils mènent en général une vie errante et dure, ayant sans cesse, outre leur travail, à combattre contre les bêtes féroces sur la terre, et contre

les crocodiles sur les bords des rivières. La nuit, ils rassemblent leurs bestiaux au centre de leurs tentes, allument de grands feux et font la garde autour du troupeau. Ils ont des chefs qui les gouvernent avec douceur; ils récoltent du blé et du coton au-delà de leurs besoins, et ne laissent jamais dans la détresse un homme de leur nation. Leurs armes sont la lance, la sagaie, l'arc et les flèches. Ils sont rigoureusement attachés au mahométisme, ce qui, avec leur teint cuivré, démontre qu'ils viennent du nord-est, où, dans la Nigritie, leur race est très-étendue, sous le nom de *fellatahs* ou *fellahs*, race qui se trouve jusqu'en Égypte, qui en est peut-être le berceau. Leur industrie est si connue pour élever le bétail, que les Mandingues leur abandonnent le soin du leur.

Les *Mandingues*, la plus nombreuse des nations de la Sénégambie, où surtout elle occupe les deux rives de la Gambie, depuis son embouchure jusqu'à sa source, dépendent, comme les Ghiolofs, de la race nègre, c'est-à-dire qu'ils sont noirs comme

ces derniers; mais ils ont de plus le nez plat et de grosses lèvres. Ils sont enclins aux disputes et aux querelles, portent, pour la plupart, une épée sur l'épaule droite, sont musulmans rigides, ne boivent ni vin ni eau-de-vie, sont très-polis, industrieux, lisent et écrivent l'arabe, quoiqu'ils aient leur propre idiome, ont sans cesse une pipe à la bouche, et ont sur le point d'honneur une susceptibilité excessive. Leur manière de saluer est de se prendre la main en se la secouant; si c'est une femme, au lieu de lui secouer la main, ils l'approchent deux fois de leur nez, comme pour la flairer par le dos. Un grand affront parmi eux, c'est de saluer de la main gauche. Lorsqu'un mari rentre dans sa maison après deux ou trois jours d'absence, sa femme se met à genoux devant lui pour le saluer à son retour. L'usage veut qu'elle se mette aussi à genoux quand elle lui offre à boire. Les marchés avec un Mandingue ne sont valables qu'au bout de 24 heures, et il peut redemander sa marchandise en restituant le prix avant le cou-

cher du soleil. Les grisgris jouent parmi eux un grand rôle, et les chevaux mandingues ont le cou chargés de ces reliques, toujours vendues fort cher par les marabouts. Un prince mandingue ne se distingue de ses sujets que par un plus grand nombre de grisgris, et par deux de ses femmes qui doucement le grattent ou le chatouillent sans cesse. Le roi de Baol ou du Tin, près du cap Vert, réunit d'ordinaire son conseil dans la plus épaisse forêt de sa résidence. Là, dit Barbot, on creuse dans la terre un grand trou, sur les bords duquel tous les conseillers prennent séance; et la tête baissée vers le fond, ils écoutent le souverain, délibèrent et rebouchent le trou, pour signifier que tout ce qu'on a dit doit y rester enseveli. La moindre indiscrétion est punie de mort.

Les Mandingues comptent leur richesse par le nombre de leurs esclaves, qu'au surplus ils traitent bien, quoiqu'ils en fassent un grand commerce. Chacune de leurs villes a un gouverneur qui se nomme alquier, et qui est juge de tous les différends.

Les trois nations que nous venons de décrire forment une infinité de petits *royaumes* ou *états* dont nous ne citerons que les plus connus.

Près de l'Océan et du Sénégal sont le Walo et le Cayor; le long de la rive gauche du Sénégal est le Fouta-Toro, et au sud du Walo le royaume ghiolof, qui s'étend presque jusqu'à la Gambie; plus à l'est et au sud le Bondou, jusqu'à la Falémé; entre la Falémé et le Bâ-fing, le Bambouk; sur le Sénégal, au-dessus de Bakel, le Galam ou Kajaaga; plus à l'est le Kasson et le Kaarta, composant ensemble le Bas-Bambara, en guerre perpétuelle avec le Haut-Bambara, dont Ségo est la capitale, sur le Dialiba. A la droite du Sénégal sont les Maures darmancous, trarzas, braknas et dowichs. Sur la Gambie sont les états mandingues, notamment le Fouta-Djallon, et sur la Rokelle le Timanni, le Kourauko et le Soulimana.

Le pays de *Walo*, sur la rive gauche et vers l'embouchure du Sénégal, peuplé d'environ 50,000 âmes, et aujourd'hui tout

entier acquis à la France, s'étend de Dagana à Saint-Louis, chef lieu de nos colonies africaines, sur 30 lieues de long, et 15 à 20 de large. Le roi du Walo a le titre de *brack*, mot qui signifie *empereur des rois*. A sa mort, ses frères lui succèdent par rang de naissance. Les principaux chefs sont chargés de vérifier si l'héritier légitime est capable de régner, autrement son droit passe à un plus digne. Chacun peut l'approcher librement. On lui suppose le don de guérir, ainsi qu'à la reine. Il est défendu de voir manger leurs majestés. Dans leurs voyages, elles sont nourries aux frais des villages, et les griots ou bouffons chantent les louanges de leurs maîtres. Les formes des gouvernemens féodaux se retrouvent dans celui de Walo et dans quelques autres de la Sénégambie. Tous les hommes et toutes les terres appartiennent au brack pour en disposer à sa volonté; mais il n'use pas de ce droit d'une manière absolue, car il y a de grands suzerains, pareils à ceux que l'on voyait chez nous au moyen âge, qui ne le souffriraient pas, puis-



qu'une de leurs maximes est qu'il n'y a pas de terre sans seigneur.

Dans le Walo, on punit le vol par une amende et la restitution, le meurtre par l'esclavage, ou une forte rançon ou même la mort. Les indigènes se distinguent en lettrés et non lettrés. Les premiers sont les marabouts, les seuls à peu près avec lesquels les Européens aient des relations, et qui ne se livrent point à l'ivrognerie comme le brack et les grands de sa cour. Les Walos ont, en sus de notre bonjour et de notre bonsoir, le salut du midi, et quand ils se rencontrent, ils ne manquent jamais de se demander trois fois de suite s'ils sont en état de paix et de bien-être. Ils sont gais, démonstratifs, grands parleurs et très-hospitaliers. Ils ont une telle confiance à leurs grisgris ou papiers sur lesquels sont tracés des caractères arabes, que pour en éprouver l'efficacité ils ne craignent pas de se frapper de leur poignard, et le sang qui jaillit de la blessure ne les tire pas d'erreur. Ils ont leurs bons et mauvais jours, et ils croient au diable, mais le font

de couleur blanche. Les guerriers ont le salut de la lance, devant laquelle ils doivent jurer à leur prince de combattre vaillamment l'ennemi.

Tandis que la rive droite du Sénégal est parcourue bien plutôt qu'habitée par une population ayant le teint basané, de grands traits, la figure alongée, le nez aquilin, les lèvres minces, le front haut et large, les yeux vifs, le regard assuré, portrait qui rappelle assez la race maure; la rive gauche ne présente que des peuplades de nègres; les uns tout-à-fait noirs et d'un visage presque européen, comme les Ghiolofs; les autres, cuivrés ou d'un noir rougeâtre et plus petits, comme les Foulahs. Pendant que les nègres du Walo et du Cayor, doux et tranquilles, vivent sous un gouvernement féodal, ceux du *Fouta-Toro*, enthousiastes de la liberté, fiers jusqu'à l'insolence, ambitieux, turbulens, composent une république théocratique, comme celle de l'ancienne Grèce. Mais à côté de ces indigènes calmes ou belliqueux, fleurit près de l'Océan la *colonie française*, sous

un gouvernement tutélaire qui siége à *Saint-Louis*, dont les habitations blanches et régulières, couvertes en terrasses, se dessinent agréablement sur un rideau de verdure formé par les mangliers nombreux plantés de l'autre côté du fleuve. Cette ville, assise dans une île du Sénégal, à 3 lieues de son embouchure, et qui, en 1790, ne comptait pas 30 maisons en maçonnerie, en a aujourd'hui plus de 250, avec des galeries extérieures, un hôtel du gouvernement au milieu d'elles, un hôpital complet et tout neuf, une église, des rues régulièrement percées (1), et plus de 10,000 habitans, presque tous noirs ou gens de couleur.

De 100 à 200 lieues il arrive dans cette ville une foule de nègres travailleurs, dont les mains libres se louent pour cultiver le sol, et remporter dans leur pays quelques

(1) Elles ne sont point pavées, ce qui, dans cette île dont le sol n'est qu'un banc de sable, rend la marche pénible.

produits de nos manufactures. Les bœufs indigènes tracent des sillons réguliers et traînent des chariots à 4 roues dans ces plaines où naguère on ne découvrait qu'une aride solitude.

Près de la ville de Saint-Louis est le *jardin botanique*, fondé par M. le baron Roger, et renfermant les plus précieux végétaux ; dans la saison la plus sèche, lorsque la longue absence des pluies et le souffle brûlant de l'est ont dépouillé la campagne de sa verdure, ce jardin, grâce aux arrosemens, est toujours plein de vie ; ainsi qu'une oasis au milieu des déserts, sa fraîcheur et sa végétation luxuriante charment la vue et versent à l'âme une flatteuse espérance.

Le royaume de *Cayor*, au sud de Saint-Louis, et près le cap Vert, est peuplé par une branche de la nation des Ghiolofs, formant environ 250,000 individus oisifs, qui, après les récoltes, passent neuf mois de l'année nonchalamment couchés sur des nattes, et dont le souverain a sur eux droit de mort et de pillage.

Dans le *Fouta-Toro*, situé sur la rive gauche du Sénégal, à 40 lieues de la mer, et au-dessus du Walo, qui en est la frontière occidentale, comme il a au sud le Bondou et le Ghiolof, tandis que le fleuve lui sert de limite septentrionale, on distingue la grande Ile-à-Morphik, formée par deux bras du même fleuve, longue de 40 l., et large de 6 à 7. Ce pays, formant un des plus vastes états de la Sénégambie, bien qu'il compte à peine un million d'habitans (1), a une espèce de franc-maçonnerie dont le secret n'a jamais été dévoilé. Ses habitans sont en grande partie des Foulahs industrieux et bons cultivateurs. Les femmes y sont jolies, vives et lubriques.

A l'est de Fouta-Toro est le *Bondou*, pays en général montagneux, bien cultivé, et dont les habitans font des étoffes de coton qu'ils échangent contre l'or, l'ivoire

---

(1) Le voyageur Mollien élève ce nombre à deux millions.

et les esclaves que les nègres du Bambouk, du Kasson et du Fouta-Djallon apportent à leurs marchés. Leur gouvernement est monarchique, et tout le pouvoir est dans les mains de l'*almami*, prince temporel et spirituel, choisi par les prêtres qui le révoquent à volonté. La population se compose de Foulahs, de Ghiolofs et de *Serrawoullis* ou *Serracolets*, nègres indigènes du royaume de *Galam*, appelé par eux *Kadjaaga*, et qui s'étend à l'ouest de la Falémé, tandis qu'au sud il offre une longue suite de villes ou villages sur les deux rives du Sénégal. Mollien signale les Serracolets comme les nègres les plus adroits et les plus intelligens en affaires commerciales; ils sont tellement hospitaliers, que lorsqu'un blanc entre chez eux, ils sortent en le priant de regarder pendant son séjour leurs maisons, leurs femmes et leurs enfans comme sa propriété.

A 255 lieues des bouches du Sénégal et sur la gauche du fleuve, on voit encore le *fort Saint-Joseph*, aujourd'hui ruiné. Dans le même état de Galam est *Bakel*, position



centrale entre le Fouta, le Kaarta, le Kasson et le Bambouk.

A l'ouest de Bondou et au sud de Galam se trouve le pays de *Bambouk*, dont les habitans, race de nègres pure, sont cultivateurs et pasteurs, en même temps qu'ils exploitent des mines de fer et fabriquent avec ce métal des instrumens d'agriculture et des armes. Une pièce de coton est chez eux la monnaie de compte, de la même manière que la barre de fer l'est sur la côte.

Au sud du Sahara, où est situé le royaume de *Ludamar*, qui a pour capitale *Benaoum*, et au sud de celui-ci, où se trouvent le *Kasson* et le *Kaarta*, formant le bas *Bambara*, qui a pour capitale *Kemmou*, à 85 l. N.-O. de *Kamalia*, capitale elle-même du royaume de *Manding*, laquelle est à 100 l. O. de *Ségo*, centre du *Bàmbara propre;* dans ces états, disons-nous, la polygamie est tellement répandue, que les simples particuliers ont jusqu'à dix épouses et autant de concubines; les princes n'en possèdent pas moins de trente, et quelques-uns en ont au-delà de cent.

Entre le Sénégal et la Gambie et au sud des montagnes de Tangué, le *Fouta-Diallon* ou *Fouta-Djallon*, qui a pour ville capitale *Timbo*, non loin de la source du Sénégal, est habité par un peuple ignorant, laid, susceptible à l'excès, laborieux et sobre, mahométan et fanatique jusqu'à la fureur. Cet état, le plus élevé de la Sénégambie, et où naissent le Sénégal, le Rio-Grande, la Gambie, le Mesurado et le Dialiba, est gouverné par un *almami* ou prince, qui, quoique revêtu de l'autorité suprême, ne peut rien statuer sans les chefs du pays. Le Fouta-Diallon entretient un commerce avec l'établissement de Sierra-Léone, dont il est temps de parler, après que nous aurons cité, comme en passant, la côte de *Cabou*, située entre la Gambie et le Rio-Grande, et sur laquelle se trouve l'établissement portugais de *Cacheo*, ville de 9,000 âmes, sur la rivière du même nom, à 60 lieues ouest de *Geba*, autre ville sur la rivière de ce nom.

La *colonie anglaise de Sierra-Léone*, dont *Freetown* est le chef-lieu, au midi de

l'embouchure de la Rokelle, fut fondée en 1787, où les chefs indigènes cédèrent aux Anglais une portion de la côte qu'ils habitaient. En 1796, les limites furent reculées en vertu d'un traité fait avec un roi du pays; et quatre années après, ce même roi fut dépossédé de tout ce qui lui appartenait; son royaume devint possession britannique. La colonie, qui n'avait encore que 15 milles anglais du nord au sud, reçut par là un accroissement considérable. A cette époque, le roi d'Angleterre lui donna une charte, et la colonie prit le nom de *Presqu'île de Sierra-Léone*. Depuis 1816, on a abattu beaucoup de bois, et plusieurs comptoirs se sont formés dans les environs de la colonie, qui en 1824 s'est encore agrandie. Le terrain paraît formé d'une suite de montagnes dont les plus hautes n'ont pas 2,000 pieds d'élévation. Toute la contrée offre des terres d'alluvion. On estime à 30 milles de long sur 1 à 5 milles de large la bande de terre livrée à l'agriculture. On a remonté la Camaranza jusqu'à la distance de

60 milles dans l'intérieur. Cette rivière n'a guère que 3 à 4 brasses d'eau à son embouchure, éloignée elle-même de 4 à 5 milles de *Kingston*. Le port de *Lédo*, sur lequel est bâtie une ville nègre, paraît assez bon et assez étendu. La ville de *Freetown* offre un mouillage excellent, où les navires de 500 tonneaux peuvent jeter l'ancre en sûreté. Les trois quarts des maisons ne sont que des cases à nègres faites en clayonnage, rondes et couvertes d'herbes; on y voit quelques maisons en pierres, ce sont celles des blancs.

La population de cette colonie se compose de nègres et de blancs. La ville de Freetown souffre continuellement des pluies, dont les eaux réunies sur une surface considérable forment des marécages malsains. On trouve dans les environs des sources qui ne tarissent jamais. En cette ville comme dans le reste de la colonie, la mortalité est très-grande, quelquefois de la moitié de la population étrangère : ce qui joint à la stérilité du sol et au défaut de rivière navigable, a décidé le gouver-

nement anglais à déplacer cet établissement et à le transférer à l'île de Fernando-Po, sur le golfe de Guinée.

Une guerre entre l'almami ou roi des Mandingues et Sannassi, un des chefs de cette nation, ayant interrompu en 1821 toute relation commerciale de l'intérieur avec la colonie de Sierra-Léone, un officier anglais, Gordon Laing, le même qui a péri d'une manière si cruelle à Tombouctou en 1827, fut chargé d'une mission auprès des indigènes vainqueurs, et cette mission fit découvrir des peuples dans un état de civilisation déjà très-avancé, et dont aucun Européen n'avait la moindre idée : ces peuples sont les Timannis, les Kourankos et les Soulimas, sur lesquels il nous reste à offrir quelques traits.

Le *Timanni*, borné au sud et à l'est par le Kouranko, à l'ouest par la colonie de Sierra-Léone, et au nord par le Mandingue, a 30 lieues de long sur 16 de large. Il est divisé en quatre gouvernemens distincts dont les chefs ont le titre de roi. Le grand nombre de rivières qui l'arrosent

font que les indigènes sont très-habiles à conduire les canots. Les deux sexes vont presque nus. Une des institutions les plus remarquables de ce peuple est le *pourrah*, sorte de tribunal secret, plus redouté et plus puissant que les rois, et dont les mystères sont aussi respectés et aussi profondément gardés que l'étaient ceux de l'inquisition. Les membres ont des signes de tatouage sur le corps pour se reconnaître.

Le *Kouranko*, borné à l'ouest par le Timanni, au nord par le Soulimana, à l'est par le Kissi, le Niger et des contrées encore inconnues, et au sud par des pays situés sur les bords de l'Océan, est divisé en une multitude de petits états, mais son roi principal réside à *Kolakouka*. Ses sujets recherchent beaucoup les grelots, et sont pour la plupart idolâtres. Chez les Kourankos, de même que chez les Timmanis, le mariage n'est qu'une sorte de marché. Ces nègres sont bons tisserands, et leur principal article de commerce est le bois de Cam, dont *Simera* est l'entrepôt; de là on le transporte à *Ba-Boung*, puis sur la

Rokelle, d'où il est flotté jusqu'à *Rokou*, près de la mer, pour être échangé contre du sel.

Quant au *Soulimana* ou pays des *Soulimas*, il se prolonge jusqu'au Niger, et a au nord le Fouta-Diallon. Des montagnes boisées, de belles vallées et des prairies fertiles, bordées de halliers et ombragées d'arbres touffus, donnent au Soulimana un aspect très-pittoresque. La capitale est *Falaba*, sur une éminence, au milieu d'une grande plaine, avec un large fossé, un rempart ou palissade, sept portes, 4,000 cases circulaires, une maison des *palabres* ou des assemblées communales, et environ 6,000 habitans. Les femmes des Soulimas cultivent les champs, et les hommes traient les vaches; les femmes construisent les cases et font l'office de chirurgiens ou de barbiers, tandis que les hommes, comme en Égypte, cousent les vêtemens et lavent le linge. Les femmes des Soulimas peuvent quitter leurs maris pour leurs amans, pourvu qu'elles rendent ce qu'elles ont reçu en présent; autrement, on leur rase

la tête, et leurs amans deviennent esclaves du mari trompé.

Les Soulimas, ou du moins les habitans de Falaba, sont tenus par l'usage de donner au roi le travail de trois jours dans l'année; le premier pour semer, le second pour sarcler, et le troisième pour récolter le champ que le souverain est tenu de labourer, accompagné de la musique des Djillis ou Jellés, bardes sans le chant desquels ici rien ne se fait ni au travail, ni aux festins, ni à la guerre.

Au-delà du Niger commence le Soudan, qui sera le sujet de notre prochaine missive.



# LETTRE XXXII.

## SOUDAN

OU

## NIGRITIE.

Quelques mots généraux sur la situation, l'étendue, les limites, les accidens naturels et les habitans. Divisions géographiques : *Soudan occidental* ou royaume du Haut-Bambara ; *Soudan central* ou empire des Fellatahs, avec le Tombouctou ; *Soudan oriental* ou empire de Bornou. Darfour et Kordofan.

C'EST à présent, mon cher Sueur-Merlin (1), que nous entrons dans des contrées

(1) Auteur d'un *mémoire* fort curieux sur les *tra-*

pour ainsi dire mystérieuses, et dont quelques parties seulement ont été visitées par des Européens. Avant Mungo-Park nous ne savions presque rien sur le Bambara; il fut le premier Européen qui découvrit un fleuve coulant vers l'intérieur de l'Afrique, en partant du même point montagneux que le Sénégal et la Gambie, mais d'un revers opposé; il suivit ce fleuve, appelé Dialiba, traversa le lac Dibbie, vit ensuite la fameuse Tombouctou, et périt près de Niffé, dans une cataracte du même fleuve: ce qui nous a privés du résultat de ses dernières découvertes. Avant Denham et Clapperton, il y a seulement quatre années, nos connaissances géographiques sur le Soudan se réduisaient à quelques données vagues ou incertaines, et aujourd'hui

---

*vaux géographiques de la famille Cassini*, d'un *Coup d'œil sur l'état actuel de la géographie mathématique de l'Espagne et du Portugal*, et de nombreux articles insérés dans les recueils scientifiques, M. Sueur-Merlin est un des membres de la commission centrale de la société de Géographie.

encore les explorations de ces intrépides voyageurs n'ont levé qu'une partie du voile qui couvre ce territoire, à lui seul aussi étendu que la moitié de l'Europe. Nous essaierons de réunir ici les principales notions recueillies à cet égard.

Le *Soudan* ou la *Nigritie*, mots qui tous deux signifient *pays des noirs*, a pour *limites* au nord le Sahara et le Tripoli; à l'est l'Abyssinie, le Darfour, la Nubie et l'Égypte; à l'ouest la Sénégambie; et au midi la Guinée et des pays inconnus du centre de l'Afrique. Le Soudan est compris entre les 32° long. E. — 7° long. O., et 6° — 30° lat. N. Sa plus grande *longueur* de l'est à l'ouest est de 950 lieues; sa plus grande *largeur* de 600 lieues, qui, en certains endroits, se réduit jusqu'à 175 lieues; et sa *superficie* totale est d'environ 250,000 lieues carrées, que l'on suppose habitées par une *population* de 19 à 20 millions d'individus.

L'impossibilité où nous sommes de décrire les *montagnes* du Soudan, faute de les bien connaître, justifiera notre silence

sur ce point; nous indiquerons seulement les monts de Kong à l'ouest, où naît le Dialiba, et les monts de la Lune au S.-E., avec leurs rameaux secondaires, aperçus par le major Denham dans son excursion au Mandara. Nous garderons le même silence, et pour la même raison, sur les *fleuves* ou *rivières*, en nous bornant à citer le Dialiba ou Niger dont nous avons parlé dans la lettre XXVII, p. 14; et le Yeou, avec le Chary, que nous retrouverons au Bornou, tributaires du plus grand des lacs africains. L'importance de ce lac réclame une mention spéciale.

Le lac *Tchad* ou Tzad, exploré pour la première fois en 1824 par le major Denham, est situé entre 11° 35' — 14° 40' long. E., et 12° 25' — 14° 25' lat. N. Il peut avoir au moins 200 lieues de tour. Ses eaux sont douces; c'est le bassin du Soudan. Le Yeou s'y rend de l'ouest, et le Chary du sud, ainsi qu'une quantité d'autres rivières, notamment le Gambalaroum, qui vient du Mandara. Il est parsemé d'îles habitées par les *Kerdies* et les *Biddoumahs*, hordes pil-

lardes qui font souvent des irruptions dans le Bornou. Denham a parcouru les rives septentrionale, occidentale et méridionale du Tzad, mais n'a point vu la partie de l'est, où il restait encore environ 50 lieues à explorer : de sorte qu'il n'a pu s'assurer si cette Caspienne d'Afrique a un écoulement à l'est, pour former ce qu'on croit être le Bar-el-Abiad (1), vers le lac *Fittré*, situé à 3 journées plus loin, et avec lequel il ne paraît point avoir de communication. Le Tchad est à 275 lieues N.-E. du fond du golfe de Guinée, et à 420 lieues sud du golfe de Sidra, sur la Méditerranée.

---

(1) Quelques naturels du Bornou, dont le témoignage se trouve confirmé par plusieurs habitans du Ouadey et du Begharmy, assurent que les eaux du Yeou et du Gambarou, réunies à d'autres grandes rivières, forment collectivement le Nil, qui de ce point de jonction se dirigerait sur la Nubie et l'Égypte ; que le lac Tzad est formé en partie par le confluent de ces rivières et d'autres, y compris le Chary, et que ce lac a une issue à l'est, par laquelle s'échappe probablement autant d'eau qu'il

Le *climat* du Soudan est généralement très-chaud, vu le voisinage de l'équateur, et malsain ou du moins très-funeste aux Européens, par l'étouffement qu'ils éprouvent dans le jour, et le froid qu'ils ressentent la nuit, en même temps que des multitudes de mouches et de moustiques, ne leur laissent aucun repos (1) durant la saison sèche ou d'été, comme durant la saison pluvieuse, saisons qui se partagent l'année au Soudan. Durant les pluies, qui

---

en reçoit. Il paraîtrait ainsi que les Arabes avaient raison d'assurer à Denham que le Yeou était ce que nous appelons le Nil. On prétend à Maroc que la rivière de Hoarra, Kowara ou Djoliba, se réunit aux rivières mentionnées ci-dessus. D'autres Africains affirment la même chose; mais ils ajoutent qu'un bras de cette rivière, après avoir passé derrière le Dahomey, se jette dans l'Océan.

(*Bull. univ. des Sc. géog.*, mai 1828.)

(1) Les mouches se montrent le jour et les moustiques la nuit. On ne se préserve des unes et des autres qu'en allumant de grands feux et en se tenant au milieu de la fumée.

régulièrement tombent de juin à septembre, et sont accompagnées de tonnerre et d'éclairs, le pays étant bas ne semble plus qu'une mer, principalement vers le lac Tchad, au Bornou.

Il y a au Soudan de belles forêts dans certains cantons, d'immenses déserts au nord et à l'est, des contrées extrêmement fertiles au centre et à l'ouest. Les principales *productions* consistent en gossob, espèce de millet, en cocos, dattes, figues, pommes de pin et légumes.

Les *animaux* les plus répandus sont les éléphans, qui se tiennent par troupes sur les bords du Tchad et le long des rivières; les hyènes, qui paraissent très-féroces; les lions, qui sont d'une grosseur énorme; les antilopes, les léopards, les panthères, les loups, le babouin, les singes, le chacal et une grosse espèce de rats qui habite les bords des cours d'eau, peuplés aussi de crocodiles et d'hippopotames. Les bêtes de somme sont le bouvard et l'âne; on voit encore de nombreux troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons, ainsi

que des abeilles en prodigieuse quantité.

Les *peuples* du Soudan sont tout-à-fait noirs, ont les inclinations généralement douces et honnêtes, sont très-hospitaliers, professent la *religion* musulmane, ont une monnaie commune, formée de coquillages ou *cauris*, dont mille équivalent assez généralement à une piastre de numéraire; ils ont aussi une *langue* commune, qui est l'arabe, mais avec de nombreux dialectes qui forment autant de langues particulières, et ils sont tous polygames. Les *principaux* de ces peuples sont les Bornouens et les Fellatahs, que nous allons avoir l'occasion de caractériser, en essayant d'offrir une idée des grands *états* où ils dominent.

Le Soudan se divise en occidental, central et oriental. Le *Soudan occidental* comprend le haut Bambara jusqu'au pays de Tombouctou; le *Soudan central* est proprement l'empire des Fellatahs avec le Tombouctou; et le *Soudan oriental* se compose du Bornou et d'autres états voisins.



# SOUDAN OCCIDENTAL

OU

## BAMBARA PROPRE.

Le *Soudan occidental* ou le *royaume du haut Bambara* ou *Bambara propre*, compte environ 50,000 milles carrés géographiques de 60 au degré, et 1,500,000 habitans. Il est borné à l'ouest par le bas Bambara, dépendant de la Sénégambie, à l'est par le pays de Gotto, au nord-est par celui de Massina, dépendance du Tombouctou; au nord par le Birou, au sud par le Kong, le Maniana et Beddou, dont on ne connaît guère que les noms. Quelques géographes lui assignent 150 lieues de long et 100 de large. *Ségo*, sa capitale, sur les deux rives du Dialiba ou Djoliba, à 100 lieues de Tombouctou, renferme 30,000 âmes. Suivant Mungo-Park, qui visita pour la première fois Ségo en 1796, cette capitale du Bambara consiste en quatre villes distinctes, situées, deux sur la rive septentrionale et

deux sur la rive méridionale du Djoliba. Toutes sont entourées de grands murs de terre. Les maisons, construites en argile, sont carrées, ont des toits plats et quelques-unes deux étages. Il y a des mosquées bâties par les Maures. Les rues sont étroites, mais assez larges dans un pays où les voitures à roues sont absolument inconnues. Le roi emploie un grand nombre d'esclaves à transporter les habitans d'un côté à l'autre de la rivière sur des canots, et ce droit de passage forme une partie de son revenu. L'aspect de cette grande ville, celui de ses bateaux en mouvement sur le fleuve, les terres cultivées qui s'étendaient au loin et à l'entour, frappèrent d'étonnement notre voyageur écossais, qui était loin de s'attendre à un pareil tableau d'opulence et de civilisation dans le cœur de l'Afrique.

Les autres villes principales du Bambara sont *Silla*, sur la droite du fleuve, à 35 l. au-dessous de Ségo; *Yamina*, sur la rive gauche, à 30 lieues vers l'ouest; *Bammakou*, sur la même rive, à 50 lieues de Yamina, toujours en remontant le Dialiba;

et *Sansanding*, au nord de Ségo, avec 11,000 âmes et de belles mosquées.

Les habitans du Bambara recueillent les fruits de l'arbre shea ou chi, avec lequel ils font du beurre végétal. Tous sont musulmans et en partie de la race maure. Ils ont beaucoup à redouter les lions et autres bêtes féroces qui infestent le pays. Une de leurs lois leur donne le droit de retenir l'âne qui a brisé une seule tige de leur blé, si le propriétaire de l'âne ne veut pas payer le dommage. Comme dans le reste du Soudan, ils ont leur monnaie de cauris; mais dans les échanges ils en comptent 80 pour un cent (1), et néanmoins, dans tous leurs autres comptes, ils se servent du cent ordinaire. Ils paient jusqu'à 8,000 cauris une brique de sel, tant il est rare en ce pays. Voici au surplus le prix de quelques marchandises européennes et de celles de l'Afrique, avec leur valeur en cauris, d'après Mungo-Park.

---

(1) Le cent des Mandingues n'est que de 60 cauris.

### *Marchandises européennes.*

| | Valeur en cauris. |
|---|---|
| Un mousquet. . . . . . . . . . . . . | 6 à 7,000 |
| Un coutelas. . . . . . . . . . . . . . | 1,500 à 2,000 |
| Une pierre à fusil. . . . . . . . . . | 40 |
| Une bouteille de poudre à tirer. . . | 3,000 |
| Ambre n° 1. . . . . . . . . . . . . | 1,000 |
| Un collier d'agates bleues . . . . . | 100 |
| Un grain de corail de roche. . . . | 5 |
| Un grain d'or. . . . . . . . . . . . | 10 |
| Une feuille de papier. . . . . . . . | 40 |

### *Marchandises africaines.*

| | |
|---|---|
| Un minkali d'or (19 fr. 80 c.). . . | 3,000 |
| Les plus grosses dents d'ivoire. . . | 10,000 |
| Un esclave de choix, mâle. . . . . | 40,000 |
| *Dito*, femelle. . . . . . . . . . | 80 à 100,000 |
| Une jeune fille. . . . . . . . . . . | 40,000 |
| Une vache grasse. . . . . . . . . . | 15,000 |
| Un âne. . . . . . . . . . . . . . . | 17,000 |
| Un mouton. . . . . . . . . . . . . | 3 à 5,000 |
| Une volaille. . . . . . . . . . . . | 250 à 300 |
| Du bœuf pour la nourriture de 7 hommes . . . . . . . . . . . . . | 620 |
| De la bière pour 7 hommes pendant un jour. . . . . . . . . . . | 300 |

# SOUDAN CENTRAL,

OU

## EMPIRE DES FELLATAHS.

En avançant du Bambara vers le *Soudan central* par le côté de l'occident, nous sommes encore réduits à de simples conjectures, à des rapports des naturels sur la géographie physique et politique de ce vaste *empire des Fellatahs*, dont le capitaine Clapperton n'a visité que la partie orientale, depuis le Bornou jusqu'à la capitale de leur sultan. Dans la portion de l'ouest est compris le royaume de Tombouctou, le premier que nous trouvions après celui que nous venons de quitter. Avant de dire ce que nous en savons, il faut poser les généralités qu'il est permis d'asseoir sur l'empire en question, le plus redoutable de la Nigritie.

Il s'étend depuis le Mandara et le Bornou jusqu'au Bambara au sud-ouest, et au désert ou Sahara vers le nord. On estime

sa superficie à 120,000 milles carrés géographiques de 60 au degré, et sa population à plus de 3,000,000 d'individus. La puissance des Fellatahs ou Felatahs ou Fellans est récente; ils s'étaient avancés à l'est jusqu'aux rivages du Tchad, mais n'ayant pu garder le Bornou que peu d'années, ils ont à l'ouest conquis, en 1827, le Tombouctou et d'autres territoires environnans qui nous sont inconnus. Leur gouvernement est un despotisme militaire, en ce moment dirigé par un nègre doué d'un génie belliqueux, et dans lequel Clapperton vit un prince éclairé qui nourrissait des sentimens élevés: Le voyageur était loin de se douter qu'il trouverait là une civilisation déjà aussi perfectionnée. Elle l'est surtout en ce qui regarde les ressorts politiques et administratifs. Le premier ministre ou visir du sultan Bello a le titre de *gadado*. Il transmet aux gouverneurs des provinces les ordres du souverain, qui a dans chaque ville un cadi pour rendre la justice. L'armée est très-nombreuse et en grande partie formée de cavaliers.

Les *Fellatahs* ont les habitudes martiales, comme leur maître; ils aiment la guerre, les jeux et les plaisirs. Ils ont parmi eux des jongleurs qui apprivoisent des serpens; ils ont aussi des boxeurs comme en Angleterre. Les guerriers portent des boucliers, des lances, des cottes de mailles, des casques en fer, comme au temps des croisades; leurs épées ressemblent à celles des anciens chevaliers de Malte, d'où elles viennent au Soudan par le Tripoli et le Fezzan. Au centre du bouclier, couvert en peau, est tracée une croix de Malte; il est l'armure particulière des cavaliers. Il n'est pas rare, dit Clapperton, de trouver pour ornement une croix semblable, modelée en bas-relief sur l'argile des huttes. Les femmes de ce pays, comme celles du Bornou, se peignent en bleu les cheveux, les mains, les pieds, les jambes et les sourcils. Les deux sexes teignent de même leurs dents et leurs lèvres avec les fleurs du gourgi ou celles du tabac, qui les colorent en rouge sanguin, ce qui passe pour une grande beauté. On mâche la noix de goura, on prise, on fume,

excepté les femmes, dont au reste le voyageur signale la beauté et la superstition (1). Les médecins remplissent, comme jadis ceux de l'Europe, les fonctions de barbiers. La cécité est commune; on voit dans plusieurs villes des quartiers pleins d'aveugles. Dans les mariages, la future gémit jusqu'à son arrivée à la porte du fiancé, quoique le sacrifice ait déjà été consommé avant la lecture du fétha ou la prière, dans la visite qu'elle lui a faite pour lui appliquer la pâte de henné. On enterre les morts sous le seuil de leurs maisons, sans monumens ni marques de souvenir. Parmi le peuple la maison continue à être habitée comme auparavant, mais les grands l'abandonnent pour toujours.

Dans les usages civils, l'adoption d'un enfant ou des enfans d'un autre est fré-

---

(1) Plusieurs lui demandèrent quelque chose qui pût perpétuer la fidélité de leurs amans, leur assurer des maris, ou causer la mort d'une rivale préférée.

quente chez les Fellatahs, et l'adopté quelquefois hérite de tous les biens au préjudice des enfans légitimes. Les peines capitales, dans le Soudan, sont la décapitation, le pal et la croix. La première est réservée aux musulmans, et les deux autres aux infidèles ou kaffirs. Les Fellatahs observent le jeûne ou rhamadan avec beaucoup de rigueur. Les personnes d'un certain rang ne sortent que le soir, et les femmes leur arrosent souvent le cou avec de l'eau froide, pour qu'ils paraissent souffrir davantage de la soif et mériter le paradis. On a coutume d'affranchir un certain nombre d'esclaves chaque année pendant les fêtes qui suivent le rhamadan. Cet usage est commun aux habitans du Tombouctou.

Le *Tombouctou*, ou *Timbouctou*, ou *Tin-Buktou* (1) doit sa célébrité au commerce

(1) On lit dans une histoire arabe sur cette ville le passage suivant : « Une femme de la horde des Touariks, nommée *Buktou*, s'était établie sur les bords du Nil des nègres, dans une cabane ombra-

que depuis des siècles y font les Maures, les Arabes et les nègres, et dont la ville du même nom est le principal entrepôt. On la croit située par 15° 5' lat. N. et 1° long. O., à 130 lieues O.-N.-O. de Sackatou, et à quelque distance du Dialiba, sur une petite rivière qui rejoint ce fleuve près de *Kabra*, le port de Tombouctou. On suppose que cette grande ville, près de laquelle le major Laing a été si atrocement assassiné par les Fellatahs, réunit 200,000

---

gée par un arbre touffu; elle possédait quelques brebis et aimait à exercer l'hospitalité envers les voyageurs de sa nation qui passaient par là. Son humble habitation ne tarda pas à devenir un asile sacré, et un lieu de repos et de délices pour les tribus circonvoisines, qui l'appelèrent *Tin-Buktou*, c'est-à-dire *propriété de Buktou* (*Tin* étant dans leur idiome un pronom possessif à la troisième personne). Par la suite, ces tribus vinrent de tous côtés se grouper à l'envi, et y firent un vaste camp retranché, qui fut plus tard transformé en une vaste et populeuse cité. »

(*Bull. de la Soc. de Géog.*, oct. 1827.)

habitans. Ses environs paraissent être fertiles. Le consul général de France à Tripoli, M. Rousseau, rapporte que les Tombouctains se divisent en trois classes : les kokhlans ou païens; les fellans ou sectateurs du prophète arabe qui y règnent exclusivement; et les touariks, dont la race, la plus puissante de l'Afrique centrale après les Fellatahs, est répandue depuis les frontières méridionales du Maroc jusqu'au Bornou, et obéit à un prince qui a le titre de mainé, et dont la résidence est à Ghad ou Graat, à 12 journées de Morzouk.

Le souverain des Fellatahs demeure à *Sackatou*. Cette capitale du Haoussa et de tout l'empire, dont le nom signifie *halte*, parce qu'elle fut fondée en 1805, après leurs conquêtes, est située par 13° 5' 42" lat. N., et 3° 52' long. E., à 225 lieues de Kouka, demeure du cheik de Bornou, et repose sur la rive gauche d'une rivière qui, plus à l'ouest, va joindre le Dialiba, autrement appelé Kouara ou Niger. Ses maisons, bien bâties, forment des rues régulières, au lieu d'être réunies en groupes

bourreau. Il visite les premières personnes de Sackatou, qui ne le laissent jamais sortir sans lui donner quelques noix de goura ou des cauris pour en acheter. Il était frère de l'exécuteur de Yacoba, autre ville du Soudan, et demanda au gouverneur la faveur de le remplacer, comme étant plus habile. « C'est ce que nous verrons, dit froidement le gouverneur; va me chercher la tête de ton frère. » Il partit aussitôt, et ayant trouvé son frère assis devant la porte de sa maison, d'un seul coup de sabre il lui fit sauter la tête qu'il rapporta sanglante au gouverneur, en réclamant le prix de son crime, ce qu'il obtint.

Après Sackatou et Tombouctou, la ville la plus considérable de l'empire des Fellatahs est *Kano*, le grand rendez-vous du royaume de Haoussa, située à 85 lieues S.-E. de Sackatou, et pouvant contenir 30 à 40,000 habitans, dont plus de la moitié sont esclaves. Kano est entourée d'un mur en argile de 30 pieds de haut, et de deux fossés à sec, dont l'un intérieur, l'autre extérieur. Elle a 15 portes en bois recou-

vertes de lames de fer, qui s'ouvrent et se ferment régulièrement au lever et au coucher du soleil. Chaque entrée est défendue par une plate-forme intérieure où sont placés deux corps-de-garde. Les maisons n'occupent guère que le quart des 15 milles de circuit de la ville, le reste est employé en champs et en jardins. Un large marais coupe la ville de l'ouest à l'est. Les maisons, avec leurs deux étages et construites en argile, sont presque toutes carrées; elles ont un appartement dans le centre, dont le toit est soutenu par des troncs de palmiers, et où l'on reçoit les étrangers. La demeure du gouverneur ressemble à un village entouré de murs. Elle renferme une mosquée et plusieurs tours de trois ou quatre étages avec des fenêtres à l'européenne, mais sans vitres ni contrevens. Le marché est fourni de toutes les provisions et de tous les objets de luxe à l'usage des peuplades de l'intérieur. Il est très-fréquenté. Le cheik du marché loue les boutiques au mois, et ce loyer forme une partie du revenu du gouverneur. Chaque

marchandise se trouve dans des quartiers différens. La farine de froment est pétrie et cuite en trois espèces de pain. On fait également de petits gâteaux de riz. On tue chaque jour des bœufs et des moutons. Les bouchers de Kano, non moins avisés que les nôtres, pratiquent des coupures pour mettre la graisse en évidence, soufflent la viande, et souvent collent un morceau de peau de mouton à un gigot de chèvre. Près des boucheries sont de petites cuisines en plein air où l'on fait rôtir des morceaux de viande; des femmes avec un plat couvert sur leurs genoux servent les consommateurs qui les entourent, et versent de l'eau de gossob à ceux qui peuvent ajouter cette boisson à la dépense de leurs repas. Ceux qui ont des maisons mangent chez eux.

Dans l'intérieur du marché de Kano se trouvent des salles construites en bambous, qui forment des rues où l'on vend les marchandises les plus chères, et où l'on fabrique ou raccommode les objets d'habillement et tout ce qui est d'ornement ou

d'usage. Des musiciens cherchent à attirer les chalands. On voit étalés de tous côtés du papier à écrire des manufactures françaises, apporté du nord de l'Afrique; des ciseaux et des couteaux faits dans le pays; de l'antimoine et de l'étain, produits de la contrée; de la soie rouge dont on fait des ceinturons et des frondes, ou qu'on tresse pour faire des tobés; des grains de corail et de verroterie; de l'ambre, des bagues d'étain, quelques bijoux en argent, mais aucun en or; des châles à turban, des toiles d'Égypte, des lames d'épée de Malte, etc. Chaque jour, sans excepter le sabbat qui répond au jeudi, le marché est encombré de monde du lever au coucher du soleil, et les marchands, dit Clapperton, entendent aussi bien le monopole que qui que ce soit dans l'univers. Le marché aux esclaves se tient sous deux hangars, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Ils y sont assis sur une file et habillés avec soin pour favoriser la vente; leur maître est auprès d'eux. Jeunes et vieux, vigoureux et débiles, bien ou mal conformés,

ils sont exposés en vente sans distinction; mais l'acheteur les examine avec autant de soin que l'on en met dans nos visites de recrutement. Enfin Kano est renommé dans l'intérieur de l'Afrique pour le nombre et la qualité de ses fabriques de teinture.

Parmi les villes de second ordre, on peut citer *Zirmi*, sur le Quarrama, à distance presque égale de Sackatou et de Kachena; *Kachena*, à 60 lieues E. de Sackatou, avec deux marchés où les Arabes, avant de traverser le désert, s'approvisionnent de bœuf séché, qui est ici en grande réputation; *Gioza*, ville renommée par ses femmes grandes, belles et grasses; *Hadeiga*, sur le Yeou, à 150 lieues E. de Sackatou, et *Katagoum*, ville fortifiée comme Kano, avec 7 à 8,000 habitans, sur le Chachoum, affluent de l'Yeou, vers le Bornou, dont il nous reste à parler.

## SOUDAN ORIENTAL,

OU

## EMPIRE DU BORNOU.

Cet empire ou ce royaume, compris entre les 10°—15° lat. nord, et 10°—14° long. est, a pour limites, au nord, le royaume de Kanem et le désert; à l'est, le lac Tchad; au sud-ouest, le royaume de Loggoun et le cours du Chary, qui sépare le Bornou du royaume de Begharmy, et débouche dans le Tchad; au sud, le Mandara, royaume indépendant, situé au pied d'une longue chaîne de montagnes primitives qui vont probablement se rattacher aux montagnes de la Lune; et à l'ouest, l'empire des Fellatahs.

On assigne au Bornou 130 lieues de longueur du sud au nord, et 100 lieues de largeur de l'est à l'ouest. La surface de son territoire est évaluée à 100,000 milles carrés géographiques de 60 au degré, et sa population à 2,000,000 d'individus.

La chaleur au Bornou, dit le major Denham, qui y a séjourné plus d'un an, est excessive, mais non uniforme : de mars à la fin de mai, elle dépasse 32° de Réaumur. Alors règnent des vents étouffans et brûlans du sud et du sud-est; les nuits sont horriblement suffocantes, le thermomètre ne descendant pas au-dessous de 30° jusque vers deux heures avant le jour, où 23° 98 et 24° 80 marquent une fraîcheur comparative. Vers le milieu de mai, les orages accompagnés de tonnerre et d'éclairs sont fréquens; les pluies *tombent*, mais la terre est si sèche et absorbe l'eau avec une telle promptitude, que les indigènes ressentent à peine les incommodités d'une saison si humide : c'est le temps des semailles; elles sont terminées vers la fin de juin, quand les rivières et les lacs commencent à déborder. Le pays étant extrêmement plat, des espaces de plusieurs milles carrés ne font bientôt plus que de vastes nappes d'eau. Malgré les pluies continuelles qui couvrent le pays d'une atmosphère nébuleuse et humide, les

vents sont toujours chauds. En octobre, époque où l'on fait la récolte, l'air est plus doux, et l'atmosphère plus pure; en décembre, il fait plus froid au Bornou qu'on ne serait porté à le croire d'après la latitude de ce pays, car le thermomètre à aucune heure du jour ne monte à plus de 18 ou 19° de Réaumur. C'est alors que des vents frais du nord et du nord-ouest raniment les habitans, qui, durant la saison humide, ont eu à souffrir de continuelles attaques de fièvres intermittentes.

On compte au Bornou 13 villes principales et 10 idiomes différens, mais la langue arabe y domine. Elle y a été apportée par les *Chouâa*, peuples nombreux, fiers, intrigans, rusés, et qui fournissent au souverain du Bornou plus de 15,000 cavaliers. Ce sont les Chouâa qui élèvent une grande partie du bétail.

Quant aux *Bornouens*, qui se donnent le nom de *Kanouri*, ils sont plus paisibles et plus civils. Leurs visages larges, avec un gros nez et la bouche très-fendue, n'en font pas de beaux hommes; mais la nature

les a dédommagés par quelques bonnes qualités. Ils se saluent les uns les autres avec beaucoup de politesse et de chaleur. Il y a dans toute leur personne une bonhomie et une rondeur qui plaisent; ils n'ont pas l'humeur martiale; ils sont extrêmement timides, mais vindicatifs. Les *Kanembous*, qui habitent les rives septentrionale et méridionale du Tchad, sont plus hardis, très-habiles à manier la javeline, prompts à la course et bons chasseurs.

Le souverain de fait du Bornou a le titre dè *cheik*. Il y a en outre un *sultan*, mais qui, relégué dans une autre résidence que celle du cheik, ne possède plus qu'une ombre de puissance : le cheik en a presque autant que le sultan des Fellatahs. Il a fait tourner ses victoires à l'avantage des hommes qu'il a vaincus, en s'occupant de leur faire mieux connaître leurs devoirs sociaux, et ses sujets sont les plus rigides musulmans du pays des nègres. Partout où s'étend le pouvoir d'El-Kamêny, nom de ce cheik bornouen, les Européens se-

ront assurés, dit le major Denham, de trouver hospitalité et accueil amical. Les routes de Bornou, qui autrefois étaient infestées de voleurs, sont maintenant aussi sûres qu'en Angleterre. Un penchant moins aimable d'El-Kamêny est son excessive sévérité pour les faiblesses des femmes. Quelquefois il se borne à en faire flageller, mais d'autres fois il en fait étrangler. Un de ses autres caprices, partagé davantage par le sultan, est d'exiger que ses courtisans aient tous de gros ventres et de grosses têtes en se chargeant le corps de 8 ou 10 chemises, et la tête d'un même nombre de châles ou turbans. Grâce à la bourre, ces courtisans ont à cheval un ventre énorme qui pend en saillie sur le pommeau de la selle. Le sultan et le cheik ont aussi le visage entièrement couvert depuis le nez jusqu'en bas du menton, de manière qu'on ne leur voit jamais la bouche. Le cheik donne ses audiences accroupi dans une cage.

Le principal *commerce* du Bornou est celui des esclaves arrivés de l'intérieur du

Soudan : c'est le rendez-vous des kafilas ou caravanes du centre et de l'ouest, qui échangent ces esclaves contre les marchandises apportées de Tripoli et du Fezzan; mais ni le cheik, ni ses sujets, a remarqué Denham, ne font ce commerce sans éprouver un dégoût que l'habitude ne peut vaincre, tandis que le désir des Bornouens d'échanger les productions de leur pays contre les marchandises des nations du Nord, est porté à un très-haut degré. Ils aiment à imiter les étrangers qui les visitent, et une partie de l'habillement d'un personnage se distingue ordinairement par quelque chose d'exotique. Le penchant des peuples du Bornou à faire la guerre est donc moins prononcé que dans l'intérieur du Soudan, et il serait facile de le diminuer par des occupations industrielles qui procureraient des bénéfices.

J'ai déjà cité quelques-uns des *usages*; en voici quelques autres. Un Bornouen, même riche, a rarement plus de deux ou trois femmes à la fois, mais il divorce tant qu'il veut en payant à la femme répudiée

son douaire; les pauvres se contentent d'une seule épouse. De grosses lèvres, un front haut, une grande bouche, voilà les traits distinctifs de la beauté chez le sexe bornouen, qui pratique aussi le tatouage par des entailles ou balafres sur les joues, le sein, les bras, les cuisses, les hanches et les jambes. Les femmes, qui, par parenthèse, sont chargées non seulement des soins du ménage, mais encore des travaux champêtres, n'approchent de leurs maris qu'à genoux; elles ne parlent à un homme que la tête et le visage couverts, et il paraît qu'il y a plus de jalousie avant qu'après le mariage. L'adultère est rare et sévèrement puni, car on fait sauter le crâne aux deux coupables. Rarement les filles se marient avant l'âge de 14 ou 15 ans, la puberté étant plus tardive au Bornou que dans la Barbarie, où une femme est mère à 12 ans. Dans leurs danses, les Bornouennes se heurtent de toutes leurs forces le derrière les unes des autres, et celle qui garde le mieux l'équilibre reçoit les félicitations des spectateurs. Le meurtrier est

livré aux parens du défunt et tué par eux. La peine du vol répété est d'avoir la main coupée ou d'être enterré jusqu'au cou, la tête ointe de beurre ou de miel, pour être exposé, pendant 12 ou 18 heures, sous un soleil brûlant, aux essaims des mouches et des moustiques. Un homme qui, en ayant les moyens, refuse de payer son créancier, est dépouillé de son bien par le cadi, lequel acquitte la dette et prend une forte rétribution pour ses soins; le débiteur insolvable ne peut être poursuivi. On dort sur des nattes couvertes de peaux d'animaux; une peau de panthère ou de léopard est censée plus propice à la fécondité d'une mère; des coussins de cuir apportés du Soudan servent d'oreillers. La journée finit pour les Bornouens au coucher du soleil. Il n'en est qu'un bien petit nombre, même parmi les riches, qui connaissent le luxe d'une lampe en fer et garnie de graisse de bouvard : l'huile est inconnue. Indépendamment des cauris, les gobboks, bandes de toile de coton longues de 3 pieds et larges de 3 pouces, servent

de monnaie courante; 3, 4 ou 5, suivant leur finesse, équivalent à un rottala, et 10 rottalas valent une piastre.

Le Bornou, à cause de l'indolence de ses habitans, ne produit guère que du grain : ne connaissant pas l'usage du pain, ils cultivent peu de froment. L'orge est également rare, et ne s'emploie, en la broyant, que pour ôter à l'eau son goût saumâtre. Le gossob ou millet ou houlque est très-commun; les pauvres le mangent cru ou grillé au soleil. Broyé et détrempé dans de l'eau, il compose la provision de voyage des pélerins et des soldats; formé en pâte avec de la graisse, c'est un mets recherché qui se nomme kaddel. On cultive en grande quantité quatre espèces de haricots. On connaît à peine l'usage du sel. Le sorgho, le coton et l'indigo sont les productions les plus précieuses du sol; les deux dernières croissent spontanément près des bords du Tchad et dans les terrains inondés. Le séné est également indigène et commun. Le seul instrument d'agriculture est une houe grossièrement fabriquée et en

fer. Presque tout le grain est récolté deux à trois mois après qu'il a été semé. Il n'y a peut-être pas, dit le major Denham, de pays aussi dénué de fruits ou de plantes potagères que l'est le Bornou, et le peuple ne possède rien au-delà des premières nécessités de la vie. Les richesses de ceux qui en ont consistent principalement en esclaves, qui suivent leurs maîtres marchant gravement avec un long bâton et en se dandinant.

Dans les considérations générales, *nous* avons cité, parmi les *animaux* du *Soudan*, les lions, les éléphans, les hyènes et les panthères : c'est au Bornou qu'ils sont le plus nombreux, et particulièrement sur les bords du lac Tchad. Les animaux domestiques sont le chien, le mouton, le bœuf et la chèvre. La volaille et le gibier abondent; pour une piastre on peut acheter 40 poules. Les abeilles sont si nombreuses, que dans quelques endroits leurs essaims bourdonnans et toujours à la recherche d'un précieux butin, gênent le passage des voyageurs; on voit beaucoup

de sauterelles. Dans la saison humide, les lions et les panthères viennent jusque sous les murs des villes.

Les *villes* de Bornou sont grandes, bien bâties, entourées de remparts de 30 à 40 pieds de hauteur et épais de 20, avec 4 entrées munies chacune de 4 portes faites de planches solides, épaisses de 8 à 10 pouces. La capitale est *Kouka*, près du bord occidental du Tchad, au sud de la bouche de l'Yeou, et peuplée d'environ 40,000 habitans. Elle est d'une fondation récente, car *Birnie*, sur la rive droite de l'Yeou, à 30 lieues de son embouchure, était auparavant le siége du gouvernement de Bornou, avec une population de 200,000 individus. Elle fut presque entièrement détruite dans une incursion des Fellatahs. Après Kouka viennent *Angornou*, grande ville près du Tchad, non murée, avec environ 50,000 âmes, et où le cheik demeurait avant de bâtir Kouka, qui en est à 5 lieues; *Loggun* ou *Loggoun*, sur le Chary, ville renommée par ses belles femmes, qui paraissent être les plus effrontées et

les plus insignes voleuses de l'Afrique. Celles qu'on vend au marché et qui ont la protubérance hottentote la plus saillante, sont très-recherchées. Nommons encore *Lari*, sur un terrain élevé, près de la rive occidentale du Tchad, et habitée par les Kanembous; *Woudie*, chef-lieu d'un pays très-peuplé, dans la même direction; *Beurwha*, place forte, vers le désert, et où l'on compte 6,000 habitans; et *Yddie*, à 7 lieues d'Angornou.

Dans le *Mandara*, pays tributaire du Bornou, on trouve, en fait de villes, *Mora*, à 55 lieues sud de l'extrémité méridionale du lac Tchad; puis *Delô*, à peu de distance au nord de Mora; et *Mosfeia*, ville bâtie au pied des montagnes et qui appartient aux sauvages fellatahs. L'armée du Mandara consiste principalement en cavalerie, qui, en raison de la beauté des chevaux, a un aspect imposant. Rien de plus pittoresque, observe le major Denham, que les montagnes de ce pays.

C'est là que notre voyageur, dans la déroute des Arabes et des Bornouens qui

étaient venus y faire la chasse aux esclaves, fut pris et dépouillé par trois Fellatahs auxquels il n'échappa qu'en se sauvant tout nu dans un bois voisin, pendant qu'ils se disputaient ses riches vêtemens. Ils allaient le rattraper ; mais heureusement il aperçut un torrent qui coulait dans une ravine profonde. Ses forces l'avaient presque abandonné, il saisit les jeunes branches d'un arbre dans l'intention de s'y laisser choir : déjà elles cédaient au poids de son corps, lorsque sous sa main un grand liffa, le serpent le plus vénimeux de ces contrées, sortit de son trou comme pour le mordre. Denham, saisi d'horreur, tomba de tout son poids dans le gouffre, et le choc fut assez violent pour le jeter sur l'autre rive, où il gagna un tamarinier, puis rejoignit les fuyards arabes qu'il eut le bonheur de retrouver dans le voisinage. Une autre excursion qu'il fit ensuite chez les Chouâa, lui fournit l'occasion d'apprécier la douceur de caractère des femmes de ce pays riverain du Tchad. Les jeunes filles venaient se placer près de sa tente et

lui offrir du lait. L'une d'elles lui dit : « Nous savons que tu es bon; nos yeux, qui auparavant n'osaient te regarder, maintenant te cherchent toujours. Combien nous sommes peinées que tu sois blanc! »

Au nord-est du Bornou, vers la Nubie, sont situés deux petits états qu'il convient de rattacher au Soudan, et qui sont le Darfour et le Kordofan.

Le *Darfour* a 125 l. de longueur du S. au N. sur 80 l. de largeur, avec une superficie de 9,500 lieues carrées et environ 200,000 habitans. Selon l'estimation de Brown, le seul Européen qui ait visité ce pays, il ne renferme ni rivières considérables, ni lacs d'une certaine étendue. Son sol, absolument stérile une grande partie de l'année, présente une riche verdure pendant les pluies de juin à septembre. L'agriculture est la principale branche d'industrie des habitans. Le froment vient en petite quantité et n'est la nourriture que des gens riches. Les principaux grains sont le maïs, le dokoun et le gossob. Les forêts sont nombreuses et les arbres remar-

quables par leurs fortes épines, la dureté et l'incorruptibilité de leurs bois. Plusieurs fournissent de la gomme. On trouve ici le fer et le cuivre; les carrières donnent du marbre, de l'albâtre, du sel fossile et du nitre. Les animaux domestiques sont le cheval, l'âne, le mouton, la chèvre, le chameau et le dromadaire; les animaux sauvages, le lion, le léopard, l'hyène, le chacal, le loup et le rhinocéros. Il y a aussi des girafes, des éléphans, des singes et des autruches.

Les *Darfouriens* sont musulmans, peu courageux, malpropres, voleurs et dissimulés. Ils vont la tête et les pieds nus; quelques-uns portent des sandales. Leur vêtement consiste en une simple chemise de toile; les femmes ont une ceinture autour des reins. Une extrême débauche règne entre les deux sexes. On pratique la circoncision et l'excision comme au Sennar. La polygamie est illimitée. Les fakirs sont les prêtres du pays, et exploitent la crédulité du peuple.

On compte au Darfour une dizaine de

villes, entre autres *Cobbé* ou *Kobbèh* qui est la capitale, à 425 lieues S.-S.-O. du Caire. Les maisons sont construites en argile et n'ont qu'un rez-de-chaussée.

Le pouvoir du souverain sur ses peuples est sans bornes; il a 30,000 soldats, toujours prêts à l'exécution de ses ordres. La garde seule est armée de fusils. Il entretient un commerce considérable avec l'Égypte, surtout en esclaves qu'il y envoie.

Entre le Darfour et le Sennar se trouve le *Kordofan*, qui présente un carré dont chaque côté peut avoir 75 lieues et dont la superficie est de 5,000 lieues. *Ibéit* ou *Obevdh* en est la capitale, à 60 lieues O. de Sennar. Les *Kordofans* ont à peu près les mêmes mœurs que les Darfouriens, s'ils ne sont même encore plus dépravés; et ils voient avec indifférence les liaisons de leurs femmes avec les étrangers.

Revenons par le Soudan vers l'océan Atlantique et pénétrons dans la Guinée.

# LETTRE XXXIII.

## GUINÉE.

Quelques généralités sur la Guinée. *Haute-Guinée* ou *Guinée propre*. Côtes; Cap Coast; Dahomey; Achanti; Benin; Fernando-Po. *Basse-Guinée* ou *Congo*. Loango; Cacongo; Engoyo; Congo propre; Angola; Matamba; Lubolo; Benguela. Tribus sauvages ou Cimbebasie.

Dufau, dont le talent sait unir avec gloire
A la lyre, au compas le burin de l'histoire,
Visitons la Guinée, et de ses riches bords
Essayons d'indiquer les différens trésors.

La contrée qui s'étend le long de l'Océan atlantique depuis le Rio-Mesurado au nord, limite de la Sénégambie, jusqu'à la rivière Bambarough au sud, où commence le pays

des Cimbebas pour finir vers celui des Hottentots, forme ce qu'on est convenu de nommer la *Guinée*, du mot *Genné* ou *Ginéa*, que les premiers navigateurs européens entendirent prononcer par les indigènes. Cette étendue de côtes, de plus de 1,000 lieues de longueur, du 7° lat. N. au 16° lat. S., entre le 13° long. O. et le 10° long. E., avec une *superficie* de plus de 140,000 lieues et une *population* peut-être de plus de 40,000,000 millions d'individus, se divise en haute et basse *Guinée*, que nous examinerons immédiatement d'une manière distincte, parce qu'elles le sont de leur nature, après que nous aurons dit comme traits généraux que la Guinée est encore peu connue, hors les côtes, ce qui ne permet point de tracer ses grands accidens naturels, que ses habitans appartiennent tous à la race nègre, et qu'ils suivent en majorité, même dans la Haute-Guinée, le culte des fétiches.



## HAUTE-GUINÉE.

La *Haute-Guinée*, ou *Guinée supérieure* ou *Guinée septentrionale* ou enfin *Guinée propre*, a pour *limites*, à l'ouest le pays des Mandingues et des Foulahs, qui dépendent de la Sénégambie, dont la sépare la rivière Mesurado; au nord, la longue chaîne des monts de Kong, qui lui est commune avec la Sénégambie et le Soudan; à l'est et au sud-est, la Guinée inférieure, dont le Rio-Camaronès marque la frontière; et au sud, la partie de l'Océan atlantique connue sous le nom de golfe de Guinée.

Comprise entre 4° — 10° lat. N., et 7° long. E., 13° long. O., la Haute-Guinée a 540 lieues de côtes de l'ouest à l'est, et 125 lieues de largeur moyenne du nord au sud. Sa *superficie* est de 60 à 70,000 lieues carrées, et sa population peut être de plus de 2,000,000 d'âmes, s'il est permis d'en juger par ses parties orientales.

Parmi les *accidens naturels* de la Guinée

propre, on distingue d'abord le *golfe de Guinée*, commun aux deux Guinées septentrionale et méridionale, par 5° lat. N. et 5° lat. S., sous zéro de long. La partie de ce golfe qui s'avance le plus dans les terres porte le nom de *golfe de Biafra;* une autre partie, au nord-ouest, qui s'avance de même davantage dans les terres, s'appelle le *golfe de Benin*. On remarque aussi le *cap Mesurado* à l'embouchure de la rivière du même nom; le *cap Palmas* ou des *Palmes*, entre la côte des *Graines* et celle d'Ivoire, où commence le golfe de Guinée; le *cap Apollonia*, entre la côte des Quaquas et la côte d'Or; le *cap des Trois-Pointes*, sur la côte d'Or; le *cap Saint-Paul*, sur la côte des Esclaves, près l'embouchure de la rivière de Volta; et le *cap Formoso*, sur la côte d'Ouary, entre les golfes de Benin et de Biafra.

Les *côtes*, de la rivière Mesurado à celle de Camaronès ou Jamour, présentent huit divisions, ayant rapport, en général, à leurs productions ou au genre de commerce qui s'y fait : 1° *côte des Graines* ou



*du Poivre*, du Rio-Mesurado au cap des Palmes, dans une longueur de 85 lieues; 2° *côte des Dents* ou de l'*Ivoire*, du cap des Palmes à la rivière Frisco, dans un espace de 50 lieues; 3° *côte d'Adou* ou *de Quaqua* (1), de la rivière Frisco au cap Apollonia, dans une longueur de 55 lieues; 4° *côte d'Or*, du cap Apollonia à la rivière Volta, sur une longueur de 90 lieues; 5° *côte des Esclaves*, de la rivière Volta au Rio-Lagos, dans une étendue de 88 lieues; 6° *côte de Benin*, du Rio-Lagos au Rio-Formoso, dans une longueur de 32 lieues; 7° *côte de Calabar* ou de *Ouary*, du Rio-Formoso au Rio-del-Rey, dans une étendue de 110 lieues; 8° *côte de Biafra*, du Rio-del-Rey au Rio-Camaronès, sur une longueur de 30 lieues. Les Anglais réunissent quelquefois la côte des Graines, celle des Dents et celle d'Adou, sous le nom générique de *côte du Vent*. Sur la

---

(1) Nom d'une tribu répandue sur cette côte. L'*adou* est son idiome.

côte d'Or se trouvent les principaux établissemens européens, comme Cabo-Corso ou *Cap Coast Castle*, chef-lieu de ceux des Anglais; *Elmina*, chef-lieu de ceux des Hollandais; *Christiansbourg*, chef-lieu de ceux des Danois. Une partie de la côte d'Or tient aussi à l'empire des *Achantis*, comme une partie de la côte des Esclaves au royaume de *Dahomey*. Nous parlerons de ces divers lieux.

Ne pouvant nous occuper des *montagnes* de la Guinée haute ou basse, puisqu'elles n'ont pas encore été visitées par les Européens, ni des *rivières*, puisque nous n'en connaissons guère que les embouchures, comme nous les avons indiquées dans notre lettre XXVII^e, p. 13 et 20, nous passerons brusquement aux productions et aux habitans pour arriver ensuite à la chorographie.

Dans des contrées où le *climat* est nécessairement très-chaud, puisqu'elles sont situées près de la ligne équinoxiale, les *productions* doivent offrir une grande variété. On serait porté d'abord à croire que

la zone torride n'ayant que deux saisons, la sèche et l'humide, une grande partie de l'année le sol doit être nu et stérile. Cela n'est pas rigoureusement vrai, car les portions marécageuses ont une sorte de verdure perpétuelle. D'un autre côté, le commencement des pluies varie de mai à juin comme leur fin de septembre à octobre (1). Le poivre, le tabac, l'indigo, le coton, le séné, le maïs et le millet, abondent généralement, comme les palmiers, les cocotiers et les baobabs. Une seule époque leur est nuisible : c'est en décembre, janvier et février, où règne fréquemment un vent nord-est connu sous le nom d'harmatan, et qui revient trois ou quatre fois chaque saison ; jamais de pluie lorsqu'il souffle. Alors les feuilles des limoniers, des oran-

(1) Leur retour périodique provient du double passage du soleil de l'équateur au tropique du Cancer, ou de ce tropique à l'équateur, passage durant lequel l'astre attire une grande masse de vapeurs qui retombent en pluie et occasionnent les crues périodiques des fleuves.

gers et des tilleuls se flétrissent, se dessèchent et tombent; leurs fruits sont arrêtés dans leur croissance; ils deviennent jaunes et se dessèchent; les gazons perdent leur verdure et ne ressemblent plus qu'à du chaume; les panneaux des portes se fendent; les tonneaux se déjoignent; tout se détériore, tout périt. Si le vent continue cinq ou six jours de suite, l'épiderme des mains ou du visage se sépare de la peau et tombe. L'unique service qu'il rende est de guérir les ulcères, de rassainir l'air et de faire cesser les fièvres et quelques autres maladies.

Les *animaux* de la Guinée propre sont à peu près les mêmes que ceux de la Sénégambie. Il y a beaucoup de singes, d'éléphans, de lions, de tigres et de loups d'une grosseur monstrueuse; le chat sauvage, ou l'agouti, est commun; les hurlemens du chacal, qui tient du loup et du chien, interrompent souvent le sommeil. C'est ce quadrupède qui dévore les cadavres des criminels exécutés ou des victimes immolées dans les fêtes publiques; il ca-

briole de joie à l'entour avant de les déchirer. On rencontre fréquemment le léopard sur la côte d'Or. Il en est de même des buffles et des antilopes. Une chose particulière aux oiseaux de la Guinée et du reste de l'Afrique, dit Mourad (1), c'est qu'il « n'en est pas un seul qui, en s'élevant vers la voûte azurée, fasse retentir les airs des accens de sa voix, ou charme par son gazouillement le voyageur qui chemine sous l'ombrage. Le soir, un frémissement général formé par un mélange de bruits confus, semble descendre des hauteurs, s'élever de dessus les plaines, sortir de toutes les cavités et annoncer le réveil de la nature; mais aucun son harmonieux ne porte à l'oreille de l'homme de douces sensations; des cris sauvages et des hurlemens effraient son âme, et lui rappellent qu'il se trouve dans la partie la plus triste et la plus inhospitalière du monde. Dans

---

(1) *Histoire générale des Voyages*, par Walkenaer, tome XII, page 450.

le jour, depuis dix heures jusqu'à trois, il règne en Afrique un silence tel que la nature entière semble frappée de mort. La nuit est, dans ces régions, le temps du mouvement et de la vie. » Les corneilles d'Afrique ont les plumes du dos d'un blanc de neige, au lieu d'être bleues comme les nôtres. Les reptiles de Guinée sont le caïman ou crocodile, la tortue, qui fréquente les embouchures des fleuves, et de gros serpens, dont le plus grand est celui qu'on nomme le serpent fétiche ou serpent *royal*; il a 10 à 20 aunes de long, et dévore en entier d'énormes animaux. Quant aux insectes, on cite les fourmis noires, plus voraces encore que les sauterelles, puis les cousins et les mosquites.

Les *habitans* de la Haute-Guinée sont des nègres pour la plupart convertis au mahométisme; le reste a conservé le fétichisme. En général leurs penchans sont cruels, et les sacrifices de victimes humaines fréquens, grâce à l'horrible influence des prêtres fétiches et à la tyrannie des gouvernans. Les nègres se ruinent aux fu-

nérailles de leurs parens; ils croient que les objets précieux et les esclaves qu'ils mettent dans la tombe du défunt l'accompagneront dans l'autre monde. Plusieurs des présens doivent servir à fléchir la vieille femme qui garde les rives du fleuve Volta, que tout homme, selon eux, doit franchir après sa mort. On enterre dans les 24 heures après le décès, et souvent plus tôt : les cris, les pleurs, les festins, les interrogatoires, le bruit et le fracas, rien n'est épargné. On enterre dans sa maison ceux que l'on chérit le plus.

Les nègres des côtes de Guinée ne se croient obligés d'être justes qu'envers ceux de leur race et de leur nation, et ils réduisent en esclavage ou tuent sans compassion les malheureux étrangers qui leur tombent sous la main. Ils montrent entre eux une grande loyauté, et ils ressentent l'amitié. Les nègres comptent les mois par les changemens de lune, et l'année par le renouvellement des saisons. Ils aiment à chanter, et ils chantent dans la joie comme dans le chagrin. Ils jouissent gaîment de

la vie tant qu'ils sont heureux, et se tuent quand elle leur est à charge. Ils croient aux apparitions, aux revenans et aux sorciers. Selon les idées de ces peuples, il n'est rien dans l'ordre matériel qui ne soit placé sous la direction d'un être spirituel ou d'un fétiche. Ainsi, les hommes, les fleuves, les lacs, les forêts, les rochers et jusqu'aux édifices des termites et aux fourmilières ont leurs fétiches particuliers. Partout il y a des prêtres fétiches. Une des qualités des nègres est leur respect pour *la* vieillesse. Les mariages se contractent sans exiger l'aveu de la future. Elle devient la propriété de son époux : il peut la vendre ou la tuer si elle lui est infidèle. Lui n'est astreint à nulle contrainte, et peut sans honte satisfaire tous ses goûts. La cohabitation entre personnes non mariées n'est point regardée comme illicite. Une jeune fille qui veut essayer du mariage sans se mettre sous le joug d'un mari, simule quelques cérémonies nuptiales, se livre ensuite à son penchant et élève sans honte les enfans dont elle devient mère. Les Fan-

tis, voisin du cap Coast Castle, ont une autre coutume : les jeunes négresses qui veulent se marier se rendent sur le rivage de la mer avec les jeunes gens; tous se plongent nus dans l'eau où ils prennent en nageant des attitudes les plus lascives, et chacun se choisit mutuellement pour le mariage.

Une femme stérile est méprisée; celle qui enfante beaucoup de mâles est honorée; on attache même à l'idée d'une femme enceinte quelque chose de sacré. Toutefois les femmes qui meurent avant l'accouchement ne reçoivent pas les honneurs de la sépulture, leurs corps sont abandonnés aux bêtes féroces. Sur la côte on attache peu de prix à la virginité, mais dans l'intérieur le mari arbore un pavillon blanc sur sa case s'il a trouvé sa nouvelle épouse immaculée.

Si le respect pour l'âge est une des vertus des nègres, un de leurs vices les plus invétérés est la vengeance. Ils ont coutume, lorsqu'ils veulent se jurer une éternelle inimitié, de saisir en même temps une

feuille d'arbre et de la déchirer en tirant chacun de leur côté, et en se faisant des menaces qui tôt ou tard ont leur effet.

Les *gouvernemens* de la Guinée reposent tous sur le despotisme le plus illimité; nous allons en voir l'application dans l'Achanti et le Dahomey, les seuls états de la Guinée sur lesquels nous possédions des documens un peu complets, si nous y ajoutons le royaume de Benin.

## EMPIRE D'ACHANTI.

Cet empire, fondé par les conquêtes des rois de l'*Aschanti* ou *Ashanti* ou *Achanti*, s'étend des bords de la mer Atlantique aux frontières méridionales du Soudan, par 5° 50' 7° 58' lat. N. et 3° 8' 5° 38 long. O., ayant à l'est le Dahomey, au nord les monts de Kong et des royaumes tributaires, et à l'ouest le Dankara et le Saoni. Quelques géographes lui assignent une *superficie* d'environ 100,000 milles carrés et une population de 3,000,000 d'habitans. Bowdich ne porte que le tiers de ce nom-

bre; mais c'est toujours la puissance prépondérante de la Guinée; elle a sur pied plus de 250,000 combattans.

L'Achanti étant un pays élevé, la *température* y est généralement moins chaude que sur la côte. Les *maladies* les plus communes sont la syphilis, la gale et les ulcères, dont une espèce opiniâtre détruit le nez et la lèvre supérieure.

Les *Achantis* sont bien faits, mais moins musculeux que les *Fantis*; ils ont pour la plupart le nez aquilin. Les femmes sont généralement belles et ont la taille bien prise. Les deux sexes du haut rang sont d'une grande propreté; tous les matins les femmes se lavent et lavent les hommes de la tête aux pieds, avec de l'eau chaude et du savon, pour se frotter ensuite avec du beurre végétal. Les femmes ont généralement la partie supérieure du corps couverte, ce qui en Fanti n'est en usage que parmi la noblesse. Les filles de 13 à 14 ans ont presque toutes la gorge superbe, mais les jeunes femmes, par un goût bizarre, en détruisent soigneusement la forme en

serrant leur sein par de larges bandes d'étoffes, jusqu'à ce qu'il devienne alongé et pendant.

Les peuples de l'empire Achanti, convaincus que l'avarice aveugle de leurs pères fit tourner toute la faveur de l'Être-Suprême du côté des blancs, se croient confiés aux soins médiateurs de divinités secondaires, aussi inférieures au Dieu suprême qu'ils le sont eux-mêmes aux Européens. Ces divinités secondaires sont leurs fétiches. Ils croient aussi que les *rois*, les cabaschirs, cabocirs, ou magistrats-gouverneurs et les principaux dignitaires du royaume habitent, après leur mort, avec la divinité supérieure et vivent éternellement dans le même état de luxe et de magnificence qui était leur partage sur la terre. Voilà pourquoi ils immolent un certain nombre de victimes des deux sexes pour accompagner le défunt, proclamer ses dignités et pourvoir à ses plaisirs. Il y a deux classes de prêtres : les premiers demeurent avec les fétiches; les seconds vaquent à leurs affaires civiles et sont consul-

tés comme les diseurs de bonne aventure. Chaque famille a plusieurs fétiches domestiques qui leur sont vendus par les prêtres, et qui répondent aux pénates des Romains; les uns sont des figures de bois, les autres ont toutes sortes de formes. Les Achantis ont leurs jours heureux et malheureux, comme les Romains; mais leur superstition la plus étonnante est leur confiance aveugle aux fétiches que viennent leur vendre les Maures.

Le *gouvernement* de l'Achanti se compose du roi, d'un conseil aristocratique réduit à quatre membres, et de l'assemblée des capitaines. La constitution permet et enjoint même au conseil aristocratique d'intervenir dans toutes les relations extérieures; et, après la décision du roi, il peut prononcer un *veto* qui la paralyse; mais il n'en est pas de même de l'administration intérieure : les membres de ce conseil n'y ont d'autre part qu'en donnant leurs avis avec déférence et respect. Le roi administre lui-même la justice à ses sujets trois fois par semaine. Il est de règle

que la partie gagnante paie les frais. Le trait le plus remarquable de la législation des Achantis est l'ordre de succession, qui ne peut être interverti. Le frère est le premier héritier, puis le fils de la sœur, ensuite le fils, et après le fils le premier vassal ou esclave du trône. Dans le royaume de Fanti, le principal esclave succède à l'exclusion du fils qui n'hérite que des biens de sa mère. Les sœurs du roi peuvent se marier avec qui bon leur semble, pourvu que ce soit un homme fort et bien constitué; mais si elles meurent avant lui et s'il n'est pas d'un rang élevé, il est d'usage qu'il se tue à cette occasion. Le roi hérite de l'or de tous les sujets, de quelque rang qu'ils soient. Quiconque ramasse l'or qu'on a laissé tomber dans le marché est puni de mort, car cet or n'appartient qu'au roi. Voler le roi, séduire les femmes attachées à la famille royale, montrer une incontinence habituelle, sont des crimes punis par la castration. Personne n'est puni pour avoir tué son esclave; mais le meurtre d'une épouse ou d'un enfant est puni de

mort (1). Quiconque tue l'esclave d'un autre en doit payer la valeur. Un grand qui tue son égal obtient généralement de se donner lui-même la mort; s'il tue un inférieur, il en est quitte pour une amende équivalente à sept esclaves qu'il paie à la famille.

La mort d'un Achanti de marque est annoncée par une décharge de mousqueterie. Aussitôt les esclaves füient de la maison, voulant échapper au massacre qui doit servir le sacrifice en victimes humaines pour escorter le défunt dans l'autre monde. On tue pour cela les premiers venus. On en-

(1) Dans le royaume d'Amanahea ou d'Apollonia, le dixièure enfant est toujours enterré vivant. Quant au meurtre de la femme il est permis en cas d'infidélité. Si l'épouse tient à une famille trop puissante pour que l'époux l'ose mettre à mort, il lui coupe le nez et la donne à un esclave. Si une femme trahit un secret, on lui coupe la lèvre supérieure, et si elle est surprise à écouter la conversation secrète de son mari, elle perd une oreille. (*Bowdich's mission.*)

fonce dans la bouche d'un esclave un couteau qui lui traverse les joues et lui perce la langue, afin de l'empêcher de crier. Deux autres couteaux lui traversent les flancs, et une corde attachée au cartilage du nez sert à conduire le malheureux obligé de danser ainsi devant le roi qui jouit de ses dernières souffrances et de sa décapitation. D'autres victimes succèdent, et l'on dépose leurs têtes dans le tombeau pour servir de lit au cercueil. Au moment où il repose sur les crânes, on donne par derrière un coup violent à un des spectateurs, et on le précipite sur le cercueil dans la fosse qui est aussitôt refermée. Aux funérailles d'un roi, on immole à ses mânes jusqu'à 5,000 esclaves, et ces sacrifices sont renouvelés souvent pour arroser de sang humain les tombes royales (1). A certaines fêtes solennelles, le monarque s'entoure

(1) Chaque fois que le roi les visite, il est obligé de se rendre ses ancêtres favorables par le massacre d'une douzaine d'hommes.

des cadavres des hommes qu'il a mandés auprès de lui. Son trône est d'ailleurs environné de crânes.

Les lois d'Achanti accordent au roi 3,333 épouses, nombre qui est toujours tenu soigneusement au complet, afin que le prince puisse offrir des femmes à ceux de ses sujets qui se distinguent par quelque action d'éclat. Il les tient en réserve derrière son palais, car il n'en a proprement que six qui demeurent avec lui. Toutes vivent avec magnificence, quoique renfermées, et sous la garde des eunuques. Les Achantis étant d'excellens mimes, le roi a toujours près de lui un bouffon renommé par le grotesque de ses grimaces. Comme on calcule la force d'un Achanti sur la quantité de vin qu'il peut boire, sa majesté se distingue aussi par sa bravoure en ce genre. Les poids de la couronne sont d'un tiers plus pesans que les poids courans du pays; on achète les provisions du monarque avec ces poids, mais les marchandises de la couronne se paient d'après les poids ordinaires. Enfin lorsque le roi crache, les

petits garçons qui portent les arcs et les flèches consacrés au fétiche, et qui sont tous d'insignes pillards, essuient avec soin le crachat royal ou le couvrent de sable; lorsqu'il éternue, chaque personne présente pose les deux premiers doigts en travers de son front et sur sa poitrine, comme font les Maures lorsqu'ils prononcent une bénédiction, et les autres Achantis lorsqu'ils en demandent une.

L'armée du souverain des Achantis a pour système de ne jamais poursuivre l'ennemi lorsque le soleil est près de se coucher. Le général est toujours à l'arrière-garde, où il a son parasol étendu; les capitaines en second conduisent les soldats en avant, tandis que les chefs, avec quelques troupes d'élite, les suivent de près et immolent ceux qui tentent de fuir avant que toute espérance de vaincre ait disparu. La musique joue pendant tout le temps de la mêlée. Les prêtres qui suivent l'armée coupent les cœurs des vaincus et les servent aux soldats qui n'ont pas encore tué d'ennemis; le roi et tous les dignitaires se partagent

le cœur de tout ennemi célèbre. En campagne les troupes n'ont d'autre nourriture que de la farine, dont le soldat fait un mélange avec de l'eau.

La capitale de l'Achanti est *Coumassie*, à 38 lieues nord du cap Corse, bâtie sur le flanc d'un rocher, près d'un marais qui occasionne des fièvres. Cette ville, avec ses deux faubourgs, paraît contenir plus de 20,000 âmes. Le palais est au centre, et derrière la grande place est un petit bois infect où l'on jette les corps de toutes les victimes humaines. Des arbres sont épars dans la ville pour l'agrément des habitans; au milieu de plusieurs rues on voit de petits tertres circulaires élevés de deux marches, sur lesquels on place le trône du roi lorsque ce prince, entouré de sa suite, y va boire le vin de palmier. Un marché se tient tous les jours depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; on y voit beaucoup de fruits, et surtout de ces petits fruits rouges qui, mâchés sans être avalés, ont la propriété d'adoucir ce qu'on peut mettre après eux dans la bouche de plus aigre et de plus amer.

Nous retrouverons ce fruit au Dahomey.

Aux environs de Coumassie on voit de nombreux cotonniers et des figuiers sauvages. Au nord de l'Inta, province de l'Achanti, on cultive du tabac. On y rencontre beaucoup de lions, de hyènes et d'éléphans; le rhinocéros se trouve dans le Boroum, autre province, et l'hippopotame dans la rivière d'Odirrie. Les esclaves que l'on amène à Coumassie proviennent des tributs annuels de l'Inta, du Dagoumba et des peuples voisins de l'Achanti : presque tous ont été enlevés par surprise de leurs foyers. Le petit nombre de ceux qui sont achetés se paient au plus 2,000 cauris, environ 10 francs, ou un panier de boussie, espèce de graine astringente. Les tisserands achantis ont des métiers presque semblables aux nôtres. Ils excellent dans les ouvrages de poterie; ils savent tanner et teindre les cuirs; ils font, avec les filamens de l'ananas, différentes espèces de fils, depuis la finesse d'un cheveu jusqu'à la grosseur d'une corde à fouet. L'art oratoire est plus

cultivé en Achanti que chez les peuples voisins : aussi la langue de ce pays a-t-elle plus de douceur que les autres idiomes. Les Achantis font beaucoup de gestes en parlant, mais ne sont point sans grâce; leurs instrumens, pris séparément, ne sont pas très-harmonieux, mais plusieurs combinés ensemble produisent souvent un bel effet. Achevons l'article des Achantis en ajoutant qu'ils ont le lait en horreur. Cet étonnant mélange de coutumes sauvages et civilisées, d'industrie et de barbarie, de ridicule et de férocité, se retrouvera dans le Dahomey.

## ROYAUME DE DAHOMEY.

Le *Dahomey*, en y comprenant les districts ou états qui en sont tributaires, s'étend jusqu'à 150 milles dans l'intérieur; on ignore sa longueur. Ses frontières méridionales se trouvent vers 6° 11' lat. N.; il a au nord et à l'ouest l'Achanti et Mahey, au nord-est l'Eyo, au sud-ouest Papo, et au sud-est Benin; on lui donne une sur-

face de 40,000 milles carrés géographiques de 60 au degré, et 900,000 habitans.

Le terrain s'élève insensiblement de la côte à l'intérieur; le sol ne présente point de cailloux et offre une végétation prodigieuse. Les arbres sont d'une grosseur énorme. Les *productions* consistent en toutes sortes de fruits, parmi lesquels se remarque une fève qui laisse dans la bouche une saveur telle, que le vinaigre le plus acide semble devenir d'excellent vin, que le citron le plus aigre se convertit en une douce orange, et que la drogue la plus nauséabonde prend un goût supportable dans le palais de celui qui a goûté ce singulier végétal. Les bêtes féroces sont dangereuses et en grand nombre; on voit beaucoup de lièvres, de pigeons sauvages, de perdrix, de cailles et de daims; les éléphans sont assez communs, ainsi que les serpens du genre boa, dont plusieurs ont jusqu'à 36 pieds de longueur.

La *religion* du pays est le fétichisme comme dans l'Achanti; mais le tigre est aussi l'objet du culte des nègres qui habi-

tent le Dahomey propre, et qui toutefois aiment mieux adorer la peau que l'animal vivant.

Le *gouvernement* est peut-être le despotisme le plus barbare qui existe : il n'y a d'autre loi que la volonté du roi, qui peut faire couper autant de têtes que bon lui semble, et disposer d'une manière absolue des biens de ses sujets. Il a 3 ou 4,000 femmes, parmi lesquelles il choisit le corps de ses gardes et les officiers qui les commandent. Quand il meurt, elles se tuent entre elles pour aller le rejoindre au tombeau. La famille royale n'a ni rang ni priviléges; c'est au roi seul qu'appartiennent en entier tous les respects du peuple. Le premier ministre a le titre de *tamegan ;* c'est le seul homme auquel le roi ne puisse pas faire trancher la tête, un ancien usage ayant assuré la vie à l'individu revêtu de ce titre, afin sans doute qu'il pût dire toute la vérité au souverain sans avoir rien à craindre. On voit à la suite de la cour un grand nombre de messagers royaux appelés *demi-têtes*, parce qu'ils se rasent tout un

côté de la tête, pendant qu'ils laissent l'autre côté de leur chevelure dans toute sa longueur. Ces courriers portent les messages du roi et doivent courir sans cesse de toutes leurs forces. Lorsque les ministres du roi communiquent avec lui, ils se traînent jusqu'auprès du trône, et quand ils y sont arrivés, ils se jettent à plat ventre, embrassent la terre, couvrent leur tête de poussière, et, dans cette humble posture, font leur demande et prennent les ordres du monarque, entouré de ses femmes, dont quelques-unes chassent les insectes avec des éventails, pendant que d'autres tiennent un mouchoir pour essuyer sa bouche, et qu'une troisième tient une coupe d'or, dans laquelle le roi crache quand il fume.

Tous les districts et toutes les villes ont des magistrats particuliers ou *cabocirs*, qui administrent chacun leur département et rendent la justice, excepté dans les cas d'appel au roi. Tout suborneur est condamné à mort : le mari achète sa femme. La polygamie est permise et n'a d'autres

limites que les facultés des individus; l'adultère est puni de l'esclavage ou d'une amende équivalente au prix d'un esclave pour l'homme et pour la femme; mais souvent un mari garde son épouse malgré cet accident, et trafique de ses charmes. Les femmes, au reste, ne peuvent approcher de leurs maris qu'à genoux, en les considérant de l'air le plus humble. L'habitude de s'agenouiller ainsi sur la terre rend leurs genoux aussi durs que les talons. Les enfans sont enlevés à leur mère peu après la naissance, et transportés dans des villages éloignés, où ils restent assez long-temps pour qu'on ne puisse les reconnaître. Le but de cette mesure, dit Norris, est de rompre tous les liens de famille et de dissoudre par là des associations qui pourraient devenir dangereuses pour le pouvoir royal : l'amour maternel et la piété filiale sont donc ici presque entièrement inconnus.

Pour arroser la tombe de ses ancêtres et leur envoyer en même temps des serviteurs dans l'autre monde, le roi sacrifie tous les

ans, avec beaucoup de solennité, un certain nombre de victimes humaines, auxquelles le bourreau, devant le monarque, tranche la tête d'un seul coup de cimeterre. A chaque exécution la multitude exalte, par ses applaudissemens et ses cris, la magnificence et la grandeur du roi. Ces victimes sont ordinairement choisies parmi les prisonniers de guerre; mais, à leur défaut, le prince ne se fait pas scrupule de les prendre parmi ses propres sujets et d'en décapiter une centaine à la fois : on regarde comme un très-grand honneur que le prince lui-même veuille bien vous couper la tête, et l'on voit des Dahomiens s'offrir ainsi comme holocaustes avec empressement. Le sacrifice annuel des victimes est considéré comme un devoir tellement sacré, que rien ne pourrait décider le monarque à y renoncer. C'est de la sorte qu'il ensanglante sa capitale *Abomey*, située à plus de 100 l. de Coumassie et à 20 l. N. du Grand-Popo, avec environ 24,000 habitans.

Détournons nos regards de ce hideux théâtre, et rapprochons-nous de la Basse-

Guinée, où nous entrerons après avoir dit un mot du royaume de Benin.

## ROYAUME DE BENIN.

Le Rio-Lagos sépare du Dahomey le *royaume de Benin*, dont les limites à l'est et au nord sont indéterminées : on lui présume un territoire de 63,000 milles carrés géographiques et une population de 1,500,000 habitans. Les usages et les productions (1) doivent être analogues au Dahomey ainsi qu'à l'Achanti ; mais le gouvernement paraît meilleur et la civilisation un peu plus avancée. Le roi de Benin étend probablement sa domination jusque sur les Biafras, qui se trouvent entre le Rio-del-Rey et le Camaronès. *Benin*, sa capitale, est près de la rivière que les Portugais ont appelée Formosa, à 32 lieues du Dahomey vers l'est, avec de

(1) Il y a, dit-on, des mines d'or au Benin, mais il est défendu d'y toucher sous peine de mort.

belles rues, des maisons basses couvertes de feuilles de latanier, et une population de 80,000 âmes. Chaque maison a une filature de coton et un métier propre à faire des tapis.

Le roi de Benin, vénéré comme un demi-dieu par ses sujets, est censé vivre sans nourriture : s'il meurt en apparence, c'est pour ressusciter sous une autre forme. Les sacrifices humains font partie du culte expiatoire qu'on rend au mauvais principe. A la fête des coraux le monarque et tous les grands trempent leurs colliers de corail dans le sang humain, en priant les dieux de ne jamais les priver de cette marque de leur dignité. Ceux qui négligent de la porter ou qui la perdent sont punis de mort. L'armée compte environ 100,000 combattans.

Près de l'embouchure de la rivière Camaronès, dans le golfe de Biafra, vers l'anse de Benin, se trouve l'*île de Fernando-Po,* chef-lieu maintenant des établissemens anglais sur les côtes de Guinée. Cette île, qui compte environ 25 lieues

de circonférence, a pour ville principale *Freetown*, laquelle s'agrandit tous les jours, pendant qu'on civilise et qu'on défriche l'intérieur, dont les sauvages habitans ont le corps enduit d'ocre et d'huile de palmes, en y mêlant une couleur jaune.

## BASSE-GUINÉE.

La contrée qui porte le nom de *Basse-Guinée, Guinée inférieure, Guinée méridionale* ou *Congo,* borde la côte de l'Atlantique, sur une longueur de 540 lieues, depuis l'embouchure de la Camaronès, qui la sépare de la Haute-Guinée au nord, jusqu'au cours du Bambarough, qui au sud lui sert de limite du côté des Cimbebas. Elle est bornée à l'est par des tribus inconnues, et paraît avoir 150 lieues de largeur dans cette direction, vers l'intérieur des terres. Comprise entre les 4° lat. N., 16° lat. S., et 6°—17° long. E., elle peut contenir 75,000 lieues carrées, presque trois fois autant que la France; et en supposant que la Basse-Guinée fût trois

ou quatre fois moins peuplée, elle pourrait contenir de 15 à 20,000,000 d'habitans; mais on n'a rien que de bien vague à cet égard.

La Basse-Guinée jouit d'un *climat* semblable à celui de la Haute-Guinée, avec la seule différence que les deux saisons qu'on y distingue arrivent dans les mois opposés, surtout dans le Congo propre. Depuis notre équinoxe de printemps jusqu'à la fin d'octobre, il ne tombe ordinairement point d'eau; mais les vents du *sud* et du sud-est raffraîchissent l'air et rendent la chaleur supportable en cette partie de la zone torride. Dans la saison pluvieuse la nature renaît vite : la terre se couvre d'une verdure soudaine; les arbres se chargent de feuillage, et les fleurs prodiguent leurs parfums balsamiques. Le printemps proprement dit commence avec les pluies d'octobre, qui vont en augmentant jusqu'au mois de janvier, où vient l'époque de la première moisson et des secondes semailles, dont le produit est récolté en avril; les ondées continuent jusqu'en mai,

et c'est en juin, juillet et août que règne la plus grande sécheresse ou l'hiver, si l'on peut donner ce nom à une fournaise dont la chaleur insupportable est seulement adoucie par la rosée des nuits, égales aux jours en durée.

Il ne saurait être ici question des *montagnes* de la Basse-Guinée, puisqu'on n'en connaît point la direction, ni de la description des *fleuves*, puisque l'on en ignore la source. Ceux dont les embouchures sont les plus grandes paraissent être le *Zaïre* ou *Congo*, et le *Coanza*, dont j'ai parlé p. 16 de ce volume, puis l'*Avongo*, qui vient d'un lac à 10° de la côte et à 5° au nord de l'équateur, et qui s'écoule près du cap Lopez par plusieurs bras. Les rivières d'*Angra*, de *Gabon* ou Gaboum, de *Nazareth*, de *Libate*, appartiennent à la côte de Gabon; la *Setté* ou *Camma* forme la limite septentrionale du Loango, auquel appartiennent la *Combi* et la *Quila*, tandis que la *Louiza-Loango* le sépare du Cacongo; le Zaïre, le *Coango* et la *Barbela* succèdent à ces rivières, puis viennent la

*Lelunda*, l'*Ambris*, la *Loze* et l'*Onzo*, qui baignent le Congo propre; la *Danda*, qui sépare ce royaume de celui d'Angola, le *Bengo* ou *Zemza*, qui appartient à ce dernier état, le *Coanza*, qui sépare le Matemba ou Matamba du Lubolo, et l'Angola du Benguela, la *Moreno*, appelée aussi *Cuba* et *Longa*, commune au Benguela et au Lubolo, ainsi que le *Cuvo*, qui lui succède, le *Gubororo* et le *Cutembo*, particuliers au Benguela; enfin le *Bambarough*, qui le borne au midi.

Le *sol* de la Basse-Guinée, en général gras et fertile, offre pourtant, le long de la côte, quelques terrains sablonneux et marécageux. Les principales *productions* consistent en sel, fer, holcus, maïs, blé-sarrasin, ignames, haricots qui donnent trois récoltes en six mois, ananas, tabac, vin, coton, aromates, orangers, citronniers et autres arbres fruitiers. Des forêts de manguiers s'étendent sur les côtes marécageuses et le long des rivières; le bois de sandal abonde, ainsi que les palmiers et le baobab, dont il se trouve au Congo

plusieurs troncs que 20 hommes ne pourraient enlacer de leurs bras. Quant aux *animaux*, il y a des limaces grosses comme le bras, des caïmans dans les fleuves, des cousins et des moustiques fort incommodes, un scarabée qui heureusement les détruit, de nombreux essaims d'abeilles, des autruches et des paons, des boas monstrueux, des sangliers, des zèbres, des troupeaux de buffles, de chevreuils, de gazelles, de chiens et de loups, et des singes en prodigieuse quantité.

Les *habitans* de la Basse-Guinée, particulièrement ceux qui se trouvent sur les côtes, avaient été convertis à la religion chrétienne par les missionnaires portugais, mais ils reprirent bientôt le culte de leurs fétiches, et dans l'intérieur du pays les convertisseurs européens payèrent de la vie leur zèle évangélique, en périssant par le poison que leur administraient les nègres indigènes, qui paraissent inférieurs en intelligence à beaucoup d'autres races africaines. On ne leur accorde qu'une assez bonne mémoire; ils n'ont, du reste, que

des sentimens, des instincts et des penchans grossiers; leurs mœurs et leurs usages, en général, se rapprochent de la bestialité : nés dans l'abrutissement ils sont vils devant leurs maîtres, et durs ou barbares envers ceux qu'ils ont faits leurs esclaves, et qui ne les approchent qu'à genoux. Tous admirent, comme les plus grands monarques de la terre, leurs rois, qui ont seuls le droit de chausser des bottes, comme les grands celui de porter des pantoufles. La polygamie la plus effrénée règne parmi eux, et toute l'influence du christianisme s'est bornée en quelques lieux à abolir les unions incestueuses. L'ivrognerie, un grand nombre de concubines, une musique bruyante, des danses grossières et le sommeil, voilà les jouissances d'un Congue. Les travaux utiles sont laissés aux femmes et aux esclaves.

Parmi les *usages* de la Basse-Guinée, notons celui qui prescrit aux hommes de se mettre au lit lorsque leurs femmes viennent d'accoucher. Les princes et sei-

gneurs du Congo, de Batta et de Sogno, tiennent à honneur de se coiffer d'un bonnet blanc ; les grands de Lubolo attachent des sonnettes à leur ceinture. Le roi de Congo est servi sur son trône par des comtes et des marquis nègres, comme à l'ancienne cour de Lisbonne. Celui de Loango, par l'organe d'un de ses ministres, commande processionnellement à la pluie d'arroser les terres; mais il attend pour cela qu'il commence à pleuvoir. Tous les rois des provinces situées entre le cap Lopez et le fleuve Zaïre, paient un tribut en femmes au roi de Loango. Le trône est partout héréditaire, à l'exception du Loango, où les princes nés de divers états dépendans peuvent aspirer au suprême pouvoir, pourvu qu'ils soient issus d'une princesse, car c'est ici la mère qui anoblit et non le père, qu'on n'est jamais sûr de connaître. Aussi les princesses du Congo, notamment celles de Căbenda, ont-elles des harems d'hommes : elles peuvent prendre pour mari qui elles veulent, et le répudier à volonté. Celui ou ceux

qu'elles ont choisis pour époux ne peuvent plus, sous peine de mort, se trouver en compagnie d'aucune autre femme (1). En cas de renvoi ils portent le titre honorifique de princes. Lorsqu'un prince véritable s'unit à une princesse, les époux ne peuvent plus divorcer.

Au centre du Congo, sur la rivière de Lao, règne un roi nègre qui a une cour nombreuse, mais pauvre et modeste. Dans une vaste plaine s'élève une grande enceinte, formée par des palmiers qui tien-

---

(1) Le même châtiment menace également toute femme que le hasard amènerait en sa présence. Aussi, pour éviter autant qu'il est possible de pareils accidens, il est toujours accompagné d'une garde d'honneur, dont une partie, quand il fait une visite ou qu'il est en voyage, le précède à une distance considérable, en battant le chingonga, instrument composé de deux petites cloches attachées aux deux bouts d'un bâton demi-circulaire. Les femmes en reconnaissent vite le son, et elles se cachent jusqu'à ce que l'objet de leur terreur soit passé.

nent lieu de piliers; au milieu de ce salon verdoyant sont placées une douzaine de grandes cruches à moitié pleines d'eau : c'est là que, nus et d'un pas grave, se rendent douze conseillers. Chacun saute dans sa cruche et s'y enfonce jusqu'au cou. Alors on délibère, on opine; et quand les avis sont partagés, on jette dans une treizième cruche vide deux cailloux ronds, l'un blanc, l'autre rouge : le roi tire, et l'opinion représentée par le caillou sorti de la cruche a force de loi. Un autre prince noir de la Basse-Guinée tient des vipères dans des pots, et, de temps à autre, il en fait briser un pour que le reptile pique à la jambe un de ses courtisans, ce qui est la marque d'une grande faveur. Celui qui endure la piqûre sans se plaindre est comblé d'éloges par la cour; mais la moindre grimace est suivie de huées. Le monarque fait immédiatement brûler la plaie et administrer un contre-poison, mais souvent plus d'un courtisan périt de la piqûre, faute d'avoir été secouru assez à temps.

Les rangs de la société dans la Basse-Guinée, sans égard aux charges, se suivent ainsi : le roi et sa famille, les princes-nés, les maris de princesses, les suzerains, les courtiers, les marchands d'esclaves et les cliens. Ces derniers constituent la masse du peuple; les marchands composent cette foule immense parcourant toute l'Afrique pour chercher des captifs, qu'ils transmettent aux Européens par l'intermédiaire des courtiers. Les seigneurs suzerains sont des propriétaires non attachés à la glèbe. Le voleur paie l'amende; le débiteur qui ne rembourse point son créancier en devient l'esclave; l'adultère paie au mari outragé la valeur d'un esclave. Quand la culpabilité ne paraît point assez évidente, on a recours aux épreuves du poison et du feu, que les prêtres dirigent (1).

Les Congues empoisonnent leurs flèches;

(1) Une des épreuves les plus bizarres consiste à faire prendre aux deux parties plaignantes l'infusion d'une racine vénéneuse. L'individu qui rend promp-

quelques-uns se couvrent d'un bouclier. Ceux du Loango, en marchant au combat, se peignent tout le corps en rouge; tous ont des magiciens qui prétendent savoir ressusciter les morts. On accuse les sauvages du pays d'Anziko de livrer leurs prisonniers invalides aux bouchers, qui en étalent la chair dans les marchés publics. Ce fait ne s'accorde guère avec les relations de la plupart des voyageurs, qui représentent les noirs congos ou peuples de la Basse-Guinée, comme doux, timides, paresseux et ayant, en général, horreur du sang. Leur langue, aussi riche qu'harmonieuse, paraît aussi être une des plus belles de l'univers.

Terminons cette lettre par quelques lignes chorographiques en parcourant la côte.

Les *états* qui se succèdent du nord au

---

tement la boisson est proclamé vainqueur; si l'autre n'urine pas, la multitude s'élance sur lui et le met à mort.

sud sont au nombre de dix : celui des Calbongas ou la côte de Gabon; Anziko, Loango, Cacongo, En-Goyo, au nord du Zaïre; Congo, Angola, Lubolo et Benguela, entre le Coanza et le Bambarough.

La *côte de Gabon*, qui s'étend du Camaronès au Setté, dans une longueur de 170 lieues, est le séjour des *Calbongas*, nation puissante et peu connue.

Ils ont à l'est le royaume d'*Anziko* ou *Antico*, dont le chef porte le titre de *micoco*, appliqué quelquefois à ce pays, qui a au sud le Loango et le Congo, mais sans limites déterminées; à l'est *Moussol* ou *Monsol*, résidence du roi, n'a été vue par aucun voyageur; *Concobella*, ville populeuse sur la droite du Zaïre, à 180 lieues de son embouchure, dépend de ce royaume.

Celui de *Loango*, entre l'Anziko au nord-est, le Congo à l'est et au sud, le Cacongo au sud, l'Atlantique à l'ouest, et le Rio-Setté, qui le sépare de la côte de Gabon au nord, peut avoir 150 lieues de longueur et 70 de largeur. *Bouiga*, appe-

lée aussi quelquefois *Loango*, en est la capitale, près de la mer, avec 15,000 habitans, à 50 lieues N. de l'embouchure du Zaïre.

Le *Cacongo*, entre le Loango, dont il est séparé par le Louiza-Loango au nord, le Congo, dont le Zaïre le sépare à l'est, le Rio-Cabenda, qui lui sert de limite avec l'En-Goyo au sud, l'Atlantique à l'ouest, compte 50 lieues de longueur de l'est à l'ouest, sur 20 lieues au plus de largeur. Il a pour capitale *Kinghelé*, sur la gauche du Louiza-Loango, à 22 lieues de la mer.

Le royaume d'*En-Goyo*, entre le précédent, au nord et à l'est, la bouche du Zaïre qui le sépare du Congo au sud, l'Atlantique, sur lequel il occupe un espace de 10 lieues à l'ouest, n'a que 22 lieues d'étendue sur le Zaïre. *Cabenda* ou *Cabinde*, sur la rivière du même nom, près de la mer, en est la capitale. C'est là surtout que le pouvoir est exercé par des femmes qui, sous le nom de princesses, ont des harems peuplés des plus beaux hommes de leur royaume.

Le *Congo propre* a au nord l'Anzico, le Loango, le Cacongo et l'En-Goyo, avec le Zaïre qui, de ce côté, lui sert de limite naturelle; à l'ouest l'Océan atlantique, sur lequel il occupe 70 lieues d'étendue, au sud les royaumes d'Angola et de Matamba, dont la Danda le sépare en partie, et à l'est une chaîne de montagnes qui le sépare des tribus des Cachingas et des Cassanges. Sa plus grande longueur est de 150 lieues, et sa largeur moyenne de 140 lieues. Sa capitale, *San-Salvador ou Banza-de-Congo*, sur la Lelunda, à 70 lieues de la mer, contient 40,000 âmes. Les Portugais y ont perdu presque entièrement leur influence. Dans la partie sud-est du Congo est situé le petit royaume d'*Embomma*, dont le roi ou chenou se fait gloire de livrer ses femmes, et même ses propres filles, aux étrangers qui le visitent, comme cela se pratique sur presque toute la côte de la Guinée méridionale. Les hommes et les femmes de ce pays se rasent la tête. Un sein pendant est regardé comme une beauté; on se lime

aussi les dents et on se fait des cicatrices sur la peau.

Le royaume d'*Angola*, borné au nord par celui de Congo, à l'est par celui de Matamba, au sud par ceux de Lubolo et de Benguela, et à l'ouest par la mer, n'occupe sur la côte, entre la Danda et le Coanza, qu'un espace de 25 lieues; il a 120 lieues de long et 100 de large. *San-Paolo-de-Loanda*, capitale sur la côte, au fond de la baie de Bengo, renferme 18,000 âmes : c'est le chef-lieu des établissemens portugais de la côte occidentale d'Afrique. Les commerçans donnent le nom de *côte d'Angola* à l'espace compris depuis le cap Lopez, dans le Gabon, par 1° lat. S., jusqu'à San-Philippo, dans le Benguela; cet intervalle est de 350 lieues. Le royaume d'Angola est encore aujourd'hui au pouvoir des Portugais.

Celui de *Matamba* peut avoir 100 lieues de long de l'est à l'ouest, et un peu moins de largeur. Sa capitale, *Santa-Maria-de-Matamba*, paraît avoir été détruite.

Le *Lubolo*, entre le Matamba, dont le

sépare le Coanza au nord-est, l'Angola au nord, le Benguela à l'ouest et au sud, et des tribus ignorées à l'est, a 60 lieues de longueur et 50 de largeur. Sa topographie est peu connue.

Enfin le *Benguela*, royaume le plus méridional de la Guinée, a au nord l'Angola, au nord-est le Lubolo, à l'est et au sud des tribus de Cimbebas, et à l'ouest l'Atlantique. Sa plus grande longueur sur la côte est de 180 lieues, et sa largeur d'environ 80 lieues. Sa capitale, *San-Philippo-de-Benguela*, bon port à l'embouchure de la Columbela, à 106 lieues sud de San-Paolo-de-Loanda, est un lieu d'exil pour les criminels portugais.

Du Bambarough, limite méridionale de la Guinée, à la rivière du Poisson, où commencent les tribus hottentotes, c'est-à-dire entre 16° 25 26° 40' lat. S., dans une longueur de 275 lieues, s'étend une plaine sablonneuse et déserte, où les Européens n'ont point d'établissement, et où nul cours d'eau un peu considérable ne débouche dans la mer. Ce pays est occupé

par des tribus sauvages, dont les principales sont celles de *Cimbebas* au nord, à la gauche du Bambarough, et les *Macasses* et *Ohilas* au sud, lesquelles n'ont été visitées jusqu'ici par aucun voyageur. Il n'en est pas de même des contrées qui environnent le cap de Bonne-Espérance, dont nous ferons le sujet de notre prochaine missive. Ajoutons encore quelques traits sur les états que nous venons de citer, du moins chez ceux à l'égard desquels les voyageurs nous ont fourni des renseignemens.

Quoique l'air ne soit pas précisément malsain dans l'Angola, les Européens ont de grandes précautions à y prendre pour leur santé. Le sol le long de la côte est montueux et peu cultivé; dans l'intérieur il est gras et fertile, et produit du millet, de la cire et du miel. Les montagnes renferment de l'argent, du fer et du cuivre. On trouve de la mine de fer dans le limon des rivières. Ce royaume est maintenant le seul où la traite soit encore exercée. Celui de Congo a ses côtes découpées,

plates et bien boisées, mais insalubres; l'intérieur est regardé, au contraire, comme une sorte de paradis terrestre; le sol est généralement couvert d'une riche végétation; les prairies sur les bords des fleuves sont partout émaillées de fleurs odoriférantes, et les champs produisent une grande variété de grains; les forêts sont peuplées d'arbres précieux. Ces avantages sont affaiblis par la présence des serpens, des fourmis et des salales, qui réduisent en poussière les hardes, les marchandises, les meubles et jusqu'*aux charpentes* des maisons. Quant au Benguela, l'intérieur en est âpre et montueux; les éléphans, les rhinocéros, les zèbres et les antilopes y sont en grand nombre; le territoire produit du riz et du sel et a des mines de cuivre; l'air y est très-malsain, et les indigènes passent pour grossiers et barbares.



# LETTRE XXXIV.

## DE BONNE-ESPÉRANCE.

CAFRES ET HOTTENTOTS.

TES ORIENTALES D'AFRIQUE.

, que tant de gloire incessamment tourmente,
pris des écueils, fend la mer écumante,
ouvel Océan nous ouvre les trésors;
grand Alburquerque, heureux vainqueur de l'Inde,
Aux remparts de Mélinde
un état géant, fruit d'étonnans efforts.

lernière partie du continent africain
quelle il nous reste, mon cher Théo-
à jeter un coup d'œil, en est encore
ins connue, si l'on excepte le cap de
-Espérance. Nous le décrirons d'a-
st avec un peu d'étendue, parce que
un des points les plus intéressans du

globe; ensuite nous visiterons quelques peuplades de l'intérieur, comme les Hottentots et les Cafres; de là nous irons achever notre revue continentale de l'ancien monde aux côtes qui se prolongent sur l'Océan indien jusqu'à l'entrée de la mer Rouge.

Le *cap de Bonne-Espérance*, dont la découverte exerça une si grande influence sur les progrès de la civilisation, fut pour la première fois, en 1498, franchi par le navigateur portugais Vasco de Gama qui arbora le premier pavillon d'Europe sur l'Océan indien. Ce passage si redouté auparavant et qui pour cette raison fut appelé *Cap des-Tempêtes*, occupe l'extrémité méridionale de l'Afrique, au 35° lat. S., 16° long. E., et sépare l'Océan atlantique de la mer des Indes. Le nom de cette pointe de terre s'étendit plus tard à une surface considérable dont les Hollandais formèrent vers le milieu du 17e siècle une *colonie* qui a fleuri dans leurs mains jusqu'en 1806, où les Anglais s'en sont emparés, comme ils l'avaient déjà fait en 1795,

possession qui leur a été confirmée par le congrès de 1815 à Vienne.

Aujourd'hui le *gouvernement du Cap* est compris entre 29° 50 — 34° 50 lat. S. et 15° 16—25° 10 long. E. Il a pour *limites*, au nord le pays des Hottentots, dont le séparent les rivières de Koussie et de Zak; au nord-est et à l'est la Cafrerie, dont il est séparé, partie par des montagnes, partie par la rivière Keiskamma qui débouche dans l'Océan indien; au sud, cet Océan indien, à partir des bouches de la Keiskamma, le baigne sur une étendue de 270 lieues, en suivant les détours de la côte; et à l'ouest, l'Océan atlantique, à partir du cap de Bonne-Espérance jusqu'à la rivière d'Orange, dans une longueur de 160 lieues : ce qui donne en tout 430 lieues de développement de côtes. La *longueur* du gouvernement du Cap, de l'est à l'ouest, est de 200 lieues; sa plus grande *largeur*, dans la partie occidentale de 120 lieues; sa moindre, au centre, de 60 lieues; on lui accorde une *superficie* d'environ 15,000 lieues carrées, et une

*population* de 120,000 âmes, dont 58,000 blancs ou hommes de couleur libres, 29 à 30,000 Hottentots et 32,000 nègres.

La région physique du Cap est arrosée du côté de l'Atlantique par deux grandes *rivières*, celle du *Poisson* ou *Fish*, qui marque en partie la limite nord-ouest du pays que fréquentent les Hottentots, et le *Gariep* ou l'*Orange*, éloignée de 70 lieues de la précédente, dont le cours n'est pas connu. L'Orange est formée de deux branches principales, le Ky-Gariep ou Gariep blanc au nord-est, le Nu-Gariep ou Gariep noir, au sud-est, lesquelles se réunissent vers le 22° long. E. par 28° lat. S., pour recevoir plus à l'ouest le *Zak*, qui, grossi du *Riet* et du *Rhinocéros*, sert en partie de limite septentrionale au Cap. Les autres rivières du gouvernement du Cap, qui avec les deux précédentes se jettent dans l'Atlantique, sont le *Groen-Rivier* qui sort des monts Kamies et dont le cours n'a guère que 18 lieues, l'*Éléphant*, formé de plusieurs affluens, et le *Berg-Rivier* ou *Riet*, qui débouche dans la baie de Sainte-Hé-

lène. Quant aux rivières du Cap qui se déchargent dans l'océan indien, nous distinguerons la *Breede-Rivier*, qui se jette dans la baie de Saint-Sébastien; la *Camtous*, que reçoit la baie du même nom; la *Sunday* ou *Zontags*, qui débouche dans la baie d'Algoa; une autre rivière du *Poisson*, que les Portugais appelaient *Rio Infante;* et la *Keiskamma*, qui marque la limite orientale de la colonie du Cap, qu'elle sépare du pays des Cafres.

Toutes ces rivières viennent de *montagnes* plus ou moins élevées et dont les principales sont les monts *Kamies*, qui vont se rattacher à ceux de la Basse-Guinée, pendant que le côté sud vient, sous le nom de *Montagne de Cuivre*, se terminer sur l'Atlantique, où près du Cap se remarque également la *Montagne de la Table*, ainsi désignée à cause de la surface plane de son sommet, qui offre une magnifique perspective. Entre les terrasses montagneuses du Cap s'étendent des plateaux ou plaines sans eau courante, et qui portent le nom de *Karrous;* ces espaces de terrain sont desti-

nés chaque année à éprouver une extrême fertilité en hiver et une extrême aridité dans les chaleurs.

Le *climat* du Cap, généralement assez chaud, divise l'année en deux saisons égales, comme en Guinée, la saison sèche et la saison pluvieuse. La première est de mars à septembre, de façon que l'été commence au Cap lorsqu'il finit en Angleterre. Les mois de printemps ou de fraîcheur sont de la fin de septembre au milieu de décembre. Les plus fortes chaleurs ont lieu en janvier et février. L'automne commence vers la fin de mars, et les mois d'hiver ou de froid sont juin, juillet et août, pendant lesquels règnent des brouillards épais et des vents du nord-ouest, en même temps que les pluies. En été les vents brûlans du sud-est et le manque d'ondées rafraîchissantes rendent la chaleur très-désagréable aux étrangers; au lieu que les mois de printemps, sans brouillards humides ni chaleur excessive, sont d'une température délicieuse. Il en est de même du commencement de l'automne, dont la fin est seule-

ment un peu pluvieuse et accompagnée de trombes. L'hiver s'annonce par la pluie, les éclairs et le tonnerre; l'été par un ciel bleu, clair et brillant. Quoique le thermomètre de Farenheit monte ordinairement de 70 à 84 degrés (1), la constante circulation de l'air rend la chaleur plus supportable, et d'ailleurs en été les nuits sont toujours douces et rafraîchissantes.

Les *productions* du Cap sont aussi riches que nombreuses. Le nopal ou la poire épineuse, qui nourrit l'insecte dont on tire la cochenille, abonde; l'arbre-chou croît à une grande hauteur, sans autres branches qu'une touffe à son sommet; on recueille beaucoup de fruits; les oranges sont grosses et excellentes; il y a profusion de plantains, de citrouilles, de grenades, de goyaves, de melons, de courges, de cerises, de fraises, de figues, de pêches, d'a-

(1) Ce qui revient à 16° et 23° de Réaumur, 4° de celui-ci répondant à 9° de Farenheit, et ainsi de suite proportionnellement.

bricots et de brugnons. Les pommes et les patates sont inférieures à celles d'Europe. Les habitans du Cap ensemencent de vastes champs de carottes, dont ils se servent pour remplacer l'avoine. On ne trouve pas de foin dans les environs du Cap, et l'on n'y voit ni enclos ni pâturages pour les chevaux. Le myrte croît spontanément en beaucoup d'endroits, et forme des palissades en s'entrelaçant avec le laurier, le thym, le géranium, le jasmin et l'hyacinthe. L'arbre d'argent, haut et gros comme nos peupliers, frappe les regards par la richesse et la couleur de ses feuilles; son bois n'est propre qu'au chauffage, chose dont on manque dans les environs du Cap, quoiqu'il y ait de grandes forêts dans l'intérieur. Les Hollandais du Cap cultivent le froment, les légumes, les fruits et les arbres qui n'exigent que peu de soins. Des roseaux, des fleurs et des herbes croissent le long des ruisseaux formés au pied des montagnes par les sources d'eaux minérales ou thermales, qui paraissent efficaces pour certaines maladies du corps, tandis que le

remède à celles de l'âme, le joyeux nectar du Cap mûrit, en différentes qualités, sous les noms de Constance, de Muscadet, de Moselle, de Madère, de Grave et du Rhin. Ces vins sont laxatifs; mais bus constamment et avec excès, ils paraissent irriter les intestins. Le Constance, si justement estimé en Europe, ne se fait qu'au village qui porte son nom, près de la ville du Cap.

Outre ces vins, les fermiers du Cap distillent de l'eau-de-vie de grain, et quoiqu'ils récoltent de l'orge, ils fabriquent peu de bière. Ils cultivent l'olivier, mais avec négligence; le coton prend une couleur jaune, par l'effet du sable que le vent fait entrer violemment dans les gousses; le lin donne deux récoltes par an, et le chanvre vient abondamment. Enfin on voit au Cap les fruits de l'Europe à côté de ceux de l'Asie; le châtaignier, le pommier et les autres arbres des pays les plus froids, avec le bananier, le jambosade et plusieurs autres arbres ou plantes de la zone torride.

Dans le *règne animal*, on ne trouve ici pas moins de variété. Au nombre des qua-

drupèdes sauvages sont le lion, l'éléphant, le tigre, le léopard, l'hyène, le loup, le chat-tigre, le chacal, le rhinocéros, le buffle, le cochon sauvage, la girafe et l'hippopotame. Les deux derniers, ainsi que l'éléphant, habitent l'intérieur, de même que le lion, qui s'est retiré devant l'homme et ne se montre plus que très-rarement au Cap (1). Les hyènes et les loups font beaucoup de mal dans le pays, où l'on aperçoit aussi plusieurs espèces de daims, d'antilopes et de chèvres. Les buffles sont le plus nombreux dans le pays des Cafres. Partout ici les singes sont communs, mais les babouins paraissent dominer; ils sont horriblement laids, et aussi dégoûtans que méchans. Il n'y a que peu d'animaux domestiques, surtout de moutons, de bœufs, de chèvres et de chevaux. Les chèvres sont très-estimées, à cause de leur lait

---

(1) Les immenses forêts de l'Ettenberg-Bay au Cap sont remplies d'éléphans, de buffles, de tigres, de loups et de sangliers.

et de leur fécondité. Les bœufs de la grande espèce sont indigènes au Cap; on les distingue par leurs longues cornes, leur grosse tête et leurs larges sabots. Les vaches fournissent une grande quantité de lait. On voit au Cap beaucoup de chiens; chaque maison hollandaise en nourrit un certain nombre, et personne ne sort guère sans être accompagné de deux ou trois de ces animaux, qui avertissent de l'approche des bêtes féroces, donnent la chasse au gibier, et éloignent les chacals pendant la nuit. Ils sont petits et presque sans poil, mais bons gardiens. Les cochons sauvages vont en troupes, et, de même que les loups, ils attaquent toujours par derrière, quoiqu'ils soient très-hardis, et se jettent souvent au milieu des troupeaux de bœufs, de chevaux et de moutons, en dépit des efforts que les bergers et leurs chiens font pour les éloigner. On trouve dans l'intérieur une espèce de sanglier. Les oiseaux sont très-nombreux; on voit surtout l'aigle, le vautour et le milan planer sur les montagnes et venir jusque dans la ville du Cap aider les

corbeaux à la débarrasser de ses immondices; le paon est non seulement plus beau que celui d'Europe, mais d'un goût exquis. Les perdrix, les faisans, les outardes abondent. Quant aux reptiles et autres animaux venimeux, quoiqu'ils soient nombreux dans l'intérieur, on en rencontre peu aux environs du Cap et dans les parties méridionales de la péninsule. Il est toutefois des serpens qui se glissent dans les poulaillers et dans les maisons, où ils font souvent des morsures dangereuses. Les crapauds et les grenouilles sont d'une grosseur extraordinaire et ont un coassement très-désagréable. Partout le pied foule des tortues de terre qui se traînent sur le sable et que les nègres mangent, ainsi que le guana, espèce de lézard repoussant à la vue, mais qui fournit une nourriture délicieuse. Enfin les moustiques pullulent au Cap, mais ne sont pas très-incommodes, ce qui est tout le contraire pour les mouches. La fourmi blanche ou ternite infeste aussi les champs, où elle construit de nombreuses pyramides qui ont la forme de fours de boulanger.

Si l'on aperçoit ici une espèce d'alouette qui s'élève dans l'air à une hauteur modérée, avec un certain bruit, elle redescend en faisant entendre un cri ou sifflement plaintif : ainsi, pas de chant, comme en Europe, et nouvelle preuve que les oiseaux d'Afrique n'ont point le ramage de ceux de nos climats. Si le voyageur Latrobe fut ravi du gazouillement des hirondelles qu'il vit au Cap, c'étaient probablement des messagères enropéennes, puisque celles du Cap émigrent aussi pendant leur hiver, qui, je le répète, est le temps de notre belle saison, *et vice versâ*.

Dans tous les animaux du Cap, l'observateur signale de singuliers contrastes : il voit la grande autruche à côté du petit grimpereau; l'éléphant qui pèse quatre milliers à côté de la souris à raies noires, qui ne pèse que quelques gros; la girafe, haute de 17 pieds, près du charmant petit zenik ou viverra, haut de 3 pouces; le monstrueux hippopotame, plus gros que l'éléphant, quoique moins grand, à côté de la gazelle gracieuse et légère; les buffles

peuplent les bois, et le zèbre les plaines, où il erre paisiblement parmi les troupeaux de gnous, animal qui tient de la nature du bœuf, du cheval, de la gazelle et du cerf.

Nous avons dit que les *habitans* de la colonie du Cap se composaient de blancs ou d'hommes de couleur libres, de Hottentots et de nègres : faisons connaître les blancs, nous parlerons des Hottentots à leur place.

La masse des blancs est formée de *Hollandais* descendans de ceux qui y furent transportés successivement de la Hollande, depuis le milieu du 17e siècle jusqu'à la fin du 18e. Ceux des campagnes passent leur vie à fumer, à manger ou à dormir; ce sont des esclaves et des Hottentots gagés qui cultivent les champs. Les femmes mènent aussi une vie nonchalante et sans soucis; elles sont bien éloignées d'avoir la propreté de leurs compatriotes d'Amsterdam. Les hommes sont lourds, fortement constitués, moroses, et en général ignorans, mais religieux; ils chantent continuelle-

ment des hymnes et des psaumes, et font régulièrement une longue prière avant chacun de leurs repas. Quelques villages ont un maître d'école; mais l'éducation, dit un voyageur anglais, ne consiste qu'à faire claquer un fouet, à conduire un chariot attelé de 8, 10 ou 12 bœufs, à tirer un coup de fusil et à savoir un peu lire et écrire. Le gouvernement anglais paraît avoir déjà introduit de nombreuses améliorations à ce système; des fabriques sont déjà établies dans le voisinage des lieux de marché, et la laine, que l'on était dans l'habitude de donner aux esclaves et aux Hottentots, se convertit maintenant en draps grossiers, en couvertures et en bas, pour vêtir les planteurs et leurs gens.

Dans la chorographie, nous aurons occasion de signaler les usages des habitans de la colonie du Cap. Elle comprend sept districts, savoir : ceux du Tulbagh et du Cap, sur le bassin de l'Atlantique; celui de Stellenbosch, partagé entre ce bassin et celui de l'océan indien; ceux de Zwellendam, de Georgetown, de Zuurweld ou

Albany et de Graaf-Reynet, sur ce dernier bassin seulement.

La *ville du Cap*, située sur la baie de la Table, partie de l'océan atlantique, à 12 lieues au nord du cap de Bonne-Espérance et capitale de la colonie, renferme près de 20,000 individus, dont 8 à 9,000 blancs, 1,900 hommes de couleur libres, 1,000 apprentis, 5 à 600 Hottentots et 7,076 esclaves. Cette ville, fort bien bâtie, s'élève au milieu d'un désert environné de montagnes escarpées, et au pied de la Montagne de la Table. La variété du spectacle est faite pour captiver les regards de l'étranger : ici les prairies et les basses terres, les batteries et les redoutes qui se prolongent sur le rivage, les magasins, les hôpitaux, les arsenaux et les corps-de-garde; là les vaisseaux qui entrent et sortent à pleines voiles; au-delà de la baie, dont le rivage étendu et sablonneux se dessine en forme de croissant, s'élèvent progressivement de petites collines vertes qui vont en augmentant de hauteur s'unir à la chaîne des montagnes continues, dont

celle du Tigre est à gauche de la ville, tandis que celle de la Table domine majestueusement toutes les autres. La vue des profondes excavations des flancs de cette dernière montagne est rachetée par celle des jardins de la compagnie qui sont à sa base, des plantations et des jardins qui se prolongent derrière la ville. La tête du Lion, ainsi appelée par les Hollandais, et que les Anglais ont nommée le *Pain de Sucre* à cause de sa forme conique, semble appartenir à la Montagne de la Table. Au-delà de la Tête du Lion est la Croupe du Lion, formant une demi-lune, et se terminant en une pointe de verdure au rivage de la baie de la Table, à un mille de la ville.

La ville du Cap, bâtie en amphithéâtre, est grande et régulière. Les maisons sont enduites de plâtre et blanchies; elles ont trois ou quatre étages, sont construites en briques ou en pierres de granit rouge, et ont presque toutes des toits en terrasses, sur lesquelles on va respirer les brises de mer. L'intérieur est très-propre et les appartemens sont spacieux. Outre les batte-

ries, un château fort protège encore la ville; il renferme des casernes, le logement du gouverneur et la plus grande partie des administrations publiques. Les cinq rues qui divisent le Cap et qui sont coupées par cinq autres, traversées à des intervalles réguliers et à angles droits par d'autres rues plus petites, se dirigent parallèlement au rivage ou plutôt au bord de la baie, vers la Montagne de la Table. On peut débarquer sur quelque partie que ce soit de la plage, ce qui est très-avantageux pour les vaisseaux marchands, lesquels peuvent faire de l'eau aux différens ruisseaux qui descendent des hauteurs à travers la ville sur plusieurs points du rivage. En général les rues sont larges et plantées de chênes entrelacés l'un dans l'autre, ce qui donne de l'ombrage aux maisons et modère sur elles la réflexion des rayons solaires. Ces arbres servent aussi à affaiblir la violence des vents de sud-est. Plusieurs rues ont de petits canaux bordés de quais et plantés d'arbres. La ville a trois places, dont la principale con-

tient plusieurs beaux édifices, entre autres le Stadt-house ou gouvernement. La grande caserne peut loger trois régimens. Les églises calvinistes et luthériennes sont de beaux et vastes édifices. L'hôpital est à un mille de la ville, et consiste en une file de bâtimens qui font face à la mer; mais l'air du Cap est si sain qu'on y voit toujours très-peu de malades. Les jardins de la compagnie ont de superbes allées bordées de chênes, d'ormes, de myrtes, de lauriers et de géranium, avec un grand canal toujours rempli de l'eau qui coule de la Montagne de la Table et qui se rend à la ville. Ce jardin renferme nombre de plantes exotiques d'Europe, de l'Inde, d'Otaïti et de différentes autres contrées lointaines. Il a aussi une ménagerie pleine d'animaux de toute espèce.

La première chose qui frappe un étranger dans la ville du Cap c'est la diversité des traits, du teint et des costumes dans la basse classe du peuple, dont la plus grande partie est noire ou basanée. On y voit peu de Hottentots purs, mais un mélange de

Hottentots et d'esclaves nés à la côte de Mozambique et ailleurs. Les Malais et les nègres y sont connus sous la dénomination générale de bâtards. Beaucoup sont mahométans, mais il n'existe entre eux aucune haine religieuse.

Un *gouvernement* civil et militaire administre la colonie au nom du roi d'Angleterre. La ville du Cap est le siége de ce gouvernement, ainsi que d'une haute cour de justice civile et criminelle et d'une cour d'amirauté. Un *landrost* ou magistrat et six *hemraaden* ou conseillers sont préposés à l'administration de chaque district, et reçoivent les ordres du *gouverneur* du Cap, lequel a près de lui trois régimens anglais, outre un régiment composé de Hottentots et appelé régiment du Cap.

Les autres villes du gouvernement du Cap sont *Genadendal* à 22 lieues E. du Cap, et peuplée de 2,000 ames; *Zwellendann*, chef-lieu du district du même nom, à la gauche de la Breede, à 38 lieues E. du Cap; *Georgetown*, près de la mer, à 50 lieues E. de Zwellendann; *Bathurst*,

chef-lieu du district de Zuurweld, près de la gauche de la Kauwre, à 170 lieues de Georgetown; et *Grahamtown*, avec 5,000 habitans, à 7 l. N. O. de Bathurst. Nous passerons de ces villes au pays des Hottentots, après avoir annoncé qu'il existe dans la partie orientale de la colonie un établissement de *frères moraves* qui remonte à 1737, et qui a fait de sensibles progrès religieux sur l'esprit des indigènes, soit en adoucissant leurs mœurs, soit en les convertissant à la religion chrétienne.

## PAYS DES HOTTENTOTS.

Avant que les Européens se fussent emparés du cap de Bonne-Espérance, les *Hottentots* (1) y régnaient encore. Ces indigènes furent graduellement refoulés vers le

(1) Leur langage n'étant pour ainsi dire formé que de monosyllabes fortement aspirés de la poitrine, et rendus par le choc de la langue contre les dents et le palais, ce bruit qui s'articule comme

nord ou incorporés dans les districts de la colonie; et le territoire qu'ils occupent aujourd'hui, compris entre 21°—32° lat. S. et 13°—25° longt. E., n'a plus guère que la moitié de la France. Il confine par le nord-est avec les Macasses de la Cimbebasie, par l'ouest avec l'Atlantique, par le sud avec la colonie du Cap, et par l'est avec les tribus cafres. Les Hottentots sont exclusivement répandus sur le bassin de l'Atlantique, ou plus spécialement dans l'étendue du bassin de la rivière *Gariep* et d'une partie de la rivière du Poisson.

Ces habitans paraissent une race distincte à la fois des nègres et des Cafres; une couleur brune foncée ou d'un jaune brun couvre tout leur corps, mais n'atteint pas le blanc de leurs yeux qui est pur; leur tête est grosse; leur visage, fort large d'en haut, finit en pointe; ils ont les pommet-

---

*hot* ou *tot*, est probablement l'origine du nom que les Hollandais donnèrent à leurs voisins du Cap, attendu que tout chez eux se nommait *hot en tot*.

tés des joues très-proéminentes, les yeux en dedans, le nez plat, les lèvres épaisses; ils sont droits, bien faits et d'une grande taille; leurs cheveux sont noirs, frisés ou laineux; ils n'ont presque point de barbe. Les femmes ont un tablier naturel qui descend de l'extrémité du bas ventre comme pour ménager leur pudeur; elles ont en outre les formes postérieures très-prononcées.

Les Hottentots sont divisés en un grand nombre de tribus dont nous citerons tout à l'heure les principales, et qui, après avoir épuisé une contrée, la quittent, et y reviennent quand ils jugent qu'elle a reproduit de quoi les nourrir, eux et leurs bestiaux. De cette manière elles ne se confondent jamais. Elles se font quelquefois la guerre; mais leurs querelles sont ordinairement vidées par leurs voisins. Elles se réunissent contre un ennemi commun, et les Hollandais ont souvent éprouvé la force de ces ligues. Quand un enfant vient au monde, les Hottentots le lavent avec du jus de figue qu'ils font imbiber dans la

peau par le soleil, puis ils le frottent de graisse et de beurre; les parens lui donnent le nom de quelqu'animal qui est en général l'objet de leur vénération. Dès que l'enfant est sevré, ils lui apprennent à fumer.

Il n'y a pas au monde d'être plus paresseux que le Hottentot. « Penser, dit-il, c'est travailler, et le travail est le fouet de la vie. » Cependant il est des occasions où les Hottentots montrent de l'activité : ils courent, par exemple, aussi vite qu'un cheval; ils sont adroits à tirer de l'arc, et lancent des pierres, ainsi que leurs bâtons, avec autant de force que de précision; ils se distinguent par l'attachement qu'ils ont les uns pour les autres, par leur compassion pour les malheureux et par leur hospitalité envers les étrangers; cependant un barbare préjugé les détermine à abandonner leurs vieillards. Quand un homme atteint l'âge de la décrépitude, ils assemblent leurs voisins; le fils ou le plus proche parent expose à l'assemblée le triste état du vieillard, et demande qu'il soit banni :

il n'essuie jamais de refus. On place l'infortuné sur un bœuf; ses amis et ses parens l'accompagnent jusqu'à un lieu désert destiné à cet usage, où, après avoir déposé quelques alimens, ils l'abandonnent à la faim et aux bêtes féroces. Quand une femme accouche de deux jumeaux, ils en tuent un. Un autre usage bizarre, c'est que le jeune Hottentot parvenu à l'âge de puberté est obligé de battre sa mère pour prouver qu'il n'est plus un enfant. Leur manteau est fait de la peau de quelqu'animal, frotté avec de la bouse de vache, du beurre frais ou de la graisse. On peut même regarder cet enduit comme leur seul vêtement, car, dans toutes leurs fêtes, ils se frottent de substances grasses, s'en font des raies sur tout le corps, et les saupoudrent de suie, de chaux et d'une poudre rouge qui constitue leur parure. Les hommes vont tête nue; les femmes mettent une espèce de petit bonnet et s'ornent encore la tête en suspendant à leur chevelure des vessies enflées; leur chaussure les distingue aussi des hommes;

elles s'attachent jusqu'au-dessus de la cheville des boyaux d'animaux fraîchement tués, ce qui fait presque l'effet des brodequins. Lorsqu'un Hottentot s'est signalé par quelque grand exploit, la tribu assemblée lui met en cérémonie, autour du cou, les intestins tout sanglans de l'animal féroce qu'il a tué, et il les y laisse jusqu'à ce qu'ils se corrompent et qu'on les sente à une certaine distance. La plus grande propreté consiste parmi eux à avoir constamment à la main une queue de renard ou de chat sauvage, qui leur tient *lieu* de mouchoir de poche. Ils sont carnivores; le porc, le poisson sans écailles, le lièvre et le lapin, sont défendus aux hommes : ils permettent aux femmes de manger de ces deux derniers animaux.

Les deux sexes mangent avec avidité de vieilles peaux dont ils ont arraché les poils et qu'ils ont fait détremper dans l'eau; grillées, elles forment leur mets le plus friand. Ils ne dédaignent pas leur propre vermine. Ils ne se servent jamais de sel ni d'épiceries; leur boisson ordi-

naire est l'eau avec le lait de vache pour les hommes, et celui de brebis pour les femmes. Un homme ne mange jamais avec sa femme que le jour de ses noces. Les deux sexes aiment passionnément l'eau-de-vie et le tabac. En se mariant, l'époux s'accroupit au milieu d'un cercle, l'épouse fait de même à quelque distance de lui; le prêtre passe à trois reprises dans les deux cercles, en aspergeant de son urine les deux époux et en prononçant les paroles suivantes : « Vivez long-temps! soyez heureux ensemble! Puïssiez-vous, avant la fin de l'année, avoir un fils, et qu'il soit un jour brave, bon chasseur et votre joie! » La même cérémonie se pratique aux funérailles, avec cette différence que le prêtre est remplacé par les deux anciens, dont l'un asperge d'urine le cercle des hommes, et l'autre celui des femmes. Avant d'admettre un adulte dans la classe des hommes, il subit un examen; on joue du grand et du petit *gumgum*, instrument particulier, après quoi un vieillard fait la même cérémonie, en disant : « Que toutes

tes actions, tous tes discours soient désormais dignes d'un homme parvenu à sa maturité! Puisse ta barbe orner bientôt ton menton! Évite de commettre *un inceste* avec ta mère, sous peine d'être banni de la société des hommes. » Avant cette cérémonie, les jeunes gens ne fréquentent que la société des femmes : ce sont elles qui leur enseignent les lois, les usages, les cérémonies et les traditions de la nation. Pour donner de l'émulation aux jeunes gens, ils reçoivent en cérémonie l'aspersion d'un guerrier décoré du manteau des héros. Dans toutes ces occasions les Hottentots reçoivent l'aspersion avec un saint respect. Ils croient à un être suprême qu'ils nomment le dieu des dieux; ils ne lui offrent ni présens ni victimes, mais ils font des sacrifices à la lune, qu'ils regardent comme une divinité inférieure, image sensible de l'Être-Suprême. Ils adorent une espèce d'escarbot dont le dos et le ventre sont verts, tachés de rouge et de blanc; il a deux ailes, et sa tête est ornée de deux cornes. Dès que les Hottentots

aperçoivent cet insecte ils se mettent en mouvement : on danse, on chante, on fait une calebasse. Heureux le mortel sur lequel l'animal va se reposer! Il devient lui-même un objet d'adoration. Les Hottentots croient à l'immortalité de l'âme, et sont persuadés que les morts errent autour de leur ancienne demeure; de là vient qu'ils ont soin de laisser dans la hutte du défunt ses meubles et ses armes; mais dès que quelqu'un meurt ils décampent. Ils offrent des victimes à une déité qu'ils appellent *Touquan*, qui est malfaisante par caprice, et qu'ils tâchent d'apaiser. Quelque chose qu'ils entreprennent, ils y réfléchissent avec gravité; ils dansent et chantent dans toutes leurs cérémonies, excepté à celle du mariage. La polygamie, quoique permise, est rare chez eux; ils admettent le divorce, et l'adultère est sévèrement puni.

Au nombre des principales tribus hottentotes se trouvent les Boschimen, les Koraunas, les Boshuanas ou Briquas, et quelques autres.

Les *Boschimen* (1) ou *hommes des bois*, que les indigènes appellent *Saab*, forment une grande tribu au nord de la colonie du Cap. Ils paraissent offrir le dernier degré de l'abrutissement et de la dégradation : ils tuent leurs enfans sans remords lorsqu'ils sont contrefaits ou dans un pressant besoin de nourriture; ils abandonnent leurs malades ou leurs parens âgés, qu'ils laissent avec une petite quantité de vivres et un œuf d'autruche plein d'eau. Sans vêtement pour se garantir contre les intempéries de l'air, sans autre bien que son arc et ses flèches, le Boschiman vit au jour la journée de ce que la chasse lui procure, de quelques racines, d'œufs de fourmis et de larves de sauterelles. Lorsque ces ressources lui manquent, il est encore heureux s'il peut trouver des crapauds, des souris, des serpens et des lézards pour apaiser sa faim. Les *Koraunas* ou *Kora-*

(1) Mot formé de l'anglais *bush*, buisson, et de *man*, homme, qui fait au pluriel *men*.

*nas*, à l'est des *Namaquois*, vers la rivière Orange, ne sont guère plus heureux : ils portent des courroies dont ils se serrent les reins à mesure que la faim augmente; ils les appellent des ceintures de famine. Les *Boschuanas* ou *Briquas* se trouvent dans une situation meilleure. Ils habitent un pays moins stérile, et vivent du produit de la chasse ainsi que du lait de leurs troupeaux; ils ont des manteaux de peaux pour l'hiver, un large parasol qu'ils déploient en été pour se préserver des rayons du soleil; ils grillent et rôtissent ou font bouillir leurs viandes; ils fument et prisent du tabac. Ils mettent de la coquetterie dans la coupe de leurs cheveux; et leur richesse se calcule d'après la quantité de bétail, de couteaux et de cauris ou coquillages qu'ils possèdent : ces objets servent de monnaie courante.

Le chef ou roi des Briquas a pleine autorité sur eux; mais cette autorité est partagée par ses frères et ses parens, et limitée par un conseil de chefs subordonnés. Les plus basses classes sont esclaves des

chefs, qui leur accordent une faible ration de lait et de viande, et qui les laissent chercher le reste de leur subsistance par la chasse ou en arrachant des racines. Ils n'ont aucune forme extérieure de culte, et bien qu'ils croient à l'existence de deux êtres supérieurs, un bon et un méchant, ils donnent leur attention au dernier, et leur superstition, suivant Burchell, le dernier voyageur qui les ait visités, est de la plus dégradante grossièreté. Leur capitale, *Litakou*, qui consiste en 7 ou 800 huttes circulaires et qui a 5000 habitans, est située par 27° 6' lat. S. et 24° 39' long. E. du mérid. de Greenwich.

On cite encore les *Barolous*, au nord des Briquas, comme plus hospitaliers et plus civilisés que ceux-ci : il paraît qu'ils ont fait quelques progrès dans les arts; qu'ils se servent de fourneaux pour fondre le cuivre et le fer; qu'ils savent sculpter artistement le bois et l'ivoire, et que leur capitale est assez considérable. Il y a de plus les *Daramas*, épars sur les deux rives de la rivière du Poisson, à l'est des Macas-

ses; et puis les *Karaquois*, sur la gauche de la même rivière, et sur les confins de la Cafrerie dont nous devons maintenant parler.

## CAFRERIE.

La *Cafrerie* ou *Kafrerie*, qui vient du mot *kafre* ou *kafir*, synonyme d'*infidèle*, parce que les peuples qui l'habitent ne sont pas musulmans, est un pays que les Arabes reculèrent vers le sud, à mesure qu'ils avançaient leurs excursions prosélytiques. Aujourd'hui ce nom ne peut plus être étendu que des bouches de la Cuama ou Zambézé aux confins du gouvernement du Cap, à l'exception de la portion qui appartient à l'empire du Monomotapa, qui est sans limites fixes ou connues. Ainsi restreinte, la Cafrerie s'étend, du nord au sud, entre 18°-33° lat. S. et 19°-31° long. E. Elle est bornée au sud-ouest par la colonie du Cap, dont la sépare la Keiskamma; à l'ouest par les Hottentots; au nord-ouest et au nord par des tribus peu connues de

l'Afrique centrale ; au nord-est par le Monomotapa ; à l'est par l'océan indien, sur lequel elle s'étend depuis la Keiskamma jusqu'à la baie Delagoa, dans un espace de 150 lieues : d'où résulte pour la Cafrerie une largeur égale, mais avec une longueur du sud au nord de 350 lieues, et une superficie presque égale à celle du pays des Hóttentots.

Les *Cafres* ont la couleur brun foncé ou gris de fer, les pommettes des joues saillantes, les lèvres épaisses, le nez arqué, les dents très-blanches, les cheveux crépus, mais moins laineux que ceux du nègre, et la barbe plus forte que celle du Hottentot. Leurs femmes sont petites, mais bien faites ; elles ont aussi le tablier des Hottentotes, mais le prolongement des nymphes est chez elles beaucoup moindre. Ils ont plus de ressemblance avec les Européens qu'avec les nègres ou les Hottentots. Les hommes ont généralement de 5 pieds 5 pouces à 5 pieds 8 pouces ; et d'ailleurs on ne voit guère de Cafre qui soit difforme. Le laitage est l'aliment principal

de ce peuple, qui se nourrit également de viande, de millet, de maïs et de melons. L'eau est sa seule boisson, il y ajoute rarement une liqueur fermentée qu'il tire de la farine de millet. Tous les Cafres ont un goût passionné pour le tabac, notamment les *Kousas*, qui en sont la tribu principale. Elle habite près de la grande rivière du Poisson, dans une contrée fertile, et soigne beaucoup ses troupeaux, car le bétail tient lieu de tout au Cafre, pour qui le beuglement d'une vache est le son le plus doux qu'il puisse entendre. Chez lui la pluralité des femmes est permise, et la circoncision générale. Les enfans traitent leurs parens avec un grand respect; dans les guerres entre les tribus ce sont les femmes qui servent de parlementaires. Un sentiment universel de bienveillance paraît unir tous les Cafres, et chaque individu considère le tort fait à un autre comme s'il était fait à lui-même. Quoique très-intéressés, tous mettent une grande bonne foi dans le commerce. L'hospitalité est une de leurs vertus, et elle va

même jusqu'à donner à l'étranger une compagne pour abréger sa nuit.

Les Cafres n'ont pas de *religion arrêtée*; ils croient en un être invisible, mais ne le désignent par aucun nom et ne lui rendent aucun culte. Ils ajoutent foi aux sortiléges, aux enchantemens et aux prédictions. Il en est parmi eux qui s'adonnent à ces pratiques superstitieuses et qui sont regardés comme des espèces de prêtres. Voilà pourquoi les missionnaires qui se sont introduits dans le pays passent pour magiciens ou sorciers, pouvant faire à leur gré la pluie et le beau temps. Le même Cafre qui, avec sa sagaie, attaque l'éléphant et en triomphe souvent, s'effraie à son tour et a recours à des charmes pour éviter la colère de l'animal qu'il vient de tuer.

La *langue* des Cafres est douce, harmonieuse et sonore; leur prononciation, lente et articulée, est exempte du clapement particulier aux Hottentots. Elle a différens dialectes, mais il paraît que malgré cela toutes les tribus s'entendent. Les nombres de la tribu des Kousas ne vont

pas au-delà de dix, mais ils n'en comptent pas moins avec une grande promptitude les choses auxquelles ils sont accoutumés. Lorsqu'un troupeau de 4 ou 500 bœufs rentre dans la bergerrie, le propriétaire reconnaît d'un regard s'il est au complet. Sans caractères alphabétiques ni écriture, les Kousas savent à peine graver un peu sur les métaux.

Les femmes des Cafres n'ont aucune part aux délibérations publiques, mais elles exercent beaucoup d'influence sur les affaires domestiques, et sont chargées de tous les soins du ménage; elles disposent même presque entièrement de la propriété commune, ce qui n'empêche pas qu'elles n'exécutent les travaux les plus pénibles, car non seulement elles font les vêtemens et les ustensiles, mais elles bâtissent encore les maisons et cultivent la terre. Les hommes en temps de paix ne s'occupent que de la chasse et de leurs troupeaux. D'ailleurs le sol dans le pays des Cafres est très-fertile, en même temps que le climat est salubre et la chaleur tempérée.

Dans la région du Cap il pleut en hiver ou lorsque le soleil est le plus loin du zénith; en Cafrerie, au contraire, les jours d'hiver sont sereins et frais; il n'y a point de pluies, mais seulement une rosée douce pendant la nuit.

Les hordes cafres ont un roi dont le pouvoir est absolu; il établit des lois et les fait exécuter suivant son bon plaisir; toutefois s'il excite du mécontentement, un des chefs les plus anciens ou les plus estimés l'en avertit : s'il néglige cet avertissement chaque kraal ou tribu se retire vers les frontières et le menace d'une émigration générale, ce qui toujours produit un bon effet sur l'esprit du monarque. Dans la guerre, il envoie un ambassadeur, portant une queue de lion ou de panthère, prévenir l'ennemi que l'on s'approche : s'il n'est point prêt à combattre, on attend qu'il ait réuni ses forces. On choisit toujours pour champ de bataille un espace découvert sans buissons ni rochers, et l'on se bat vigoureusement, mais sans piége. Quand l'une des deux armées est

vaincue, on lui laisse le temps de se retirer et on lui renvoie même une partie du butin, pour l'empêcher de mourir de faim. Ces attentions généreuses ont lieu d'une tribu à l'autre; mais si les Cafres sont en guerre avec les Hottentots elles cessent.

En général les tribus hottentotes n'ont pas de demeures fixes ; c'est l'opposé chez les Cafres. Ils habitent des villages de 40 à 50 huttes, toujours placés sur le bord des rivières, à cause de leurs troupeaux. La hutte du roi ne se distingue des autres que par une queue de lion ou de panthère attachée sur le toit. Ils couchent sur des peaux ou sur des carreaux rembourrés; ils ont de la vaisselle de terre et des corbeilles de joncs artistement tressées, dans lesquelles ils serrent le lait. Ils sont vêtus de peaux flexibles, bien cousues avec des ligamens d'animaux. En été les hommes vont tout nus, et se frottent le corps de graisse mêlée d'ocre rouge; mais les femmes, dans toutes les saisons se couvrent depuis le cou jusqu'à la cheville du pied et sont très-pu-

diques. Le sceau du mariage est une tasse de lait tirée de la vache de l'épouseur et bue par la future. En somme, les Cafres sont tempérans, propres, bienveillans, hospitaliers et braves. Ils manient adroitement la sagaie ou longue pique garnie d'un fer de lance; ils ont à la guerre un bouclier de cuir qui leur couvre presque tout le corps, et une massue de bois dur et pesant qu'ils appellent keri.

Sur la frontière orientale de la colonie et jusqu'à la rivière Nabagana, au-delà du Keis, habite la tribu des *Kousas*, la plus considérable des Cafres; la *côte de Natal* est dans leur territoire, qui dans l'intérieur va toucher à celui des *Betjouanas*, tribu nombreuse et puissante, laquelle paraît avoir ses habitations principales aux sources de la Kruman, coulant vers l'ouest à 300 lieues de la ville du Cap. Au nord de la Nabagana, sur les deux rives de la rivière du Poisson, campent les *Tamboukis*, en confinant au nord avec les *Naonetas*. Enfin on trouve les *Mamboukis* avec les *Hambouanas* depuis le rio Santa-Lucia jusqu'au

rio Lorenzo-Marquez, limite méridionale du Monomotapa, qui commence proprement les côtes orientales d'Afrique dont nous allons nous occuper. Ajoutons seulement que les *rivières* de la Cafrerie que nous venons de nommer appartiennent, avec la Mafumo ou Maumbe, au bassin de l'océan indien.

## MOÇARANGA ou MONOMOTAPA.

---

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa;
L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre;
Les amis de ce pays-là
Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.

Voilà peut-être ce que l'on sait de plus positif sur le *Monomotapa*, et encore c'est un poète fabuliste qui nous l'apprend. Ce nom paraît se rapporter au souverain du pays ou peuple qui l'habite, et non au pays même. *Moçaranga* semble être le nom générique de la contrée qui s'étend entre le Manica ou rio Lorenzo-Marquez,

au sud, et le Zambézé au nord, depuis le canal de Mosambique à l'est, jusqu'au territoire des Barolous et de Butua, assez avant dans l'intérieur. Située entre les 16°-26° lat. S. et 27°-35° long. E., cette contrée peut avoir 200 lieues de long et presque autant de large.

Riche des *fleuves* qui l'arrosent, comme l'*Inhambana*, la *Sabia*, la *Sofala*, qui donnent leurs noms à autant de provinces, le *Tendanculo*, qui sépare le Sofala du Botonga, et le ou la *Zambézé*, qui inonde le pays de la même manière que le Nil, et a plusieurs embouchures dans l'océan indien; le Monomotapa abonde en riz, en maïs, en fruits et en bestiaux; il a de vastes forêts peuplées d'éléphans, de rhinocéros, de bœufs sauvages nommés mérous, de tigres, de zèbres, d'antilopes et de singes; ses rivières contiennent des tortues et des hippopotames. Les chevaux manquent. Le sable aurifère se voit partout en profusion. Il y a aussi des mines d'or et d'argent.

Le souverain a le titre d'*empereur*, et c'est encore un des princes les plus puis-

sans de l'Afrique. Ses sujets appartiennent généralement à la race nègre. Il demeure à 70 lieues dans l'intérieur, à *Zimbaoe*, nom collectif de toute grande ville, comme *fou* à la Chine. Les peuples de son empire vont presque nus, sont très-superstitieux et croient à la magie et aux enchantemens. Les enfans des grands sont retenus à la cour comme otages, et un officier impérial est envoyé chaque année dans les provinces. Alors le peuple, pour mieux témoigner sa fidélité au monarque, éteint le feu de son foyer et le rallume avec du feu pris à la torche de l'officier. On dit que la garde de l'empereur se compose d'un escadron de femmes légèrement armées. Enfin on croit que l'empire est divisé en six provinces ou royaumes, nommés l'*Inhambana*, au sud; le *Sabia* et le *Sofala* (1), à



…*la* ou *Sephala* en hébreu et en arabe si-
…*Bas*. On prétend que le roi de Sofala
…édéd… …ourreaux, et qu'il prend les
…and voleur.

l'est; le *Botonga*, au nord-est, vers les bouches du Zambézé; le *Moçaranga propre*, au nord-ouest; et le *Manica*, à l'ouest et au sud-ouest. Sur la côte, depuis le Manica jusqu'au Zambézé, se trouvent plusieurs forts ou établissemens appartenans aux Portugais, qui en ont aussi dans l'intérieur, comme *Séna*, à 72 lieues de la mer; *Téte* ou *Santiago*, 90 l. plus haut; *Chicova*, 40 lieues; *Zumbo*, 60 lieues.

Il paraît exister une communication intérieure, par les montagnes, entre le Monomotapa et le Congo; les marchands d'esclaves ont plusieurs fois conduit des convois de nègres d'Angola à Séna et de Séna à Angola; les deux postes de Pedras-Négas dans l'intérieur du Congo, et de Chicova dans l'intérieur du Moçaranga, sont les deux points de départ respectifs; la route est de 325 lieues et n'est achevée que dans une saison entière. Mais nul Européen ne l'a encore suivie, et nous ne connaissons encore bien que les côtes, dont il nous faut continuer l'exploration.

## COTE DE MOZAMBIQUE.

Hérissée de dangereux récifs entremêlés d'un grand nombre d'îlots, la *côte de Mozambique* s'étend des bouches du Zambézé au cap Delgado, dans une longueur de 250 lieues, entre 10°-18° lat. S. La partie de l'océan indien qui la sépare de la grande île de Madagascar, a reçu de cette côte le nom de *canal de Mozambique*. Les rivières, quoique très-larges à leur embouchure sur la même côte, ne viennent pas très-loin; elles ont leurs sources au pied d'une longue et haute chaîne de montagnes, dont les pics ont été nommés *Picos-Fragosos* par les Portugais, qui sont les maîtres de tout le littoral, où ils ont trois établissemens principaux, savoir : *Quilimane* ou *Saint-Martin de Quilimane*, sur la branche la plus septentrionale du Zambézé, à son embouchure; *Mozambique*, où l'on compte près de 3,000 habitans, dans une petite île, à l'entrée d'une baie du même nom, à 125 lieues N.-E. de Quili-

manc; *Ibo*, dans une île du même nom, près de la côte, à 70 lieues N. de Mozambique.

Les Portugais comprennent sous le nom de *capitainerie générale de Mozambique*, l'ensemble de leurs possessions sur la côte orientale d'Afrique, depuis le cap Delgado, où finit la côte de Mozambique proprement dite, jusqu'à la baie Delagoa, où commence la Cafrerie, ce qui offre une étendue de 550 lieues. Ils divisent cette capitainerie générale, dont la capitale est Mozambique, en sept gouvernemens : *Bahia de Lorenzo Marquez*, dont le chef-lieu est sur la baie Delagoa; *Inhambane*, dont le chef-lieu est à l'embouchure de ce fleuve; *Sofala*, qui comprend la côte des pays de Sofala et de Sabia, et dont le chef-lieu est Sofala, à l'embouchure de cette rivière; *Rio de Séna*, dont le chef-lieu est Tête ou Santiago; *Quilimane*, qui a pour chef-lieu Saint-Martin; *Mozambique*, et *Quérimbé* ou *Cabo Delgado*, qui a pour chef-lieu Ibo, avoisinent le Zanguebar.

## ZANGUEBAR.

Le *Zanguebar* ou *Zanzibar* succède à la côte de Mozambique et confine au nord avec la côte d'Ajan ; il est compris entre 10° lat. S. et 4° lat. N., dans une longueur de 350 lieues, ayant pour limites au sud le cap Delgado qui le sépare du Mozambique; et au nord la rivière *Doara* qui le sépare de la côte d'Ajan.

Le *Quizimajugo* et le *Cuabo*, qui se jettent dans la baie de Quiloa, le *Quilifé*, le *Quilimanci*, le *Fumbo* ou *Djouba* ou *Rio dos Fuegos* ou *Govidid*, la *Ouebbi* ou la *Mugdachu*, la *Tuaca* ou *Monbaza*, sont avec la *Doara* les principales *rivières* du Zanguebar, qui descendent de la chaîne des *monts Lupata*, nommée figurément l'*Épine du monde*, et prolongée au midi sur le pays de Mozambique.

L'intérieur du pays de Zanguebar, peuplé de nègres convertis au mahométisme et parlant un arabe corrompu, n'est point connu des Européens ; il va peut-être con-

finer vers le nord à l'Abyssinie ou du moins au territoire des Gallas méridionaux. On n'a visité que les côtes et les îles, où les Portugais ont eu les établissemens suivans : de *Quiloa*, dans l'île de ce nom, à 45 l. N.-O. du cap Delgado; *Zanzibar*, dans l'île du même nom (1), à 60 l. N. de Quiloa; *Monbaza*, à 75 l. N. de Zanzibar; *Quilimanci*, sur la baie Formosa, à 38 l. N.-E. de Monbaza; *Patta*, dans une île du même nom, à 10 l. N.-N. de Quilimanci; *Juba*, à 75 l. N.-E. de Patta; *Brava*, à 50 l. N.-E. de Patta; et *Magadoxo*, à 40 l. N.-E. de Brava. *Melinde*, autrefois si célèbre, durant la domination arabe et à l'apparition du grand Albuquerque, amiral portugais, qui y fut bien accueilli, n'est plus, dit-on,

(1) Elle s'appelle aussi *Souayeli*. Elle se distingue des îles voisines par son étendue, sa beauté et son importance; elle compte 25 l. de long sur 5 de large; son port est exeellent; on porte le nombre de ses habitans à 60,000. Elle appartient aujourd'hui à l'iman de Mascat.

qu'une cité ruinée, quoique certains voyageurs donnent encore 200,000 habitans à cette ville, située à une faible distance de la mer, entre Patta et Monboza.

## COTE D'AJAN.

La *côte d'Ajan* ne présente aux regards du navigateur qu'une masse de rochers et de sables où errent quelques autruches. Elle s'étend de la Doara au cap Guardafui, dans une longueur de 220 lieues : c'est l'*Aziana regio* des anciens ; aride et déserte, elle n'offre ni port ni abri.

## COTE OU ROYAUME D'ADEL.

Après avoir doublé le cap Guardafui, en se dirigeant de l'est à l'ouest vers le détroit de Bab-el-Mandeb, on voit se développer sur une longueur de 300 lieues la *côte d'Adel*, qui ne présente aucun lieu notable, si ce n'est *Berbera* et *Zeyla*, lesquels lieux ne dépendent plus maintenant de ce qu'on appelle le

*royaume d'Adel*, reculé dans l'intérieur, où nul Européen n'a pénétré jusqu'à présent. Il paraît être dans les mains des Gallas; il renferme de nombreuses tribus dont la plus active et la plus industrieuse est celle de *Soumalis*. Le nom de *Berbers* donné aux indigènes prouve assez que cette race, encore puissante au nord de l'Afrique, a dominé sur la côte et dans le royaume d'Adel, qui a pour souverain un iman comme celui de Mascat.

La myrrhe, l'encens, la casse et la cannelle sont des produits de cette contrée, où l'on voit des vaches qui ont des cornes aussi grandes que le bois des cerfs. Il y a également une espèce particulière de moutons.

Le périple de l'Afrique australe achevé, nous aurions à parler des *régions intérieures* non encore parcourues, et qui forment plus de 450,000 lieues carrées; mais à cet égard nous sommes réduits à ne citer que des noms, tels que l'état de *Cazembé*, entre les 10°-15° lat. S., ayant au sud les *Chamgameras*, et au sud-est le *Butua*; les *Cassanges* ou *Jagas*, à l'est de la Guinée; au

nord de Zambézé les *Borroros*, les *Maravi;* puis les *Gingires* ou *Zenderes*, vers l'Abyssinie ; et une foule d'autres nations qui ont entièrement échappé aux investigation de la science. Les anciennes incursions des *Gallas* en Abyssinie qu'ils ont en partie conquise, des *Jagas* dans le Congo, et des *Muzimbes* ou *Zimbes* dans les contrées entre Melinde et Mozambique, prouvent l'existence d'une grande race nomade et pillarde, qui, à l'instar des Tartares et des Mongols, tantôt divisée, et tantôt réunie sous un même chef, passe d'un état complet et obscur de repos à des paroxysmes belliqueux, destructeurs des villes et des populations les plus lointaines. L'épithète de *jaga*, dont les *Cassanges* sont si fiers et si entichés, qu'elle fait même partie du titre royal, signifie une race nomade et guerrière, tandis que l'épithète de *jova*, portée par des chefs d'autres tribus africaines de l'intérieur, indique un peuple stationnaire, qui vit de la culture des champs. Quelques souverains des pays voisins des Cassanges ont le titre de *muata*,

qui vraisemblablement signifie *chef* ou *roi*; quelques-uns de ceux qui se rapprochent de l'état de Mozambique prennent le nom de *quitevo*. Le muata de Moolooa, grande ville entre Mozambique et le Congo, voit tous les jours quinze à vingt nègres immolés en son honneur, comme à celui de sa royale épouse.

Il serait aussi absurde qu'inutile de nous égarer dans le dédale des hypothèses avancées par les voyageurs sur les peuplades intérieures de ces contrées; il vaut mieux consacrer l'espace qui nous reste à l'examen des îles, comme nous le ferons dans la lettre suivante.



# LETTRE XXXV.

## ILES AFRICAINES.

*Océan indien* : Socotora, Seychelles, Comores, Mascareignes, Madagascar. *Océan atlantique* : Sainte-Hélène, Ascension, Saint-Mathieu, îles du cap Vert, Canaries, Madère, Açores.

---

La tâche qui me reste, mon cher Mirault, pour achever le tour de l'Afrique, sera facile et agréable. En effet, n'ayant plus à traiter que des îles qui l'environnent, les renseignemens abondent sur chacune d'elles, et leur étude excite en nous un plus vif intérêt. Ma dernière lettre s'est arrêtée à l'aride côte d'Adel; regagnons le cap Guardafui, et visitons d'abord les îles de l'océan in-

dien ou îles africaines orientales; puis nous viendrons à celles de l'Atlantique ou de l'occident.

## ILES AFRICAINES ORIENTALES.

Les îles de l'Afrique orientale se présentent du nord au sud dans l'ordre suivant : Socotora, l'archipel des Seychelles, les îles Comores, la grande île de Madagascar, les Mascareignes ou l'Ile-de-France, et l'île Bourbon.

### *Socotora.*

Cette île, située à 50 l. E.-N.-E du cap Guardafui, a 30 lieues de long de l'est à l'ouest, et 10 de large; elle est soumise à l'iman de Mascat. Elle est célèbre par son aloès et son corail; elle abonde en chèvres et volaille; la mer y rejette de l'ambre : il lui manque un port sûr. Au 16e siècle elle servait encore de station aux négocians européens qui commerçaient par l'Égypte et l'Arabie avec l'Inde : la découverte du

cap de Bonne-Espérance lui a enlevé son importance à cet égard.

### *Seychelles.*

On réunit sous cette dénomination un très-grand nombre de petites îles et de récifs répandus à 300 lieues marines au sud de Socotora, par 4°—10° lat. S., et 45°—54° long. E. Le groupe de *Mahé* et celui des *Amirantes*, qui en est voisin, sont les principaux de l'Archipel.

### *Comores.*

Ces îles sont au nombre de quatre, à l'entrée septentrionale du canal de Mozambique, et gouvernées par un sultan d'origine arabe. *Angazija* ou la *grande Comore*, offre un assemblage imposant de montagnes. Cet Archipel, placé sous un beau ciel, jouit d'un climat très-salubre, et les campagnes sont couvertes d'une riche verdure. Les principaux animaux

sont la chèvre et le zèbre; des troupes nombreuses d'espèces d'éperviers voltigent au-dessus de la mer et se nourrissent de poisson. Ces îles n'ont aucun des insectes qui désolent les contrées de l'Inde, la côte d'Afrique et l'île de Madagascar; mais, en revanche, elles sont incommodées par de petites souris. Les *Comorois* sont doux, honnêtes, hospitaliers, mais pauvres : la seule apparence de luxe que l'on remarque chez eux est l'usage immodéré du musc, dont l'odeur infecte les maisons.

### *Madagascar.*

Séparée du continent par le canal de Mozambique, et située par 12°—25° 30' lat. S., et 41° 15' — 48° 50' long. E., l'*île de Madagascar*, l'une des plus grandes du monde, a 380 lieues de longueur du nord au sud, 120 de largeur moyenne, et environ 25,000 lieues carrées de superficie, c'est-à-dire presque autant que la France, avec une population de 2,000,000 d'habitans, formés de nègres, de colons arabes et de

Malais, tous réunis sous le titre générique de *Madécasses*, auquel nous reviendrons, et qui paraît avoir été primitivement celui de cette île, que les Grecs et les Romains appelaient l'immense *Taprobane.*

Cette île, célèbre par la fertilité de son sol et la variété de ses productions, est arrosée dans toutes ses parties par de grandes rivières et par une foule de petits ruisseaux, prenant leur source dans une longue chaîne de montagnes qui sépare la côte de l'est de celle de l'ouest. La plus belle de ces rivières est le *Mangouron*, qui sort du lac d'*Antsianaxe*, lequel a 25 lieues de circonférence; on remarque ensuite la *Tantamane*, également une des principales rivières de Madagascar, et qui se jette dans la baie de Manourou. Les montagnes renferment des minéraux précieux, notamment du cristal de roche, de l'étain, du plomb et du fer. Le pays est, en général, coupé de précipices, et offre des pics dont les sommités sont couronnées de vieux arbres, ou des torrens et des cascades dont les abords sont inaccessibles ou

du moins périlleux. Mais à ces sites éminemment pittoresques en succèdent d'autres d'une nature moins sévère : ce sont des vallées, des coteaux d'une admirable fertilité, des plaines où la végétation est éternelle, de vastes savanes où paissent de nombreux troupeaux de bœufs et de bêtes à laine, des champs de riz, de patates, de maïs et autres productions variées d'une agriculture florissante, dont la nature fait presque tous les frais, car les habitans de Madagascar n'arrosent point la terre de leur sueur; à peine en remuent-ils la surface avec la pioche, et ce léger travail suffit pour fournir abondamment à leur subsistance. Leurs vastes forêts présentent une variété prodigieuse d'arbres, comme palmiers de toute espèce, bois de teinture, ébéniers, gommiers, bambous d'une énorme grosseur, orangers, citronniers et autres. Les bois qui peuvent servir à la construction et à la mâture des vaisseaux sont très-communs, ainsi que les bois de charpente et de menuiserie.

Madagascar produit en abondance du

riz, des bananes, des patates, du coton, de l'indigo, du poivre, de la cannelle, de la cire, du miel, du tabac, plusieurs substances soyeuses, du lin, et du chanvre qui surpasse en force et en longueur celui d'Europe. La canne à sucre y croît sans culture. Les plantes sont d'une variété prodigieuse et elles embrassent plusieurs climats. Le règne animal est moins riche. L'éléphant et le lion y sont inconnus, mais l'antamba paraît être une espèce semblable au léopard. On y rencontre diverses races de singes, des zèbres énormes, des oiseaux remarquables par la beauté de leur plumage et la bonté de leur chair. Le faisan, la perdrix, la caille, la pintade, le canard sauvage, la sarcelle, la poule bleue, le perroquet, l'espatule, le ramier vert, le pigeon, une espèce de chauve-souris de grosseur monstrueuse, offrent une nourriture délicate et recherchée. Les poissons, tant de mer que d'eau douce, ne sont pas moins abondans, mais plusieurs espèces sont venimeuses; on s'assure de leur qualité en leur introduisant sous la langue une pièce

d'argent; si celle-ci perd sa couleur et noircit, les poissons éprouvés seraient d'un manger funeste. Les rivières et les côtes de la mer sont aussi infestées de crocodiles énormes et très-dangereux. Les sauterelles obscurcissent quelquefois l'air et servent de friandise aux naturels. Enfin on trouve des vers à soie, qui suspendent leurs cocons aux arbres.

Il est probable que, vu son voisinage du continent, l'île de Madagascar a été originairement peuplée par la côte d'Afrique, et que ses premiers *habitans* étaient de la race pure des nègres. Les Arabes et les Malais s'y sont établis depuis; mais toutes ces races sont tellement croisées aujourd'hui, qu'il serait impossible d'en décrire les variétés. Les *Madécasses* ou *Malgaches* sont en général d'une taille avantageuse et audessus de la moyenne. La couleur de leur peau est variée; telle peuplade est d'un noir foncé, telle autre n'est que basanée; les uns ont le teint cuivré, mais la couleur du plus grand nombre est olivâtre. Quelques noirs ont des cheveux crépus comme

les nègres d'Afrique; les autres insulaires, dont le teint se rapproche de celui des Indiens ou des mûlâtres, ont les cheveux noirs, lisses et luisans. Les traits de leur visage sont en général réguliers et agréables; ils n'ont ni le nez épaté ni les lèvres épaisses de la plupart des races noires du continent africain : seulement plus les Malgaches sont rapprochés de la ligne, plus ils prennent ce que nous appelons les traits nègres. Les principaux peuples de l'île sont les *Antavarts*, dont le pays comprend la grande baie d'*Antongil;* les *Betim-Sura*, dans le territoire desquels se trouve *Foulpointe*, ancien établissement français; les *Bétanimènes*, voisins des précédens; les *Ambolans*, qui habitent les hauteurs de Sainte-Luce; les *Anossys*, qui occupent le vaste territoire d'Anossy; les *Antanins* et les *Ovas*, qui sont dans les montagnes. Il y a aussi dans l'intérieur de l'île de petits hommes blancs ou du moins plus pâles que leurs voisins et qu'on appelle *Kimos;* les lapons de Madagascar, dont les bras sont très-longs, vivent sur les plus hautes

sommités, à 16 ou 1800 toises au-dessus du niveau de la mer.

En général les Malgaches ont un caractère doux, gai, moqueur, facile, spirituel, industrieux; ils conçoivent aisément et exécutent avec adresse; ils sont affables et hospitaliers, paresseux et insoucians, frivoles et dissimulés; chez eux tout se décide par le talent de la parole. Un autre trait de leur caractère est leur extrême avidité du gain, qui les fait descendre à la bassesse, à la ruse, à la tromperie, et quelquefois au vol. Tous ont un penchant excessif pour les liqueurs fortes. Les femmes sont néanmoins un peu plus réservées. On sait qu'elles seules à Madagascar traitent les affaires des Européens, et jamais on n'a élevé de soupçon contre leur probité et leur bonne foi. Elles sont humaines et compatissantes, attachées aux soins de leur ménage, avec un caractère doux et toujours égal. Leur extérieur a de la grâce, mais leur beauté dure peu à cause des travaux pénibles auxquels elles se livrent et de l'excessive facilité de leurs mœurs

avant le mariage (1), facilité qui tient à l'estime accordée généralement par lès indigènes à la fécondité d'une femme; au reste une fois mariées, elles restent fidèles à leurs époux. En France, au contraire, ce sont les filles qui sont sévères, et ce sont les femmes qui se montrent faciles; en Angleterre c'est, pour la liberté du sexe, l'inverse de la France; tandis qu'en Italie, et peut-être en Allemagne, femmes et filles tiennent beaucoup de l'habitude des Hébés madécasses.

La circoncision est en usage dans toute l'île, quoique les Malgaches ne soient pas musulmans; le morceau de peau retranché sert d'amorce au fusil que l'on tire immédiatement après l'opération. Le jugement par le poison ou le *tanguin* (2) est

(1) Un chef madécasse, pour faire bon accueil à un étranger qui le visite, va jusqu'à lui offrir ses propres filles.

(2) Le tanguin est un arbre dont la grosseur et la grandeur sont pareilles au manguier; les feuilles sont d'un vert plus foncé, le fruit est moins gros.

une des plus atroces coutumes des Madécasses : l'infusion de sa noix donne la mort en une heure, à moins d'une évacuation violente et prompte. Cette épreuve est ordonnée contre ceux que la haine ou la jalousie populaire accuse d'avoir été la cause de la mort d'un compatriote : si l'accusé survit, ce qui est rare, les accusateurs deviennent ses esclaves; s'il meurt, on confisque ses biens au profit de ses accusateurs, qui s'emparent également de ses femmes et de ses enfans. Un usage plus digne de la nature humaine est le *serment du sang* ou l'alliance solennelle contractée entre deux personnes qui s'engagent à se rendre mutuellement toute espèce de

---

Lorsqu'on mutile cet arbre, il en sort un lait âcre et très-corrosif. Jamais les oiseaux ne se reposent sur ses branches, et on ne voit ni fourmis ni insectes quelconques sous son feuillage; cependant il existe au bord des rivières, où cet arbre se plait plus qu'ailleurs, une espèce de crabe qui se nourrit de l'amande venimeuse du tanguin.

services, et acquièrent par là tous les droits de parenté.

Le gouvernement de Madagascar est absolu et dans les mains de plusieurs chefs indigènes, à l'exception d'une province où règne un chef d'origine française, que l'on appelle René. Dans leur puissance capricieuse et tyrannique, les souverains indigènes ont seuls le droit d'égorger un animal et de savoir lire ou écrire.

### *Mascareignes.*

En naviguant à 180 lieues à l'est de Madagascar, on arrive à l'archipel des *Mascareignes* comprenant l'Ile de France et l'île Bourbon, avec les deux petites îles Rodrigue et Cargados. Nous ne verrons que les deux premières.

L'*Ile de France*, ainsi nommée parce qu'elle a long-temps appartenu à la France, qui, dans les guerres de la révolution, en a été dépouillée par l'Angleterre, laquelle lui a restitué son nom primitif et oublié d'*île Maurice* ou *Mauritins*, que lui

donnèrent les Hollandais en 1639, tandis que les Portugais l'avaient appelée *Cerné* en 1515, époque où ils la découvrirent les premiers, a 14 lieues de longueur, 11 de largeur et 45 lieues de circuit. C'était le centre de la navigation française dans les Indes orientales. Le sol y va toujours en s'élevant depuis la côte jusqu'aux montagnes, qui sont couvertes de belles forêts, elles-mêmes peuplées de singes. Cette île produit du blé d'Inde, un excellent café, des clous de girofle, du coton, de l'indigo et du bois d'ébène. *Port-Louis*, ville principale, contient 12,000 habitans dont 4,000 blancs ou noirs libres, et le double d'esclaves. Les maisons sont en bois, mais d'une forme élégante. Dans l'intérieur de l'île on reconnaît le beau quartier des pamplemousses chanté par Bernardin de Saint-Pierre dans son roman de *Paul et Virginie*. L'île entière compte environ 84,000 âmes.

A 45 lieues O.-S. de l'Ile de France se présente l'*île Bourbon*, originairement appelée *Mascareigne* par les Portugais, qui

la découvrirent en 1545; elle a environ 213 lieues carrées et 90,000 habitans. Quoique d'origine volcanique et en grande partie montagneuse, elle renferme de belles plaines. Les côtes, hautes et escarpées, n'offrent aucun port, mais ont quelques bonnes rades. Le climat est agréable et sain; il est moins chaud que la latitude de l'île ne le ferait présumer, parce que les brises de mer soufflent presque constamment des montagnes, dont les sommets, couverts de neige en hiver, donnent naissance en été à une infinité de torrens et de ruisseaux qui entretiennent la fertilité du sol, paré de girofliers, de caféyers, de cannes à sucre et de blé. Les revenus publics dépassent 1,150,000 francs.

Reprenons le chemin du cap de Bonne-Espérance, et arrivons aux îles occidentales du continent africain.

## ILES AFRICAINES OCCIDENTALES.

Les îles africaines disséminées dans l'océan atlantique, en venant du midi, s'of-

frent dans l'ordre ci-après : Sainte-Hélène, l'Ascension, Saint-Mathieu, les îles du cap Vert, les Canaries, Madère et les Açores.

*Ile Sainte-Hélène.*

Imperceptible dans l'Atlantique, à 400 lieues de la côte du Congo, par 15°—16° lat. S., et 7°—8° long. O., l'île Sainte-Hélène a 4 lieues de long, 3 de large, 9 de tour et 5,000 habitans, dont 866 blancs, 1360 noirs, 300 Chinois et des noirs libres. Ses rivages, formés de rochers à pic, présentent de tous côtés un rempart naturel et presque inaccessible. Elle est partagée en deux parties inégales par une chaîne de montagnes coupées de vallées profondes. La côte n'est qu'un tableau de stérilité; mais l'intérieur jusqu'aux montagnes est couvert d'une éclatante verdure. Le climat de l'île est tempéré et sain; l'air est sans cesse rafraîchi par la brise de mer : les orages sont rares, la foudre et les éclairs à peine connus. On souffre du manque de pluie, et les chenilles avec les rats désolent

les champs. L'île a beaucoup de pigeons et de volaille, et les pâturages nourrissent un grand nombre de bœufs, de moutons et de chèvres. *Jamestown*, capitale, est sur la côte, dans une vallée entourée de hauts rochers, dont les sommets avancent en saillie au-dessus des habitations, et semblent les menacer d'une destruction prochaine. Cette ville n'a que 200 maisons et est coupée par un profond ravin rempli d'eau, sur lequel sont jetés trois ponts. Les rues sont plantées d'un double rang de pruniers sauvages qui procurent beaucoup de fraîcheur et des fruits d'une saveur agréable. Sainte-Hélène, lieu de relâche des vaisseaux anglais qui se rendent aux Grandes-Indes, est à jamais célèbre par l'exil de Napoléon, qui y est mort en 1821.

### *Ile de l'Ascension.*

A 300 lieues nord-ouest de Sainte-Hélène on atteint l'*île de l'Ascension*, par 8° lat. S., et 16° 30' long. O. Elle n'a point d'habitans, si ce n'est un petit établisse-

ment anglais, et ne possède qu'une source d'eau douce; son havre est sûr et ses tortues excellentes.

*Ile Saint-Mathieu.*

Située par 2° lat. S. et 10° long. O., à 220 l. N.-E. de l'Ascension, et à 160 l. S. du cap des Palmes sur la côte de Guinée, *Saint-Mathieu* est une île inhabitée qui appartient aux Portugais.

*Iles du cap Vert.*

L'archipel des *îles du cap Vert*, qui appartient aux Portugais et compte 80,000 habitans, se trouve par 14° 45'—17° 20' lat. N. et 24° 55'—27° 30' long. O., à 120 lieues du cap Vert. Ce groupe est formé de dix principales îles : Saint-Antoine, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Saint-Nicolas, l'île de Sel, Boavista, Mayo, San-Yago, Fuego ou San-Felipo, Brava ou Saint-Jean; la plus grande est San-Yago. Elles produisent peu parce qu'elles sont mal cultivées ;

cependant rien n'égale la beauté des oranges et des citrons du pays : les goyaves, les figues et les patates sont également d'une très-bonne qualité. Les montagnes sont remplies de chèvres et de petits bouvards.

*Iles Canaries.*

Entre les 27° 39'—29° 26' lat. N. et 15° 40'—20° 30' long. O., peu loin de la côte d'Afrique, le célèbre archipel des *îles Canaries,* connues par les anciens sous le nom d'*îles Fortunées,* étale ses rians paysages sous un climat délicieux. Le groupe tout entier, dans la dépendance espagnole, avec une population de 200,000 âmes, est composé d'une vingtaine d'îles, dont sept seulement sont habitées, savoir : l'*île de Fer, Palma, Gomera, Ténériffe, Canarie, Lancerote* et *Fortaventura.* Le pic de Ténériffe, renommé par son élévation (1), s'aperçoit de 50 lieues en mer. A l'exemple

---

(1) *Vide suprà*, p. 7.

du géographe grec Ptolémée, les géographes européens adoptèrent long-temps, pour supputer les longitudes, l'île de *Fer*, qui est à 20° 30' du méridien de Paris. Le vin de Ténériffe jouit d'une haute réputation. La capitale de l'île, *Santa-Cruz*, renferme 10,000 âmes. Les habitans des Canaries parlent espagnol, sont vifs et spirituels comme les Andalousiens, amis du travail comme les Biscayens. Leurs ancêtres furent les *Guanches*, nation qui s'éteignit au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, et dont on retrouve encore des momies dans les cavernes de la montagne de Ténériffe.

### *Madère.*

A 80 lieues marines des Canaries et à 150 lieues de la côte de Maroc, l'*île de Madère*, unie à celle de *Porto-Santo*, sa voisine, forme une population de 100,000 habitans, qui récoltent surtout un vin fameux. Les Portugais sont les maîtres de ce groupe, dont la ville de *Funchal* est le chef-lieu, et où l'on jouit presque d'un

printemps éternel. L'île entière est formée de hautes montagnes coupées par de nombreuses et profondes vallées. Celles-ci sont arrosées par des ruisseaux qu'entretient la fonte des neiges des points les plus élevés. Les rochers sont d'une couleur blanchâtre, tirant sur le bleu. La position de Madère sur les limites de la zone torride et de la zone tempérée, donne aux habitans la facilité de cultiver les végétaux des deux climats; la patate commune croît auprès de l'arum; on voit ensemble le dattier de l'orient, la banane, la pervenche et le chèvrefeuille. Madère est à 150 lieues sud-est des Açores.

### *Iles Açores.*

Les *Açores* (1), comprises entre les 36° 56'—39° 44' lat. N. et 27° 14'—33° 32' long.

---

(1) Ce nom est une altération du portugais *açor*, milan, animal dont l'espèce se montra dans les îles en très-grande quantité lorsqu'on les découvrit.

O., à 350 l. O. de Lisbonne et 300 l. N.-O. de la côte de Maroc, sont au nombre de 10 îles, partagées en trois groupes et sous la domination portugaise, qui y compte 200,000 habitans. L'air y est sain, le climat tempéré; jamais le froid n'est assez vif pour obliger les naturels à chauffer en hiver leurs appartemens. Les côtes sont généralement hautes et escarpées; le sol, très-fertile et arrosé de ruisseaux limpides, produit du lin, du froment, de l'orge, du maïs, du millet et de bon vin qui passe pour du madère. Le gouverneur a sa résidence à Angra, chef-lieu de l'île Terceire, dans le groupe central. Les tremblemens de terre qui ravagent quelquefois les Açores attestent leur nature volcanique. Il y existe plusieurs fontaines bouillantes, et on les a utilisées en établissant des bains qui sont très-fréquentés. Les orangers des îles Açores, comme de Madère et des Canaries, atteignent jusqu'à vingt pieds de hauteur perpendiculaire, et un seul arbre porte, année commune, jusqu'à 29,000 fruits. Les marchands en gros achètent or-

dinairement la récolte plusieurs mois avant la maturité. Le citronnier-cédrat est le plus bel ornement des forêts açoriennes; les coteaux brillent d'une verdure perpétuelle, et les bords de la mer abondent en poissons délicats. Les Açoriens sont tous blancs, à l'exception d'un petit nombre de nègres employés comme domestiques.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

# SUPERFICIE ET POPULATION

## DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'AFRIQUE.

---

Pour donner de l'ensemble et de l'uniformité aux évaluations de surface et de population des principaux états de l'Afrique, nous offrons ci-après celles du tableau annexé à la *Revue britannique* du mois de janvier 1828.

| ÉTATS. | Surface en milles carrés de 15 au degré. | Population. |
|---|---|---|
| Soudan ou Nigritie. | 62,575 | 19,000,000 |
| Désert de Sahara | 53,071 | 1,000,000 |
| Afrique ottomane (Égypte, Nubie, Alger, Tunis et Tripoli.) | 42,813 | 6,820,000 |
| Côte orientale d'Afrique indépendante | 34,425 | 3,713,000 |
| Guinée (Achanti, Dahomey Benin.) | 34,200 | 10,000,000 |
| Sénégambie | 29,070 | 12,000,000 |
| Afrique portugaise (Mozambique, etc.) | 28,490 | 1,057,000 |

| ÉTATS. | Surface en milles carrés de 15 au degré. | Population. |
|---|---|---|
| Abyssinie | 16,200 | 4,000,000 |
| Basse-Guinée (Congo, etc.) | 15,750 | 5,000,000 |
| Empire de Maroc | 13,712 | 14,800,000 |
| Ile de Madagascar | 8,981 | 2,800,000 |
| Afrique anglaise (Cap de Bonne-Espérance, Sierra Léone, iles.) | 5,702 | 254,200 |
| Afrique espagnole (Canaries, Anobon, places dans l'empire de Maroc.) | 163 | 227,400 |
| Afrique française (Ile Bourbon, Sénégal, colonie à Madagascar.) | 265 | 99,754 |
| Archipel des îles Comores | 90 | 12,000 |
| Afrique arabe (Quiloa, Monfia, Zanzibar, soumis à l'iman de Mascat.) | 70 | 60,000 |
| Afrique danoise | 30 | 30,000 |
| Afrique néerlandaise | 5 | 15,000 |



*Superficie et population des principaux états de l'Afrique*, d'après la *balance politique du globe* de M. Balbi, en 1828.

| ÉTATS. | Surface en milles carrés de 60 au dégré. | Population. |
|---|---|---|
| Empire de Maroc (Barbarie occidentale). . . . . . . | 130,000 | 4,500,000 |
| État d'Alger (Barb. moy.). | 70,000 | 1,500,000 |
| État de Tunis (*Id.*). . . . | 40,000 | 1,800,000 |
| État de Tripoli (Barbarie orientale) . . . . . . . . . | 208,000 | 660,000 |
| Roy. de Tigré (Abyssinie). | 130,000 | 1,500,000 ? |
| Roy. d'Ambara (*Id.*) . . . | 48,000 ? | 1,000,000 ? |
| Empire de Bornou (Soudan oriental). . . . . . . . . | 100,000 ? | 2,000,000 ? |
| Empire des Fellatahs (Soudan central). . . . . . . | 120,000 ? | 3,000,000 ? |
| Royaume du haut Bambara (Soudan occidental). . . | 50,000 ? | 1,500,000 ? |
| République de Fouta-Toro (Sénégambie). . . . . . | 15,000 ? | 700,000 ? |
| Empire d'Achanti (Guinée) | 100,000 ? | 3,000,000 ? |
| Roy. de Dahomey (*Id.*) . . | 40,000 ? | 900,000 ? |

| ÉTATS. | Surface en milles carrés de 60 au degré. | Population. |
|---|---|---|
| Roy. de Benin (*Id.*). . . . | 63,000 ? | 1,500,000 ? |
| Roy. de Changamera (Monomotapa). . . . . . . . | 70,000 ? | 840,000 ? |
| Roy. de Madagascar (île Madagascar). . . . . . . | 100,000 ? | 2,000,000 ? |
| Afrique ottomane (Égypte, Nubie, etc.). . . . . . . | 367,000 | 3,000,000 |
| Afrique anglaise (Afrique australe). . . . . . . . . | 91,000 | 270,000 |
| Afrique espagnole (Arch. des Canaries) . . . . . . | 2,430 | 208,000 |
| Afrique française (Sénégal, île Bourbon). . . . . . . | 3,000 | 135,000 |

# TABLE

## DES SOMMAIRES

## CONTENUS DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Pages.

LETTRE XXVII. *Afrique.* Coup d'œil géodésique et statistique sur l'ensemble de l'Afrique : situation, dimensions, aspect, montagnes, fleuves, lacs, déserts, climats, productions, animaux, habitans, religions, langues, populations, gouvernemens et principaux états, îles. . . . . . . . . 1

LETTRE XXVIII. *Egypte.* Position ; aspect physique ; Nil, lacs et canaux ; climat, vents, et productions des trois règnes ; divisions territoriales et villes principales. Pyramides ; oasis. Habitans de l'Égypte ; mœurs et gouvernemens. . . . . . . . 47

Pages.

LETTRE XXIX. *Nubie* et *Abyssinie*. Généralités et détails : *Nubie*, comprenant la Nubie turque, le royaume de Dongolah, le royaume de Sennar, le Bedjah et le Habab. *Abyssinie*, comprenant le Tigré, l'Amhara, la région des Gallas, l'Éfat et le Choa. . 99

LETTRE XXX. *Etats barbaresques* ou *Tripoli*, *Tunis*, *Alger* et *Maroc*. *Grand désert* ou *Sahara*. Coup d'œil général sur la *Barbarie* : situation, étendue, climat, montagnes, rivières, productions, habitans, gouvernemens. Divisions politiques : *Tripoli*, avec la Cyrénaïque et le Fezzan; *Tunis* et Carthage; *Alger* et Numidie; empire de *Maroc*, divisé en royaumes de Maroc, de Fez, de Sous, Sedjelmissah, Tafilet et Darah. Grand désert ou *Sahara*; ses habitans et ses particularités. . . . . . . . . 151

LETTRE XXXI. *Sénégambie*. Généralités sur les accidens naturels, le climat, les végétaux, les animaux, les peuples et les gouvernemens de la Sénégambie. Nègres. Colonie française du Sénégal. Royaumes de Cayor, Walo, Fouta-Toro, Ghiolof, Galam, Bondou, Ludamar, Kaarta, Bambouk, Fouta-Djallon. Colonie anglaise de Sierra-Léone. Pays du Timanni, de Kouranko et du Soulimana. . . . . . . . . . . 223

Pages.

LETTRE XXXII. *Soudan* ou *Nigritie*. Quelques mots généraux sur la situation, l'étendue, les limites, les accidens naturels et les habitans. Divisions géographiques : *Soudan occidental* ou royaume du Haut-Bambara ; *Soudan central* ou empire des Fellatahs, avec le Tombouctou ; *Soudan oriental* ou empire de Bornou. Darfour et Kordofan. . . . . . . . . . . . . 265

LETTRE XXXIII. *Guinée*. Quelques généralités sur la Guinée. *Haute-Guinée* ou *Guinée propre*. Côtes ; Cap Coast ; Dahomey, Achanti ; Benin ; Fernando-Po. *Basse-Guinée* ou *Congo*. Loango ; Cacongo ; Engoyo ; Congo propre ; Angola ; Matamba ; Lubolo ; Benguela. Tribus sauvages ou Cimbebasie. 307

LETTRE XXXIV. *Cap de Bonne-Espérance. Cafres et Hottentots. Côtes orientales d'Afrique*. . . . . . . . . . . . . . 357

LETTRE XXXV. *Iles africaines. Océan indien* : Socotora ; Seychelles ; Comores ; Mascareignes ; Madagascar. *Océan atlantique* : Sainte-Hélène ; Ascension ; Saint-Mathieu ; iles du Cap-Vert ; Canaries ; Madère ; Açores. . . . . . . . . . . . . . 409

Superficie et population des états africains. . 433

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

## ERRATA.

Page 46, lignes 7 et 10 : *au lieu de* Sander, *lisez* Lander.

— 190, ligne 11 : *au lieu de* 60,000 carrés, *lisez* : 30,000, qui est l'évaluation donnée par M. Shaler, quoique la bonne soit de 70,000, d'après M. Balbi. M. Shaler n'a pas indiqué l'échelle qui avait servi de base à son estimation.